LE CHIRURGIEN DENTISTE,

ou

31332

TRAITE' DES DENTS.

OU L'ON ENSEIGNE LES MOYENS de les entretenir propres & saines, de les embellir, d'en réparer la perte & de remedier à leurs maladies, à celles des Gencives & aux accidens qui peuvent survenir aux autres parties voisines des Dents.

Avec des Observations & des Reflexions sur plusieurs cas singuliers.

Ouvrage enrichi de quarante Planches en taille douce.

Par PIERRE FAUCHARD, Chirurgien Dentiste à Paris.

TOME PREMIER.

A PARIS,

Chez JEAN MARIETTE, ruë Saint Jacques; aux Colonnes d'Hercule.

M. DCCXXVIII.

Avec Approbations & Privilege du Roy.

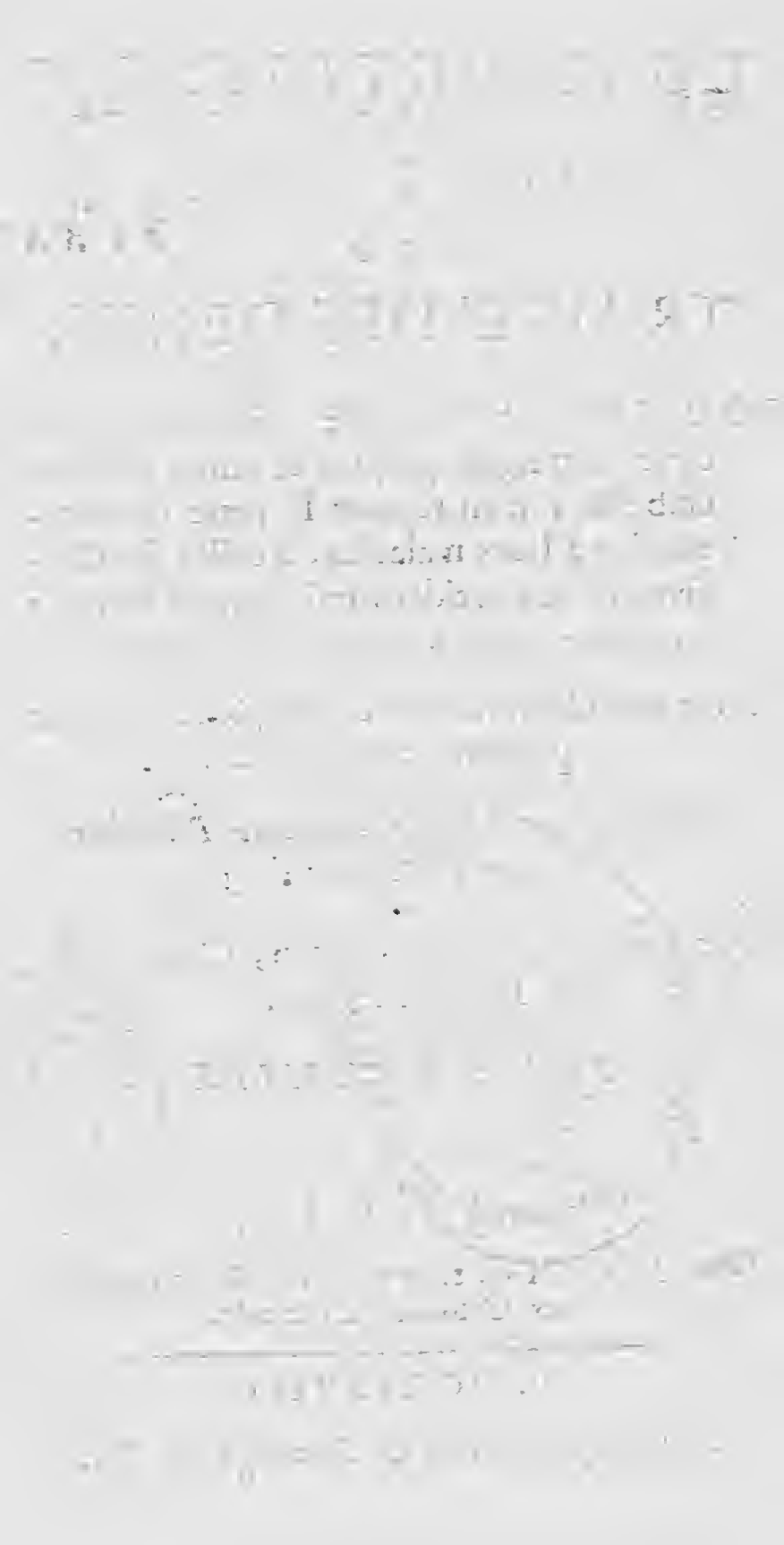

A MONSIEUR

DODART,

CONSEILLER D'ETAT ordinaire, Premier Médecin du Roy, & Surintendant des Eaux minerales du Royaume.

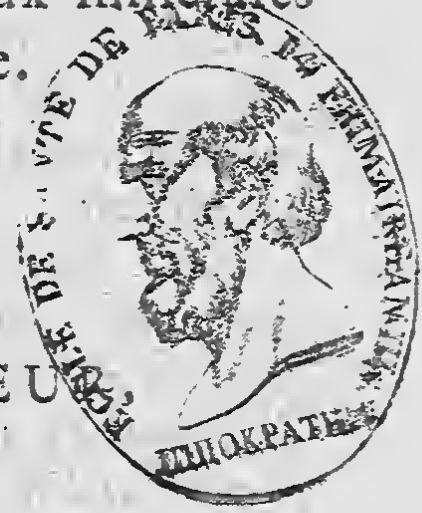

MONSIEUR,

La protection que vous avez bien voulu accorder au Traité des maladies des dents que je mets

au jour, m'eſt ſi glorieuſe, que je me trouve trop récompenſé du tems & du travail qu'il m'a coûté.

Quoiqu'il ſoit le fruit d'une étude aſſiduë & d'une experience de trente années; j'aurois beaucoup heſité à l'expoſer aux yeux du Public, s'il n'avoit été honoré d'une Approbation auſſi reſpectable que la vôtre, & ſi je n'avois compris que la Chirurgie ayant toujours eu de vous un accueil favorable, il étoit comme impoſſible qu'une de ſes principales parties méthodiquement traitée vous fût indifferente.

Cette partie, MONSIEUR, *qui a pour objet les dents, qui ſont un des plus beaux ornemens de l'homme, qui lui ſont d'une ſi grande utilité, & qui étant ſujettes à un ſi grand nombre de maladies, meritent ſi bien que l'on travaille à les conſerver & à prévenir ou réparer leur perte,*

cette partie, dis-je, ſi neceſſaire, ne ſera plus ſans doute ſi negligée, dès qu'il paroîtra que vous vous intereſſez à ſa perfection.

Perſonne n'ignore, MONSIEUR, *qu'un merite ſuperieur & de rares connoiſſances vous ont mis dans le Royaume à la tête de la Médecine, & tout le monde ſçait que ces heureuſes qualitez vous ſont hereditaires, & que vous les tenez de votre illuſtre Pere, qui s'eſt également diſtingué par la profondeur de ſa ſcience, la beauté de ſon eſprit, l'intégrité de ſes mœurs, & par ſon éminente pieté.*

Mais votre principal éloge, MONSIEUR, *conſiſte en ce que la France voit avec un extrême plaiſir que la conſervation de la Perſonne ſacrée du Roi vous étant confiée, elle a dans votre zele judicieux, votre continuelle attention & vos ſçavantes lumieres, de*

sûrs garants d'une vie ſi précieuſe.

Puis-je donc, MONSIEUR, *appréhender qu'un Ouvrage publié ſous vos auſpices n'ait pas l'agrément du Public? Puis-je douter que la partie de Chirurgie qu'il contient plus ample & plus exacte qu'elle ne fut jamais ailleurs, ne ſoit de plus en plus eſtimée? Et pourrois-je, après l'experience que je fais de votre bonté, ne pas être avec la plus vive & la plus ſincere reconnoiſſance & le plus profond reſpect,*

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéïſſant ſerviteur,
FAUCHARD.

PREFACE.

LEs Dents ſont dans leur état naturel les plus polis & les plus ſolides de tous les os du corps humain ; mais elles ſont en même tems les plus ſujettes à des maladies qui cauſent de vives douleurs, & deviennent quelquefois très - dangereuſes : nous en faiſons tous la triſte experience preſque auſſi - tôt que nous voyons le jour.

Ceux qui conſervent toutes leurs dents ſaines juſqu'à un âge avancé ſont en très-petit nombre : les uns doivent cet avantage à un heureux temperament ; les autres à une attention & à des ſoins particuliers ; au lieu que la plus grande partie des hommes ont les dents viciées dès le

premier âge, ou les perdent avant le tems.

Comme la varieté des maladies des dents, des cauſes qui les produiſent & de leurs ſimptômes, eſt infinie, les operations que la Chirurgie met en uſage pour les guérir demandent auſſi differentes connoiſſances, & la pratique ſeule ne ſuffit pas pour porter ces operations à leur perfection, à moins qu'elle ne ſoit dirigée par une étude exacte de l'anatomie de la bouche : cette étude eſt abſolument neceſſaire pour bien connoître la ſtructure, la ſituation, le rapport & l'uſage des differens organes qui la compoſent. Ces connoiſſances nous menent inſenſiblement à la découverte des diverſes maladies qui attaquent les dents, & à celle de leurs cauſes & de leur curation ; cependant il faut convenir que cette partie de la Chirurgie, qui

regarde les maladies de la bouche, a été juſqu'à preſent la plus negligée.

Quoique la Chirurgie en general ſe ſoit beaucoup perfectionnée dans ces derniers tems; qu'on ait fait d'importantes découvertes dans l'anatomie & dans la maniere d'operer, & qu'on ait mis au jour quantité d'Obſervations ſçavantes & curieuſes, les Dentiſtes n'y trouvent pourtant pas encore à beaucoup près des ſecours ſuffiſans, pour les guider dans toutes leurs operations.

Les Auteurs qui ont écrit de l'anatomie, des maladies & des operations Chirurgiques, n'ont en parlant des dents, traité que très-ſuperficiellement de pluſieurs maladies de la bouche, & ſeulement pour ne paroître pas rien omettre de ce qui pouvoit entrer dans l'execution de leurs ſyſtêmes.

Si quelques Ecrivains ont parlé des dents & de leurs maladies en particulier, comme Urbain Hemard & B. Martin; ils ne l'ont pas fait d'une maniere assez étenduë. Le premier, qui étoit Chirurgien du Cardinal Georges d'Armagnac, a intitulé son Livre, qu'il lui dédie : *Recherche de la vraye Anatomie des dents, nature & proprietez d'icelles, avec les maladies qui leur adviennent. A Lyon, chez Benoît Rigaud* 1582. *in*-12. Ses recherches, qui sont curieuses & sçavantes, font voir que ce Chirurgien avoit lû les anciens Auteurs Grecs & Latins, qu'il employe judicieusement dans tout son Ouvrage.

Le second, qui étoit Apotiquaire de feuë S. A. S. M. le Prince, nous a donné une *Dissertation sur les dents, imprimée à Paris chez Thierry* 1679. formant un petit volume in-12. dans

laquelle il explique la nature des dents, & traite de leurs maladies & de leur guériſon avec aſſez de méthode ; mais un peu trop ſuccintement, & ſans parler des operations qui leur conviennent.

On ne connoît au reſte ni cours public, ni cours particulier de Chirurgie, où la théorie des maladies des dents ſoit amplement enſeignée, & où l'on puiſſe s'inſtruire à fond de la pratique de cet art ſi neceſſaire à la guériſon de ces maladies, & de celles qui ſurviennent aux parties dont les dents ſont environnées.

Les plus celebres Chirurgiens ayant abandonné cette partie de l'art, ou du moins l'ayant peu cultivée, leur negligence a été cauſe que des gens ſans théorie & ſans experience s'en ſont emparez, & la pratiquent au hazard, ſans principes & ſans méthode. Ce n'a été que depuis peu que

dans la Ville de Paris on a ouvert les yeux ſur cet abus : on y fait à preſent ſubir un leger examen à ceux qui ſe deſtinent au traitement de ces maladies, après lequel ils prennent le titre d'Experts pour les dents; quoique pluſieurs d'entr'eux ne ſoient munis que d'un ſçavoir au-deſſous du médiocre.

Pour ſuppléer à ce défaut d'inſtruction, il ſeroit à ſouhaiter que quelque habile Dentiſte, par exemple, feu M. Carmeline, qui a dans ſon tems travaillé avec un applaudiſſement general, nous eut fait part de ſa maniere d'operer, & des connoiſſances qu'il avoit acquiſes dans le grand nombre de maladies ſingulieres qu'il avoit traitées avec ſuccès.

Si les lumieres de l'eſprit croiſſent & ſe multiplient dans le commerce des habiles gens, on ne peut ſe dédommager de leur

perte que par la lecture de leurs Ouvrages ; & ſi l'on ne peut avoir la ſatisfaction de leur propoſer ſes doutes, du moins leurs idées ſur le papier nourriſſent, pour ainſi dire, l'eſprit de ceux qui les digerent & les méditent: elles leur deviennent propres, & ſouvent en font naître de nouvelles; & le ſuccès de ceux qui nous ont précedez & dont nous avons les préceptes, donne l'émulation d'atteindre à leur gloire & même de parvenir à de nouveaux progrès.

Ce que ce celebre Chirurgien Dentiſte n'a pas fait, j'oſe aujourd'huy l'entreprendre : je donnerai du moins l'exemple de ce qu'il auroit pû faire, ſans doute avec plus d'érudition & de réüſſite.

Deſtiné dès ma jeuneſſe à la Chirurgie, les autres Arts que j'ai pratiquez ne me l'ont jamais

fait perdre de vûë. Je fus l'Eleve de M. Alexandre Poteleret Chirurgien Major des Vaiſſeaux du Roy, très-experimenté dans les maladies de la bouche : je lui dois les premieres teintures des connoiſſances que j'ai acquiſes dans la Chirurgie que j'exerce, & les progrès que je fis avec cet habile homme me donnerent l'émulation qui m'a conduit dans la ſuite à des découvertes plus conſiderables : j'ai recüeilli ce qui m'a paru de mieux établi dans les Auteurs : j'en ai ſouvent conferé avec les Médecins & les Chirurgiens de ma connoiſſance les plus accreditez, & je n'ai rien negligé pour profiter de leurs conſeils & de leurs lumieres.

L'experience que m'a donnée une pratique ſans relâche de près de trente années, m'a conduit inſenſiblement à de nouvelles connoiſſances, & à rectifier ce

qui m'a paru défectueux dans mes premieres idées. J'offre au Public le fruit de mes ſoins & de mes veilles, eſperant qu'il pourra être de quelque utilité à ceux qui veulent exercer la profeſſion de Chirurgien Dentiſte, & plus avantageux encore aux perſonnes qui ont quelque attention à conſerver leur bouche en bon état.

Mais quoique j'aye tâché de ne rien avancer qui ne ſoit fondé ſur les principes les plus sûrs & les plus conformes à l'experience; ſi cependant j'avois hazardé quelque choſe de repréhenſible dans ce Traité, je profiterai avec docilité des avis des perſonnes aſſez bien intentionnées pour me faire connoître mon erreur. C'eſt un avantage qu'un Auteur vivant doit mettre à profit avec bien du plaiſir & de la reconnoiſſance; & c'eſt ſur quoi je fonde principalement l'eſperance que j'ai

de me rendre de plus en plus utile au Public.

Je traite d'abord de la nature des dents en general, de leur accroiſſement, de leur ſtructure, de leur ſituation & de leur utilité : je parle enſuite de leurs maladies : j'en déſigne plus de cent réellement diſtinctes les unes des autres; ce qui ſurpaſſe de beaucoup le nombre qui en avoit été indiqué juſqu'à preſent par les Auteurs. Je les partage en trois Claſſes. La premiere renferme les maladies dont les cauſes ſont extérieures : La ſeconde, celles dont les cauſes ſont cachées : Et la troiſiéme, contient les maladies ſimptomatiques; je rapporte dans cette derniere Claſſe leurs accidens les plus ſinguliers; & je m'étens enfin ſur la maniere de les prévenir ou de les guérir.

L'affinité des gencives avec les dents, fait que les maladies

des unes ſe communiquent aiſément aux autres; c'eſt pourquoi je traite auſſi des gencives & de leurs maladies.

Je paſſe à la maniere d'operer. Rien n'eſt plus commun que d'ôter des dents; cependant cette operation demande beaucoup plus de prudence & de connoiſſance que le vulgaire ne ſe l'imagine. Je parle des ſoins qu'il faut apporter, pour nettoyer les dents, les limer, les ruginer, les cauteriſer & les plomber. Je traite des moyens de remedier à leur déplacement; de procurer & rectifier leur ordonnance; d'y ſuppléer, quand elle eſt détruite, & de les raffermir.

La perte des dents eſt quelquefois inévitable; mais l'art peut y ſuppléer. J'ai perfectionné, & même inventé pluſieurs pieces artificielles, ſoit pour remplacer une partie des dents, ſoit pour ſuppléer à leur perte totale; &

ces pieces les remplacent ſi bien, qu'elles ſervent parfaitement aux mêmes uſages que les dents naturelles : j'en donne au préjudice de mon propre interêt la deſcription la plus exacte qu'il m'a été poſſible.

Les maladies de la bouche, ou les autres maladies qui peuvent y donner occaſion, ſont quelquefois ſi opiniâtres & ſi malignes, qu'elles détruiſent les alveoles, les os maxillaires & ceux qui forment la voute du palais, ſoit totalement, ou en partie ; enſorte qu'une partie de la ſalive & des alimens n'étant plus portée dans leurs conduits ordinaires, s'échappe par le nez, & que l'excrément qui doit couler par ce canal tombe dans la bouche. Alors la voix n'eſt plus articulée, & la reſpiration ne ſe fait qu'avec peine. Pour remedier à ces accidens, j'ai inventé cinq ſortes d'obturateurs du

palais, ou cinq machines avec le ſecours deſquelles le malade recouvre preſque toujours l'uſage de ces parties qu'il avoit perdu : j'en donne une deſcription très-détaillée.

J'ai cru auſſi qu'il étoit neceſſaire de joindre à ce Traité l'explication & la maniere de ſe ſervir de differens Inſtrumens propres pour operer ſur les dents : j'en ai rectifié quelques-uns, & j'en ai inventé d'autres, dont je crois qu'on trouvera l'uſage plus commode.

J'ai mis à la fin de la premiere Partie de cet Ouvrage ſoixante & onze Obſervations ſur les maladies les plus ſingulieres, que j'ai traitées & guéries ; avec quelques enſeignemens pour ſe conduire en pareil cas.

Pour ne rien omettre de ce qui peut contribuer à l'utilité publique, qui eſt la ſeule vûë que je me ſuis propoſée en compo-

ſant ce Livre : j'ai fait graver quarante Planches, qui repreſentent les dents dans leur état naturel; des dents difformes & mal figurées; differens corps d'un volume extraordinaire, ſoit tartareux, pierreux ou oſſeux, détachez des dents, ou de quelqu'autre partie de la bouche; les Inſtrumens neceſſaires pour operer; les pieces artificielles qui ſervent à remplacer une partie des dents, ou leur totalité; & les cinq differens obturateurs du palais, dont j'ai parlé.

Enfin je donne dans ce Traité des inſtructions nouvelles & eſſentielles concernant la ſituation des parties de la bouche, celle où l'on doit placer le malade pour operer, & l'attitude que doit prendre l'operateur.

Au reſte j'avertis le Lecteur qu'il pourra ſe trouver des gens, & ſur-tout de ceux qui ne ſe ſoucient pas d'approfondir ce qu'il y a de difficile dans l'art du Den-

tiſte, qui ne goûteront pas la lecture du Manuel, ni la deſcription des Inſtrumens ; que d'autres pourront bien auſſi critiquer cet Ouvrage ; parce que je dis des choſes qui leur paroîtront ou trop faciles, ou trop connuës ; mais je leur réponds d'avance, que mon intention a été de travailler pour tout le monde, & principalement pour ceux qui veulent apprendre la partie de Chirurgie que je profeſſe ; que j'ai voulu leur applanir tout ce qui peut les arrêter, & leur donner la méthode qui m'a paru la plus claire & la plus aiſée, afin que le Public en reçoive plus de ſatisfaction. D'ailleurs ceux qui ne liront pas cet Ouvrage dans le deſſein d'apprendre à operer, trouveront dans le reſte de ce Livre à s'inſtruire de mille choſes qui leur ſeront utiles & agréables, ſans s'arrêter à lire le Manuel & la deſcription des Inſtru-

mens, dont j'avouë que la lecture peut ennuyer ceux qui ne veulent pas exercer cette profeſſion : c'eſt ce qui m'a déterminé à mettre cette matiere de ſuite, & comme faiſant un corps à part, & diſtingué du reſte de l'Ouvrage.

Uniquement excité par l'amour de la verité, & non par un eſprit d'oſtentation & de critique, j'ai cru ne pouvoir me diſpenſer de relever les erreurs d'un Auteur moderne : j'oſe me flatter, qu'en vûë de l'utilité publique les gens ſenſez me tiendront compte des efforts que j'ai faits, pour vaincre la répugnance que j'avois à cenſurer. Et j'eſpere que l'Auteur même recevra avec moderation des avis meſurez de maniere qu'il n'y entre ni fiel, ni aigreur, & qu'il ſera trop raiſonnable pour ne pas ſacrifier ſes mépriſes à la verité & à l'inſtruction du Public.

APPROBATION

De Monſieur Winſlovv, Docteur Regent en la Faculté de Medecine de Paris, de l'Academie Royale des Sciences, Cenſeur Royal & Interprete du Roy en langue Teutonique dans ſa Bibliotheque.

J'Ai lû par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux un Manuſcrit intitulé: *Le Chirurgien Dentiſte, ou Traité des Dents*, &c. Ayant il y a déja pluſieurs années, remarqué dans ſon Auteur un grand fond de connoiſſances, d'habileté & d'obſervations par rapport à cette partie de la Chirurgie, je l'ai moi-même encouragé à en faire part au Public. C'eſt ce qu'il a fait dans cet Ouvrage, que je trouve excellent, & ne rien contenir qui en doive empêcher l'impreſſion. J'avertis ſeulement, que l'application des bons remedes qui y ſont décrits, demande dans pluſieurs circonſtances, le juſte diſcernement d'un vrai connoiſſeur, pour ne pas nuire au lieu

de ſoulager. Fait à Paris le 8. Decembre 1727.

Signé, WINSLOW.

APPROBATION

De Monſieur Hecquet, Docteur Regent en la Faculté de Medecine de Paris, & ancien Doyen de ladite Faculté.

CE Livre n'eſt point un ouvrage d'imagination, ni un ramas de moyens, d'operations ou de remedes à eſſayer pour la guériſon des maladies des dents: c'eſt une méthode tirée de l'étude, & ſortie de l'expérience de Monſieur Fauchard, communiquée d'ailleurs au Public avec tant de candeur, tant de bon ſens & tant de ſages précautions, qu'il ne lui manque rien pour meriter l'eſtime & la confiance qui ſont dûës à l'Ouvrage & à ſon Auteur. A Paris ce 17. Juillet 1725.

Signé, HECQUET.

APPROBATION

APPROBATION

De Monſieur Finot, Docteur Regent en la Faculté de Medecine de Paris, & Médecin de leurs Alteſſes Sereniſſimes Monſeigneur le Prince de Conti & Meſdames les Princeſſes de Conti.

J'Ai lû avec beaucoup de plaiſir le Livre de M. Fauchard, duquel le Public ne peut tirer que de très-ſolides avantages. Il contient en effet beaucoup de faits exactement détaillez, des Reflexions judicieuſes ſur les maladies des dents & ſur les moyens de les guérir. Ces Reflexions fondées ſur un travail aſſidu & tirées d'une experience confirmée, à laquelle on ne peut rien ajoûter, lui ont donné une connoiſſance parfaite de ces maladies differentes, à laquelle aucun Dentiſte n'étoit encore parvenu juſqu'à preſent. C'eſt par cette connoiſſance exacte qu'il a réformé, inventé même avec ſuccès un très-grand nombre d'Inſtrumens, également propres & pour operer avec sûreté ſur les dents, & pour les conſerver en beaucoup d'occaſions douteuſes.

On ne peut donc que le loüer d'un travail qui lui a coûté tant de peine; auſſi eſt-ce avec beaucoup de préciſion & de netteté qu'il a développé une matiere obſcure par elle-même, & qui n'a été traitée juſqu'ici que très-ſuperficiellement. A Paris ce 15. Janvier 1726.

Signé, FINOT.

APPROBATION

De Monſieur Helvetius, Docteur Regent en la Faculté de Medecine de l'Univerſité de Paris, Medecin ordinaire du Roy, & premier Medecin de la Reine, & de l'Academie Royale des Sciences.

J'Ai lû avec plaiſir un manuſcrit intitulé : *Le Chirurgien Dentiſte, ou Traité des Dents, des Alveoles & des Gencives; par Monſieur Fauchard.* Il m'a paru qu'il n'y avoit point encore eu de traité ſur cette matiere, où l'on fût entré dans un détail auſſi exact; & je penſe que l'impreſſion de ce Livre doit être d'autant plus utile au Public, que

toutes les Obſervations & les faits rapportez ſont fondez ſur l'experience longue & heureuſe de l'Auteur. Fait à Paris ce 19. Juillet 1725.

Signé, J. HELVETIUS.

APPROBATION

De Monſieur Silva, Docteur Regent en la Faculté de Medecine dans l'Univerſité de Paris, Medecin de ſon Alteſſe Sereniſſime Monſeigneur le Duc, & Medecin Conſultant du Roy.

LE Livre de M. Fauchard eſt fondé ſur un grand nombre de faits bien obſervez, dont il a tiré des conſequences très-juſtes & très-utiles. On doit loüer cet Auteur des ſoins qu'il a pris de faire un Ouvrage plus exact que tous ceux qui ont paru juſqu'à preſent; & le Public doit le remercier de ce preſent: il ne pouvoit lui être fait par un homme qui ait plus médité ſur cette matiere, & qui ait tiré plus de parti de ce qu'il a vû. A Paris ce 24. Juillet 1725.

Signé, SILVA.

APPROBATION

De Monſieur de Juſſieu, Docteur Regent en la Faculté de Medecine de Paris, Profeſſeur en Botanique au Jardin du Roy, de l'Academie Royale des Sciences, des Societez Royales de Londres & de Berlin.

LE ſuccès de quelques operations citées dans le traité de M. Fauchard, Chirurgien Dentiſte, deſquelles j'ai été témoin, eſt pour moi un préjugé ſi favorable pour toutes les autres Obſervations qu'il a rapportées, que je ne puis lui refuſer le témoignage d'aſſurer le Public, que perſonne n'a travaillé ſi utilement, & n'a été encore ſi loin ſur cette matiere que l'Auteur. A Paris ce 26. Juillet 1725.

Signé, DE JUSSIEU, *Med. Pariſ.*

APPROBATION

De Meſſieurs les Chirurgiens Jurez de Paris.

NOus Lieutenant du premier Chirurgien du Roy, Prevôts & Gardes & Receveur en charge, après avoir lû & examiné le Livre intitulé : *Le Chirurgien Dentiſte*, que Monſieur Fauchard met au jour, avons reconnu que cet Ouvrage étoit très-eſſentiel à la Chirurgie, & que cet Auteur a écrit avec beaucoup d'intelligence ſur une matiere qui étoit reſtée juſqu'à preſent dans l'obſcurité. Nous regardons ce Livre comme la production d'un homme habile, qui donne genereuſement au Public tout ce qu'une longue pratique & un grand diſcernement lui ont fait recüeillir de connoiſſances ſur cette partie de notre Art. L'anatomie de la bouche y eſt expliquée d'une maniere très-claire & très-juſte ; les remedes qui y ſont propoſez, les operations qui y ſont enſeignées ; les nouveaux inſtrumens & obturateurs du palais qui y ſont décrits nous paroiſſent très-di-

gnes de notre approbation. Nous croyons que nos ſuffrages ſont dûs aux peines & aux veilles que ce Traité a coûtées à l'Auteur, & qu'on ne peut trop le loüer de l'honneur qu'il fait à ſa profeſſion. A Paris ce 7. Juin 1728.

Signé, BOURGEOIS.
MOUTON. CHAUVET.
ROUTHONNET. MOTHEREAU.
BERTRAND.

APPROBATION

De Monſieur Verdier Chirurgien Juré de Paris & Demonſtrateur Royal en Anatomie, & de Monſieur Morand Aſſocié de l'Academie Royale des Sciences, Chirurgien Juré de Paris & Démonſtrateur Royal des operations.

CEux qui connoiſſent l'utilité des Traitez particuliers ſeront ſans doute contens de celui que M. Fauchard donne au Public ſur les dents & leurs maladies. Nous nous joi-

gnons d'autant plus volontiers au grand nombre de ſes Approbateurs, qu'il nous a paru contenir d'excellentes choſes; mais nous ne prétendons connoître ni juger de la critique qui s'y trouve. Fait à Paris ce 11. Juin 1728.

Signez, VERDIER. MORAND.

APPROBATION

De Monſieur de Vaux Chirurgien Juré à Paris & ancien Prevôt de ſa Compagnie.

PAr la lecture que j'ai faite d'un manuſcrit qui contient un ample Traité de la ſtructure des dents, des maladies qui leur arrivent & des moyens de les guérir, compoſé par Monſieur Fauchard Chirurgien Dentiſte; j'ai trouvé ce Traité écrit avec beaucoup d'ordre, d'intelligence & de netteté; & il m'a paru très-inſtructif pour ceux qui ſe propoſent de faire leur capital de cette Chirurgie particuliere. Les Obſervations qu'il y a jointes de pluſieurs cas difficiles, curieux & ſin-

guliers, qui ſe ſont preſentez dans ſa pratique, la deſcription exacte de tous les inſtrumens qui conviennent pour operer dans la bouche en toute occaſion, les additions & changemens apportez aux anciens inſtrumens pour les rendre plus commodes & plus efficaces, & l'invention de pluſieurs autres très-ingenieuſement fabriquez, mettent cet Ouvrage au-deſſus de tout ce qu'on a écrit ſur cette matiere, qui n'a été juſqu'à preſent traitée que ſuperficiellement dans les cours entiers d'Anatomie ou de Chirurgie, ou dans quelques opuſcules très-abregez. Enfin un nombre de figures gravées avec ſoin qui ſeront inſerées aux endroits neceſſaires, ſerviront encore à donner des notions plus touchantes du manuel, & faciliteront ſon execution. Auſſi je ſuis perſuadé que ce Traité ſera très-utile, non ſeulement aux Chirurgiens de toute eſpece; mais encore à tous les malades, qui auront beſoin du ſecours de cette Chirurgie : en un mot, j'eſtime qu'on a lieu de feliciter notte ſiecle de ce qu'outre les excellens cours de Chirurgie & d'Anatomie dont le Public a été gratifié par des Chirurgiens

celebres, il ſe trouve encore des particuliers qui s'étant dévoüez à une ſeule partie de la Chirurgie, veulent bien publier ſans réſerve le progrès qu'elle a fait entre leurs mains; puiſque c'eſt le moyen de porter un Art ſi utile à ſa plus haute perfection. A Paris ce 29. Mars 1724.

Signé, DE VAUX.

APPROBATION

De Monſieur Tartanſon Chirurgien juré de Paris & ancien Prevôt de ſa Compagnie.

IL manquoit à la Chirurgie une partie qui cependant ne lui étoit pas moins neceſſaire que toutes les autres, qui ont été perfectionnées avec tant de ſoin. Monſieur Fauchard vient de la donner cette partie, en mettant au jour ſon Traité ſur les dents, que j'ai trouvé contenir les explications les plus claires, les operations les plus sûres, les remedes les meilleurs & les Reflexions les plus judicieuſes. Par cet excellent Ouvrage cet Auteur rend notre Art complet; & pour lui en marquer

ma reconnoiſſance, je lui donne ce témoignage. A Paris ce 21. Mai 1728.

Signé, TARTANSON.

APPROBATION

De Monſieur Dupleſſis, Chirurgien Juré à Paris.

LEs maladies des dents, quoique fréquentes & en ſi grand nombre, faiſoient attendre depuis long-tems que quelqu'un par ſes propres Obſervations pût donner des préceptes & des regles pour remedier à ces maladies. C'eſt ce que Monſieur Fauchard fait excellemment dans le Livre qu'il a compoſé, intitulé : *Le Chirurgien Dentiſte*, où les Reflexions ſont ſi judicieuſes, les conſequences ſi bien tirées, & les remedes ſi sûrs, qu'il y auroit de l'injuſtice à ne pas applaudir à un Ouvrage auſſi utile, auſſi neceſſaire, & qui manquoit à la Chirurgie. C'eſt le témoignage que je ne puis me diſpenſer de rendre au Public. A Paris le 26. Mai 1728.

Signé, DUPLESSIS.

APPROBATION

De Meſſieurs Sauré & de Gramond Chirurgiens Jurez à Paris.

LE Livre que Monſieur Fauchard a compoſé touchant la ſtructure des dents, le moyen de les conſerver, la méthode d'operer & de remedier à leurs maladies, eſt l'ouvrage le plus complet qui ait paru ſur cette matiere. On y trouve une exacte théorie & une pratique confirmée par un grand nombre de cures & d'obſervations, qui ſont les fruits d'une longue experience accompagnée d'heureux ſuccès, dont nous avons été les témoins oculaires en pluſieurs occaſions. Ceſt la juſtice qui eſt dûë à l'Auteur & le jugement que nous portons de ſon traité, que nous avons lû avec beaucoup d'attention. A Paris ce premier Juin 1728.

Signez, SAURE'. DE GRAMOND.

APPROBATION

De Monſieur Laudumiey Chirurgien Dentiſte de ſa Majeſté Catholique Philippe V. Roy d'Eſpagne.

JE m'intereſſe trop à ce qui peut être avantageux au Public, pour ne pas lui témoigner par la preſente Approbation que je n'ai rien vû de plus parfait ſur tout ce qui peut concerner les dents, que le Livre que Monſieur Fauchard a compoſé. J'y trouve beaucoup de reflexions & de découvertes ſur notre Art, qui ſont auſſi ſenſées & auſſi utiles que nouvelles. Le titre de *Chirurgien Dentiſte* qui eſt à la tête de cet Ouvrage, eſt ſoutenu par tout ce qu'un genie heureux, une grande attention & un travail aſſidu pouvoient raſſembler de connoiſſances. L'experience que j'ai dans la profeſſion de l'Auteur, fait que je rends juſtice avec un extrême plaiſir à l'excellence du Traité qu'il a produit & qu'il donne avec un déſintereſſement très-loüable & très-rare. A Paris ce 9. Juin 1728. *Signé*, LAUDUMIEY.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS par la grace de Dieu Roi de France & de Navarre, à nos amez & feaux Conſeillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requeſtes ordinaires de notre Hôtel, grand Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra, SALUT. Notre bien amé le ſieur PIERRE FAUCHARD Chirurgien Dentiſte, Nous aïant fait remontrer, qu'il auroit compoſé un Ouvrage qui a pour titre : *Le Chirurgien Dentiſte, ou Traité des maladies des dents ; par ledit ſieur Fauchard*, & qu'il ſouhaiteroit faire imprimer & donner au Public, s'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Privilege ſur ce neceſſaires ; offrant pour cet effet de le faire imprimer en bon papier & beaux caracteres ſuivant la feüille imprimée & attachée pour modele ſous le contre-ſcel des Preſentes. A ces cauſes, voulant traiter favorablement ledit Expoſant, Nous lui avons permis & permettons par ces Preſentes, de faire imprimer ledit Livre ci-deſſus expoſé, en

un ou plusieurs volumes, conjointement ou séparément, & autant de fois que bon lui semblera, sur papier & caracteres conformes à ladite feüille imprimée & attachée pour modele sous notredit contre-scel; & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Roiaume pendant le tems de dix années consécutives, à compter du jour de la datte desdites Présentes. Faisons défenses à toutes sortes de personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance; comme aussi à tous Libraires, Imprimeurs & autres d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Livre cidessus specifié, en tout ni en partie, ni d'en faire aucuns extraits sous quelque prétexte que ce soit, d'augmentation, correction, changement de titre ou autrement, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de quinze cens livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit

Exposant, & de tous dépens, dommages & interests; à la charge que ces Presentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris dans trois mois de la datte d'icelles; que l'impression de ce Livre sera faite dans notre Roïaume & non ailleurs, & que l'Impetrant se conformera en tout aux Reglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10. Avril 1725. & qu'avant que de l'exposer en vente le manuscrit ou imprimé qui aura servi de copie à l'impression dudit Livre sera remis dans le même état ou l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France le Sieur Chauvelin; & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & feal Chevalier Garde des Sceaux de France le Sieur Chauvelin; le tout à peine de nullité des Presentes. Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons faire joüir l'Exposant ou ses ayans cause pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchemens. Vou-

lons que la copie desdites Presentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Livre, soit tenuë pour dûëment signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers & Secretaires, foi soit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent de faire pour l'execution d'icelles, tous actes requis & necessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires: CAR tel est notre plaisir. DONNE' à Paris le vingt-sixiéme jour du mois de Decembre, l'an de grace mil sept cens vingt-sept; & de notre regne le treiziéme. Par le Roy en son Conseil, NOBLET.

Registré ensemble la Cession sur le Registre VII. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, num. 68. fol. 62. conformément aux anciens Reglemens confirmez par celui du 28. Fevrier 1723. A Paris le 20. Fevrier 1728. BRUNET, *Syndic.*

J'ai cedé au Sieur Jean Mariette mon droit au present Privilege, pour en joüir suivant l'accord fait entre nous. A Paris ce 12. Fevrier 1728. P. FAUCHARD.

TABLE

TABLE
DES CHAPITRES, contenus dans ce premier volume.

CHAPITRE PREMIER.

DE la ſtructure, ſituation & connexion des dents, leur origine, leur accroiſſement, &c. page 1

CHAPITRE II.

De l'utilité des dents, & du peu de ſoin que l'on prend pour les conſerver, 38

CHAPITRE III.

Le regime & la conduite que l'on doit tenir pour conſerver les dents, 41

CHAPITRE IV.

Maniere d'entretenir les dents blanches, & d'affermir les gen-

cives. Opiates, poudres & liqueurs utiles, ou contraires à cet uſage, 48.

CHAPITRE V.

Cauſes generales des maladies eſſentielles, ſymptomatiques, accidentelles & relatives aux dents, aux alveoles & aux gencives: le pronoſtic, dianoſtic & dénombrement de ces maladies, 64.

CHAPITRE VI.

De la ſenſibilité & de l'agacement des dents, 103.

CHAPITRE VII.

Des differentes caries des dents & des cauſes qui les produiſent, 111.

CHAPITRE VIII.

De la carie des dents; ce qu'il faut obſerver avant de ruginer les dents cariées, 121.

CHAPITRE IX.

Du tartre, ou tuf, qui ſe forme ſur les dents, & les mauvais

effets qu'il y produit, 132

CHAPITRE X.

L'idée generale de la pratique contenuë dans les Chapitres ſuivans, 138

CHAPITRE XI.

La ſituation des parties de la bouche, eu égard aux dents. La ſituation du ſujet ſur lequel on doit operer & celle de l'operateur, avec les differentes attitudes de l'un & de l'autre, 140

CHAPITRE XII.

Ce qu'il faut obſerver avant d'ôter les dents, en les ôtant, & après les avoir ôtées, 149

CHAPITRE XIII.

Du reſſerrement des dents & de la maniere d'ouvrir la bouche, lorſque par quelque accident elle eſt fermée à un tel point, qu'on eſt obligé d'en venir à l'operation pour faire prendre des alimens au malade, ou pour reconnoître ce qui ſe paſſe dans toute

l'étenduë de la bouche, 160

CHAPITRE XIV.

De la ſtructure, de l'étenduë, de la connexion & des uſages des gencives, 172

CHAPITRE XV.

Les maladies des gencives : en premier lieu celles que cauſe la ſorties des dents ; & l'operation convenable pour faciliter leur ſortie, 176

CHAPITRE XVI.

De l'excroiſſance ordinaire aux gencives, & l'operation convenable pour traiter cette maladie, 180

CHAPITRE XVII.

De l'époulis, ou excroiſſance charnuë excedant le niveau de la ſurface des gencives, & de l'operation convenable pour traiter cette maladie, 188

CHAPITRE XVIII.

Du paroulis, ou abcès qui ſe forme aux gencives par fluxion & in-

flammation, quelquefois par congeſtion, épanchement & infiltration : la maniere d'operer pour traiter cette maladie, 199

CHAPITRE XIX.

Des ulceres qui ſurviennent aux gencives : operation convenable pour traiter cette maladie, 217

CHAPITRE XX.

Des fiſtules qui ſurviennent aux gencives à l'occaſion des maladies des dents, & l'operation convenable pour traiter ces fiſtules, 222

CHAPITRE XXI.

Des mauvais effets que le ſcorbut produit ſur les dents, ſur les gencives & même ſur les os des machoires. Operation convenable pour traiter les accidens cauſez par cette maladie, 226

CHAPITRE XXII.

Des accidens les plus conſiderables qui ſurviennent en conſequence de la carie des dents, aux parties qui en ſont les plus voiſines, &

ſucceſſivement à d'autres plus éloignées, 240

CHAPITRE XXIII.

Dix Obſervations concernant les dents, 244

CHAPITRE XXIV.

Six Obſervations ſur les dents regenerées, 285

CHAPITRE XXV.

Obſervations faites ſur les dents qui viennent tard, ou qui ne viennent point du tout, 297

CHAPITRE XXVI.

Cinq Obſervations concernant les dents diverſement réünies enſemble, 299

CHAPITRE XXVII.

Douze Obſervations ſur les dents difformes & mal arrangées, 309

CHAPITRE XXVIII.

Obſervation par laquelle on reconnoîtra la vraïe luxation d'une dent, & quelles furent les adherences qui ſurvinrent en conſequence, 330

DES CHAPITRES.

CHAPITRE XXIX.

Cinq Observations sur les dents remises dans leurs mêmes alveoles, ou transplantées dans une bouche étrangere, 334

CHAPITRE XXX.

Deux Observations sur des dents qui furent enfoncées dans le sinus maxillaire superieur droit, & dans l'alveole, en voulant les ôter, 350

CHAPITRE XXXI.

Trois Observations sur les excroissances pierreuses formées sur les dents, ou dans leur voisinage, 357

CHAPITRE XXXII.

Quatre Observations sur les violentes douleurs de tête, &c. causées par les dents, 371

CHAPITRE XXXIII.

Deux Observations sur les désordres que cause le scorbut dans la bouche, 382

TABLE
CHAPITRE XXXIV.
Douze Observations qui concernent les dépôts, tumeurs & abcès occasionnez par les dents, 387
CHAPITRE XXXV.
Observation sur les excoriations calleuses de la langue, des joües & des gencives, causées par le frottement des chicots ou dents éclatées, &c. 423
CHAPITRE XXXVI.
Sur des ulceres calleux situez au-dedans de la joüe & aux gencives, causez & entretenus par la compression d'une derniere dent molaire. 425.
CHAPITRE XXXVII.
Six Observations singulieres, 427

Fin de la Table des Chapitres du premier volume.

LE

LE CHIRURGIEN DENTISTE.

OU

TRAITE' DES MALADIES des Dents, des Alveoles, & des Gencives.

CHAPITRE PREMIER.

De la ſtructure, ſituation & connexion des Dents, leur origine, leur accroiſſement, &c.

POUR donner une intelligence parfaite de la matiere dont je traite, il paroît neceſſaire d'expliquer la ſtructure, la connexion & la mecanique particuliere des dents.

C'eſt ſur la connoiſſance de ces parties que j'établirai ma theorie & ma pra-

tique ; & que je tâcherai enſuite de donner une idée parfaite des maladies qui affligent les dents, & des moïens les plus aſſurez pour les conſerver.

Les dents conſiderées dans leur naturelle conſtitution, ſont les os les plus blancs, les plus durs & les plus ſolides du corps humain ; l'arrangement & l'ordre particulier du tiſſu qui les compoſe contribuë beaucoup à leur blancheur. Elles ſont très-difficiles à entamer ſurtout par leur partie émaillée ; ſolides & maſſives ; contenant beaucoup de matiere oſſeuſe dans un petit volume.

Toutes les dents ſont engagées dans pluſieurs cavitez nommées alveoles, qui ſont creuſées dans les deux os maxillaires ; le nombre de ces cavitez répond à celui des dents, qui pour l'ordinaire dans les adultes eſt de trente-deux ; ſeize à chaque machoire, quatre inciſives, deux canines & dix molaires ; tantôt il n'y en a que trente-une, d'autrefois trente ou vingt-neuf ; les quatre dernieres nommées dents de ſageſſe ne paroiſſent quelquefois que fort tard, ou ne viennent pas toutes, ou ne paroiſſent point du tout ; de-là vient que beaucoup de perſonnes n'en ont que vingt-huit.

J'ai vû néanmoins pluſieurs ſujets, qui avoient trente-trois dents bien arrangées, chacune placée dans ſon alveole particulier. Il faut remarquer que la dent qui excede le nombre de trente-deux, doit être regardée comme ſurnumeraire, & qu'elle vient pour l'ordinaire entre les deux grandes inciſives à la machoire ſuperieure, & que pour lors, ce ſont les inciſives qui ſont multipliées. Cette dent ſurnumeraire reſſemble aſſez-bien aux laterales ou moïennes inciſives de la machoire ſuperieure. J'ai vû même deux perſonnes en avoir chacune trente-quatre, ſeize à la machoire inferieure & dix-huit à la ſuperieure, dont les deux qui excedoient le nombre ordinaire étoient ſituées poſterieurement aux inciſives ſuperieures.

Les alveoles ſont ſéparez entr'eux par des cloiſons oſſeuſes; leur ſubſtance ſpongieuſe eſt revétuë d'une petite lame poreuſe fort mince, beaucoup moins ferme & ſolide que le reſte de l'os, flexible, capable d'obéir plus ou moins ſuivant ces differens états. La figure de chaque alveole eſt toujours conforme à celle de chaque dent qu'elle reçoit, & dont elle eſt comme le moule.

La ſubſtance charnuë qui revêt & entoure exterieurement les alveoles, eſt appellée gencive; elle eſt la continuation de la membrane connuë ſous le nom de perioſte, qui couvre immédiatement les os, & de celle qui recouvre l'interieur de la bouche. Les gencives auſſi-bien que les rebords oſſeux des alveoles, ſervent à contenir & à affermir les dents.

Dans chaque dent on diſtingue deux parties. La premiere, eſt celle qui paroît en dehors, n'étant point renfermée dans l'alveole: on la nomme le corps de la dent. On remarque ordinairement à ſa baſe un petit enfoncement circulaire plus ou moins apparent, nommé le colet de la dent; il eſt peu couvert de la gencive. La ſeconde partie eſt cachée dans l'alveole; elle ſe nomme la racine de la dent.

La differente conformation que l'on remarque dans le corps des dents, fait qu'on les diſtingue en inciſives, canines, & molaires.

Les quatre dents qui ſont placées au-devant de chaque machoire, ſont nommées inciſives, du verbe latin *incidere*, qui ſignifie couper; en effet, l'extrémité exterieure de ces dents eſt très-

propre à couper les alimens; elle est un peu convexe antérieurement, cave postérieurement & tranchante par l'extrémité opposée à la racine. Les deux incisives du milieu de la machoire superieure sont toujours plus larges & ordinairement plus longues que les incisives laterales, & que toutes les autres incisives; les laterales sont plus larges que les quatre incisives de la machoire inferieure. Je nomme les deux premieres, grandes incisives; les laterales, moïennes incisives & les quatre d'enbas, petites incisives.

Les canines sont situées immédiatement après les incisives. Leur nombre est de deux à chaque machoire; on les nomme canines, par le rapport qu'elles ont avec quelques-unes des dents du chien. Le corps de ces dents est plus rond, plus épais & plus solide que celui des incisives; l'extrémité de leur corps opposée à la racine, est taillée en pointe émoussée.

Les dents canines par rapport à leur structure, sont non seulement très-propres à percer les alimens; mais encore à les tenir fermes, tandis qu'on fait effort à les tirer pour les rompre ou dé-

chirer ; elles ſervent auſſi à ronger les alimens qui ſont propres à l'être : de là vient que naturellement on les porte ſous ces dents.

Celles qui ſuivent immédiatement les canines, ſont deux petites & trois groſſes molaires à chaque côté des machoires, & poſterieures aux précedentes. On les diviſe en petites & en groſſes molaires, ou par rapport à ce que les deux premieres ſont moins groſſes dans les adultes que leurs voiſines de la même eſpece, & moins garnies d'éminences à l'extrémité de leur corps, ou parce qu'elles ont moins de racines que celles qui leur ſont poſterieures.

Le corps des molaires en general eſt preſque quarré ; il ſe trouve applati à ſon extrémité, quoique pourtant garni de petites éminences, & de petites cavitez. Les deux machoires étant fermées, les éminences des dents de la machoire inferieure ſont reçuës dans les cavitez des dents de la machoire ſuperieure ; & réciproquement les éminences des dents de la machoire ſuperieure ſont reçuës dans les cavitez des dents de la machoire inferieure. Cette diſpoſition les rend propres à briſer, broïer & moudre parfai-

tement les alimens les plus durs & les plus ſolides; elles perfectionnent ainſi la trituration de ceux qui ont échapé à l'action que les inciſives & les canines ont commencée.

On a donné au corps de chaque dent le nom de couronne; mais ce nom ſemble ne convenir qu'à celui des molaires. Il n'y a que celles-là qui aïent quelque rapport aux couronnes antiques, par les éminences qui ſont à leurs extrémitez.

Lorſque les enfans viennent au monde, il ne leur paroît ordinairement aucune dent. Elles ſont en ce tems-là renfermées dans les gencives pour quelque tems; après quoi il en paroît ſucceſſivement juſqu'à vingt, qui ſont huit inciſives, quatre canines, & huit petites molaires. Ces vingt premieres dents ne ſont pas ſans racines, comme quelques Auteurs le diſent; il eſt bien vrai qu'elles n'en ont pas lorſqu'elles tombent d'elles-mêmes; mais ſi on les ôte avant qu'elles ſoient chancelantes, on y en trouve qui ſont à proportion de leurs corps, auſſi longues, auſſi fortes, & même auſſi dures que celles qui ne ſont pas dents de lait. Cela ſe confirme encore par la remarque que l'on a faite

de certaines racines de dent de lait, qu'on trouve dans les adultes, & qui ſont ſituées à côté des dents renouvellées depuis pluſieurs années.

Sous ces vingt premieres dents qui tombent ſucceſſivement, ſont contenus des germes, dont ſe forment les ſecondes dents qui paroiſſent lorſque les premieres ſont tombées, & quelquefois avant leur chute. On peut dire par conſequent que les enfans ont cinquante-deux dents, ſans compter les germes qui peuvent ſe trouver par extraordinaire deſſous les groſſes molaires. Je ſuis d'autant plus aſſuré que ces germes ſe trouvent quelquefois ſous ces molaires, que j'ai vû renaître juſqu'à deux fois ces dents-là, après avoir ôté la dent de lait, & la ſeconde qui lui ſuccede.

Je pourrois citer pluſieurs exemples ſemblables, contraires à l'opinion commune, qui établit que les groſſes molaires ne ſont point ſujettes à ſe renouveller. Ce fait eſt ſi conſtant, que l'experience ſeule ſuffit pour juſtifier mon opinion.

La ſeconde partie de la dent nommée la racine, a donné lieu à faire beaucoup de remarques par rapport à

la groſſeur, au nombre, & à la figure des racines des dents. Il y a des racines qui égalent le corps de la dent & qui la ſurpaſſent même quelquefois en groſſeur. Quant au nombre, on obſerve que les dents inciſives, les canines & les petites molaires, n'ont qu'une racine chacune; il arrive néanmoins quelquefois, que ces dernieres dents ont deux racines ſéparées dans toute leur longueur, ou ſeulement à leur extrémité. On remarque que ces racines ſe recourbent tantôt en dedans, tantôt en dehors.

J'ai tiré de petites molaires qui avoient trois racines; mais ces ſortes de dents ſont aſſez rares, auſſi-bien que des canines à deux & à trois racines: (*a*) Je garde deux dents canines, dont la premiere a deux racines ſéparées, & l'autre paroît compoſée comme de trois racines diſtinguées l'une de l'autre par une goutiere qui ſe continuë dans toute leur longueur; une de ces racines ſe ſépare même tout-à-fait vers ſon extrémité des deux autres, qui paroiſſent confonduës, & ſe terminer en une ſeule racine poin-

(*a*) Voïez les figures 12. & 13. de la planche 27.

tuë, plus longue que l'autre & d'un volume plus conſiderable.

Les groſſes molaires ſituées immédiatement après les petites, ont pour l'ordinaire deux ou trois racines, quelquefois quatre, ou même cinq; (*a*) cela arrive plus ſouvent aux dents de la machoire ſuperieure, qu'à celle de l'inferieure. On obſerve que la derniere molaire, tant de l'une que de l'autre machoire, a moins de racines que les deux qui la précedent; que ſon corps eſt moins gros; qu'elle n'a ordinairement que deux racines, preſque toujours unies entr'elles dans toute leur étenduë; leurs extrémitez ſe portent ſouvent tantôt en dehors, tantôt en dedans; c'eſt ce qui les rend très-difficiles à ôter, ſur-tout lorſqu'elles ſe portent en dedans.

Les alveoles ſont diviſez en autant de loges que chaque dent qu'elles reçoivent a de racines. L'intervale de ces loges eſt occupé par une ſubſtance oſſeuſe & ſpongieuſe. Comme cette ſubſtance eſt flexible, & cede aiſément, cette flexibilité empêche que les dents ne ſe rompent dans les grandes compreſſions.

Les dents molaires de la machoire ſu-

(*a*) Voïez les figures 7. & 8. de la planche 27.

perieure, ont ordinairement leurs racines plus écartées par leur extrémité, que celles de l'inferieure.

On peut encore remarquer plusieurs varietez dans les dents molaires (*a*) par rapport à leurs racines. Il y en a dont les racines se touchent par la pointe, & sont fort écartées par la base proche le corps de la dent. Ce sont ces dents qu'on nomme dents barrées, si difficiles & si dangereuses à ôter, par la necessité où l'on est d'emporter avec elles la portion spongieuse, que nous avons dit occuper l'intervale des racines.

Quelques dents molaires ont une ou deux racines plates. Chacune de ces racines plates semble être composée de deux racines jointes ensemble & distinguées seulement par une espece de goutiere qui regne dans toute leur longueur, & en marque la séparation; quelquefois on trouve dans le dedans de ces racines ainsi figurées deux canaux, chacun à peu près semblable à celui que l'on voit dans les racines simples & séparées les unes des autres.

Il y a encore des dents dont les racines sont differemment recourbées en

(*a*) Voïez la planche 27.

crochet par leur bout; c'eſt ce qui produit beaucoup de difficulté quand on veut ôter ces ſortes de dents, ſur-tout s'il ſe trouve deux racines crochuës dans un ſens oppoſé, ou ſi chaque crochet ſe rapproche l'un de l'autre par ſon extrémité; il eſt alors impoſſible d'ôter la dent, ſans intereſſer les cloiſons oſſeuſes qui forment chaque loge de l'alveole & ſont engagées entre les racines; ſi au contraire ces cloiſons reſiſtent, les racines crochuës doivent neceſſairement ſe caſſer.

On voit quelquefois des dents molaires dont les racines ſont ondées. On en voit encore d'autres dont les racines ſe bifurquent vers le bout.

J'ai vû des dents qui paroiſſoient compoſées de deux ou trois germes (*a*) qui s'étoient comme liez & joints enſemble, & dont les dents formées par ces germes étoient unies entr'elles à peu près de même que deux enfans qui viennent au monde attachez par le dos; ce qui m'a fait porter ce jugement, c'eſt que je remarquai le long du corps de la dent juſqu'à la couronne, des diviſions fort ſenſibles, & ſemblables à celles dont nous avons fait mention, en parlant des

(*a*) Voïez la figure 15. de la planche 27.

racines jointes enſemble ; ſi ces ſortes de dents n'ont qu'une ou deux racines, il faut penſer que l'union de leur corps ſe ſera faite de même que celle des ceriſes que nous nommons jumelles, parce que leur noïau eſt double, quoiqu'elles n'aïent qu'une ſeule queuë.

Un de mes confreres m'a fait voir encore une autre dent, qui paroiſſoit compoſée de deux autres dents, entre les racines de laquelle il ſe trouve une troiſiéme dent (*a*) dont la coüronne étoit unie à la voute que formoient les racines des deux premieres dents. La diverſité que l'on remarque dans la conformation des dents eſt ſi grande, qu'il n'eſt pas poſſible de rapporter toutes les manieres dont la nature ſemble ſe joüer dans les figures ſurprenantes & extraordinaires qu'elle leur donne quelquefois. Si elle varioit de même dans la conformation de chaque partie du corps humain, il ſeroit rare de voir quelqu'un qui ne fût contrefait.

M. Laudumiey le neveu, celui qui fut envoïé en 1714. à la Cour d'Eſpagne pour operer aux dents de Sa Majeſté Catholique, m'a fait voir une derniere

(*b*) Voïez la figure 16. de la planche 27.

dent molaire du côté droit de la machoire ſuperieure, compoſée de deux dents unies enſemble par leurs racines. Il y a quelque temps qu'il ôta cette eſpece de double dent à une femme. Les couronnes de ces dents ſont diviſées, & leurs racines ſont au nombre de ſept; elles ſemblent être confonduës entr'elles, quoiqu'elles ne laiſſent pas d'être bien marquées. L'une de ces dents eſt de la groſſeur ordinaire des autres dents, l'autre dent eſt plus petite. Celle-ci a trois racines, & l'autre en a quatre. M. Laudumiey n'ôta ces dents, que parce qu'elles étoient cariées par leurs couronnes. Ces ſortes de dents ne ſont pas communes, & elles ne peuvent être ainſi diſpoſées, que parce que pluſieurs germes ſe confondent enſemble, & que la cloiſon mitoyenne desalveoles qui devroit les ſéparer, ne ſe forme pas.

Les racines des dents inciſives, canines & petites molaires, ſont applaties par les côtez. Cette ſurface plate appuïe ſur la cloiſon mitoïenne de l'alveole, tandis que la ſurface plate de la dent voiſine, appuïe ſur le côté oppoſé de la même cloiſon.

Cette diſpoſition fortifie ces dents dans

leur articularion, d'autant plus que le colet & le corps de chacune étant auſſi plats par leurs parties larerales, ces mêmes denrs étant poſées les unes contre les autres, ſe procurent un appui mutuel.

Les dents ſont enchaſſées dans les alveoles par leurs racines, & affermies par les gencives. Les gencives ont un reſſort particulier, de même que l'alveole. C'eſt à ce reſſort que nous devons atrribuer trois cauſes parriculieres qu'il faut examiner.

Premierement, d'où vient que la machoire inferieure, qui avoit au-deſſus de la baſe une épaiſſeur aſſez conſiderable à l'âge de trente & quarante ans, devient non ſeulement fort étroite dans les vieillards en cet endroit; mais même que les alveoles s'effacent entierement.

Secondement, pourquoi une dent qu'on a remiſe dans ſon alveole immediatement après en avoir été ſéparée, s'y rafermir, & y reſte ſouvent toute la vie.

Troiſiémement, par quelle raiſon le corps des denrs de l'une & de l'autre machoire, qui n'ont plus de denrs à leur rencontre avec leſquelles elles puiſſent ſe

froter, ſemble ſurpaſſer de beaucoup en longueur les autres.

Ces trois cauſes, quoique differentes entr'elles, s'expliquent par la flexibilité des alvéoles. La partie ſituée au-deſſus de la baſe de la machoire des vieillards & la plus voiſine des alveoles, ne devient étroite, & les alveoles ne s'affaiſſent, que parce qu'étant flexibles, lorſque la racine vient à manquer, & ne tenant plus leurs parois écartez, ces mêmes parois s'approchent les uns des autres; de telle maniere que l'alveole s'efface entierement; ainſi la partie de l'os maxillaire la plus voiſine, en devient moins étenduë; les gencives occupent moins de volume; & la machoire eſt par conſequent moins épaiſſe dans ces endroits.

Une dent remiſe dans ſon même alveole, s'y raffermit par le reſſort & la flexibilité de l'alveole même & des gencives, ou pour mieux dire, par l'impulſion, ou compreſſion occaſionnée par l'inſinuation du ſuc nourricier, qui étendant en épaiſſeur l'alveole & la gencive, les retrécit, & rend l'un & l'autre plus propres à mieux affermir, & à mieux embraſſer la racine de la dent.

A l'égard des dents qui n'en ont point à l'oppoſite, c'eſt-à-dire, ſur qui elles puiſſent s'appuïer, & qui ſemblent ſurpaſſer les autres; on doit penſer que ces dents n'étant plus recognées dans leurs alveoles, les fibres oſſeuſes de l'alveole les ſerrent par la vertu élaſtique du reſſort, les expriment & les obligent à ſortir, à quoi la figure conique des racines des dents contribue beaucoup.

Les racines des groſſes molaires étant écartées les unes des autres forment par ce moyen une aſſiette large, ce qui fait qu'étant fortement enchaſſées, elles réſiſtent plus facilement aux compreſſions qui leur arrivent, lorſqu'on mâche des corps durs.

Les racines des dents ont beaucoup plus de longueur que leurs corps, ce qui les rend capables de réſiſter aux efforts conſiderables qu'elles font.

Quelques-uns ont conſideré les dents comme autant de leviers, prenant pour le point d'appui de la dent, la circonference engagée dans l'ouverture de l'alveole où elle ſe trouve plus exactement ſerrée qu'ailleurs : la partie de la dent contenuë dans l'alveole, pour le long bras du levier : & la portion qui excede

l'alveole, pour le petit bras du levier. On ſçait par les regles de la mechanique & par l'experience journaliere, que la force du levier eſt d'autant plus grande, que le bras ſur lequel la puiſſance ou la force majeure agit, eſt long & éloigné du point d'appui; & qu'au contraire, celui ſur lequel la réſiſtance fait effort, eſt racourci & voiſin du point d'appui: ce qui ſe prouve par l'exemple des tenailles, qui ont d'autant plus de force, que leurs branches ſont plus longues & leurs extremitez plus éloignées du point d'appui, tandis que les extremités de leurs machoires en ſont voiſines.

Cette diſpoſition ne contribue pas peu à rendre les dents plus fermes & plus ſtables dans leur intime union avec les alveoles, & à réſiſter par conſequent aux impulſions, aux mouvemens & aux efforts qui ſe font, & qui ſe réïterent ſi ſouvent dans la maſtication; ſur-tout lorſqu'il s'agit de rompre, de diviſer, ou de triturer avec elles certains corps durs & maſſifs. Cet avantage eſt conſiderable pour les maintenir dans leur état naturel. Mais lorſque par quelque maladie on eſt obligé de les ôter de leurs alveoles, cela produit un effet tout-a-fait con-

traire, & en rend l'execution d'autant plus difficile, qu'il ſe rencontre que la plus grande partie de la dent, conſidérée comme le grand bras du levier, ſe trouve fortement engagée dans une cavité profonde, qui l'embraſſe de toutes parts, & qui forme la réſiſtance, tandis que la partie de la même dent la moins étenduë en longueur, & conſidetée comme le petit bras du levier, eſt celle ſur laquelle la puiſſance agit pour lors.

Les racines des dents, de même que leurs alveoles ſe trouvent recouvertes d'un perioſte qui leur eſt commun. On obſerve au colet de la dent à l'endroit du corps où s'attache la gencive, quelques inegalitez peu apparentes qui rendent plus exacte l'adherence de la gencive à la dent. Ce qui empêche qu'aucune partie ſaline des alimens, n'entre dans l'alveole.

Les racines de chaque dent ont chacune une cavité dans toute l'étenduë de leur longueur; elle eſt plus conſiderable dans les dents qui ſe renouvellent à l'âge de huit ans, qu'elle ne l'eſt à dix; elle va toujours en diminuant de capacité à meſure que la dent croît en lon-

gueur, en groſſeur & en épaiſſeur ; & ſa caviré diminue, de façon que l'on obſerve qu'elle eſt moins grande à douze ans, qu'elle ne l'eſt à dix, à quatorze qu'à douze, à ſeize qu'à quatorze, à dix-huit qu'à ſeize ; & qu'enfin elle diminue à meſure que l'on avance en âge, juſques là qu'elle diſparoît preſque entierement dans les vieillards. Ces cavitez vont aboutir à une plus grande qui ſe trouve dans le commencement du corps de la dent. Dans les dents molaires, ces cavitez ſe partagent preſque toujours en autant de petits ſinus ou conduits, que la couronne de ces dents préſente d'éminences. Ces mêmes cavitez ſont tapiſſées d'une membrane qui ſert de ſoutien aux petits vaiſſeaux ſanguins, & aux nerfs qui ſe diſtribuent dans l'interieur de la dent.

Les dents inciſives & canines de la machoire ſuperieure reçoivent leurs nerfs de la branche de la cinquiéme paire appellée maxillaire ſuperieure, laquelle paſſant par le conduit, qui ſe remarque au bas de l'orbite pour aller ſe diſtribuer à la face, fournit dans ce trajet des rameaux qui vont à ces dents.

Les molaires de la même machoire reçoivent leurs nerfs de la même bran-

che par des troux qui ſe trouvent poſterieurement à la face laterale exterieure de l'os maxillaire ſuperieur, qui fait partie de la foſſe temporale.

Les arteres & les veines accompagnent toujours les nerfs, & ſe portent aux dents par la même route. Leurs arteres ſont des rameaux qui viennent des carotides externes, & leurs veines vont ſe décharger dans les jugulaires externes.

Les dents de la machoire inferieure reçoivent leurs nerfs de la portion de la cinquiéme paire nommée maxillaire inferieure. Cette portion de nerfs après être ſortie du crâne par le trou, auquel elle donne ſon nom, & avoir fourni pluſieurs gros rameaux qui vont à differens endroits de la face; deſcend entre les deux muſcles ptérigoïdiens. Là elle ſe partage en deux branches principales, dont la plus petite va ſe perdre dans la langue, & la plus conſidérable entre dans le canal de la mâchoire inférieure, par l'ouverture qui eſt à la face intérieure, entre les éminences nommées condiloïdes & coronoïdes. Cette branche parcourant ce canal, donne, chemin faiſant, des filets à toutes les racines des dents, tant molaires, que ca-

nines. Cette même branche étant parvenue au trou nommé mentonnier, elle se divise en deux branches, dont la plus considérable sort par ce même trou pour se distribuer à la lévre inférieure, & communiquer avec la portion dure de la septiéme paire, & l'autre continue sa route jusqu'à la simphyse du menton, en fournissant dans ce chemin des rameaux aux dents incisives.

Les arteres qui se distribuent aux dents de cette machoire, sont aussi des productions de la carotide externe, & les veines qui sortent des dents vont se décharger de même que les précédentes dans les jugulaires.

Outre la cavité qu'on remarque dans l'intérieur de la dent, on observe encore que son corps est composé de deux substances, qu'on peut distinguer en intérieure, & en extérieure. La premiere de ces deux substances paroît être de la même nature, que celle qui compose la racine. L'autre, au contraire, en differe de beaucoup: elle a à peine un tiers de ligne d'épaisseur, elle est très-blanche & si dure que le burin & la lime ne peuvent agir sur elle que très-difficilement; c'est cette substance que

l'on nomme l'émail de la dent, formé avant la ſortie de la dent; lequel émail ſe fortifie & s'embellit juſqu'à l'âge d'environ vingt ans; après lequel temps il commence à s'uſer par le frottement continuel.

Si l'on examine cette ſubſtance à la faveur du microſcope, on trouvera, ſuivant la remarque de M. de la Hire (*a*) qu'elle eſt compoſée d'une infinité de « petits filets, qui ſont attachez ſur la « partie interne de la dent par leurs raci- « nes; à peu près comme les ongles & « les cornes le ſont aux parties où elles « s'attachent: on voit très-facilement, « continue cet illuſtre Académicien, cette « compoſition dans une dent rompue, « où l'on remarque que tous ces filets, « qui prennent leur origine vers la par- « tie de la dent qui touche la gencive, « ſont fort inclinez à cette partie de la « dent, & preſque perpendiculaires ſur » la baſe de la dent; par ce moyen ces » filets réſiſtent davantage à l'effort qu'ils » ſont obligez de faire en cet endroit. »

M. de la Hire eſt perſuadé que l'acroiſ-

(*a*) Mathématicien & membre de l'Académie Royale des Sciences. Mémoires de l'Académie de 1699.

ſement de ces filets ſe fait comme celui des ongles ; il ajoute « qu'il peut ar-» river que dans quelques dents ces fi-» lets qui font l'émail de la dent, ne » ſoient que par paquets, dont les ex-» trémitez s'uniſſent enſemble ; mais » qu'ils ne ſoient pas joints exactement » vers la partie intérieure de la dent ; » ce qui paroît aſſez clairement dans » la baſe des dents molaires, où l'on » peut voir la ſéparation des paquets. » Si l'extrémité des filets vient à s'uſer » peu à peu, la ſéparation des deux » paquets s'augmentera aſſez pour rece-» voir quelques parties dures des ali-» mens ; & alors il ſe fera une petite » ouverture ſur la baſe de la dent : la » partie intérieure de la dent ſe décou-» vrira, & par conſéquent la dent périra » dans la ſuite. »

Quoique l'émail de la dent vienne à être uſé juſqu'à ce point ; il n'arrive pas toujours que la dent périſſe pour cela ; puiſque, nonobſtant la perte de l'émail, la dent ſe conſerve & ſe maintient : ce qui ſe voit ſouvent dans les vieillards, même après avoir dépouillé, par la lime, leurs dents de l'émail, dans les endroits où elles étoient déja cariées. On voit encore

encore des dents tronquées à moitié, & par conſequent dépourvûës de leur émail, ſe maintenir dans cet état ſans carie, & ſans douleur, pendant pluſieurs années, & quelquefois juſqu'à vingt ans.

Les fibres de l'émail étant une fois uſées, elles ne ſe réparent plus, & pour lors la ſubſtance intérieure de la dent étant pénétrée plus aiſément, elle devient plus ſenſible au froid & au chaud; ce qui fait ſouffrir beaucoup, & eſt cauſe que la dent eſt plus diſpoſée à ſe carier.

Dans la machoire du fœtus, les alveoles ne ſont pas tous formez, ou du moins ils ne ſemblent pas l'être, puiſqu'il n'en paroît à chaque machoire que dix ou douze : ils ont peu de profondeur, & leurs cloiſons ſont très-minces : avant la ſortie des dents on diſtingue ces alvéoles par dehors par autant de boſſes; les rebords de ces petites cavitez ſont très-minces; leur ouverture eſt auſſi fermée par la gencive qui paroît pour lors tendineuſe; par la ſuite la gencive devient molle, tendre & vermeille; & elle demeure en cet état juſqu'à ſix ou ſept mois. Si après l'avoir coupée on examine ce qui eſt contenu dans les alvéo-

les, on trouve dans les premiers temps de la formation, que chaque alvéole renferme un amas de matiere molle & viſqueuſe, figurée à peu près comme une dent ; cette matiere eſt renfermée dans une membrane veſſiculaire, tendre, poreuſe & parſemée d'un grand nombre de vaiſſeaux ; ce ſont ces mêmes vaiſſeaux qui ſe diſtribuent à la dent, après qu'elle eſt formée, leſquels s'attachent & ſe diſtribuent auſſi au germe, pour y porter la nourriture & la matiere ſuffiſante pour ſon développement, & pour l'accroiſſement de la dent. La façon dont ces vaiſſeaux ſe manifeſtent en cette membrane a donné occaſion à quelques Anatomiſtes de la nommer Chorion. Cet amas de matiere molle & viſqueuſe, ainſi enveloppée de ſa membrane, & arroſée par des vaiſſeaux, eſt ce qu'on appelle communément le noïau de la dent ; quelques-uns le nomment la coque, & d'autres le germe de la dent. Ce germe fournit d'abord par ſa partie ſuperieure, dans la machoire inferieure ; & par ſa partie inferieure, dans la machoire ſuperieure, un ſuc qui ſe répand ſur la ſurface extérieure de la membrane. Ce ſuc s'oſſifiant y fait une cou-

che qui va former l'extrémité du corps de la dent. Ce même germe fournit encore un nouveau ſuc pour faire une ſeconde couche ; ce ſuc ſe colle à la premiere couche, il s'oſſifie enſuite entr'elle & la membrane du germe : ces couches s'étendent par l'accroiſſement ; la membrane du germe s'étend en longueur, tandis que le ſuc du germe ſe filtre peu à peu à travers les pores de cette membrane, pour former ſucceſſivement de nouvelles couches. C'eſt de cette maniere que les dents reçoivent leur forme & leur accroiſſement. Il eſt aiſé de voir par ce qui vient d'être rapporté, que le nombre des couches augmente le volume de la dent, juſqu'à ce que le germe de la dent vienne à s'oſſifier lui-même, & que la dent ait achevé de croître. C'eſt cette oſſification qui affaiſſe les vaiſſeaux de la dent, & qui rend ſa cavité peu apparente dans l'extrémité de ſa racine, & même quelquefois entiérement effacée dans un âge bien avancé.

Preſque tous les Anatomiſtes veulent que l'arrangement des couches qui forment & perfectionnent les dents, ſoit different de celui qu'on vient d'établir ; ils prétendent que les lames les dernieres

formées ſont exterieures, & les premieres interieures : mais comme l'opinion moderne, contraire à celle-ci me paroît plus vrai-ſemblable, c'eſt celle que j'adopte ; c'eſt de M. Winſlow (*a*) que je la tiens. C'eſt lui qui m'a fait voir, ſur un ſujet nouveau né, l'ordre des couches de la dent, que je viens de rapporter, bien oppoſé à celui qu'on avoit établi auparavant. Il m'a dit, qu'avant lui, feu M. Mery (*b*) avoit donné la même obſervation, comme on le peut voir dans l'Hiſtoire de l'Académie des Sciences, (*c*) redigée par M. Jean-Baptiſte Duhamel, Secretaire de l'Académie Royale des Sciences, prédeceſſeur du celebre M. de Fontenelle.

Enfin, à meſure que la dent prend de la nourriture, elle croît ſelon toutes ſes dimenſions ; c'eſt pourquoi elle dilate l'alveole : en s'alongeant elle pouſſe la gencive qui ferme l'alveole, par des efforts &

(*a*) Docteur Regent de la Faculté de Medecine, de l'Académie Royale des Sciences, & Interprete du Roi en Langue Teutonique dans ſa Bibliotheque.

(*b*) Premier Chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Paris, & Anatomiſte de l'Académie Royale des Sciences.

(*c*) Deuxiéme édit. chap. 7.

des impulsions reïterées: elle l'étend & le dilate de telle maniere qu'elle en écarte & en déchire les fibres. C'est ainsi qu'elle commence à paroître & à pousser peu à peu, jusqu'à ce qu'elle ait acquis sa grandeur naturelle.

Trois dispositions sont essentiellement requises, pour que les dents sortent facilement, dont deux appartiennent aux dents, & la troisiéme aux gencives.

Il faut premierement, que la dent soit d'une consistance assez solide pour diviser la gencive qui la recouvre. Le défaut de consistance des dents des richais, fait qu'elles restent toujours renfermées dans les alveoles, sans en sortir, jusqu'à ce que le vice qui entretient la molesse des os soit dissipé, & que leurs dents ayent acquis la dureté qu'elles doivent avoir.

Secondement, que son extrémité soit d'une figure propre à faire cette division. Ainsi les molaires n'étant pas tranchantes comme les incisives, ni pointuës comme les canines, elles ne sont pas si disposées à percer la gencive.

Troisiémement, que la gencive soit molle, souple, & qu'elle ne soit point trop épaisse.

Les dents percent aux enfans, plutôt

ou plus tard, ſelon leur force. On en a vû d'un tempérament ſi fort qu'ils avoient des dents en naiſſant ; c'eſt ce qu'on a obſervé en la perſonne de Louis XIV. Roi de France, qui vint au monde avec des dents.

Elles viennent quelquefois à quatre mois, & pour l'ordinaire à ſix, à ſept & à huit ; & il y a des enfans qui ne commencent à en avoir qu'à quinze mois & par delà.

La premiere dent paroît ordinairement au devant de la bouche, à la machoire inferieure. Quinze jours ou trois ſemaines après, il en paroît une ſeconde à la même machoire. Après que ces deux petites inciſives ſont ſorties, les deux grandes inciſives de la machoire ſuperieure paroiſſent preſque en même tems ; au lieu que celles de la machoire inferieure ne percent que l'une après l'autre. Il en perce enſuite deux en bas à côté des premieres, & puis deux en haut. Après les quatre premieres d'en bas, naiſſent les deux canines inferieures, & les deux ſuperieures ; c'eſt là l'ordre ordinaire de la ſortie de ces ſortes de dents.

Les dents molaires ne paroiſſent que vers l'âge de deux ans ; ſçavoir, quatre

en bas, & quatre en haut ; ainſi les enfans ont ordinairement vingt dents apparentes & formées à l'âge de deux ans, ou environ ; mais quoiqu'il ſoit ordinaire devoir ſortir les dents, dont nous venons de parler, ſucceſſivement & dans ce même ordre, il arrive pourtant que quelques-unes des petites molaires paroiſſent quelquefois avant les canines, & les canines avant les laterales ou moyennes inciſives.

Les dents précedentes étant ſorties, l'enfant demeure en cet état juſqu'à la ſeptiéme année ou environ ; alors il en perce encore quatre autres derriere les premieres ; à quatorze ans il en vient quatre de plus, & enfin vers la vingtiéme année, on voit paroître les quatre dents que l'on nomme dents de ſageſſe. La totalité de ces dents fait en tout le nombre de trente-deux.

Quelquefois ces dernieres dents viennent à l'âge de cinquante ans & plus ; & j'ai ſouvent obſervé que ces dernieres molaires, lorſqu'elles venoient dans un âge avancé, cauſoient des fluxions, & même des abſcès aux parties voiſines ; ce qui ne peut provenir que du tiraillement qui arrive aux fibres charnuës de la gencive, que la couronne de la dent force à

s'écarter. Cette obſervation ſera confirmée par pluſieurs exemples qui ſeront rapportés dans la ſuite de ce Traité.

A l'âge de ſept à huit ans, les dents inciſives, canines & petites molaires tombent, dans le même ordre qu'elles ſont venuës; tant qu'elles ne ſont point chancelantes, elles ont des racines ſolides; quoique quelques Anatomiſtes avancent, comme je l'ai déja rapporté, qu'elles n'en ont point. Mais ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que le corps de ces premieres dents, nommées dents de lait, ſe détache de leurs racines, ſans que l'on ſçache au vrai ce que ces racines deviennent; ce qui a fait conclure que ces dents n'avoient point de racines.

Pour concevoir la veritable cauſe de la chûte de ces dents, il faudroit pouvoir rendre raiſon de la façon avec laquelle leur corps ſe ſépare de leur racine; mais comme c'eſt une queſtion qui juſqu'à préſent reſte indéciſe, il faut ſe contenter de rapporter ce qu'on obſerve d'ailleurs dans leur chûte, ou dans la ſéparation de leur alveole.

Dans le temps de la chûte de ces dents, & avant que les ſecondes les remplacent, elles ſe trouvent comme doubles dans

leurs alveoles; & à meſure que la ſeconde croît, elle pouſſe la premiere, juſqu'à ce qu'elle lui cede la place; la premiere dent réſiſtant quelquefois à la preſſion de celle qui lui ſuccede, celle-ci perce pour lors la gencive, tantôt en dedans, tantôt en dehors, & paroît tortuë. La premiere étant ôtée, ou tombée d'elle-même, la dent nouvellement venuë ſe redreſſe, & reprend la place que la dent de lait occupoit auparavant. Il n'en eſt pas de même des molaires, parce qu'étant plus larges & ayant plus d'aſſiette que les autres, celles qui viennent à les pouſſer les élevent par le milieu; de là vient qu'elles ſortent droites.

Il faut remarquer qu'il arrive quelquefois que certaines dents de lait ne ſe renouvellant jamais, reſtent dans leurs alveoles, preſque auſſi fermes & auſſi ſtables que celles qui ſe ſont renouvellées. Elles peuvent même ſervir & ſatisfaire à toutes les fonctions & à tous les uſages que peuvent produire les dents les plus parfaites, après s'être renouvellées.

Explication des Figures contenuës dans la Planche premiere.

LA *Figure I.* repreſente les deux machoires tronquées en haut, en bas & poſterieurement, vûës de côté avec le ratelier garni de toutes ſes dents.

A A A A les gencives exterieurement vûës dans toute leur étenduë.

B B La ſurface laterale gauche du maxillaire inferieur.

C C Le muſcle maſſeter.

D Inciſive ſuperieure anterieure, ou grande inciſive anterieure.

E Inciſive ſuperieure laterale, ou moïenne inciſive.

F F Inciſives inferieures, ou petites inciſives.

G G Canines ſuperieures & inferieures; la ſuperieure recouvrant un peu l'inferieure.

H H H H Petites molaires inferieures & ſuperieures.

I I I I Groſſes molaires inferieures & ſuperieures.

K K Dernieres molaires ſuperieures & inferieures.

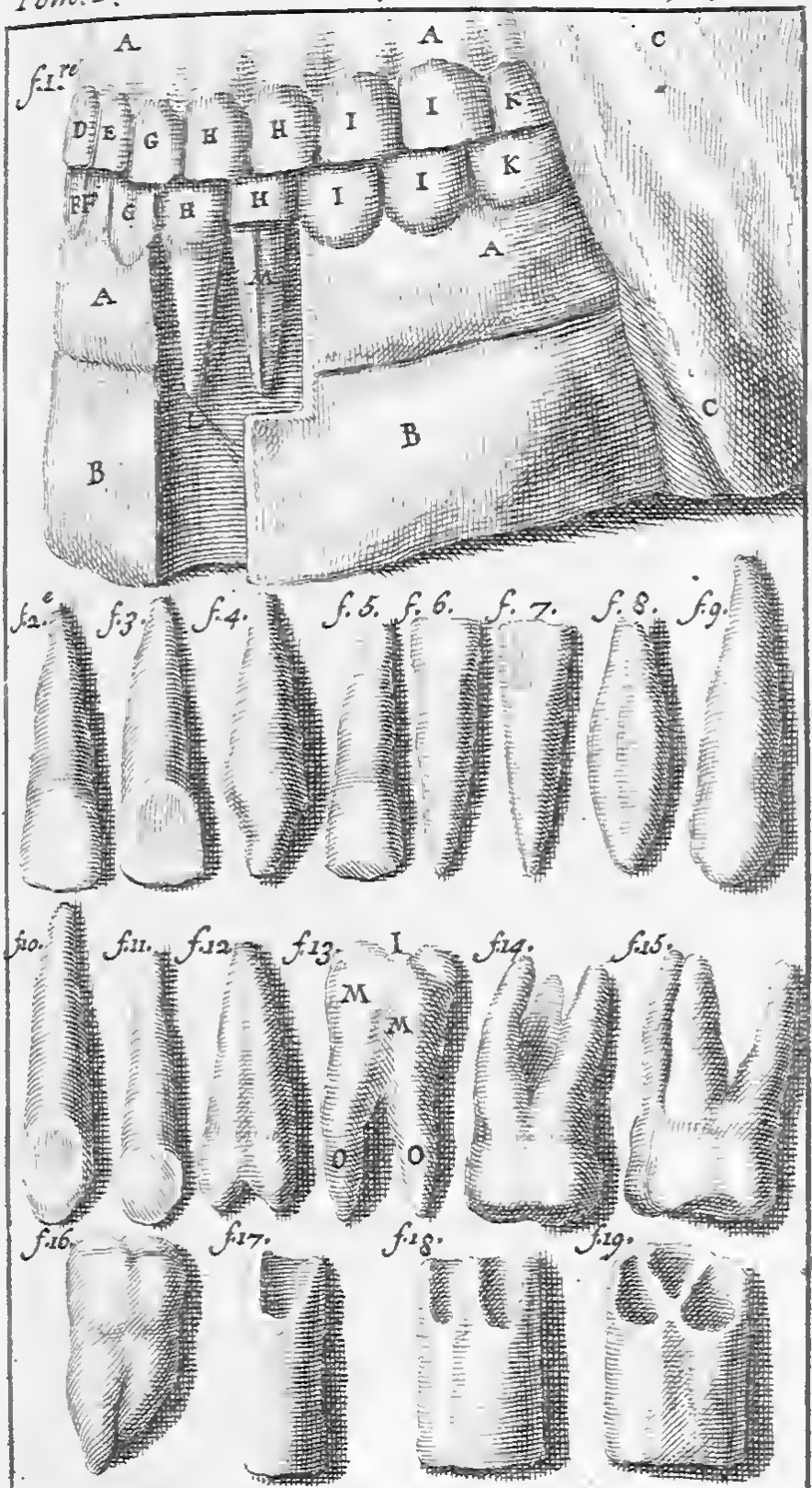

L. Belhomme delineavit I.B. Scotin Sculpsit.

L Le cordon des vaiſſeaux qui ſe diſtribuent à la dent, compoſé d'une artere, veine, nerf, &c.

M Le canal de la dent ouvert.

La Figure II. repreſente une grande inciſive vûë dans toute ſon étenduë par ſa partie anterieure, ou exterieure; les grandes inciſives ſont ſituées à la machoire ſuperieure.

La Figure III. repreſente la même dent vûë par ſa partie poſterieure, ou interieure.

La Figure IV. repreſente encore la même inciſive vûë lateralement.

La Figure V. repreſente une moïenne inciſive, vûë dans toute ſon étenduë par ſa partie anterieure, ou exterieure.

La Figure VI. repreſente une petite inciſive vûë dans toute ſon étenduë par ſa partie anterieure, ou exterieure.

La Figure VII. repreſente la même inciſive vûë par ſa partie poſterieure, ou interieure.

La Figure VIII. repreſente encore la même inciſive vûë par ſa partie laterale.

La Figure IX. repreſente une dent canine ſuperieure vûë dans toute ſon étenduë par ſa partie anterieure, ou exterieure.

La Figure X. repreſente la même dent canine vûë par ſa partie poſterieure.

La Figure XI. repreſente une des petites molaires ſuperieures vûë dans toute ſon étenduë par ſa partie exterieure.

La Figure XII. repreſente la même molaire vûë par ſa partie laterale.

La Figure XIII. repreſente une des groſſes molaires inferieures, vûë dans toute ſon étenduë par ſa partie exterieure.

I La couronne de la dent.

M Le corps de la dent, ou partie émaillée.

N Le colet de la dent faiſant partie du corps.

O O Les racines de la dent.

La Figure XIV. repreſente une des groſſes molaires ſuperieures, vûe dans toute ſon étenduë par ſa partie exterieure.

La Figure XV. repreſente la même molaire vûë dans toute ſon étenduë par ſa partie laterale.

La Figure XVI. repreſente une des dernieres molaires inferieures vûë dans toute ſon étenduë par ſa partie exterieure.

La Figure XVII. repreſente l'entrée,

ou ouverture d'un alveole ſeparé de ſes voiſins, ayant une ſeule cavité, où loge; les alveoles des grandes, moïennes & petites inciſives & des petites molaires n'aïant pour l'ordinaire qu'une ſeule cavité & étant à peu près ſemblables entr'eux : on n'a fait graver qu'un alveole de cette eſpece.

La Figure XVIII. repreſente l'entrée ou ouverture d'un alveole ſeparé des alveoles voiſins, aïant deux cavitez ou loges.

La Figure XIX. repreſente l'entrée ou ouverture d'un alveole ſeparé des alveoles voiſins & aïant trois cavitez ou loges. Les alveoles n'en ayant pas pour l'ordinaire un plus grand nombre, on n'en a pas fait graver à quatre ou cinq cavitez, quoiqu'il s'en trouve quelquefois.

CHAPITRE II.

De l'utilité des Dents, & du peu de ſoin que l'on prend pour les conſerver.

LA naiſſance & la formation des dents ſont l'ouvrage de la ſeule nature ; mais leur conſervation dépend ordinairement du ſecours de l'Art.

Il n'eſt pas ſurprenant qu'on neglige de s'inſtruire de la naiſſance & de la formation des dents : cette negligence n'eſt point préjudiciable ; il n'en eſt pas de même du peu de ſoin que l'on a de s'inſtruire de la maniere de conſerver les dents. L'homme naturellement attentif au ſoin de ſa ſanté, neglige par un contraſte ſingulier, ce qui y contribue évidemment, je veux dire la conſervation des dents, & cette negligence peut être très-nuiſible : car enfin la ſanté dépend de la digeſtion des alimens, qui ne peuvent être bien digerez, s'ils ne ſont auparavant bien broyez ; ils ne peuvent l'être, ſi ce n'eſt par l'action des dents, qui ne peuvent certainement bien agir

qu'autant qu'elles ſont bonnes, & bien conſervées.

Je ne m'amuſerai point à faire un plus long diſcours pour juſtifier ces reflexions; ce que je viens de dire là-deſſus ſuffit pour en convaincre les perſonnes ſenſées & ſoigneuſes de leur ſanté. Un plus grand détail ſeroit étranger à mon ſujet, cette matiere étant plus du reſſort de la Medecine & de la Phyſique, que de la partie de la Chirurgie pratique dont je fais mon principal objet.

Si les dents ſont très-importantes pour la conſervation de la ſanté, elles ſont auſſi abſolument neceſſaires pour l'agrément de la voix, la prononciation du diſcours, l'articulation des mots & l'ornement du viſage.

L'arrangement & la figure des dents forment dans la bouche deux eſpeces d'enceintes capables de réünir & de modifier les ſons de la voix d'une maniere harmonieuſe, qui charme les oreilles & les ſens, lorſque la langue execute ſes mouvemens, & qu'elle frappe l'air à propos. C'eſt par l'effet de cette harmonie que le diſcours eſt plus intelligible & plus gracieux qu'il ne le ſeroit, ſi les dents étoient mal arrangées, ou qu'el-

les laiſſaſſent des places vuides. Puiſſant motif pour engager ceux qui ſont obligez de parler en public, & ceux qui s'adonnent à la Muſique, à prendre ſoin de leurs dents. On peut même ajouter à ce motif, celui de menager la poitrine. Il eſt évident, & l'experience le démontre, que les dents bien conſervées, empêchent l'air d'entrer & de ſortir trop rapidement par la bouche, & qu'elles forment avec la langue une eſpece de barriere, ou d'écluſe, qui ne laiſſe paſſer l'air que par meſure: ce qui fait que la poitrine ne s'épuiſe & ne ſe deſſeche pas ſi-tôt, ni ſi facilement.

Les dents ſervent encore à ſoutenir les joues & les levres; ce qui n'eſt pas de moindre importançe pour les agrémens du viſage, comme on peut s'en convaincre par la difformité que leur chûte y fait appercevoir.

A quelles contraintes ne ſont point réduites les perſonnes, ſur-tout du beau ſexe, lorſqu'elles ont perdu quelques-unes de leurs dents; elles ne ſçauroient ouvrir la bouche, dire une parole, ou faire le moindre ſoûris, ſans montrer des défauts qui leur reprochent la negligence qu'elles ont eues à les conſerver.

Je

Je pourrois encore raporter ici pluſieurs autres mauvais effets que cette negligence produit; comme la mauvaiſe odeur qui ſort de la bouche, la couleur dégoutante & la malpropreté des dents. La ſeule idée de ces défauts nous afflige, il faut donc les prévenir, ou tout au moins y remedier.

CHAPITRE III.

Le regime & la conduite que l'on doit tenir pour conſerver les dents.

APrès avoir dit de quelle importance il eſt de conſerver les dents ; il faut preſcrire la methode que l'on doit ſuivte pour y réüſſir. Elle conſiſte principalement dans le regime de vie que l'on doit tenir, & dans les précautions que l'on doit prendre.

Le premier ſoin que nous devons avoir par rapport au regime de vie convenable pour la conſervation des dents, & en même temps de la ſanté, ſe renferme à choiſir des alimens d'un bon ſuc qu'il

faut mâcher très-exactement, avant de les faire passer dans notre estomach. Le proverbe ancien dit : *Que le morceau qui longuement se mâche, est demi cuit & l'estomach ne fâche.* On ne sçauroit assez exprimer combien l'on peche en ce point. On se neglige, on s'abandonne à l'intemperance dans le manger, on engloutit sans attention, & avec précipitation les alimens. Rien n'est capable de causer de plus grands desordres qu'une mastication imparfaite : car si les alimens ne sont très-bien broïez par les dents, il est constant que la dissolution qui se fera dans l'estomach, sera longue, laborieuse, & imparfaite. Ainsi au lieu d'un sang doux & balsamique, il en resultera au contraire un sang épais, aigri ou enfin en quelque maniere vicieux. Les dents ne manqueront pas de s'en ressentir : soit par le sang qui passera dans leurs vaisseaux; soit par les vapeurs qui s'éleveront de l'estomach & de la poitrine, & qui s'attacheront aux dents, en passant par la bouche.

Le trop grand usage des légumes, tels que sont les choux, les porreaux, les ciboulles, les navers, les pois verds; celui de la chair de pourceau, des viandes & des

poiſſons ſalez, du fromage, du lait, &c. eſt préjudiciable aux dents, puiſque toutes ces choſes produiſent un mauvais chile.

Les Confitures, les dragées & tous les alimens ſucrez, ne contribuent pas peu à la deſtruction des dents; parce que le ſuc gluant qui en réſulte, s'inſinue dans les gencives, & ſe colle contre les dents; ce qui y cauſe tôt ou tard du dérangement, comme je l'expliquerai ailleurs. Auſſi remarque-t-on que ceux qui font un grand uſage de ces poiſons ſéduiſans, ſont plus ſujets aux maux de dents, & les perdent plûtôt que les autres.

Ceux qui aiment les ſucreries, & qui en uſent frequemment, ont rarement les dents belles, ou ne les ont que d'une mediocre bonté. C'eſt pourquoi il eſt neceſſaire aprés avoir mangé des ſucreries de ſe laver la bouche avec de l'eau tiéde, pour diſſoudre & enlever par ce diſſolvant, ce qui pourroit être reſté dans les gencvies ou contre les dents.

Je ne prétens pas couclure par ce que je viens d'avancer, qu'il ſoit abſolument neceſſaire de ſe priver entierement des choſes que j'ai marquées être contraires aux dents: on doit ſeulement en regler

l'uſage, & n'en pas faire une habitude, que l'experience journaliere fait voir être toûjours préjudiciable.

Il n'eſt pas moins important d'être ſobre & retenu en buvant & en mangeant; quand bien même le devoir & la Religion ne nous y obligeroient pas: les maladies qui ſont les ſuites des excès doivent ſuffire pour nous rendre ſobres, reglez, & capables de nous contenir en tout.

Les précautions que l'on doit prendre d'ailleurs pour conſerver les dents, conſiſtent à ne point rompre des alimens, ou autres corps trop durs, & à ne faire aucuns efforts avec elles, comme font ceux qui follement caſſent des noïaux, couppent des fils de chanvre, de lin, ou de ſoïe, levent par oſtentation des fardeaux très-peſans, &c. Par de tels efforts, on uſe, on ébranle, on éclate les dents, on s'expoſe à les perdre, & quelquefois on les perd en effet.

Il faut éviter de ſe ſervir de cure-dents, d'or, d'argent, d'acier, auſſi-bien que d'épingles, ou de la pointe de couteau, pour ôter les viandes qui reſtent entre les dents; parce que la dureté & la fraicheur de ces inſtrumens leur

eſt contraire, ſur-tout lorſqu'ils ſont fabriquez de cuivre, ou de fer. Il faut principalement rejetter l'uſage de ceux-là, à cauſe que la ſalive en détache des ſels vitrioliques, qui ſont capables de corroder les dents : les curedents de plumes déliées, ſont préferables à tous les autres.

La fumée du Tabac eſt encore très-contraire aux dents, elle les rends noires & vilaines, & d'ailleurs ſi l'on n'a pas la précaution de garnir le bout de la pipe, le frotement qui ſe fera contre les dents, ne manquera pas de les uſer peu à peu, & d'en découvrir les parties ſenſibles. L'experience démontre ce fait, & c'eſt à quoi on ne fait pas ordinairement attention. Cette fumée produit encore un effet contraire ; elle échauffe la bouche, & un air froid venant immédiatement à frapper les dents, ces deux extrémes peuvent donner occaſion à la fixation de quelque humeur dans la dent même, dans les gencives, ou dans quelques-unes de leurs parties voiſines ; ce qui peut occaſionner des douleurs & des fluxions très-incommodes, & même la carie, qui eſt le plus fâcheux de ces accidens.

Ce n'eſt pas que je veuille par-là, détruire l'uſage que l'on a de fumer du Tabac. Je ſçai qu'on ſe noircit les dents en fumant, ſi l'on n'a pas un ſoin exact de les tenir nettes & de ſe rinſer ſouvent la bouche; mais je ſçai auſſi que la fumée du Tabac peut contribuer à la conſervation des dents, en procurant l'évacuation des humeurs ſurabondantes, qui pourroient en agiſſant ſur elles, les détruire. Mon deſſein eſt ſeulement de faire remarquer, qu'il ne faut pas immédiatement après avoir fumé, expoſer le dedans de la bouche aux impreſſions d'un trop grand froid.

Un Dentiſte de cette Ville grand ennemi du Tabac, ne veut pas même qu'on en uſe par le nez, prétendant qu'il eſt pernicieux aux dents. Il ſeroit à ſouhaiter qu'on en moderât l'uſage; mais à l'excès près, je ne crois pas qu'il en puiſſe arriver des inconveniens contraires aux dents. L'uſage même en pourroit être utile aux perſonnes ſujettes aux fluxions. Le Tabac déterminant les humeurs à s'écouler par le nez, en fait une diverſion, qui les empêche de ſe jetter ſur les dents; ce qui n'eſt pas un petit avantage.

Il arrive aux dents à peu près la même choſe, qu'il leur ſurvient après qu'on a fumé du Tabac, & qu'on les expoſe immédiatement à un air trop froid, lorſque prenant des alimens ſolides trop chauds, la bouche étant encore échauffée, l'on vient immédiatement, ou peu de tems après, à prendre d'autres alimens trop froids. Toutes les liqueurs qué l'on prend dans ces degrez extrémes de chaleur, ou de fraîcheur, produiſent le plus ſouvent par un uſage inconſideré des effets contraires à la conſervation des dents, & ſemblables à ceux dont nous avons parlé ci-deſſus. Pluſieurs perſonnes boivent dans le même inſtant des liqueurs quaſi boüillantes, & d'autres à la glace, ſans penſer que cette diverſité de liqueurs chaudes & froides, eſt capable d'arrêter & de fixer les humeurs, même le ſuc nourricier dans les dents, & que ces matieres ainſi fixées venant à fermenter une fois & à rompre le tiſſu de la dent, cauſent la carie qui le détruit abſolument.

Tous ces effets ſont produits, & parce que la chaleur dilate les parties & rarefie les liquides qui coulent dans les vaiſſeaux, & parce qu'au contraire le

froid contracte & reſſerre les parties, rallentit le cours des mêmes liquides, les fixe & les épaiſſit en quelque maniere dans les tuïaux qui les contiennent. De-là viennent la plûpart des obſtructions ſuivies de ſuites fâcheuſes qui détruiſent les dents, pour peu qu'on neglige de ſuivre un régime de vie regulier.

CHAPITRE IV.

Maniere d'entretenir les Dents blanches, & d'affermir les Gencives. Opiates, Poudres & Liqueurs utiles, ou contraires à cet uſage.

LEs opiates, poudres & liqueurs dont on ſe ſert ordinairement pour netoïer & blanchir les dents, étant plus capables de nuire que de produire un bon effet; je dois détromper ici le Public, en lui indiquant les ingrediens contraires qui entrent dans la compoſition des prétendus remedes dont il s'agit, & en même tems lui enſeigner ceux qui ſont les plus convenables.

On

On ne doit point ſe ſervir d'opiates compoſées de brique, de porcelaine, de pierre-de-ponce, ni d'aucuns ingrediens de cette nature : ces ſortes de drogues étant portées ſur les dents, en uſent l'émail, & ſont contraires aux gencives par leurs parties mordicantes & corroſives.

Le ſel d'albâtre ſi vanté pour bien blanchir les dents, n'eſt autre choſe que le talc calciné au feu, dont on fait une poudre fort blanche, à laquelle on mêle l'os de Seche, le ſel de tartre, le ſel décrepité, le ſel de Saturne, l'alun calciné, ou autres ingrediens ſemblables. C'eſt par cette compoſition qu'on a abuſé tant de monde; mais ſi l'on examine à fond ſes effets, on trouvera ſans doute, qu'elle fait plus de mal que de bien.

Le ſuc d'oſeille, le jus de citron, l'eſprit de vitriol & de ſel, en quelque quantité qu'ils ſoient, ne doivent être emploïez qu'avec grande circonſpection; parce que dans la ſuite ils produiſent ordinairemennt ſur les dents une couleur jaune qu'on ne peut ôter. Ce n'eſt pas le ſeul mauvais effet que les eſprits de ſel & de vitriol produiſent ſur les dents; ils en uſent l'émail de telle

maniere, que ſi ces liqueurs y ſont appliquées frequemment & pendant quelque tems, elles le corrodent & le rendent comme vermoulu & criblé de quantité de petits trous. Si ces liqueurs produiſent un effet ſi violent ſur l'émail des dents, on peut juger à plus forte raiſon, combien les gencives en doivent ſouffrir, lorſqu'elles en ſont touchées. C'eſt néanmoins dans l'uſage de tels remedes que conſiſte tout le ſecret des Dentiſtes avanturiers & charlatans. Ils font à la verité diſparoître le limon qui eſt autour des dents, & ils les blanchiſſent; mais ſi l'on examine avec une louppe & même ſans louppe, les dents ainſi blanchies pluſieurs fois, on appercevra ſans peine le ravage que les liqueurs qu'ils emploïent y ont fait; puiſqu'on les verra comme criblées & percées de trous dans toute leur ſurface. Enfin la carie acheve un ouvrage ſi malheureuſement commencé. On voit tous les jours des perſonnes dont la bouche gâtée montre qu'elles ſont les victimes de l'ignorance de ces Operateurs. Je ſuis étonné qu'on ait été ſi long-tems leur dupe; mais on veut guérir; on croit aiſément ceux qui promettent une guériſon deſirée avec ar-

deur, & on ne prévoit pas les ſuites fâcheuſes des remedes nuiſibles.

Ceux qui uſent de petites broſſes, de morceaux de drap, ou de linge pour ſe blanchir ou nettoïer les dents, s'en ſervent ſans concevoir que toutes ces matieres ſont trop rudes, & que leur fréquent uſage pratiqué indiſcretement, détruit ſouvent les gencives & les dents. Ce n'eſt pas ſans raiſon que je conſeille d'abandonner cet uſage, & de s'en tenir, après qu'on ſe ſera fait nettoïer les dents, à ſe laver la bouche tous les matins avec de l'eau tiede, en ſe frottant les dents de bas en haut & de haut en bas, par dehors & par dedans, avec une petite éponge des plus fines trempée dans la même eau : il eſt encore mieux de mêler avec cette eau un quart d'eau-de-vie, pour fortifier davantage les gencives & affermir les dents. Si la commodité ne permettoit pas d'avoir de l'eau tiede, on pourra ſe ſervir d'eau froide, en y trempant auparavant les doigts pendant quelque tems, pour en ôter la grande fraîcheur.

Il eſt à propos de ſe ſervir le matin du demi rond du curedent, pour ôter le limon qui s'eſt attaché pendant la nuit

ſur les dents. Il s'en gliſſe quelquefois entre les gencives & les dents ; le cure-dent ne pouvant pas y penetrer, il faut en ce cas, en comprimant les gencives avec le doigt, relever les gencives d'en bas & abaiſſer celles d'en haut.

Ce qu'il y a de très-convenable pour ſe frotter les dents, c'eſt le bout d'une racine de guimauve bien préparée, elle les blanchit ſans offenſer les gencives.

Ces petits ſoins n'étant pas toujours ſuffiſans pour entretenir les dents, il faut avoir recours aux opiates & aux poudres ſuivantes, qui ſont compoſées d'ingrediens plus convenables que ceux que nous avons rejettez.

Prenez du corail rouge deux onces, du ſang de dragon en larme une once ; de la ſemence, ou de la nacre de perles, & de l'os de Seche, de chacun demie once ; des yeux d'Ecreviſſes, du bol d'Armenie, de la terre ſigillée & de la terre hematite, de chacun trois gros ; de la myrrhe & de l'alun calciné, de chacun un gros : le tout mis en poudre impalpable, incorporé dans une quantité ſuffiſante de miel roſat clarifié, dont on fera une opiate d'une conſiſtance molle ; obſervant que ce mêlange ſoit fait dans un

vaiſſeau deux fois plus grand qu'il ne devroit être pour contenir le tout, à cauſe de la fetmentation des ingrediens qui montent extraordinarement, beaucoup plus en Eſté qu'en Hiver; & pendant la fermentation on aura ſoin de remüer cette compoſition une ou deux fois le jour avec une ſpatule de bois.

On ajoutera, ſi l'on veut, quatre à cinq goutes d'eſſence de canelle & autant de celle de getofle, qui en augmenteront la bonne odeur & même la vertu.

Cette opiate eſt admirable pour nettoïer & blanchir les dents, fortifier & reſſerrer les gencives aſſez ſouvent relâchées par des fluxions, ou par des taches ſcorbutiques, ou par d'autres humeurs acres & acides, qui s'y ſont ſouvent infiltrées; ſans que cette opiate puiſſe jamais cauſer aucune mauvaiſe impreſſion à l'émail des dents.

Pour entretenir & conſerver les dents & les gencives, on prend de cette opiate gros comme une pois ſur une éponge fine, on en frotte les dents de bas en haut & de haut en bas, par dehors & par dedans une ou deux fois la ſemaine. Si les gencives ont beſoin d'être plus fortifiées, on prendra de la même opia-

te ſur le bout du doigt, avec lequel on les frottera doucement deux ou trois fois le jour, & cela pendant huit à dix jours conſecutifs. On peut encore ſe ſervir des deux opiates ſuivantes pour ſe blanchir les dents; elles ſont très-convenables à cet effet.

Prenez de la gomme laque, du corail préparé, du ſang de dragon, du cachou, ou terre du Japon, de chacun une once; de la canelle, du geroſle & de la racine de pirêtre, de chacun ſix gros; du ſantal rouge, de l'os de Seche, des coquilles d'œufs calcinées, de chacun demie once; du ſel décrepité un gros; le tout mis en poudre & paſſé par un tamis de toile de ſoïe des plus fines, ſera mêlé enſuite dans un mortier de marbre avec ſuffiſante quantité de miel roſat.

Pour l'autre opiate, prenez de la corne de Cerf, de l'yvoire, des os de pied de Mouton, du bois de romarin, de la croute de pain, de chacun une once; le tout brûlé ſéparément & réduit en charbon; de la terre ſigillée, de l'écorce de grenade, du tartre de Montpellier de chacun demie once; de la canelle deux gros; le tout mis en poudre très-fine, tamiſé ou porphiriſé & incorporé

avec une ſuffiſante quantité de miel roſat. Ces opiates ſeront renfermées dans des pots de fayance bien bouchez, pour s'en ſervir dans l'occaſion ſuivant l'uſage indiqué.

Les poudres pouvant être plus commodes pour certaines perſonnes, j'en donne ici une excellente compoſition.

Prenez du corail une once; du ſang de dragon, du miel brûlé dans un creuſet, ou dans un pot de terre, de chacun demie once; de la ſemence de perles & de l'os de Seche, de chacun deux gros; des yeux d'Ecreviſſes, du bol d'Armenie, de la terre ſigillée & de la terre hematite, de chacun un gros & demi; de la canelle un gros; de l'alun calciné un demi gros: le tout réduit en poudre très-fine ſera mêlé enſemble. Lorſqu'on voudra ſe ſervir de cette poudre, on en mettra un peu ſur une éponge fine, dont on ſe frottera les dents.

Certaines perſonnes aimant mieux ſe ſervir de liqueurs, que de poudres & d'opiate pour ſe blanchir les dents: afin de m'accommoder aux differens goûts, voici deux compoſitions dont on pourra ſe ſervir avec beaucoup de précaution, & ſeulement lorſqu'il s'agira d'ôter la

craſſe, ou quelque noirceur, qui aura fait plus d'impreſſion ſur les dents, que le limon ordinaire.

Prenez du jus de citron deux onces; de l'alun de roche calciné & du ſel commun, de chacun ſix grains; mettez le tout dans un plat de terre verniſſé, & le faites boüillir un moment; puis l'aïant tiré du feu, paſſez-le dans un linge blanc.

Pour ſe ſervir de cette liqueur, on prend un petit bâton entortillé d'un linge fin, qu'on trempe dans cette eau, on s'en frottera doucement les dents, prenant garde de ne pas trop moüiller le linge; afin que cette liqueur n'agiſſe pas trop violemment ſur les parties voiſines des dents. On ne doit s'en ſervir qu'une fois ſeulement dans l'eſpace de deux ou trois mois. Si cependant on veut en uſer plus ſouvent, il faut y ajouter le quart d'eau commune, pour en affoiblir la compoſition, en diminuant ſon acidité.

L'autre liqueur qui n'eſt pas moins convenable au même uſage, ſe fait ainſi. Prenez du ſel armoniac, du ſel gemme, de chacun quatre onces; de l'alun de roche deux onces. Après les avoir pulveriſez, mettez-les dans un alambic de verte, pour en diſtiller l'eau que l'on re-

ſervera pour s'en frotter les dents avec les précautions mentionnées ; obſervant d'être auſſi circonſpect dans ſon uſage, que dans celui de la liqueur précedente.

Quoique tous ces remedes ſoient excellens, ils ne ſont pas cependant d'un grand ſecours pour les dents, ſi d'ailleurs on ne prend pas la précaution de les faire nettoïer avant de ſe ſervir de ces remedes. Il arrive aſſez ſouvent que le peu de ſoin que l'on a eu de ſes dents depuis la jeuneſſe, rend tous ces remedes inutiles, ou peu efficaces.

Aïant propoſé les racines de guimauve pour nettoïer les dents, il faut donner la maniere de les bien préparer.

Les uns les font boüillir & infuſer dans du vin rouge, ou dans du vinaigre avec l'alun, du bois de Breſil de Fernambour & de la cochenille, pour leur donner une couleur rouge. Les autres y ajoutent des pruneaux, du miel & du ſucre, dont ils font un ſyrop dans lequel ils les laiſſent confire pendant quelque tems, afin de les rendre plus agréables. D'autres les font boüillir dans de la lie de vin, &c. Mais comme toutes ces compoſitions ne peuvent entierement penetrer ces racines, ni les entre-

tenir ſuffiſamment humectées, elles deviennent dans la ſuite plus ſéches & plus dures qu'elles ne l'étoient auparavant. C'eſt pourquoi j'oſe avancer que la préparation ſuivante eſt meilleure que toutes celles qu'on a inventées juſqu'à preſent.

Pour préparer les racines de guimauve & les entretenir douces & molles, il faut les cueillir dans l'Automne, choiſir les plus droites & les plus unies, les couper de la longueur que l'on ſouhaite, & les faire ſécher au ſoleil, ou dans un lieu médiocrement chaud, juſqu'à ce qu'elles ne contiennent plus d'humidité. Il faut enſuite en ôter la ſurpeau avec une rape, ou une lime rude, pour les rendre plus unies, plus penetrées & plus colorées de rouge par la compoſition qui ſuit.

Prenez de l'huile d'amande douce, ou à ſon défaut de la meilleure huile d'olive quatre livres; orcanette demie livre. Mettez-les enſemble dans un vaiſſeau de cuivre étamé, ſur un petit feu de charbon, & pour empêcher que l'huile ne brûle, ajoutez-y en même tems un verre d'eau commune. Faites boüillir doucement le tout pendant un demi

quart d'heure. Enſuite ôtez-le du feu, & l'aïant un peu laiſſé refroidir, ôtez-en l'orcanette qui aura alors empreint l'huile de ſa teinture. Ajoutez-y auſſi-tôt du ſaſſafras rapé, du geroſle, de la canelle, de l'yris de Florence, du ſouchet, de la coriandre, du calamus aromaticus, & du ſantal citrin, de chacun une once; le tout concaſſé auparavant dans un mortier. Après quoi vous remettrez le vaiſſeau ſur un petit feu couvert de cendre pendant deux ou trois heures, pour y entretenir une chaleur douce. L'aïant ôté, on mettra enſuite les racines de guimauves dans cette compoſition, pour qu'elles y puiſſent tremper; aïant ſoin de les remuer ſouvent & de remettre le même vaiſſeau tous les jours deux ou trois heures ſur un feu couvert de la maniere qu'il eſt marqué ci-deſſus: huit à dix jours ſuffiſent pour que ces racines ſoient penetrées. Après quoi on les ôte de l'huile, pour y remettre d'autres racines, ſi l'on juge à propos, juſqu'à ce que toute la liqueur ſoit conſumée en penetrant ainſi ces racines: à meſure qu'on les tirera de cette liqueur il faut les bien eſſuïer avec un linge.

Rien ne conſerve mieux la douceur

& la molleſſe de ces racines que ces ſortes d'huiles, qui étant aromatiſées de la maniere qu'on vient de le dire, leur donnent une odeur très-agréable.

Pour les rendre plus rouges & plus parfaites, vous prendrez quatre onces de ſang de dragon en larme, & deux onces de gomme lacque choiſie; le tout réduit en poudre, vous le mêlerez avec ſeize onces d'eſprit-de-vin rectifié, ou pareille quantité d'eau de la reine d'Hongrie, dans un matras qui ſera plus grand de la moitié qu'il ne doit être pour contenir le tout, à cauſe de l'ébullition de l'eſprit-de-vin. Vous boucherez exactement ce matras & le placerez ſur un feu couvert de cendre pendant vingt-quatre heures; aïant ſoin de remuer ces drogues de fois à autres, pour en faciliter la diſſolution.

Cette mixtion aïant infuſé pendant le tems preſcrit, vous l'ôterez du feu & en frotterez les racines avec les doigts: cette derniere préparation les rendra d'un beau rouge verniſſé. On ſe ſervira de ces racines ainſi préparées pour ſe tenir les dents nettes.

Lotion très-convenable pour raffermir les Gencives & corriger la mauvaiſe haleine ou puanteur de la bouche.

Prenez vin d'Eſpagne, eau de feüilles de ronces diſtillée, de chacun une chopine meſure de Paris; canelle demie once; clou de geroſle, écorce d'orange amere, de chacun deux gros; gomme lacque, alun calciné, de chacun un gros. Reduiſez le tout en poudre ſubtile; prenez encore du miel de Narbonne deux onces. Mettez le tout dans une bouteille de verre, placez-là au coin de la cheminée ſur des cendres chaudes, pour que ce mêlange infuſe pendant quatre jours, à un degré de chaleur mediocre & à peu près égal. Le cinquiéme jour on paſſera & on exprimera cette liqueur au travers d'un linge épais: on conſervera ce remede dans une bouteille bien bouchée, pour s'en ſervir dans l'occaſion.

Lorſque les gencives ont beſoin d'être raffermies, on prend une cuillerée de cette liqueur que l'on verſe dans un verre: on en emploïe d'abord la moitié pour ſe rincer la bouche; on la fait al-

ler à droit & à gauche, & on la garde pendant quelque tems ; enſuite on la rejette & l'on prend l'autre moitié que l'on garde dans la bouche, ſuivant que les gencives ont plus ou moins beſoin d'être fortifiées ; on les frotte en même tems avec le doigt ; enſuite on ſe lave la bouche avec de l'eau tiede. On réitere la même choſe le matin en ſe levant & le ſoir en ſe couchant. On peut continuer par propreté l'uſage de cette lotion auſſi long-tems que l'on veut ; en ce cas il ſuffit de s'en ſervir ſeulement le matin à jeun.

Pour rendre ce remede plus efficace, on ajoute ſur la totalité de cette liqueur une demie chopine d'eau de canelle diſtillée avec le vin blanc.

Si les gencives ſont bouffies, gonflées, baveuſes & ulcerées, alors avant que d'emploïer ce remede, il faut ſe faire nettoïer les dents, emporter avec les ciſeaux l'excroiſſance des gencives, en exprimer ſuffiſamment le ſang pour les dégorger, comme il a été dit ailleurs, & de plus ſe frotter les gencives une ſeule fois avec de l'alun calciné tout pur en poudre.

Autre Lotion très-convenable pour le même uſage.

Prenez trois chopines d'eau commune meſure de Paris; mettez cette eau dans un pot de fayance, ferrez-là quatre fois avec un fer épais rougi au feu, mettez auſſi-tôt dans cette eau de la canelle groſſierement pulveriſée une once; de l'alun calciné ſix gros; de l'écorce de grenade en poudre une once; du miel de Narbonne trois onces; eau diſtillée de feüilles de mirte, eau diſtillée de feüilles de ronce, eau de rhuë & eau vulneraire, de chacune quatre onces; eau-de-vie demie chopine; le tout mêlé enſemble, on bouchera exactement le pot pour le laiſſer ainſi infuſer au ſoleil, ou dans un lieu médiocrement chaud, pendant vingt-quatre heures. L'infuſion étant finie, paſſez cette liqueur dans un linge épais, ou dans une chauſſe; ajoutez-y deux onces d'eſprit de cochlearia: conſervez-la dans une bouteille bien bouchée, pour vous en ſervir de même que de la liqueur précedente.

CHAPITRE V.

Cauſes generales des maladies eſſentielles, ſymptomatiques, accidentelles & relatives aux Dents, aux Alveoles & aux Gencives : le pronoſtic, diagnoſtic & dénombrement de ces maladies.

LEs cauſes qui produiſent les maladies des dents, ſont deux en general. L'une eſt intérieure, & l'autre extérieure. La cauſe intérieure dépend pour l'ordinaire des vices de la lymphe peccante en quantité ou en qualité, acre ou corroſive, juſqu'au point de détruire par ſes mauvaiſes impreſſions les parties les plus ſolides du corps humain, telles que ſont les dents, en rompant & en déchirant le tiſſu des lames oſſeuſes qui les compoſent.

La lymphe ſe trouve d'un tel caractere dans les ſcorbutiques, dans ceux qui ſont attaquez des écroüelles, ſur-tout dans les verolez.

Lorſque

Lorſque le ſuc nourricier eſt trop abondant, ou d'ailleurs vicié en quelque façon que ce ſoit, ou qu'il ſe diſtribuë en trop grande quantité dans une dent qui ſe rencontre étroitement ſerrée entre les parois de quelque alveole, alors il peut y produire des effets très-dangereux: de même le ſang dans une diſpoſition inflammatoire peut former un dépôt flegmoneux ou éreſipellateux dans la cavité de la dent, ou dans ſon voiſinage; il peut auſſi occaſionner des douleurs violentes qui ne ſe terminent que par la perte de la dent; à moins qu'on n'ait le bonheur de la ſauver, ou par le ſecours des remedes univerſels ordonnez par quelque ſage Médecin, ou par des topiques, ou par quelque operation pratiquée de bonne heure & à propos.

Le regime de vie que l'on obſerve, le trop dormir, le trop veiller, la vie trop ſedentaire ou trop turbulente, ne contribuent pas peu à la conſervation, ou à la perte des dents.

La bonne qualité du lait des nourrices, eſt d'une grande importance pour contribuer à la ſortie des dents dans le tems qu'elles doivent paroître. Cette bonne qualité de lait, ſert à prévenir

ou à diminuer tant de fâcheux accidens qui ſurviennent aux enfans, lorſque les dents ſont diſpoſées à percer la membrane des gencives, qui couvre en ce tems-là leur extrémité, & qui s'oppoſe à leur iſſuë.

Toutes les paſſions violentes capables d'alterer la digeſtion, d'aigrir ou épaiſſir la maſſe du ſang, d'occaſionner des obſtructions, & d'empêcher les ſecretions & excretions qui doivent s'executer journellement pour la conſervation & le maintien de la ſanté; ces paſſions, dis-je, peuvent, lorſqu'elles alterent à un certain point la maſſe du liquide, être miſes au rang des cauſes interieures qui produiſent les maladies des dents.

Tous ceux qui ſont d'un temperament pituiteux ou plectorique, dans leſquels la lymphe eſt trop abondante, ſont ordinairement très-ſujets à ſouffrir non ſeulement des douleurs de dents, mais même à les perdre.

La plûpart des femmes groſſes, ſont auſſi très-ſujettes à éprouver le même ſort, les menſtruës ne coulant point, la maſſe du ſang reſte chargée de ſuperfluitez dont elle ſe dépuroit auparavant par

cette voïe. Delà vient qu'ordinairement ces ſuperfluitez ſe dépoſent ſur les dents, ou ſur les gencives, & que les femmes ſouffrent ces incommoditez plûtôt dans la groſſeſſe que dans tout autre tems; & nous voïons qu'elles en ſont auſſi ſouvent affligées, par la même raiſon, lorſqu'elles ceſſent d'être reglées.

La maladie que l'on nomme jauniſſe, cauſe de ſi grands déſordres dans la maſſe du ſang, que les dents même s'en reſſentent à un tel point, que quelquefois il en périt par le dépôt qu'elle occaſionne ſur ces parties.

Les cauſes extérieures ne ſont pas moins nombreuſes, & ne produiſent pas des ſuites moins fâcheuſes. Les vapeurs trop épaiſſes qui s'élevent de l'eſtomach & du poulmon, s'attachant à la bouche à peu près de même que la ſuïe s'attache à la cheminée, forment un limon viſqueux qui rend la bouche pâteuſe. Ce limon eſt très-contraire aux dents. Certaines portions d'alimens qui ſe nichent entre les dents, dans leurs intervales, ou du côté des gencives, produiſent le même effet, pour peu qu'on neglige de ſe rinſer ſouvent la bouche.

Le froid & le chaud cauſent encore aux dents & aux gencives des obſtructions, dont les ſuites ſont dangereuſes pour les dents.

Les injures du tems cauſent des rumes & des cathares, dont les dents, les alveoles & les gencives ne ſe reſſentent que trop ſouvent.

Les efforts que l'on fait avec les dents les ébranlent, les déracinent en rompant les adherances & diviſant l'union qu'elles ont avec les alveoles & les gencives. Lorſque ces efforts ſont trop violens, ils les courbent en les luxant tantôt dans un ſens, tantôt dans un autre; enfin ils les rompent, ou les emportent hors de leurs places.

Les remedes mêmes dont on fait un trop grand uſage en les appliquant ſur les dents dans l'intention de ſe les conſerver, ſervent le plus ſouvent à les détruire; car ils uſent ou rongent la partie la plus importante à leur conſervation, c'eſt-à-dire, leur émail.

Le trop grand uſage de la fumée du Tabac, celui des ſucreries & des fruits auſteres leur eſt très-nuiſible.

Les chutes & les coups violens qu'elles reçoivent ſont très-ſouvent la cauſe de leur perte.

Enfin la negligence & le peu de ſoin que l'on prend de les nettoïer, eſt la cauſe la plus ordinaire de toutes les maladies qui detruiſent les dents.

Leur plus grand ennemi eſt le mercure, vulgairement nommé argent-vif. Il ne l'eſt pas ſeulement par lui-même; mais encore par les mauvais effets qu'il eſt capable de produire dans le corps humain, par les corroſifs dont la plûpart des préparations mercurielles ſont chargées, ou par les alliages qu'il contracte dans nos corps avec differens principes, par ſon trop long ſéjour, ſur-tout lorſqu'il n'eſt pas évacué à propos. Le mercure fait par ſes effets gonfler évidemment les gencives, les ronge & les détruit; il agit de même ſur les membranes qui revétent la racine des dents, ſoit intérieurement ou extérieurement; il les diſſeque, pour ainſi dire, les déracine, les fait tomber, ou les détruit par les caries qu'il occaſionnne. Ces funeſtes effets ne ſe voïent que trop ſouvent, ſurtout dans les mauvais uſages que font du mercure les gens peu verſez à le manier. Les Médecins & les Chirurgiens les plus experimentez dans les maladies venerienes, quoiqu'ils ne s'en ſervent qu'a-

vec grande précaution, ont assez de peine en emploïant toute leur industrie & tous leurs soins, d'empêcher que le mercure ne détruise les dents. Les Miroitiers, les Plombiers, & tous ceux qui travaillent dans les Mines, &c. ne font que trop souvent la fatale experience des mauvaises impressions que le mercure fait sur eux, & particulierement sur leurs dents.

C'est par les mauvais effets qui résultent de ces causes, que les dents sont atteintes de tant de diverses maladies, presque toujours accompagnées de douleurs plus ou moins violentes.

Les maladies des dents se peuvent réduire à trois Classes, ou especes differentes.

Je range dans la premiere Classe, toutes les maladies des dents produites par des causes extérieures.

Dans la deuxiéme Classe, celles qui attaquent les parties des dents engagées dans leurs alveoles, ou recouvertes de gencives, lesquelles maladies sont occultes ou cachées.

Et dans la troisiéme Classe, les maladies symptomatiques causées par les dents.

Premiere Claſſe, qui renferme les maladies des Dents produites par des cauſes extérieures.

1. Le limon blancheâtre & viſqueux attaché aux dents.

2. Le limon d'un jaune ſafrané, comme collé aux dents : l'un & l'autre de ces limons précedent ordinairement le tuf ou le tartre des dents, & en ſont comme l'ébauche ; puiſque c'eſt de ce limon que ſe forment les couches du tartre.

3. Le tartre jaunâtre nouvellement formé & d'une conſiſtance plâtreuſe & fortement attaché aux dents.

4. Le tartre griſâtre ou noirâtre formé depuis pluſieurs années, a encore beaucoup plus de conſiſtance, & eſt ſi fortement adherant & attaché à la ſurface de la dent, qu'il ſemble ne faire qu'un même corps avec elle.

5. Le tartre entierement petrifié ſur la dent, forme des maſſes pierreuſes d'un volume très-conſiderable. (*a*)

6. La jauniſſe des dents, ou le terniſſement de l'émail, cauſé par une craſſe, ou par une viſcoſité qui s'attache à la

(*a*) Voïez la Planche 2.

ſurface de l'émail, fait à peu près le même effet que la pouſſiere & l'humidité qui s'attachent à la glace d'un miroir negligé.

7. Le terniſſement de l'émail des dents, cauſé par une craſſe grisâtre, ou noirâtre.

8. Le terniſſement de l'émail des dents, cauſé par une craſſe verdâtre.

9. La jauniſſe de la ſubſtance propre de l'émail de la dent, dépendante de quelque matiere alterée qui la penetre, ou du ſuc nourricier vicieux.

10. La lividité de la propre ſubſtance de la dent, cauſée par l'impreſſion de quelque coup violent, qui aura donné lieu au ſuc nourricier de s'extravaſer.

11. Les taches plus blanches que la ſubſtance de l'émail des dents & qui penetrent juſqu'à la cavité du corps de la dent.

12. L'éroſion, ou les tuberoſitez de la ſubſtance émaillée de la dent, irrégulierement détruite, accompagnée d'une craſſe noire qui s'engage dans les endroits les plus enfoncez de la ſurface de l'émail ainſi délabré.

13. L'émail de la dent eſt encore ſu-

jet

jet à une autre déperdition de ſubſtance; il s'uſe univerſellement dans toute ſon étenduë ou dans partie d'icelle, ſur-tout à l'extrémité de la couronne par la rencontre des autres dents, &c.

14. Les dents ſont ſujettes à pluſieurs ſortes d'agacemens; leur agacement ne dépendant quelquefois que de ce que leur ſurface émaillée eſt trop uſée.

15. L'agacement des dents dépendant de certains fruits acerbes que l'on mange.

16. L'agacement des dents qui ſe produit par l'effet de certains ſons.

17. L'agacement des dents qui ſe produit par l'effet de certains corps que l'on touche.

18. Les dents excedant en longueur leurs voiſines doivent être regardées comme des dents malades, étant diſpoſées en partie contre nature; puiſque non ſeulement elles déparent la bouche; mais qu'elles cauſent auſſi des incommoditez aux parties voiſines, & qu'elles nuiſent à l'articulation de la voix, ce qui oblige à les limer.

19. Les dents qui viennent hors de leur rang, ſoit qu'elles ſoient ſurnume-

raires, ou non, doivent être regardés comme un défaut de conformation, & par conſequent comme une maladie.

20. La douleur des dents cauſée par l'impreſſion des liqueurs trop chaudes ou trop froides.

21. La carie des dents eſt de deux eſpeces en general & de pluſieurs en particulier. La carie molle & pourriſſante fait le premier genre; & la carie ſéche fait le ſecond.

Voici quelles ſont les eſpeces particulieres des caries du corps des dents.

22. La carie molle & pourriſſante des dents.

23. La carie ſéche & comme maſtiquée des dents.

24. La carie des dents compliquée, étant en partie molle & en partie ſéche.

25. La carie des dents compliquée de fracture.

26. La carie ſuperficielle des dents, ne penetrant que l'épaiſſeur de l'émail, ou partie d'icelui.

27. La carie plus profonde, penetrant juſqu'à la ſubſtance non émaillée de la dent.

28. La carie très-profonde, penetrant juſqu'a la cavité de la dent.

29. La carie ſituée à l'extrémité du corps des dents.

30. La carie ſituée à la ſurface extérieure des dents.

31. La carie ſituée à la ſurface intérieure des dents.

32. La carie ſituée à la ſurface laterale des dents.

33. L'excroiſſance charnuë ou fongueuſe du cordon des vaiſſeaux dentaires, laquelle excroiſſance ſe manifeſte dans les trous des dents conſiderablement cariées.

Des fractures du corps de la dent.

34. Les dents ſe fracturent ſuivant leur longueur, & l'on peut appeller cette eſpece de fracture, fente ou ſciſſure.

35. Les dents qui ſe fracturent obliquement, laiſſent des chicots tranchans, ou des eſquilles pointuës, qui incommodent bien ſouvent la langue, ou les joües, & alors on eſt obligé de les émouſſer avec la lime.

36. Les dents ſe fracturent horiſontalement, & c'eſt la fracture qui leur eſt ordinaire, ſur-tout dans le tems qu'on fait des efforts pour les ôter. Les chutes & les

coups contribuent auſſi à les détruire. Il y a auſſi des dents qui ſont ſi fragiles, qu'elles ſe caſſent en mangeant.

37. Les dents ſont ordinairement ſujettes à une autre maladie, que l'on nomme ébranlement, ou déplacement, & que l'on peut nommer luxation complette, ou incomplette.

38. Les dents ſe luxent en dehors.

39. Elles ſe luxent en dedans.

40. Et quelquefois ſur les côtez.

41. Les dents ſe luxent encore en ſe tournant dans leurs alveoles; de façon que leurs parties laterales ſe trouvent pour lors diſpoſées d'un côté en dehors, & de l'autre en dedans.

42. Les dents ſe luxent en ſe déboëtant entierement de leurs alveoles par quelque coup violent, & tiennent encore à la gencive. Pour lors on peut les remettre en place; & bien ſouvent elles s'y maintiennent en bon état pendant pluſieurs années, & quelquefois auſſi pendant tout le cours de la vie, reſtant auſſi ſaines qu'auparavant. Cette luxation eſt complette.

43. Les dents ſe luxent en travers; de façon qu'une de leurs extrémitez touche la langue, l'autre les lévres, ou

la joüe; & c'eſt encore une luxation complette.

44. Les dents ſe luxent étant pouſſées par quelques matieres qui les chaſſent de leurs alveoles, leur faiſant ſurpaſſer le niveau de leurs voiſines.

45. Les dents ſe luxent en s'enfonçant dans l'alveole au-delà de ſa profondeur naturelle, par l'effet de quelque chute, ou de quelque coup violent qui les aura frappées par leurs extrémitez extérieures.

Seconde Claſſe, qui renferme les maladies qui ſurviennent aux parties des dents contenuës dans les alveoles, ou entourées des gencives, leſquelles étant cachées, ne peuvent être connuës le plus ſouvent que par ceux qui ont acquis une grande experience.

1. La carie du colet de la dent, eſt la premiere & la plus ordinaire de ces maladies.

2. La carie ſituée à la voûte des racines des dents.

3. La carie attaquant la racine des dents.

4. La carie attaquant l'intérieur de

la cavité du corps de la dent, ou celle de ſes racines, ſans que la dent ſoit d'ailleurs cariée dans aucun endroit de toute ſa ſurface.

5. La fracture de la racine des dents, ou des chicots.

6. L'inflammation flegmoneuſe, ou éreſipellateuſe de la membrane qui tapiſſe l'intérieur de la cavité des dents & du canal des racines.

7. L'abcès qui ſe forme dans l'interieur des dents.

8. La perte du germe de la dent.

9. L'inflammation de la membrane qui revêt les racines des dents extérieurement.

10. L'obſtruction du cordon des vaiſſeaux dentaires.

11. L'inflammation de ce même cordon.

12. La ſuppuration du cordon des vaiſſeaux dentaires.

13. La douleur diſtenſive de toutes ces parties.

14. La douleur ſourde des dents.

15. La douleur poignante des dents.

16. La douleur pulſative des dents.

17. L'atrophie, ou deſſéchement de l'alveole, de ſes membranes & des

gencives, qui eſt ſuffiſante pour cauſer la chute de la dent, ſans que la dent ſoit cariée, ni tartareuſe, ni qu'elle ait cauſé aucune douleur.

Troiſiéme Claſſe, qui renferme les maladies occaſionnées par les dents, que l'on peut nommer accidentelles, ou ſymptomatiques.

1. La carie des alveoles cauſée par les dents.

2. Les exoſtoſes des alveoles occaſionnez par les dents.

3. La compreſſion des alveoles occaſionnée par le trop grand acroiſſement de certaines dents.

4. L'inflammation du perioſte qui revêt intérieurement les alveoles & la ſurface extérieure des racines.

5. Le gonflement des alveoles, lorſque leur ſubſtance ſpongieuſe eſt abreuvée de quelque humeur ſurabondante & viciée; ce que les dents peuvent occaſionner.

6. La fracture ſimple des alveoles, cauſée par l'extraction de la dent, & par toute autre cauſe.

7. La fracture compliquée des al-

veoles, avec déperdition de ſubſtance, occaſionnée de même.

8. L'hemorragie ſimple, ou quelquefois très-violente, occaſionnée par l'extraction des dents.

9. L'hemorragie dépendante de la rupture des vaiſſeaux dentaires, rompus en conſequence d'une dent fracturée.

10. L'hemorragie dépendante de la fracture de l'aveole, en conſequence de quelque dent adherante, ôtée avec violence.

11. L'hemorragie dépendante de quelque lambeau des gencives emporté, ou ſimplement déchiré, en ôtant une dent.

12. Le prurit des gencives des enfans occaſionné par la compreſſion des dents.

13. La douleur des gencives à la ſortie des dents.

14. Les ulceres des gencives, occaſionnez par les dents.

15. Les ulceres de la langue, occaſionnez par les dents.

16. Les ulceres des lévres & des joües, occaſionnez par les dents.

17. Les gonflemens des gencives, cauſez par les dents.

18. Les abcès des gencives, ou du palais, cauſez par les dents.

19. Les fiſtules des gencives, cauſées par les dents.

20. Les fiſtules du palais occaſionnées par les dents.

21. Les fiſtules des joües, cauſées par les dents.

22. Les fiſtules du menton, cauſées par les dents.

23. Les excroiſſances des gencives, cauſées par les dents.

24. La puanteur de la bouche, cauſée par des corps étrangers putrefiez aux environs des dents.

On peut encore ranger dans cette Claſſe les maladies cauſées par les dents, & que l'on appelle ſympatiques, ou relatives; ſçavoir,

25. L'avortement occaſionné en conſequence de quelque maladie des dents.

26. Les nauzées que les dents cauſent.

27. Les vomiſſemens que les maladies des dents cauſent.

28. Les diarrées que les maladies des dents cauſent.

29. La fiévre occaſionnée par la douleur des dents.

30. L'insomnie occasionnée par la douleur des dents.

31. Le délire provenant des maux de dents.

32. Les maux de tête causez par les dents.

33. La maigreur des enfans occasionnée par les dents.

34. Les convulsions causées par les dents.

35. Le ptialisme occasionné par les dents.

36. L'ulcere & les gonflemens des parotides & des amigdales occasionnez par les dents.

37. Les douleurs & les dépôts aux oreilles, causez par la douleur des dents.

38. Les optalmies, ou inflammations des yeux causées par les douleurs des dents.

39. Les tumeurs, ou gonflemens des joües, causées par les douleurs des dents.

40. Le polipe occasionné ou entretenu par les dents cariées.

41. Les fistules lacrimales occasionnées par les maux de dents.

Les maladies des dents contenuës dans ces trois Classes sont au nombre de cent trois: l'on pourra peut-être à l'avenir

par la pratique, & en obſervant de près ce qui ſe paſſe à leur égard, en reconnoître quelque eſpece de plus. Il paroît par les écrits imprimez de ceux qui ont traité des dents, que l'on a juſqu'à preſent negligé d'établir, les eſpeces & les differences des maladies qui concernent ces parties. C'eſt ſans doute parce qu'on ne les a pas examinées d'aſſez près, & qu'on n'a point obſervé regulierement tout ce qui concerne les dents dans l'état contre nature.

Les premieres maladies des dents, ſe manifeſtent avant que les dents paroiſſent, & ces maladies ſont ſi conſiderables, qu'il y va quelquefois de la vie.

La premiere maladie que les dents font reſſentir, eſt le prurit, ou la demangeaiſon des gencives, à l'endroit où les dents doivent percer. Ce prurit eſt bien-tôt ſuivi du ptialiſme, ou de la ſalivation de l'enfant, c'eſt ce qu'on appelle ordinairement baver.

Le gonflement de la gencive ſe manifeſte enſuite avec de grandes douleurs, qui cauſent quelquefois la diarrée, le vomiſſement, les convulſions,

la fiévre, l'insomnie, le sommeil léthargique, & quelquefois la mort, à moins que la nature, ou l'art, ne secoure à propos. Pour secourir l'enfant dans ce tems-là, on ouvre les gencives avec un instrument convenable pour procurer la sortie de la dent.

Si l'enfant ne périt pas, il lui survient encore quelquefois des aphtes, ou de petits ulceres, qui ont la tête blanche avant d'être percez. Les amigdales se gonflent; quelquefois les parotides se gonflent aussi, & il en resulte des abcez considerables.

Dans le concours de toutes ces maladies, les germes dont se forment les dents courent grand risque d'être offensez; de telle maniere que venant à périr, les dents qu'ils doivent former, ne paroissent jamais; comme il arrive lorsque les marieres des abcez des gencives, ou celles d'un ulcere, viennent à consumer ce germe par leur séjour; ou qu'enfin il est détruit par quelque coup, ou chute, ou parce qu'on aura ôté à contre-tems quelqu'une des dents de lait.

Ce sont-là les maladies ordinaires qui arrivent aux enfans dans leur pre-

mier âge, dépendantes de la compreſſion que la dent fait aux gencives pour la diviſer en ſortant; quelques-uns de ces mêmes accidens arrivent encore à la ſortie des dents, qui viennent dans des âges plus avancez; mais le cas eſt plus rare.

A peine les dents ont-elles commencé à paroître dans la bouche, qu'elles ont beſoin d'un nouveau ſecours de la Chirurgie. La carie eſt la premiere maladie qui travaille à les détruire; & qui leur fait le plus la guerre dans tout le cours de la vie. C'eſt elle qui nous occupe le plus, ou à la combattre, ou à réparer les déſordres qu'elle a faits.

La carie des dents ſe peut ranger ſous pluſieurs eſpeces. Si nous avons égard aux differentes parties & aux differentes cauſes qui la produiſent, nous établirons pluſieurs eſpeces de carie, leſquelles demandent des égards differens dans la maniere d'operer & dans tous les traitemens.

La carie ſcorbutique, verolique, ſcrofuleuſe, &c.

La carie molle, ou pourriſſante, & la carie ſéche.

La carie ſuperficielle eſt celle qui eſt

la moins incommode, & la moins dangereuſe, & celle dont on peut le plus aiſément arrêter les progrez.

La carie profonde au contraire est celle qui cauſe de grandes douleurs, & qui engage ſouvent à ôter les dents, ſur-tout lorſqu'elle penetre dans la cavité du corps de la dent, ou dans celle de la racine.

La carie ſéche eſt reſſemblante à du maſtic & ne cauſe point de douleur, à moins qu'elle ne dégenere en quelque autre eſpece de carie.

La carie dépendante des cauſes intérieures, agit ordinairement ſur les racines des dents, tantôt ſur leur ſurface extérieure, tantôt ſur la ſurface intérieure des racines, ou ſur celle de la cavité du corps de la dent.

La carie qui vient des cauſes extérieures, attaque ordinairement la ſurface extérieure, ou la partie émaillée du corps de la dent, quelquefois leur colet; rarement leurs racines, à moins que les dents ne ſoient déja chancelantes, ébranlées dans leurs alveoles, & diviſées des gencives.

La carie produite par les cauſes intérieures, eſt plus difficile à connoître,

que celle qui vient des cauſes extérieures : ſur-tout lorſqu'elle n'attaque que les racines, ou le colet de la dent ; parce qu'alors les gencives & les alveoles, la cachent. On ne peut ſouvent la découvrir que par des conjectures fondées ſur la violence & la permanence des douleurs pulſatives, des gonflemens, des tumeurs, ou des abcez plus, ou moins conſiderables, qui très-ſouvent l'accompagnent. Les ſuites de celles ci ſont plus fâcheuſes que celles de la carie provenante des cauſes extérieures.

La carie provenant des cauſes extérieures, eſt plus aiſée à reconnoître. Elle ſe montre à découvert ; elle eſt auſſi plus aiſée à guérir, lorſqu'elle n'a pas été negligée ; parce qu'il eſt plus facile d'en ôter la cauſe, & d'y apporter un prompt ſecours ; ſoit qu'il s'agiſſe d'y appliquer quelque remede convenable, comme de limer, ruginer, cauteriſer, ou plomber l'endroit de la carie de la dent malade, &c.

La carie des dents eſt incurable, lorſqu'elle a fait de trop grands progrès. Alors il faut que la dent périſſe, en tout, ou du moins en partie.

Les caries rongeantes, ou comme vermouluës, causées par un virus verolique, scrofuleux, scorbutique, &c. sont celles qui font en peu de tems le plus de progrès : elles sont les plus à craindre, & les plus difficiles à guerir.

Les progrès de la carie molle & pourissante sont ordinairement plus faciles à arrêter. Celle qui est la moins à craindre est la carie séche ; puisque l'on peut se passer de la plomber, de la ruginer, ou de la cauteriser ; qu'elle est indolente, & que même il ne faut pas l'ôter.

La carie des dents, de quelque espece qu'elle soit, & de quelque cause qu'elle provienne, produit des effets plus, ou moins considerables, suivant les parties de la dent qu'elle attaque. Les operations qu'il y a à pratiquer à son occasion, sont plus aisées, ou plus difficiles, suivant la situation des parties de chaque dent ; ou suivant la situation des mêmes dents, ou que la carie est plus ou moins étenduë dans le corps, ou dans les racines de la dent.

Les tems dans lesquels la carie ravage le plus les dents, sont depuis l'â-

ge

ge de vingt-cinq ans, juſqu'à l'âge de cinquante ans. Ce n'eſt pas que dans tous les âges les dents ne ſe carient ; mais plus ordinairement à ces âges-là, qu'à tout autre.

Quoique les dents, lorſqu'elles ſont bien conditionnées ſoient beaucoup plus fermes & plus ſolides qu'aucun des autres os, tant dans l'homme, que dans les brutes ; elles ne laiſſent pourtant pas d'être ſuſceptibles de fractures, ſurtout lorſqu'elles ſont déja cariées.

Les dents ſe fracturent en differens ſens, de même que tous les autres corps ; & ſont bien plus ſujettes à ces accidens, que les autres os.

Les dents peuvent être fracturées dans toutes leurs parties en tous ſens ; cela arrive ſouvent par les efforts que l'on fait imprudemment avec elles, par les chutes, ou des coups conſiderables qu'elles reçoivent, particulierement dans les efforts que l'on eſt obligé de faire avec les inſtrumens, lorſqu'il s'agit de les extirper avant qu'elles ſoient ébranlées : enfin quand il ſe rencontre que leurs racines ſont unies, adherantes & fortement attachées à leurs alveoles ; cette ſorte d'adherance trop

ordinaire, occasionne souvent la fracture de la machoire dans l'endroit des alveoles, ou celle de la dent même. Lorsque la conformation se rencontre disposée de cette maniere, la dent ne peut être extirpée, si l'un de ces deux cas n'arrive.

Les dents comme les autres os, se fracturent en travers, ou horisontalement, obliquement, ou dans leur longueur. Leurs parties étant une fois divisées, ne se réünissent jamais; soit parce que les vaisseaux qui s'y distribuent ne sont pas disposez de maniere à fournir un suc suffisant & capable d'aglutination; soit parce que leur propre substance est trop serrée & compacte pour lui donner passage; ou que d'ailleurs le mouvement, l'air & les matieres qui les touchent, sont autant d'obstacles qui concourent encore à s'opposer à la réünion de leurs parties divisées.

Quoique la réünion des parties des dents fracturées soit impraticable, leur fracture ne laisse pas de donner occasion à certaines operations de chirurgie; soit pour ôter les esquilles, ou les chicots qui restent après la fracture; soit pour les polir & unir dans leur

angles les plus pointus, les plus aigus, ou les plus tranchans. Ces chicots contribuent quelquefois à reparer les défauts que la fracture laisse, & que l'art répare si bien qu'il est facile de s'y méprendre & de confondre ses operations (a) avec celles de la nature même.

Tous les déplacemens, que les os souffrent dans leur articulation, doivent être mis au rang des luxations, ou des dislocations complettes, ou incomplettes; par consequent on doit ranger de même ceux de l'articulation des dents.

Les dents se déplacent en plusieurs façons de la cavité qui les contient. L'on peut regarder tous les déplacemens qui leur surviennent, comme autant de luxations, qu'on peut appeller luxations complettes, ou luxations incomplettes; suivant qu'elles sont plus ou moins déplacées.

Lorsqu'une dent est chancelante, c'est une luxation commencée. Lorsque les dents après avoir été naturellement bien situées, deviennent penchantes en devant, elles sont luxées en devant.

(a) Dents à tenons, Voïez la Planche 34.

Lorſqu'elles panchent en dedans de la bouche, c'eſt une luxation en dedans. Lorſqu'elles panchent ſur l'une, ou ſur l'autre de leurs parties laterales, ce ſont des dents luxées de côté.

Lorſqu'une dent tourne dans ſon alveole, enſorte que les parties laterales de la dent répondent d'un côté en dehors & de l'autre en dedans; c'eſt une luxation complette.

Lorſqu'une dent ſemble être allongée, & qu'elle excede par ſa longueur ſes voiſines, que ſon colet & partie de ſes racines ſurpaſſent le niveau des gencives, parce que l'alveole, ou quelque matiere contenuë dans ce même alveole la chaſſe; c'eſt encore une ſemi-luxation de la dent de bas en haut, ſi c'eſt à la machoire inferieure; & de haut en bas, ſi c'eſt à la machoire ſuperieure.

Lorſqu'une dent eſt entierement déplacée de ſon alveole par quelque cauſe que ce puiſſe être, & reſte attachée par quelque endroit à la gencive; c'eſt une dent parfaitement luxée; ce qu'on peut appeller luxation complette.

Quelquefois il arrive par differentes cauſes que les gencives ſe conſument

en dedans, tandis que la dent reſte attachée par ſon colet à la gencive du dehors, & que ces dents ainſi décharnées & déchauſſées d'un côté ſe déplacent de l'alveole, de telle façon qu'elles reſtent comme à travers la rangée des autres dents, la tête ou couronne de la dent raclant la langue, tandis que la racine de la même dent racle les lévres, ou la joüe, les perce ſouvent, ou y occaſionne des ulceres. Une dent ainſi déplacée, fait encore une autre eſpece de luxation complette; ſi les gencives ſe conſument en dehors, la tête de la dent touchera les joües, & ſes racines toucheront la langue.

Toutes ces luxations, ou déplacemens de dents, peuvent ſe rétablir par differentes operations de Chirurgie indiquées dans ce traité, dans leſquelles on emploïe le ſecours de la main, des inſtrumens, des liens, & autres remedes. Les ſuccès ſont differens ſuivant les cauſes, & ſelon les circonſtances qui accompagnent les luxations, ou les déplacemens des dents.

Le plus ordinaire de ces déplacemens & celui qui précede ordinairement les autres, c'eſt le tremblement

des dents, ou la luxation commencée.

Les groſſes dents ſe luxent en dedans bien plus fréquemment qu'en dehors. Les inciſives au contraire ſe luxent bien plus ſouvent en dehors, qu'en dedans. Quoique l'un & l'autre de ces déplacemens ſoient très-fâcheux & très-incommodes; & qu'ils s'oppoſent également à la maſtication, la luxation en dedans, eſt une des plus fâcheuſes; parce qu'elle fatigue, ou bleſſe la langue; ce qui inquiete plus que l'incommodité que cauſe la dent contre les lévres, ou contre les joües, lorſqu'elle eſt penchée en dehors. La moins incommode de ces luxations, c'eſt lorſque la dent eſt luxée ſur le côté, ou qu'elle n'eſt qu'en partie tournée de droit à gauche, ou de gauche à droit, preſentant ſes ſurfaces laterales, l'une en dedans & l'autre en dehors.

Celle qui eſt la plus fâcheuſe de toutes, c'eſt lorſque la dent eſt luxée en travers. Lorſque les dents ſont luxées de telle façon qu'elles excedent par leur extrémité leurs voiſines, ce que nous avons appellé luxation, ou déplacement de bas en haut pour la machoire inferieure, & de haut en bas pour la

machoire ſuperieure, la maſtication eſt très-difficile à faire. Dans tous ces cas, il faut emploïer toutes ſortes de moïens pour remboëter les dents, chacune dans ſa cavité naturelle, pour qu'elles s'y raffermiſſent, s'il eſt poſſible. L'on y réuſſit ſouvent en ôtant les cauſes qui ont occaſionné ces luxations, & en fortifiant les gencives. En attendant, on aſſujettira artiſtement ces dents, de telle maniere qu'elles ne ſe dérangent plus, & qu'elles puiſſent faire leurs fonctions. L'art a trouvé des moïens pour y parvenir, qu'on verra dans ce traité; il faut les épuiſer dans ces occaſions.

La partie émaillée des dents, eſt encore ſujette à une maladie qui reſſemble fort à la carie; mais qui cependant n'eſt point une carie. Leur ſurface extérieure devient quelquefois inégale & raboteuſe, percée de pluſieurs petits trous, quaſi en forme de rape; mais diſpoſés plus irrégulierement. Je nomme cette maladie éroſion de la ſurface émaillée, ou diſpoſition à la carie. Elle dépend de ce que l'émail eſt uſé par quelque matiere rongeante; qui a produit en lui le même effet en cette occaſion, que la roüille produit ſur la ſur-

face des métaux. L'on guérit cette maladie en polissant la surface de la dent.

Les dents sont encore très-susceptibles des changemens de couleur; elles deviennent plus, ou moins noirâtres, ou moins jaunâtres, selon que les divers sucs qui les touchent sont conditionnez & que leurs pores sont disposez à en recevoir les mauvaises impressions. On peut quelquefois par l'application & par l'usage de certains remedes, rétablir la couleur des dents en son premier état; mais il est dangereux de s'y trop opiniâtrer, lorsque les couleurs accidentelles ne cedent pas à l'application des remedes; en ce cas, il faut cesser son entreprise, plûtôt que de s'exposer à perdre les dents en voulant vainement les rétablir dans leur premiere blancheur.

L'émail des dents est très-sujet à être recouvert d'une matiere tartareuse & quasi pierreuse, qu'on appelle tuf, ou tartre de la dent, laquelle s'attache, se colle & s'unit si intimement à la surface émaillée, qu'elle semble bien souvent ne faire qu'un même corps avec elle; ce tartre est quelquefois le précurseur de la carie absolument dépendante

dante d'une cauſe extérieure; il eſt aiſé à détruire & facile à prévenir: cette maladie a pour cauſe principale la negligence & la malpropreté.

Les dents ſont encore ſujettes à ſe reſſentir des impreſſions que certains bruits & certains raclemens font ſur elles, qui cauſent une douleur aſſez vive que l'on appelle agacement: ce qui arrive encore en mangeant certains fruits. Cette douleur dépend de la diſpoſition des pores des dents & de la maniere dont l'air, ou les ſucs ſe modifient & s'inſinuent dans ces mêmes pores en penétrant juſqu'à l'extrémité de leurs nerfs. Cette maladie ſe guérit d'elle-même en peu de tems, & n'a aucune ſuite dangereuſe: d'ailleurs pour peu que l'on ſoit impatient, elle cede promptement aux remedes les plus communs & les plus vulgaires.

Il y a encore d'autres ſortes d'agacemens, dont l'un dépend, ſur-tout dans les richais, de la délicateſſe, ou moleſſe des dents, & l'autre de ce que l'émail de l'extrémité des molaires, ou la pointe, ou le tranchant des canines & des inciſives, vient à être beaucoup uſé. L'un & l'autre ne peuvent guérir que par ſuc-

ceſſion de tems, ſans le ſecours des remedes.

L'on voit quelquefois des dents d'une ſubſtance ſi tranſparente, que le jour paroît à travers: ce que l'on obſerve particulierement dans les richais. De celles-là il y en a de plus ou moins molles, de plus ou moins ſolides, & de plus ou moins fragiles.

Le vice de conformation des dents, doit être regardé en certaines occaſions, comme une maladie, qui non ſeulement rend une bouche difforme; mais qui peut encore incommoder beaucoup & avoir même des ſuites fâcheuſes; puiſque dans les operations, qu'on eſt obligé de faire ſur ces dents contrefaites pour les extirper, ou les remettre dans leur ordre naturel, cette difformité du corps des dents, ou des racines, eſt ſouvent la cauſe de quelque déperdition de ſubſtance très-conſiderable, ſoit oſſeuſe, ou charnuë; d'où il peut s'enſuivre des douleurs très-aiguës, des hemoragies violentes, des abcez, des fiſtules, même la carie, &c.

L'on ſouffre aſſez ſouvent des douleurs de dents qui ſont très-violentes; quoique les dents ne ſoient nullement cariées

Ces douleurs proviennent de ce que la membrane nerveuſe qui tapiſſe la cavité, ſouffre quelque inflammation ; & alors ces douleurs ſont diſtenſives. Si cette membrane eſt abreuvée de quelque ſeroſité acre, ou rongeante, les douleurs ſont poignantes & très-mordicantes. Quelquefois des douleurs ſemblables dépendent de ce que la membrane qui enveloppe la racine & qui tapiſſe l'aveole, eſt abreuvée & enflammée, de même que les ligamens de la dent, le cordon des vaiſſeaux & les parties voiſines des dents. Ces ſortes de douleurs ne ſont point à negliger, les ſuites en étant fort à craindre : il faut avoir recours promptement à la diette, à la ſaignée, à quelques topiques anodins, & réſolvans. Si elles ne cedent point à tous ces remedes, il faut ſe réſoudre à ôter les dents, ſans différer.

Quelquefois l'on trouve des vers dans les caries des dents, parmi le limon, ou parmi le tartre : on les nomme vers dentaires. Il y a des obſervations qui en font foi, rapportées par des auteurs illuſtres. N'en aïant jamais vû, je ne les exclus, ni ne les admets. Cependant je conçois que la choſe n'eſt

pas phyſiquement impoſſible ; mais je crois en même tems, que ce ne ſont pas ces vers qui rongent & qui cariem les dents ; qu'ils ne s'y rencontrent, que parce que les alimens, ou la ſalive viciée ont tranſmis dans la carie des dents des œufs de quelques inſectes, qui ſe ſont trouvez mêlez avec ces alimens ; & que ces œufs étant ainſi dépoſez ont pû éclore & ſe manifeſter enſuite. Quoi qu'il en ſoit, ces vers n'étant point la ſeule cauſe qu'il s'agit de combattre en telle occaſion, leur exiſtence ne demande aucun égard particulier.

Quelquefois le tartre s'entaſſe ſur les dents de certaines perſonnes negligentes & mal conſtituées ; de telle façon qu'il recouvre & embtaſſe les dents à un tel point, qu'il s'en forme des tumeurs pierreuſes quaſi du volume d'un œuf de poule. (a) On ne peut ôter quelquefois ces petrifications qu'avec violence ; quelquefois même il faut ôter la dent qui ne fait qu'un même corps avec l'entaſſement du tartre petrifié. Le tartre eſt un des plus grands ennemis

(a) Chap. 31. Obſerv. 3. Tome premier.

Voiez la ſeconde Planche.

des dents, & l'on ne ſçauroit prendre aſſez de précaution pour le détruire; quoiqu'il n'agiſſe pas préciſément ſur elles, mais ſur les gencives.

L'uſage de la lime indiſcretement pratiqué ſur les dents, leur eſt auſſi contraire qu'il leur eſt avantageux, lorſqu'on le met en pratique bien à propos.

Les maladies des gencives ſont cauſées par la ſortie des dents. Le prolongement & le gonflement de ces mêmes gencives, eſt une maladie qui leur eſt aſſez ordinaire, auſſi-bien que l'époulis, le paroulis, les ulceres, les excroiſſances, les fiſtules, &c. Ces maladies ſe manifeſtent par des ſignes particuliers. Chacune d'elles eſt ſujette à degenerer en d'autres maladies de differens genres. On reconnoît aiſément leur caractere, pour peu que l'on ſoit praticien. Il eſt facile d'en tirer le pronoſtic; mais bien ſouvent la cure n'eſt pas auſſi aiſée à faire. On en jugera mieux par les Chapitres 16. 17. 18. 19. 20. 21. & 22. contenus dans le Tome premier de ce Livre, dans leſquels il eſt traité en particulier & amplement de chacune de ces maladies.

Les déſavantages & les maladies que la perte des dents cauſe, ſont très-conſiderables : cette perte rend la bouche diſgracieuſe, elle empêche la prononciation, elle peut même incommoder la poitrine. Les reſtes d'une dent cariée nous font quelquefois ſouffrir des tourmens inſuportables ; ils rendent la bouche puante & même fœtide. La puanteur de la bouche provient auſſi quelquefois d'ailleurs, comme de la malpropreté des dents, de quelque ulcere, ou fiſtule à la bouche, des vapeurs qui s'élevent d'un eſtomach dont le ferment eſt vicié & ſurchargé d'alimens indigeſtes, ou enfin des exhalaiſons qui s'élevent d'un poulmon mal-ſain, & qui rend l'haleine d'une odeur très-incommode.

Tant de differentes maladies, dont les dents ſont ſi ſouvent attaquées, ont beſoin pour être guéries de divers ſecours, dont la théorie & la pratique renferment un nombre infini de circonſtances, qu'on a raſſemblées dans ce traité autant qu'il a été poſſible.

CHAPITRE VI.

De la ſenſibilité & de l'agacement des Dents.

CEux qui ont traité des dents ſe trouvent partagez au ſujet de la ſenſibilité de ces parties. Les uns ont crû que les dents étoient inſenſibles ; d'autres au contraire ont crû qu'elles étoient capables de ſentiment. Il eſt vrai qu'à ne conſiderer les dents ſimplement que comme des os, on peut dire qu'elles ſont inſenſibles ; mais ſi l'on les conſidere comme des parties munies, recouvertes & tapiſſées de membranes, de vaiſſeaux & de nerfs ; on ne doit pas leur refuſer la faculté d'être ſenſibles, non plus qu'aux autres parties du corps.

Il eſt aiſé de voir que cette maniere differente de conſiderer les dents, concilie facilement ces deux opinions qui paroiſſent ſi oppoſées l'une à l'autre, ſur leur ſenſibilité ou inſenſibilité : néanmoins je crois qu'il vaut mieux penſer comme les derniers par la raiſon que je viens de marquer. On s'y confor-

mera davantage par l'experience journaliere, qui fait voir que les maladies qui attaquent les dents, cauſent de la douleur, & que par conſequent les dents ſont capables de ſentiment.

Pour mieux concevoir la ſenſibilité des dents, il faut ſe rappeller ce que j'ai établi au commencement de ce traité touchant les differentes parties qui compoſent les dents; cela ſuppoſé, je crois qu'on peut diſtinguer leur ſenſibilité en deux eſpeces generales : l'une ſera compriſe ſous le nom de douleur fixe & permanente; ce que l'on exprime ordinairement, lorſque l'on dit que l'on a mal aux dents; & l'autre ſous celui d'agacement, ou douleur paſſagere, auquel je crois qu'on peut comparer & rapporter cette ſenſation incommode que l'on éprouve lorſqu'on paſſe la main ſur certaines étoffes, ou qu'on entend frotter d'une certaine façon certains inſtrumens, les uns contre les autres, &c.

Les douleurs des dents ſont de pluſieurs ſortes; les plus ordinaires ſont celles que l'on nomme poignantes & celles que l'on nomme diſtenſives, &c.

Ces deux ſortes de douleurs ſe font

ſentir dans la carie & dans les fluxions, &c. Pour concevoir la raiſon de leur diverſité, il ſuffit de conſiderer ce qui ſe paſſe dans la carie & dans les fluxions qui ſurviennent aux dents.

Dans la carie, l'air deſſéchant, ou creſpant les filets nerveux & les tuniques des petits vaiſſeaux, les rend tendus de telle façon, que ne prêtant & ne cedant plus facilement à la liqueur qui les parcourt, l'effort que les liquides font pour écarter & diſtendre les parois de ces mêmes vaiſſeaux, cauſe cette eſpece de douleur appellée diſtenſive.

Si au contraire, il ſe trouve de petits vaiſſeaux rompus, ou crevez; la liqueur qui s'épanchera bien-tôt après, s'alterant & ſe corrompant, irritera par ſon picottement les membranes & les vaiſſeaux qui ſe trouveront à ſa rencontre; ce qui produira la douleur nommée poignante.

Dans les fluxions, ce ſont les environs de la dent qui ſe trouvent attaquez, & particulierement la membrane qui les entoure. Les vaiſſeaux de cette membrane ſe gonflant la rendent plus épaiſſe, & font qu'elle ſerre la dent plus étroitement; d'où il s'enſuit que

cette douleur eſt plus diſtenſive, que poignante; à moins que l'étranglement des vaiſſeaux ne ſoit ſi conſiderable, que leurs tuniques ſoient rongées par les liqueurs qui ſont empêchées de continuer leur route. Ces explications qui paroiſſent très-vrai-ſemblables ſerviront à ceux qui travaillent aux dents, elles leur faciliteront les moïens de trouver les remedes propres à réuſſir dans certaines conjonctures; ſoit pour emporter radicalement le mal, ſoit pour appaiſer la douleur, la calmer, ou du moins la rendre plus ſupportable: par exemple dans les fluxions où l'on voit que les vaiſſeaux ſont engorgez, on juge que la ſaignée convient auſſi-bien que certains topiques, &c.

L'agacement eſt une autre eſpece de ſenſation, à laquelle quoique très-incommode, on ne donne pourtant point communément le nom de douleur. Je me contenterai du peu que j'en ai dit pour le définir, & le faire comprendre: on ſçait mieux par experience ce que c'eſt, qu'on ne le pourroit expliquer.

L'opinion commune, eſt que l'agacement vient des ſucs acides qui ſe trouvent inſinuez entre les fibres de la mem-

brane dont la racine de la dent eſt revêtuë, & que la dent venant à être preſſée contre cette membrane, cette diſpoſition occaſionne l'action des ſucs contre les filets membraneux.

Je ne diſconviens pas que les ſucs de certains fruits, tels que ſont les groſeilles, les ceriſes aigres, &c. ne puiſſent s'inſinuer dans les interſtices des filets qui compoſent la membrane, dont les racines des dents ſont revêtuës. Je conviens auſſi qu'ils peuvent cauſer des diſtenſions à cette membrane, intercepter le cours des liqueurs dans quelques vaiſſeaux, tirailler les nerfs & cauſer ainſi plus ou moins une ſenſation incommode & douloureuſe, mais bien differente de l'agacement dont le ſiege me paroit être au corps de la dent.

Ce qui m'a fait juger que l'agacement ſe borne uniquement au corps, ou même à la ſurface de la dent, c'eſt que ſi l'on frotte fortement cette ſurface avec un linge ſeulement, on diminuë pour lors l'agacement; il y a encore une experience qui prouve ſenſiblement ce que je dis, & qui paroît détruire l'opinion contraire: ſi l'on mâche de l'oſeille, l'agacement pour

l'ordinaire ceſſe tout d'un coup ; ce qui n'arriveroit pas de même s'il étoit produit par des acides de la maniere dont on le dit ordinairement : l'oſeille que l'on mâcheroit, qui eſt acide, bien loin de faire ceſſer l'agacement, devroit au contraire l'augmenter. De plus ſi cette incommodité venoit des ſucs coagulez par un acide dans les petits vaiſſeaux, & ſi le ſuc d'oſeille devoit enfiler la route de ces petits vaiſſeaux, pour lever l'obſtruction qu'on y ſuppoſe. Il ſeroit bien difficile de concevoir comment cet effet ſeroit auſſi prompt qu'il l'eſt. Il eſt bien plus vrai-ſemblable que quelques parties de ces ſucs ſont aſſez ſubtiles pour penetrere l'émail, & agir ſur les filets qui s'y terminent, lorſque quelque corps agiſſant ſur la ſurface de la dent les met en mouvement. On peut ſe confirmer encore dans cette opinion, ſi l'on remarque que le ſeul attouchement des parties de l'air qu'on attire en reſpirant, la bouche un peu ouverte, eſt capable d'exciter une ſenſation aſſez incommode dans l'agacement : on ne s'aviſera jamais de croire que l'air en paſſant appuïe aſſez fort ſur la dent pour faire

qu'elle comprime la membrane dont ſa racine eſt revétuë. Il eſt bien plus naturel de s'imaginer que les particules qui ſe ſont trouvées aſſez ſubtiles & aſſez déliées pour s'inſinuer dans la dent, n'ont qu'une de leurs extrémitez engagée entre les fibres oſſeuſes, tandis que l'autre fait ſaillie en dehors ; ce qui rend la dent comme heriſſée de petites pointes extrémement fines, que l'air en paſſant peut ſans peine ébranler; ce qui cauſe cette ſenſation incommode & fâcheuſe à qui on donne le nom d'agacement. Des conjectures ſi vrai-ſemblables me donnent lieu de conclure que les dents ſont ſenſibles; non ſeulement par rapport à la membrane, dont leurs racines ſont revétuës ; mais encore par rapport aux filets nerveux & membraneux qui ſont répandus dans tout le corps de la dent. La ſeule choſe qu'on doit obſerver, c'eſt que la ſenſibilité eſt bien moins grande à l'émail, qu'au reſte de la dent; parce que ſon tiſſu étant très-ſerré & ſes pores très-étroits, rien ne peut les penetrer facilement. Delà vient qu'il eſt impoſſible que les mêmes cauſes puiſſent occaſionner ſur la partie émaillée, une ſenſa-

tion auſſi vive & auſſi douloureuſe, que celle qu'on peut reſſentir au reſte de la dent. La maniere particuliere dont les filets nerveux ſe trouvent dans l'émail de la dent, peut cependant faire conjecturer aſſez vrai-ſemblablement, qu'il eſt l'unique ſiege de l'agacement.

Ce ſeroit ici le lieu d'expliquer plus au long cette eſpece de ſenſation incommode que j'ai rangée ſous l'agacement, & qui ſe fait ſentir ſur-tout aux inciſives & aux canines, lorſqu'on paſſe la main ſur l'étoffe d'un chapeau, ou autre corps ſemblable, ou lorſqu'on entend à une certaine diſtance frotter certains inſtrumens l'un contre l'autre; mais comme ce ſont des choſes pour leſquelles on n'a pas beſoin du ſecours du Dentiſte, & que d'ailleurs les explications qu'on a données à ce ſujet me paroiſſent fort incertaines, j'aime mieux épargner au Lecteur la peine de lire de pareilles conjectures & me renfermer dans les bornes que me preſcrit ma profeſſion.

CHAPITRE VII.

De differentes Caries des Dents & des cauſes qui les produiſent.

APrès avoir expliqué l'agacement & la ſenſation douloureuſe des dents, je paſſe à l'examen de leur carie.

La carie des dents eſt une maladie qui détruit leut ſubſtance. Cette maladie eſt produite par une humeur qui s'inſinuë entre les fibres oſſeuſes de la dent; la dent ne ſe carie, que parce que ſes fibres ſe détruiſent; les fibres ne ſe détruiſent, que parce que les petites parties qui les compoſent, ſe déplacent; & ces parties ne ſe déplacent, que parce qu'elles ſont ébranlées.

Ce qui détruit le plus ordinairement la contexture de la dent, eſt l'humeur qui eſt arrêtée autour d'elle, & dont chaque particule communique à celles de la dent ſon impulſion particuliere, ce qui à la fin détache les parcelles les unes des autres, & forme des cavitez qui font que toute l'étenduë de la ſurface paroît noirâtre. A l'égard des par-

celles détachées, elles peuvent être froissées & tellement diminuées de leur masse, qu'elles suivent en tout le mouvement de l'humeur, & s'échappent avec elle.

Les causes qui peuvent produire ces désordres sont extérieures, ou intérieures. Les causes extérieures sont les coups, les efforts violens, l'usage de la lime indiscretement pratiqué sur les dents, l'application de certains corps, la salive alterée, & les alimens. Les causes intérieures, sont celles qui se trouvent dans la masse du sang, ou dans le vice particulier de la lymphe.

Il n'est pas mal-aisé de concevoir, comment les coups & les efforts violens sur les dents, produisent la carie. Ils peuvent occasionner l'épanchement de la liqueur contenuë dans les vaisseaux, ou par l'ébranlement qu'ils font à toute la dent, dont les petites parties peuvent comprimer, tirailler, ou déchirer les vaisseaux, ou parce qu'ils agissent immédiatement sur les tuniques de ces mêmes vaisseaux. La carie peut aussi être occasionnée par l'action de la lime, lorsqu'elle découvre la cavité de la dent, ou qu'elle en approche de trop près

près. La ſalive dépravée, les alimens acres, certains corps rongeans appliquez ſur les dents, pour en amortir la douleur, ou pour les blanchir, &c. peuvent auſſi cauſer la carie, en ce que leurs particules s'inſinuant avec la ſalive le long des racines des dents dans les interſtices des filets membraneux, peuvent affaiſſer, ou ronger les vaiſſeaux de la maniere dont je l'ai dit dans le Chapitre précedent.

Les cauſes contenuës dans la maſſe du ſang ne produiſent la carie, qu'en ce qu'elles rendent le ſang moins fluide, & le diſpoſent à former des obſtructions dans les vaiſſeaux d'un diametre trop petit, & qui n'a pas l'eſpace ſuffiſant, pour ceder à la liqueur qui fait effort pour le dilater.

On pourra ainſi concevoir comment la carie eſt quelquefois accompagnée de maux de tête, de fiévre, &c. & comment au contraire en certaines occaſions, elle fait ſon chemin preſque imperceptiblement & ſans douleur. Tout cela dépend de l'endroit où elle ſe forme; car ſi des filets nerveux ſe rencontrent dans ſon ſiege, ou ſi la liqueur s'y extravaſe, il eſt conſtant qu'elle agira ſur

ces filets, soit à raison de la fermentation que le séjour de l'humeur fixée occasionnera, soit autrement.

Si au contraire la carie commence à la portion émaillée, comme il ne s'y rencontre que peu de filets nerveux, & même que ceux qui s'y trouvent sont en quelque maniere affaissez; il est évident que la carie fera son progrès assez imperceptiblement, & qu'elle ne causera de douleur, que lorsque l'émail étant consumé, les membranes seront exposées à l'action de quelque matiere viciée, ou à l'impression de l'air, comme je l'ai rapporté.

Il peut même arriver qu'après que la carie aura fait quelque progrès, les filets nerveux & les extrémitez des vaisseaux, se trouvent tellement desséchez par l'action de l'air, qu'elle s'arrête, & que la matiere de la carie se dessèche & se durcit comme une espece de mastic, & qu'elle devient d'une consistance aussi dure que le corps même de la dent.

Nous voïons souvent les dents attaquées par des caries semblables que nous nommons séches : il faut bien se garder d'y toucher, puisqu'elles sont

ſans douleur, & qu'il n'eſt pas ordinairement à craindre que ces caries augmentent; en ce cas l'operation qu'on y feroit pourroit en augmenter le progrès. Néanmoins ſi la cavité cariée ſe trouvoit conſiderable, & qu'on jugeât y pouvoir faire tenir le plomb, il ſera à propos d'y en mettre après avoir nettoïé la cavité cariée ſelon la méthode qui ſera enſeignée à l'occaſion des dents plombées: par cette operation, on empêche les alimens & d'autres matieres de s'y arrêter.

Les dents ſont plus ſujettes à la carie que tous les autres os du corps; parce que leur tiſſu eſt plus ſerré; d'où il s'enſuit que les vaiſſeaux y étant plus à l'étroit, il s'y forme plus aiſément des embarras, des obſtructions, des étranglemens, &c. D'ailleurs la ſituation des dents les expoſe immédiatement à l'action des corps qui peuvent occaſionner les dérangemens que nous venons de remarquer. Ainſi les dents peuvent être cariées par un grand nombre de cauſes extérieures, qui ne peuvent intereſſer de même les autres os. L'experience fait voir qu'il y a auſſi des dents plus diſpoſées à ſe carier les unes que les autres.

Les molaires ſont plus ſujettes à ſe carier que les inciſives & les canines: les inciſives de la machoire ſuperieure ſe gâtent plûtôt, que celles de la machoire inferieure. On remarque encore que les dernieres molaires, lorſqu'elles ne viennent que dans un âge avancé, ſe carient fort aiſément.

Il arrive ſouvent qu'après qu'une dent a été attaquée de la carie, la pareille de l'autre côté de la même machoire, ſe carie auſſi ordinairement. J'ai fait tant de fois cette remarque, qu'il ne me paroît pas que cet effet dépende du ſeul hazard. Ce que j'ai trouvé de ſurprenant dans cet effet, c'eſt que non ſeulement la dent pareille ne manque gueres de ſe carier; mais qu'elle ſe carie pour l'ordinaire en des endroits ſemblables, & quelquefois avec une parfaite ſimetrie, comme je l'ai obſervé. La raiſon de cet effet paroît aſſez difficile à développer: on pourroit cependant penſer que ces dents ainſi cariées avec ſimetrie étant d'une même conſiſtance, & organiſées de même que leurs pareilles, les ſucs dépravez qui ont pû donner atteinte aux premieres, n'ont pas plus de difficulté à attaquer

la ſubſtance des autres : c'eſt la conjecture que j'ai formée juſqu'à preſent ſur ce ſujet.

Ce ne ſont point là les ſeules cauſes qu'on croit pouvoir produire les caries & les douleurs des dents.

Le vulgaire & même certains Auteurs ont cru & croïent encore que toutes les douleurs des dents, & les caries, ſont cauſées par des vers dentaires, & que ces vers rongent peu à peu le tiſſu des fibres oſſeuſes, ou les filets nerveux : ſi cela étoit, l'explication de la douleur & de la carie des dents ſeroit aiſée à donner, & par-là on épargneroit bien de la peine aux Phiſiciens. L'on fonde cette opinion ſur de prétenduës experiences que l'on rapporte touchant ces inſectes, leſquels par le moïen de la fumée de la graine de juſquiame, nommée auſſi hanebane, tombent, à ce que l'on dit, des dents ; ce que M. Andry (*a*) traite de fable, ainſi que d'autres faits ſemblables, que l'on peut lire dans le neuviéme Chapitre de ſon Livre de la generation des vers.

(*a*) Docteur Regent de la Faculté de Medecine de Paris, Profeſſeur Roïal, & l'un des Auteurs du Journal des ſçavans.

Riviere (*a*) admet (*b*) pour une des cauſes des douleurs des dents, les vers engendrez dans la carie des dents, & il croit que toute ſorte de matiere retenuë & pourrie dans la cavité cariée, eſt capable de les produire, ſoit qu'elle ſoit excrementeuſe, ou alimenteuſe; mais particulierement les choſes douces qui s'attachent aiſément à cauſe de leur viſcoſité.

M. Andry rapporte que par le mycroſcope on découvre des vers qui ſe forment ſous une croute amaſſée ſur les dents par la malpropreté; que ces vers ſont extrémement petits; qu'ils ont une tête ronde marquée d'un petit point noir; que le reſte de leur corps eſt long & menu, à peu près comme les vers que l'on découvre dans le vinaigre à la faveur du mycroſcope: il ajoute que ces vers rongeant les dents peu à peu, y cauſent de la puanteur: mais qu'ils ne font pas ſentir de grandes douleurs: il croit auſſi que c'eſt une erreur de s'imaginer, que les violens maux de dents ſoient cauſez par des vers. Dans l'article premier du neuvié-

(*a*) Qui étoit Medecin de Montpellier.
(*b*) Tit. 1. l. 6. c. 1. p. 461.

me Chapitre du même Livre, il marque encore que les vers des dents, ne cauſent qu'une douleur ſourde aſſez legere & accompagnée de demangeaiſon.

J'ai fait ce que j'ai pû pour me convaincre par mes yeux de la réalité de ces vers : je me ſuis ſervi des excellens mycroſcopes de M. de Manteville (a) & j'ai fait avec ces mycroſcopes un grand nombre d'experiences, tant ſur la carie des dents nouvellement ôtées, que ſur la matiere tartareuſe de differente conſiſtance qui s'amaſſe autour d'elles, ſans avoir pû réuſſir à y découvrir des vers.

Je ſuis très-convaincu de l'habileté & de la ſincerité de M. Andry, & je ne doute pas de la verité des faits qu'il rapporte : il eſt aiſé de voir par tout ce qu'il dit, le peu de cas que l'on doit faire de ces prétendus guériſſeurs de dents avec leurs ſpecifiques tant vantez, qu'ils prétendent être propres à faire mourir les vers ; puiſque les douleurs pour leſquelles on a recours aux remedes, ſont preſque toujours, ſuivant ce ſçavant Auteur, celles qui ne viennent point de cette cauſe.

(a) Chirurgien Juré à Paris.

Les dents ſont ſouvent cariées par des cauſes intérieures, ſans qu'on puiſſe penſer que les vers aïent en aucune façon occaſionné ces caries, tandis que l'émail de la dent & ſa ſurface ſont en entier & ſans aucune alteration.

J'ai vû auſſi des caries attaquer les racines des dents & la voûte de leur bifurcation, ſans qu'il y eut aucune couche de tartre, ni aucune croute amaſſée & propre à loger ces ſortes d'inſectes. Je ſuis convaincu par ces exemples & pluſieurs autres, qu'il y a des caries qui ſe forment aux dents, ſans que les vers y aïent aucune part. Je ne ſuis d'ailleurs nullement perſuadé, qu'en aucun cas, les vers ſoient la ſeule cauſe de la carie des dents. Quoi qu'il en ſoit, cela ne préjudicieroit en rien à ce que je propoſe ci-après pour remedier à la carie.

CHAPITRE

CHAPITRE VIII.

De la carie des dents, ce qu'il faut obſerver avant de ruginer les dents cariées.

LA carie eſt une des plus funeſtes maladies qui puiſſent arriver aux dents; ſon progrès les détruit & les conſume : il faut avoir recours aux moïens que je vais donner pour en interrompre le cours : je vais auſſi marquer les cas où il eſt poſſible d'en venir à bout.

Lorſqu'il arrive que la cavité ſituée au milieu du corps de chaque dent eſt découverte par la carie, ou autrement; nous ne pouvons ordinairement eſperer la guériſon d'une telle maladie, que par le ſecours de diverſes operations, & par celui des remedes les plus ſpecifiques : encore eſt-ce un grand hazard, quand par ces moïens pratiquez méthodiquement & ſuffiſamment continuez, nous parvenons à guérir une carie qui a fait de grands progrez.

Ce qui peut arriver de plus heureux

dans ces occaſions, eſt que les filets des nerfs, qui entrent dans la dent, ne ſoient pas voiſins de l'endroit carié, ou que tous les vaiſſeaux qui vont à la dent carié, ſoient deſſéchez par quelque cauſe, ou qu'ils ſoient affaiſſez à un tel point, qu'ils ne ſoient plus capables de ſenſibilité.

De ce fait bien établi, nous devons conclure que les remedes particuliers dont une infinité de gens ſe vantent d'avoir le ſecret, n'ont paru réüſſir que lorſque ces remedes ont rencontré les vaiſſeaux de la dent déja affaiſſez ou deſſéchez par l'effet de l'humeur même qui cauſoit la maladie: pour lors ces diſtributeurs de remedes, n'ont pas manqué de s'attribuer la guériſon, ſans que le public ſe ſoit apperçu de l'inutilité de ces prétendus remedes.

Si l'application de certains emplâtres, ſi certaines liqueurs que ces vendeurs de remedes emploïent dans toutes les eſpeces de douleurs cauſées par la carie & d'autres indiſpoſitions, ont quelquefois diminué la douleur, on ne doit pas pour cela, en attribuer la guériſon à ces remedes qui n'empêchent pas le retour de la maladie, ce qui fait que ces ſortes de remedes n'ont pas

long-tems la vogue, & que l'on a été obligé de leur en ſubſtituer ſucceſſivement une infinité d'autres avec auſſi peu d'avantage.

La qualité que ces Empiriques attribuent à ces liqueurs & à ces emplâtres, d'emporter infailliblement la douleur ſans retour, eſt un charme puiſſant qui perſuade ceux qui en ſont vivement tourmentez. Si l'experience du paſſé pouvoit une fois être priſe pour regle des jugemens qu'on doit porter de ces ſortes d'Empiriques qu'on entend tous les jours prôner de nouveau, il ſeroit inutile de parler de ces Charlatans, qui abuſent de la crédulité du public; mais la facilité qu'ils trouvent à duper des gens crédules & à amaſſer de l'argent, eſt une amorce trop forte pour n'en pas faire multiplier l'engeance; auſſi en voit-on de toutes eſpeces, de tout ſexe & de toute profeſſion.

Les uns diſent qu'ils guériſſent les douleurs de dents par des eſſences particulieres; d'autres par des emplâtres; quelques-uns par des prieres & ſignes de croix, promettant de faire des miracles; d'autres ont des ſpecifiques pour faire mourir le ver, qu'ils ſuppoſent &

qu'ils disent ronger la dent & être l'auteur du mal que l'on ressent; c'est ainsi qu'avec de telles impostures ils amusent le public. Les vers des dents (supposé que par hazard il s'y en rencontre quelquefois) ne causent point de douleurs violentes; ce que M. Andry a très-bien observé. Enfin il y en a qui prétendent être si habiles, que si l'on veut les en croire, ils guériront les maux de dents les plus invéterez, en scarifiant, ou cauterisant les oreilles avec un fer rouge, ce qu'ils appellent barrer la veine.

Je sçai qu'on pourroit alleguer en faveur d'un tel préjugé, que le celebre M. Valsalva (*a*) détermine avec grand soin l'endroit de l'oreille où il faut appliquer le cautere actuel pour appaiser le mal de dents : il détermine aussi la grandeur du fer & la maniere de l'appliquer : l'autorité d'un Auteur si celebre & dont l'opinion est respectable, me détermineroit volontiers à croire qu'il peut y avoir des cas, où ce remede seroit emploïé avec succès; ce-

(*a*) Docteur en Philosophie & en Medecine, Professeur d'Anatomie dans l'Université de Bologne & Chirurgien de l'Hôpital des Incurables à Bologne.

pendant je ne ſçaurois me perſuader, qu'on guériſſe par-là les douleurs qui arrivent communément aux dents.

J'ai connu à Nantes ville de Bretagne, un Turc Horloger de profeſſion qui étoit renommé pour cette maniere de guerir les douleurs de dents. Je ſçai auſſi que nonobſtant ces prétenduës guériſons, la plûpart de ceux qui ſe mirent entre ſes mains, furent enfin obligez d'avoir recours à moi pour ſoulager leurs douleurs. J'ai vû depuis pluſieurs autres perſonnes ſe ſervir du même moïen avec auſſi peu de ſuccès. Il y a encore une infinité d'autres remedes que l'on vente pour les maux de dents, dont la plûpart ſont ſi ridicules & ſi extravagants, que le détail en ſeroit inutile & ennuyeux. J'en rapporterai cependant encore un dont parle M. de Brantôme, à cauſe de ſa ſingularité: (a) Je « fus (il parle de lui-même) deux jours « ſans l'aller voir (Eliſabeth de France « femme de Philippe II. Roi d'Epagne) « à cauſe du rhume des dents que j'a- « vois gagné ſur la Mer; elle demanda « à Riberac fille, où j'étois, & ſi j'étois «

(a) Dames illuſtres, vie d'Eliſabeth, pag. 179.

» malade; & aïant ſçû mon mal, elle » m'envoïa ſon Apotiquaire, qui m'ap» porta d'une herbe très-ſinguliere pour » ce mal, que la mettant & la tenant » dans le creux de la main, ſoudain le » le mal ſe paſſe, comme il me paſſa » auſſi-tôt.

Les caries qui n'ont point du tout, ou qui n'ont que peu intereſſé la cavité des dents ſont guériſſables par trois moïens. Le premier eſt celui des eſſences de canelle & de geroſle mêlées enſemble, ou emploïées ſéparément; le ſecond, le cautere actuel; & le troiſiéme, l'application du plomb.

M. Dionis (*a*) conſeille lorſque la carie eſt ſur la tablette de la dent, c'eſt-à-dire à la ſurface qui eſt à l'extrémité du corps de la dent, de la cauteriſer avec l'huile de ſouffre, ou de vitriol, dont on porte une petite goute dans la dent gâtée avec un des petits pinceaux dont on ſe ſert pour peindre en mignature. Il ajoute que ſi la carie augmente, on doit y appliquer le cautere actuel. Sans vouloir attaquer le merite d'un auſſi habile Chirurgien, j'oſe dire que cette pratique eſt fort dangereuſe;

(*a*) Dans ſon Traité d'operations, pag. 503.

parce que ces huiles étant corrosives, elles peuvent exciter, ou augmenter la douleur, en rongeant & en déchirant le tissu de la dent; outre que l'action lente de ces huiles rendroit la douleur plus vive & plus durable: de plus il est impossible de borner l'action de ces liqueurs, lesquelles se répandent & s'insinuent dans toute la cavité cariée, & n'attaquent pas moins les parties saines, que celles qui sont gâtées. On peut encore ajoûter que la salive qui se mêle avec ces huiles, devant ensuite se répandre sur les gencives, elle peut y causer quelque désordre. Il vaut donc mieux s'en tenir aux trois moïens que je viens d'indiquer.

Quand une dent est légerement cariée, il suffit d'en ôter la carie, en se servant des instrumens dont je parlerai dans la suite, & d'en remplir la cavité cariée avec du plomb. Lorsque la carie penetre un peu avant, & qu'elle cause de la douleur, il faut après avoir emporté la carie, mettre tous les jours dans la cavité cariée un peu de coton roulé & imbibé d'essence de canelle, ou de girofle. Cet usage doit être continué pendant un tems suffisant, obser-

vant d'arranger & fouler le coton, afin d'accoûtumer à la preſſion les parties ſenſibles: quatre ou cinq jours après on enleve de nouveau les matieres qui ont ſéjourné dans la cavité cariée : cette précaution empêche ſouvent que la douleur ne revienne ; elle produit aux fibres oſſeuſes de la dent une petite exfoliation ſuffiſante ; elle empêche la continuation & les progrès de la carie & de la douleur. Si après avoir aſſez long-tems continué cette méthode la douleur ne ceſſe pas, il faut y appliquer le cautere actuel, & quelque tems après plomber la dent, ſi la diſpoſition de la cavité cariée le permet ; car il ſe rencontre quelquefois des cavitez cariées diſpoſées de telle façon, qu'il n'eſt pas poſſible d'y faire tenir le plomb.

Lorſque la carie penetre juſqu'à la cavité de la dent, elle y cauſe quelquefois un abcès ; ce que j'ai ſouvent obſervé en pluſieurs perſonnes, auſquelles la carie des inciſives & canines cauſoit beaucoup de douleur. Dès que j'apperçois la ſortie du pus, je me contente d'emporter les portions cariées qui peuvent s'oppoſer à ſon iſſuë : j'introduis l'extrémité de ma ſonde dans la carie

juſques dans la cavité de la dent, pour faciliter l'évacuation des matieres : dès que le pus eſt évacué la douleur ceſſe. Je laiſſe ainſi ces perſonnes en repos pendant deux ou trois mois : au bout de ce tems, je plombe leurs dents cariées pour les empêcher de ſe gâter davantage.

Quoique je me ſois recrié avec raiſon en ce Chapitre, contre les promeſſes que les Charlatans font à l'occaſion des effets de leurs prétendus ſpecifiques, qu'ils donnent pour infaillibles, & qu'ils promettent être ſuffiſans pour guérir radicalement les maladies des dents, excluant tous les autres que l'art peut fournir en cette occaſion ; je ne prétens pas que cependant certains topiques ne puiſſent contribuer en quelque maniere à calmer les douleurs des dents, en diſſipant les fluxions, par les dérivations & par les évacuations qu'ils peuvent faire des humeurs qui ſe dépoſent ſur les dents, ſur les gencives, ou ſur les parties qui en ſont les plus voiſines. Je vais donner la compoſition de deux ſortes de topiques, que l'experience m'a fait reconnoître pour les plus efficaces.

Emplâtre pour les maux des dents.

Prenez des gommes ou réſines de Tacamaque & de Caregne de chacune une once. Faites-les diſſoudre à une chaleur lente, dans une ſuffiſante quantité d'huile de maſtic : ajoutez-y un gros d'extrait de laudanum ; le tout bien incorporé enſemble, ôtez-le du feu ; laiſſez-le refroidir, & en formez des emplâtres ſur du taffetas, ou ſur du velours noir de la grandeur d'un liard. On les applique ſur les arteres temporales, de l'un & de l'autre côté. On les laiſſe juſqu'à ce qu'elles tombent d'elles-mêmes, pour leur en ſubſtituer de nouvelles, & on les porte auſſi longtems qu'on croit en avoir beſoin.

Pâte pour diſſiper les fluxions & appaiſer les douleurs des dents.

Prenez de la racine de pirêtre, du poivre noir, du gingembre, du ſtaphiſaigre, du macis, du clou de geroſle & de la canelle, de chacun demie once, du ſel marin une once. Le tout réduit en poudre ſubtile ; mettez-le dans un vaiſſeau de terre verniſſé ; verſez par deſſus douze onces de bon vinaigre rouge ; faites boüillir le

tout à petit feu en le remuant toujours avec une ſpatule de bois juſqu'à ce qu'il ſoit téduit en conſiſtance de miel épais ; alors vous l'ôterez du feu, & le garderez dans un pot de fayance. Pour ſe ſervir de cette pâte, on en prend la groſſeur d'une petite féve que l'on enveloppe dans un petit linge fin ; on la met entre la gencive & la joüe du côté qui ſouffre la fluxion & la douleur.

L'effet de ce remede, eſt de faire cracher plus abondamment que ne feroit la fumigation, ou la maſtication du tabac, qui à beaucoup de déſagrément. On ôte la pâte lorſque la douleur de la dent eſt appaiſée, ou que la fluxion a commencé à diminuer, & on en remet de nouvelle dans le beſoin. Si on la tient dans la bouche un peu trop long-tems, elle échauffe le dedans de la joüe & y excite quelquefois de petites cloches, qui ſe diſſipent facilement en ſe lavant la bouche avec de l'eau tiede.

Ces remedes réüſſiſſent quelquefois, ſur-tout lorſqu'on a ſoin d'appliquer en même-tems dans la cavité cariée de la dent, un peu de coton, ou de charpie imbibée d'huile, ou d'eſſence de gero-

fle, ou de canelle, & qu'on à recours à propos à l'uſage de la ſaignée & de la purgation; ce qu'il ne faut pas negliger, lorſqu'il s'agit de perſonnes pletoriques & ſujettes aux fluxions.

CHAPITRE IX.

Du tartre, ou tuf, qui ſe forme ſur les dents, & les mauvais effets qu'il y produit.

LE tartre, ou le tuf, que quelques Auteurs & le vulgaire nomment chancre, eſt une matiere qui s'acumule ſur la ſurface des dents, & qui devient par ſon ſéjour comme une croute pierreuſe, d'un volume plus ou moins conſiderable.

La cauſe la plus ordinaire de la perte des dents, eſt la negligence de ceux qui ne ſe les font pas nettoïer lorſqu'ils le peuvent, & qu'ils s'apperçoivent du ſéjour de cette ſubſtance étrangere, qui produit des maladies aux gencives, & quelquefois même la carie. Le tartre eſt la cauſe que la gencive ſe conſume,

& par-là occaſionne quelquefois la carie de la dent.

Pour mieux connoître ce c'eſt que le tartre des dents, il faut conſiderer les cauſes qui le produiſent, la maniere dont il ſe forme peu à peu & preſque inſenſiblement. J'en trouve trois principales.

La premiere cauſe vient des portions des alimens qui s'arrêtent dans les eſpaces qui ſont entre les dents & les gencives, ou entre les intervales des dents. Ces portions détrempées par la ſalive, deviennent comme un limon pâteux, qui ne tarde pas à ſe deſſécher dans les inſtans où la bouche eſt moins arroſée de la ſalive, ou ne l'eſt point du tout; l'air que nous reſpirons en enlevant pour lors les parties les plus fluides.

La ſeconde cauſe dépend de l'air, qui étant pouſſé hors de la bouche par la reſpiration, & chargé d'exhalaiſons; fait que ce qu'il y a de viſqueux, d'onctueux, & de peſant dans ces exhalaiſons, s'arrête contre les dents qu'il touche, & ſe joint à la premiere couche de tartre ébauché par le limon deſſéché dont je viens de parler.

La troiſiéme cauſe ne contribuë pas

moins que les deux précedentes à former le tartre ; cette cauſe eſt la ſalive, lorſqu'étant viciée en conſequence de quelque dépravation de la lymphe, & ſe trouvant chargée de ſels & de beaucoup de parties terreſtres, elle les dépoſe contre le corps des dents. Je ne vois pas comment, ſans admettre cette derniere cauſe, on pourroit rendre raiſon des croutes qui couvrent quelquefois la dent entiere, ſans même en excepter les racines, comme je l'ai quelquefois obſervé. Ce qui m'a fortifié dans cette opinion, eſt la conformité que j'ai remarquée entre cette matiere qui avoit encroûté la dent toute entiere, & les corps étrangers que l'on a trouvez plus d'une fois à la racine de la langue, comme on le lit dans le Journal des Sçavans de l'année 1721. Cette matiere étoit pierreuſe, de même que ces corps, qui ne peuvent avoir été formez que par une lymphe viciée & ſemblable à la ſalive alterée.

J'ai tiré ſous la langue d'une femme un corps pierreux ſemblable à ceux dont nous venons de parler, contenu entre l'inſertion du filet, le corps de la langue, & près des veines ranules. Ce

corps avoit la figure d'une petite amande. Il ſeroit difficile d'imaginer d'autre cauſe, que la matiere de la lymphe épaiſſie & devenuë tartareuſe. Ce corps étranger n'avoit nullement bleſſé l'articulation, ni diminué le ſon de la voix de cette femme.

La premiere couche de tartre une fois formée, s'augmente tous les jours par de nouvelles couches, qui s'appliquent les unes ſur les autres; à peu près de même qu'il arrive à la pierre dans la cavité de la veſſie, & à toutes ſortes de pierres, qui croiſſent par addition de couches.

Les mouvemens de la langue détruiſent la plus grande partie du tartre qui s'attache à la ſurface intérieure des inciſives de la machoire ſuperieure; au lieu que les autres dents, s'en trouvent preſque toutes recouvertes, ſur-tout celles d'enbas; la matiere par ſon propre poids, s'y portant toujours, & la langue ne pouvant la balaïer de même : ſi l'on tarde à ſe la faire ôter, elle s'inſinuë entre les gencives & les dents, & par ſon ſéjour elle gonfle & dilate les gencives. De là vient que par la ſuite les dents étant déchauſſées, elles devien-

nent chancelantes & cedent au moindre attouchement.

Le tartre n'eſt pas la ſeule maladie qui vient de la negligence qu'on apporte à ſe tenir les dents nettes; on peut encore ajouter que cette negligence cauſe la puanteur de la bouche, puanteur fâcheuſe à celui qui en eſt atteint, & inſupportable aux autres. Cette maladie ne vient pour l'ordinaire que des portions des alimens qui reſtent dans les interſtices des dents, & dans les trous que forme la carie, & qui s'y corrompent.

Les moïens de remedier promptement à toûs ces déſordres, ſont ceux-ci. 1. D'obſerver un regime de vie tel que celui que nous avons indiqué. 2. Faire nettoïer ſes dents, quand elles en ont beſoin. 3. Les entretenir de la maniere qu'on a enſeignée.

Explication des Figures contenuës dans la Planche deuxiéme.

LA *Figure I.* repreſente dans ſa grandeur, ou volume naturel, un corps tartareux & pierreux formé ſur

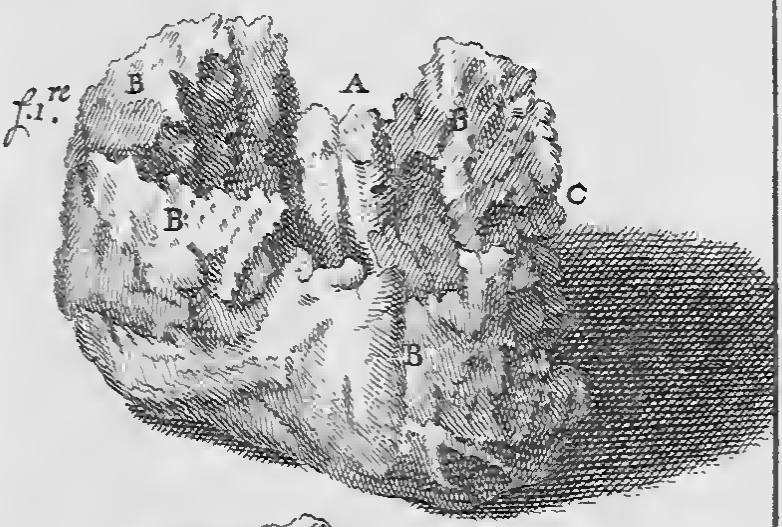
f.1.re
B
A
B
C
B
B

f.2.e
E
C

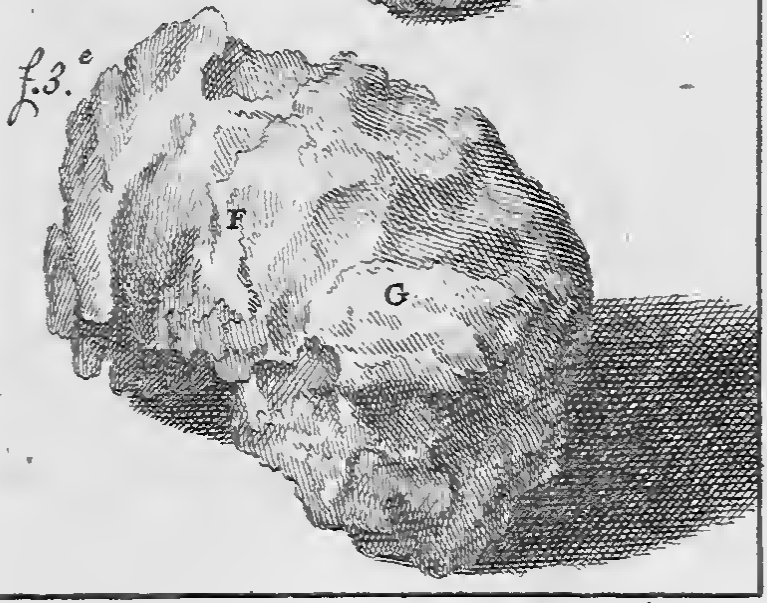
f.3.e
F
G

une dent molaire du côté droit de la machoire inferieure.

A. Les racines de la dent sur le corps de laquelle le tartre s'est intimement attaché, accumulé & petrifié, de telle façon qu'il ne faisoit plus qu'un même corps avec elle.

B. B. B. B. Les éminences les plus raboteuses de la surface de ce même corps pierreux, qui posoient sur les gencives.

La Figure II. represente le même corps pierreux vû par une autre surface.

C. Les racines de la même dent, vûës par les côtez opposez.

D. La surface plate & unie qui regardoit la langue.

E. La fosse, ou enfoncement formé par les dents de rencontre de la machoire superieure.

La Figure III. represente le même corps pierreux, vû par sa surface la plus convexe & la moins raboteuse.

F. La surface unie & convexe qui appuïoit sur les muscles masseters.

G. La surface la plus arrondie & la plus convexe qui faisoit saillie en dehors, appuïant contre la joüe.

CHAPITRE X.

L'idée generale de la pratique contenuë dans les Chapitres ſuivans.

QUoique les dents paroiſſent d'un volume très-médiocre, reſpectivement au reſte de la maſſe du ſquelet, le grand nombre de maladies qui les attaquent, nous oblige à recourir ſouvent aux operations que j'indiquerai, & que je détaillerai chacune en particulier, avec le plus de netteté qu'il me ſera poſſible.

Voici les operations qui ſe pratiquent ſur les dents. C'eſt de les nettoïer, les ſéparer, les racourcir, emporter leur carie, les cauteriſer, les plomber, les redreſſer, les arranger, les raffermir, les ôter ſimplement de leurs alveoles, les remettre dans leurs mêmes alveoles, ou les ôter pour les placer dans une autre bouche, & enfin en ſubſtituer d'artificielles à la place de celles qui manquent.

Toutes ces operations demandent

dans celui qui les exerce, une main legere, sûre, adroite & une parfaite théorie: elles demandent une connoissance aussi parfaite, qu'elle est rare, pour le déterminer à les entreprendre à propos, les surseoir, ou les abandonner. Une personne en effet peut sçavoir tout le manuel d'une operation, & cependant l'entreprendre dans un cas où il ne convient point d'operer. Il ne tombera dans cet inconvenient que faute de connoître la veritable cause de la maladie, ou le vrai moïen de parvenir à sa guérison.

Delà il faut conclure que la science requise, pour être un parfait Dentiste, n'est pas si bornée que plusieurs se l'imaginent, & qu'il n'y a pas moins d'imprudence & de danger à se mettre entre les mains d'un ignorant, que de témerité & de présomption dans la plûpart de ceux qui entreprennent l'exercice d'une profession si délicate, sans en sçavoir à peine les premiers élemens.

J'ai établi les principes sur lesquels la pratique dont il s'agit doit être fondée. Dans la suite je décris chaque operation en particulier, de même que les instrumens & les remedes qui doivent

ſervir pour parveuir à la guériſon des maladies dont je traite. Je ferai en même tems remarquer autant qu'il me ſera poſſible, toutes les circonſtances auſquelles il faut faire attention, pour ne rien entreprendre au préjudice de la ſanté du malade, & de la réputation de l'art.

CHAPITRE XI.

La ſituation des parties de la bouche eu égard aux dents. La ſituation du ſujet ſur lequel on doit operer & celle de l'Operateur; avec les differentes attitudes de l'un & de l'autre.

IL ne ſuffit pas d'avoir conſideré les dents par rapport à elles-mêmes, & les gencives & les alveoles de l'une & de l'autre machoire, dans leſquelles les dents ſont enchaſſées par gomphoſe. Il faut encore conſiderer leur ſituation, eu égard à la capacité de la bouche & aux parties qui en forment les principaux parois.

L'arrangement des dents forme un

demi cercle dans chaque machoire aſſez ſemblable à un fer à cheval : le milieu de ce demi cercle ſe trouve ſitué au-devant de la bouche, & les dents qui s'y rencontrent, ſont antérieures à celles qui ſe trouvent à ſes extrémitez : ces dents antérieures ſont ſituées entre les lévres & la langue. La ſurface qu'elles preſentent du côté des lévres, eſt nommée antérieure, ou extérieure ; celle qui lui eſt oppoſée, eſt nommée poſtérieute, ou intérieure ; elle répond à l'extrémité de la langue, la loge & l'embraſſe ; ces dents antérieures ſont les inciſives & les canines. Celles qui viennent enſuite, ſituées aux côtez, ſont les dents nommées petites & gtoſſes molaires. Celles qui ſont aux extrémirez de chaque demi cercle, étant les plus reculées & les plus enfoncées dans la bouche, ſont nommées poſtérieures reſpectivement aux dents de devant. La ſurface que les dents ſituées ſur les côtez de la bouche préſentent du côté des joües, eſt nommnée extérieure. La ſurface qui lui eſt oppoſée & qui touche la langue, eſt nommée intérieure. Les ſurfaces qui ſe trouvent entre ces deux premieres, ſont nommées couronnes à

l'extrémité des dents molaires. Elles ſe terminent en pointe, ou tranchant à l'extrémité des canines, & des inciſives. Les ſurfaces des côtez des dents, ſe nomment laterales.

Les dents de la machoire inférieure, ont leurs corps ſuperieurs à leurs racines. Celles de la machoire ſuperieure au contraire, ont leurs corps inférieurs à leurs racines. On voit aſſez qu'elle eſt l'utilité de cette diſpoſition par la mécanique & la fonction des dents. On ne prend pas toujours garde aux applications qu'on en peut faire, lorſqu'il s'agit de conſiderer les maladies, & les operations que l'on pratique ſur les dents, ſur-tout lorſqu'on donne des deſcriptions à ce ſujet. Cette diſpoſition des dents embaraſſe, & donne occaſion à pluſieurs de confondre la partie d'une dent avec celle d'une autre. Cette mépriſe ſe peut éviter, en nommant les dents de la machoire ſuperieure, dents ſuperieures, & celles de l'inferieure, dents inferieures. On doit diviſer & ſubdiviſer d'ailleurs les parties de chaque dent, ſuivant l'uſage ordinaire établi par les Anatomiſtes.

Ainſi lorſqu'il s'agira des dents de la

machoire inferieure, on pourra nommer le colet de ces dents, la partie inferieure du corps de ces mêmes dents; & leur extrémité, la partie ſuperieure. Ce qui ſe trouvera entre ces deux parties, ſera nommé la partie moïenne, extérieure, intérieure, ou laterale, &c.

Lorſqu'il s'agira de celles de la machoire ſuperieure, on nommera au contraire le colet de ces dents, la partie ſuperieure du corps de ces mêmes dents; l'extrémité de ce même corps, partie inferieure; & ce qui eſt contenu entre la partie ſuperieure & la partie inferieure des dents, ſera diviſé & ſubdiviſé de même qu'aux dents inferieures, & on lui donnera les mêmes dénominations, qu'on a marquées pour la machoire inferieure.

Il faut encore conſiderer les obſtacles que forme dans les operations qu'on fait ſur les dents, la ſituation des joües, celle de la langue & celle des lévres. Il faut ranger à propos ces parties, pour mieux reconnoître la maladie, pour operer plus commodement, ou pour ne pas bleſſer ces parties en operant.

Lorſqu'un malade ſe preſente à nous,

il faut avoir ſoin de le ſituer avantageuſement pour bien reconnoître la maladie. Pour rendre l'operation plus aiſée, on doit le faire aſſeoir ordinairement ſur un fauteüil ferme & ſtable, propre, & commode, dont le doſſier ſera garni de crin, ou d'un oreiller molet, plus ou moins élevé & renverſé ſuivant la taille de la perſonne, & ſur-tout ſuivant celle de l'operateur.

Le ſujet étant placé dans un fauteüil, ſes pieds portant à terre, ſon corps appuïé contre le doſſier, ſes bras ſur ceux du fauteüil, on appuïera ſa tête contre le doſſier : on obſervera de varier les attitudes de ſa tête, ſuivant qu'il ſera neceſſaire : tantôt elle ſera dans un plan vertical avec le corps plus ou moins recourbé en arriere vers le milieu du doſſier, ou panché en arriere ſur le côté droit, ou ſur le côté gauche : tantôt la tête ſera plus ou moins inclinée ſur le devant, de droit à gauche, ou de gauche à droit : tantôt penchant ſur le côté de droit à gauche, ou de gauche à droit : en un mot dans l'attitude la moins gênante que faire ſe pourra pour le ſujet, & en même tems la plus commode pour l'operateur.

Pour

Pour bien operer, il ne ſuffit pas d'obſerver ces ſeules circonſtances : il faut encore y joindre celles qui concernent la ſituation du Dentiſte, ſes differentes attitudes, les mouvemens de ſes bras, de ſon poignet, de ſes mains & de ſes doigts.

Pour operer il ſera placé, tantôt au côté droit, tantôt au côté gauche; quelquefois devant, & rarement derriere le ſujet.

Etant placé au côté droit, il ſe ſervira de la main droite pour tenir l'inſtrument avec lequel il doit operer, ſe ſervant de la main gauche, & paſſant le même bras pardeſſus la tête du ſujet, pour placer ſa tête & l'aſſujettir dans une attitude convenable, & pour ranger à propos les lévres, leurs commiſſures, les joües & la langue, en éloignant ces parties des dents ſur leſquelles il doit operer; il ſe ſervira même des doigts de cette main pour embraſſer, ſoutenir ou appuïer certaines parties qui ont beſoin de ce ſecours pendant qu'il opere : il aſſujettira de même le menton, afin de moins fatiguer les muſcles de la bouche, que la machoire en ſoit plus ſtable, & qu'elle ne ſe luxe pas en operant ſur les dents.

L'operateur étant ſitué du côté gauche, s'il eſt ambidextre, il ſe ſervira de la main gauche pour tenir l'inſtrument, & operera de la même main, paſſant le bras droit pardeſſus la tête du ſujet pour executer avec la main droite les fonctions requiſes en ce cas, à l'occaſion des lévres & des joües, &c.

S'il n'eſt point ambidextre, il tiendra l'inſtrument de la main droite, ſe ſervant de la gauche pour ranger, ou ſoutenir les parties, que nous avons ci-devant nommées. Il ne ſe placera endevant que le moins qui lui ſera poſſible, pour ne pas s'ôter lui-même la clarté du jour qui lui eſt ſi neceſſaire dans cette occaſion : cette clarté eſt préferable à toute autre lumiere, lorſqu'il s'agit de reconnoître les maladies des dents, ou de travailler à leur guériſon.

Outre les attitudes que nous avons indiquées, le Dentiſte s'élevera, ou s'abaiſſera plus ou moins, inclinant d'ailleurs ſon corps & ſa tête plus, ou moins, tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, pour ne point perdre de vûë la partie ſur laquelle il opere ; pendant qu'il levera, qu'il baiſſera, qu'il portera plus, ou moins en dedans, ou en dehors,

en avant, ou en arriere, le bras, le poignet, ou la main qui tient l'instrument; pendant qu'il racourcira, qu'il allongera ses doigts, ou qu'il les fera glisser sur l'instrument pour parvenir par le moïen de tous ces differens mouvemens & de toutes ces attitudes, à diviser, couper, racler & emporter la dent, la gencive, partie d'icelles, ou les corps étrangers qui les environnent, dans le cas de la carie, &c.

Les situations & les attitudes que je viens de proposer, sont les plus ordinaires, & peuvent se multiplier à l'infini suivant l'exigence des cas; c'est pourquoi il faut les considerer comme arbitraires & d'élection; mais il y en a d'autres qui sont dépendantes de la necessité pour lesquelles il ne faut point avoir de moindres égards: par exemple, lorsqu'une personne a perdu l'action des muscles releveurs, ou abaisseurs de la tête, ou lorsque quelque fluxion, dépôt, ou paralisie, rumatisme fâcheux, ou quelque enchilose, auront rendus un malade perclus à un tel point, qu'il ne pourra baisser son dos, lever, baisser, ni tourner sa tête, ni la pancher sur le côté. Si en même tems il

s'agit de travailler à ſes dents les plus enfoncées dans la capacité de ſa bouche, il ne ſera plus queſtion dans un tel cas, ou dans d'aûtres ſemblables de ſituer le malade dans un fauteüil; il faudra lui ſubſtituer le canapé, le ſopha, ou le lit, en cas que le malade ne ſoit pas alité. S'il eſt alité, il ne ſera plus queſtion que de le ſituer le plus favorablement qu'il ſera poſſible, à la faveur d'oreillers, ou couſſins multipliez ſuffiſamment & bien placez : on obſervera la même circonſtance, ſi l'on le ſitüe ſur un ſopha, ou ſur un canapé; & pour lors on operera en ſa bouche auſſi commodément que s'il étoit ſitué ſur un fauteüil, & peut-être encore mieux : la ſituation du ſujet ainſi couché à la renverſe, n'eſt pas la moins avantageuſe.

Je ſuis ſûrpris que la plûpart de ceux qui ſe mêlent d'ôter les dents, faſſent aſſeoir ordinairement les perſonnes à terre; ce qui eſt indécent & mal propre : d'ailleurs cette ſituation gêne & épouvante ceux à qui on ôte des dents, ſur-tout les femmes enceintes : cette ſituation leur eſt d'ailleurs très-nuiſible. Ce qui me ſurprend davantage, c'eſt que certains Auteurs enſeignent encore au-

jourd'hui, que cette ſituation eſt la plus convenable, quoiqu'elle ſoit celle qu'il faut abſolument rejetter.

CHAPITRE XII.

Ce qu'il faut obſerver avant d'ôter les dents, en les ôtant, & après les avoir ôtées.

LOrſqu'une dent s'oppoſe à la ſortie d'une autre dent; lorſqu'elle eſt trop difforme ou nuiſible, ou qu'elle eſt cariée & en danger de gâter celles qui lui ſont voiſines, on ne peut ſe diſpenſer de l'ôter. Quant aux premieres dents des enfans, que l'on nomme les dents de lait, il ne faut pas en venir à cette operation, à moins qu'elles ne ſoient diſpoſées à tomber, ou qu'elles ne ſoient atteintes de quelque maladie particuliere, qui empêche de differer davantage, & qui oblige indiſpenſablement de les ôter. L'alveole n'a point aux enfans beaucoup de ſolidité, & cependant les racines de leurs dents peuvent être plus fermes & plus ſolides qu'on ne l'auroit cru; ainſi en ôtant pour lors leurs dents,

on pourroit cauſer des accidens fâcheux, parce que l'alveole n'aïant pas aſſez de force, pour ſoutenir l'effort qu'on fait en emportant la dent, cette même alveole pourroit être endommagée & même enlevée en partie avec la dent. De plus le germe qui doit former les ſecondes dents, & qui eſt caché ſous la dent que l'on veut tirer, pourroit auſſi être alteré, ou même détruit; d'où il s'enſuivroit que la dent qui doit ſucceder, ne paroîtroit que pluſieurs années après, ou même ne paroîtroit point du tout; ou que ſi elle revenoit elle ſeroit très-mauvaiſe, ainſi que je l'ai vû arriver pluſieurs fois; d'ailleurs il ſe rencontre quelquefois des dents de lait qui ne tombent pas & qui ne ſe renouvellent jamais.

Il faut par conſequent differer le plus qu'il eſt poſſible de tirer les dents des enfans, lorſqu'elles ne ſont point chancelantes. Néanmoins la douleur qu'elles cauſent peut quelquefois être tellement inſupportable, & la carie dont elles ſont attaquées ſi conderable & ſi dangereuſe pour les dents voiſines, &c. que l'on ne peut remettre cette operation à un autre tems. En ce cas, il faut

la faire ſur le champ, & s'y comporter avec précaution & avec ſageſſe, pour éviter les inconveniens fâcheux que nous avons marquez.

Certaines gens croïent faire merveille, lorſque de deux dents mal arrangées dans la bouche d'un enfant, dont l'une eſt tortuë, l'autre droite, ils choiſiſſent celle qui eſt tortuë pour l'ôter, laiſſant celle qui paroît droite & mieux placée; mais ils ſe trompent; car il arrive que celle qu'ils ôtent, eſt juſtement celle qu'ils auroient dû laiſſer; puiſque ce n'eſt pas la dent qui eſt tortuë, qui nuit à la dent qui eſt droite; mais au contraire, que c'eſt celle qui eſt droite, qui rend l'autre tortuë & la fait placer hors de rang, en ne lui laiſſant pas la liberté entiere de ſortir.

Ceux qui ont le malheur de tomber entre les mains de perſonnes ſi peu verſées dans la connoiſſance des dents, ne tardent gueres à s'appercevoir des fautes que ces mauvais operateurs commettent. La dent qu'ils ont laiſſée n'eſt pas long-tems ſans tomber, & ſans qu'il en revienne une autre pour la remplacer.

Si chacun ne ſe mêloit que d'une ſeule profeſſion, & qu'il en fut bien

inſtruit, on ne verroit pas ſi ſouvent arriver ces ſortes d'accidens ; mais tant de gens s'ingerent de travailler aux dents, quoiqu'ils ſoient d'une autre profeſſion; que je croi qu'il y aura bien-tôt plus de Dentiſtes, que de perſonnes affligées de maux de dents. Il y a même certains Couteliers qui ſe mêlent d'ôter les dents; apparemment les inſtrumens qu'ils font leur donnent la demangeaiſon de les eſſayer. J'en connois un dans cette ville qui paſſe déja dans ſon quartier pour arracheur de dents. Ce particulier qui avoit vû operer quelques charlatans, croïant qu'il lui ſeroit auſſi facile de tirer les dents que de faire des couteaux, s'eſt mis ſur les rangs, & ne manque pas quand l'occaſion s'en preſente de mettre ſa prétenduë dexterité en pratique, & ſes inſtrumens à l'épreuve ; & s'il n'emporte pas toujours la dent entiere, il en enleve du moins quelque eſquille. Il y a quelque tems qu'on lui amena une jeune perſonne qui avoit une petite dent molaire marquée de petites taches noires ; ce qui fit juger à ce fameux operateur que cette dent étoit infailliblement gâtée : il tenta de la tirer, mais n'aïant emporté

que la couronne (parce que ce n'étoit qu'une dent de lait qui devoit bien-tôt tomber) ce nouveau docteur dont le discernement étoit trop borné pour en pouvoir bien juger, crut avoir manqué son coup, & que la dent étoit cassée; afin de ne pas laisser l'operation imparfaite, il tira encore la prétenduë racine de cette dent: pour lors il fut bien étonné de voir que c'étoit une dent entiere & non une racine, & que c'étoit précisément celle qui devoit succeder à la couronne de la premiere qu'il avoit ôtée; les premieres dents, comme j'ai fait remarquer ailleurs, n'aïant presque jamais de racines qui les accompagnent lorsqu'elles sont prêtes à tomber. Cet operateur eut pourtant assez de presence d'esprit pour n'en rien faire connoître à ceux qui se trouverent presens à cette belle operation, & renvoïa ainsi cette jeune personne moins riche d'une dent, dont la privation sera toujours un témoignage certain de l'ignorance & de la témerité de ce digne operateur, & de l'imprudence qu'il y a toujours à se confier indifferemment à toutes sortes de gens.

La regle qu'il faut suivre, pour ne

pas tomber dans le même inconvenient, eſt de tirer toujours la dent qui a percé la premiere, & de laiſſer la ſeconde dent qui eſt facile à connoître, en ce qu'elle eſt ordinairement d'une plus grande ſolidité, & d'une plus belle couleur que la premiere.

Lorſqu'une dent mal arrangée, ne peut être redreſſée par aucun des moïens que j'ai propoſez, & que d'ailleurs elle incommode, ou qu'elle rend la bouche difforme, il faut neceſſairement l'ôter, pour emporter avec elle les incommoditez qu'elle peut cauſer.

Les dents cariées auxquelles on ne peut remedier par les eſſences, le cautere actuel & le plomb, doivent être ôtées de leurs alveoles, pour quatre raiſons conſiderables.

La premiere, à cauſe de la douleur violente, qui bien ſouvent ne ceſſeroit pas, ſi l'on n'ôtoit la dent.

La ſeconde, pour empêcher que la carie ne ſe communique aux dents voiſines.

La troiſiéme, pour diſſiper les mauvaiſes odeurs qui s'exhalent des matieres arrêtées dans la cavité cariée, & emporter le limon tartareux qui s'en-

gendre aux dents du même côté par l'inaction de ces parties, ſur leſquelles on ne peut manger, tandis qu'elles ſont douloureuſes.

La quatriéme, parce que la carie des dents cauſe ſouvent des maladies qui ne peuvent pour l'ordinaire être gueries, à moins qu'on ne remonte juſqu'à leur ſource, qu'il faut neceſſairement connoître, ſi l'on veut réüſſir à détruire la cauſe de ces maladies.

On a vû depuis peu des inflammations cauſées à cette occaſion, occuper non ſeulement les joües & la tête; mais s'étendre encore juſqu'au gozier & former une eſquinancie.

Lorſque la fluxion eſt conſiderable & accompagnée d'accidens fâcheux, il ne faut rien entreprendre ſans l'avis d'un Médecin, ou d'un Chirurgien experimenté. Lorſque le mal n'eſt qu'aux gencives & à la joüe du même côté, ſans être acompagné d'aucun autre accident, ni même d'une douleur vive particuliere à la dent, il ſuffit d'appliquer ſur la partie gonflée quelques topiques doux & anodins. S'il s'y forme un abcès, il faut l'ouvrir avec la lancette, ou avec un déchauſſoir bien tranchant; afin d'en

faire ſortir le pus ; après quoi on fait laver la bouche du malade avec le lait, ou de l'eau tiede.

Lorſque la douleur cauſée par la carie de la dent devient trop violente, & que le malade ne peut manger depuis long-tems ſur cette dent, il n'y a point d'autre parti à prendre, que de l'ôter, s'il eſt poſſible d'y porter l'inſtrument : le malade ſe trouve guéri peu de tems après l'operation par la ſortie de la dent & du pus, qui s'étoit formé par la proximité de quelque abcès.

Si le gonflement & la tenſion ne permettent pas d'approcher l'inſtrument de la dent, il faut faire ſaigner le malade une ou deux fois, s'il eſt neceſſaire, & appliquer ſur la gencive des figues graſſes, qu'on aura fait boüillir auparavant dans du lait doux. Le malade doit tenir ce lait un peu tiede dans ſa bouche, qu'il y fera rouler de tems en tems, pour l'humecter & détendre la partie malade : on fait enſuite un cataplaſme avec le lait, la mie de pain, le jaune d'œuf & le ſafran. Si ce cataplaſme ne ſuffit pas pour diminuer le gonflement & la dureté, on ſe ſert d'un autre cataplaſme fait avec les herbes émolian-

tes, que l'on appliquera sur la joüe du même côté de la dent malade.

Après l'administration de tous ces remedes, on ne doit pas tirer la dent, si la douleur & le gonflement cessent, lorsque cette douleur trop violente ne revient pas, que le malade peut manger sur la dent, & que c'est une des incisives, canines, ou petites molaires; parce que celles-ci servant à l'ornement de la bouche, &c. il faut toujours éviter de l'ôter, quand il est possible.

Quoique le gonflement ait cessé, ou qu'il ne soit pas considerable; si la douleur subsiste, on ne doit point hesiter à ôter la dent, supposé qu'il n'y ait aucuns moïens d'ailleurs pour ôter la douleur & arrêter les progrès de la carie.

Il survient quelquefois aux dents des douleurs si vives, & si opiniâtres, que nous nous trouvons dans l'obligation d'ôter les dents; quoiqu'elles soient sans carie, & sans difformité.

Nous voïons tous les jours des femmes grosses & des nourrices tourmentées de douleurs fort vives à cause de quelques dents cariées, & nous ne faisons point de difficulté de les leur tirer, nonobstant la grossesse & contre l'opi-

nion du vulgaire qui croit que cela peut alterer & faire perdre le lait & cauſer d'autres accidens fâcheux. Il eſt vrai que l'imagination des femmes groſſes & des nourrices, ainſi mal prévenuës, eſt quelquefois ſi foible, & qu'elles ſont ſi aiſées à effrayer par l'idée qu'elles ſe forment de la violence qu'elles ont à eſſuyer dans l'operation qu'il s'agit de leur faire, que leur ſeule appréhenſion peut produire les mauvais effets qu'elles craignent d'ailleurs ſans fondement ; & comme je ne trouve point d'autre cauſe des accidens qui peuvent arriver à des femmes dans un tel état, que la frayeur qu'elles ſe font à l'occaſion d'une telle operation ; je croi que l'habileté du Dentiſte en cette occaſion conſiſte à calmer d'abord autant qu'il peut l'imagination effarouchée de ces perſonnes, & à leur donner de la réſolution par ſes exhortations, en leur faiſant enviſager le peu de durée de l'operation, & les accidens que peuvent leur cauſer la douleur, les veilles & les inquietudes qui accompagneront leur mal pendant un long-tems ; outre que l'humanité les engage à prendre ce parti, afin que les

enfans n'en ſouffrent pas, les meres pouvant accoucher avant leurs termes, & les nourrices donner de mauvais lait à leurs nourriſſons. Quand on les a déterminées par des raiſons ſi touchantes, je ne crois pas qu'il y ait aucun riſque à leur tirer les dents cariées & douloureuſes; mais ſi l'on ne peut venir à bout de leur tranquilliſer l'eſprit, il faut temporiſer & tâcher d'adoucir la douleur juſqu'à ce qu'on ait gagné le tems propre à operer, pour n'avoir pas lieu d'appréhender ces inconveniens.

Les inciſives & les canines ſe tirent avec les pincettes droites, & les molaires avec le davier, le pouſſoir, ou ſon crochet. On ne doit ſe ſervir du davier pour les unes & les autres dents, que lorſqu'elles branlent, ou tiennent très-peu; mais quand elles paroiſſent tenir beaucoup, il faut avoir recours au pelican, & s'y comporter comme nous l'enſeignerons dans la ſuite.

Il faut toujours avoir la précaution, pour ne pas effrayer le malade, de cacher à ſa vûë les inſtrumens dont on ſe ſert pour operer en ſa bouche, ſurtout lorſqu'il s'agit de lui ôter quelque

dent, & avoir en même tems plusieurs autres instrumens tout prêts à servir, pour suppléer à ceux qui pourroient manquer en operant.

CHAPITRE XIII.

Du resserrement des dents & de la maniere d'ouvrir la bouche, lorsque par quelque accident elle est fermée à un tel point, qu'on est obligé d'en venir à l'operation pour faire prendre des alimens au malade, ou pour reconnoître ce qui se passe dans toute l'étenduë de la bouche.

CE n'est pas sans fondement que M. Dionis dans son Cours d'operations de Chirurgie, au chapitre où il traite des dents, (a) a rangé à la tête de toutes les operations que les Dentistes font sur les dents, celle d'ouvrir la bouche; lorsque les dents sont tellement resserrées les unes contre les autres, qu'il n'est pas possible de les ou-

(a) Page 505.

vrir

vrir pour prendre de la nourriture, ſans mettre cette operation en uſage. La prééminence que cet Auteur accorde à cette operation, eſt d'autant mieux établie, qu'il eſt aſſez ordinaire d'avoir recours aux Dentiſtes en ſemblable occaſion; parce qu'il y a pluſieurs circonſtances à y obſerver, qui les regardent uniquement, puiſqu'il s'agit de la conſervation des dents, ou de n'en détruire que le moins qu'il eſt poſſible.

C'eſt pourquoi avant que de traiter des operations que nous devons pratiquer aux parties de la bouche; je ſuis d'avis de me conformer à l'ordre qu'a ſuivi en ce point cet Auteur très-méthodique & très-expérimenté. (*a*)

Le reſſerrement des dents dépend de pluſieurs cauſes. Quelquefois les dents ſont reſſerrées par des mouvemens convulſifs provenans du déſordre qui ſe paſ-

(*a*) M. Dionis d'abord Chirurgien Juré à Paris, puis Démonſtrateur d'Anatomie & de Chirurgie au Jardin Roïal des Plantes pendant pluſieurs années; enſuite Chirurgien ordinaire de la Reine, premier Chirurgien de Madame la Dauphine & des Princes de France; enfin, Auteur de pluſieurs Traitez d'Anatomie & de Chirurgie qui ont été & ſont encore fort eſtimez.

ſe dans toute la machine du corps humain, en conſequence de quelque maladie intérieure ; ou à l'occaſion de quelque bleſſure conſiderable, qui attaquant le genre nerveux, met en confuſion les eſprits animaux, cauſant ainſi des convulſions très-violentes qui ſerrent à un tel point les muſcles fermeurs de la bouche, qu'il n'eſt preſque pas poſſible de l'ouvrir, & de forcer leur réſiſtance ; parce que ces muſcles étant très-puiſſans & très-forts, l'on n'en peut vaincre la contraction convulſive, ſans emploïer une force très-conſiderable ; c'eſt pourquoi l'on eſt obligé d'avoir recours en pareille occaſion à l'operation dont il s'agit, qui doit s'executer avec méthode, & par le moïen des inſtrumens convenables.

Quelquefois les dents ſont reſſerrées par l'oppoſition d'un homme inſenſé, ou qui étant dans le délire, s'opiniâtre à ne pas ouvrir la bouche. Ces états font naître la neceſſité d'emploïer la violence. Le même effet eſt encore produit par le caprice d'un enfant épouvanté, malin, ou revêche, & par les vapeurs hiſteriques des femmes, qui continuent pendant pluſieurs jours. Les cataleps-

ques ſont ſujets au même inconvenient. Dans toutes ces occaſions, on eſt obligé d'avoir recours à la même operation.

Lorſqu'il s'agit d'ouvrir la bouche par force, on doit y proceder méthodiquement, & avec précaution ; il faut le plus qu'on peut préſerver les denrs de toute atteinte fâcheuſe, & prendre bien garde en même tems de ne pas luxer, ni fracturer la machoire inferieure ; car quoiqu'il paroiſſe impoſſible de cauſer ces accidens, cela eſt cependant arrivé quelquefois en pareille occaſion.

Les inſtrumens propres à faire cette operation ſont un élevatoire (*a*) tel que celui dont on ſe ſert dans l'operation du trépan, & un ſpeculum oris. (*b*) Il y a des ſpeculum oris de pluſieurs formes & de differente conſtruction. Il faut encore emploïer un baillon (*c*) pour tenir la bouche ouverte après l'operation.

Pour proceder à l'ouverture des denrs, lorſqu'elles ſont ſerrées les unes contre les autres ; il faut introduire entre les

(*a*) Voïez la Figure 1. de la Planche 3.
(*b*) Voïez la Figure 2. de la Planche 3.
(*c*) Voïez la Figure 3. de la Planche 3.

dents, un élevatoire, ou quelqu'autre instrument capable de produire le même effet; on doit se servir pour introduire cet instrument, de l'intervale qui se trouvera le plus considerable entre la jonction des extrémitez des dents: ces intervales se trouvent quelquefois suffisamment grands dans l'endroit des incisives & des canines, aux bouches de ceux dont les dents sont mal arrangées, ou d'une longueur inégale, sur-tout lorsqu'elles n'ont pas été égalisées par les pincettes incisives, ni par la lime.

L'élevatoire étant introduit, on l'engage le plus qu'on peut en le tournant en differens sens, & pour lors en l'élevant, ou en le baissant, on tâche de faire effort pour éloigner par ce moïen les dents inferieures, des superieures, jusqu'au point de pouvoir introduire entre leurs extrémitez, le bout antérieur du speculum oris, qui sera pour lors fermé.

Aprés son introduction, l'on écarte l'une de l'autre les extrémitez de cet instrument engagées entre les dents; on tourne la vis engagée le long de cette machine, supposé que l'on se serve du speculum ordinaire construit à vis; si au

contraire, l'on ſe ſert du ſpeculum à ſimple jonction qui fait la fonction du double levier, on preſſe fortement l'extrémité des branches en les approchant ainſi l'une de l'autre. Leur extrémité oppoſée s'écarte alors ſuffiſamment pour produire l'effet que l'on ſouhaite.

Le ſpeculum oris à ſimple jonction dont je viens de parler, a ſes branches très-longues, par rapport à ſes machoires, qui doivent être extérieurement traverſées de petites rainures, ou ſillons, afin qu'elles puiſſent mieux s'engager dans l'extrémité des dents.

En faiſant cette operation avec les inſtrumens qui ſervent à ouvrir la bouche; il faut obſerver de les appuyer ſur des dents fortes & bien affermies; car ſi l'on les appuyoit ſur des dents ébranlées, foibles, chancelantes, ou cariées, on pourroit les renverſer, ou les caſſer; ce qu'il faut éviter à moins qu'on n'y ſoit abſolument obligé. Par la méthode que je viens de preſcrire, on ne parvient pas toûjours à vaincre la réſiſtance que fait la contraction des muſcles; elle eſt quelquefois ſi puiſſante, qu'on fracturoit plûtôt la machoire, qu'on ne la ſurmonteroit. On peut voir

par le calcul que Stenon a fait, & plusieurs autres après lui, qu'elle est la puissance de ces muscles ; l'obstacle qu'ils forment dans le cas en question devient encore plus difficile, ou tout-à-fait insurmontable, lorsque l'égalité & l'arrangement des dents ne permettent pas l'introduction d'aucun instrument.

Pour lors il faut malgré soi se résoudre à sacrifier une dent pour sauver la vie au malade. Aïant égard à l'utilité des dents, celle qui me paroît devoir être ôtée préferablement, est la premiere, ou la deuxiéme des petites molaires superieures, ou inferieures. L'ornement & la mastication, souffrent moins de la perte de celles-là, que de celle des autres.

Pour proceder à ôter cette dent, la bouche étant fermée, & n'étant pas possible de l'ouvrir autrement ; il faut se servir du poussoir qu'on appuye sur cette dent assez près de la gencive, frappant sur le manche de cet instrument, avec la masse de plomb (*a*) ou un poids équivalant. L'on fait ainsi sauter cette dent, de dehors en dedans, & pour lors on parvient au point d'introduire

(*a*) Voïez la Figure 1. de la Planche 28

dans la bouche du malade, des alimens suffisans pour le subsistenter, en lui serrant le nez en même tems, pour l'obliger à avaler l'aliment liquide.

Cette operation ne se fait qu'à la derniere extrémité, & lorsque sans son secours le malade périroit infailliblement faute de nourriture. Cette operation est sujette à un inconvenient très-fâcheux; puisque la dent une fois ôtée de cette façon, reste dans la bouche, sans qu'on puisse quasi esperer de l'en retirer, tant que la bouche sera fermée; cette dent y demeurera ambulante, & dans le danger d'être avalée de travers par le malade. Pour éviter cet inconvenient fâcheux, s'il arrive que les dents se surpassent, on tâche s'il est possible, de se servir de l'instrument le plus convenable; par exemple, du pelican, pour rirer en dehors une de celles qui excedent en dehors & éviter par-là qu'elle ne reste dans la bouche, comme il arrive lorsqu'on est obligé en pareille occasion de l'ôter avec le pousfoir.

Il faut observer, lorsqu'on veut dans un tel cas tirer une dent en la poussant en dedans, qu'elle n'excede pas en de-

hors par ſa longueur, la dent de rencontre, ni que le pouſſoir ſoit plus large que la largeur du corps de la dent qu'on veut tirer ; parce ce que ſi l'on n'avoit pas égard à toutes ces circonſtances, on s'expoſeroit à emporter ou à ébranler pluſieurs dents, au lieu d'une ſeule qu'il ſuffit d'ôter, pour ſatisfaire à l'intention que l'on a.

Avant que de ſe réſoudre en pareille occaſion à ôter une dent, il faut examiner, y regardant de près, même avec un ſtilet, (*a*) s'il ne ſeroit pas poſſible, de découvrir entre les dents quelque intervale capable de donner paſſage à un tuyau de la groſſeur de la plume de l'aile d'un petit oiſeau. Ce tuyau étant ajoûté à une cuillier à bec, ou à un biberon, à un entonnoir, à un cornet, ou à quelqu'autre inſtrument ſemblable, ſuffiroit pour introduire du boüillon dans la bouche du malade, en telle quantité que l'on voudroit, & pour lors on devroit s'abſtenir de lui ouvrir la bouche par force, & de lui ôter aucune dent. Par cette précaution, on a l'avantage d'avoir conſervé les dents au malade, ſans

(*a*) Voïez la Figure 1. de la Planche 6. de ce Volume.

avoir

avoir déparé ſa bouche & ſans nuire en aucune façon à la maſtication.

Les autres cauſes qui nous obligent en certains cas, d'emploïer la force pour ouvrir la bouche plus qu'elle n'eſt ouverte, ſont les cicatrices qui réſultent des abcez des parotides, ou des brides cauſées par les ulceres du flux de bouche : quoi qu'il en ſoit, il faut toujours y proceder à peu près de même que nous l'enſeignons, & ſe ſervir des mêmes inſtrumens, en obſervant, après avoir ouvert la bouche, d'emploïer le baillon en couliſſe & en forme de coin pour la tenir ouverte, juſqu'à ce que les accidens aïent ceſſé ; par-là on ne ſera pas obligé de réïterer pluſieurs fois la même operation, & on en retirera tout le fruit que l'on en doit attendre.

Lorſqu'il s'agit de quelque cicatrice, l'extenſion continuée par le moïen du baillon, ne contribuera pas peu à relâcher & à étendre les fibres des muſcles fermeurs de la bouche, contractez, ou racourcis, & à redonner à la machoire inferieure un mouvement ſuffiſant pour qu'elle puiſſe agir autant qu'il eſt neceſſaire pour faire ſes fonctions.

Ce baillon doit être de bois de buis,

ou de cormier. On peut le percer de même qu'on perce certains bouchons de bouteilles, l'enfiler d'un ruban, ou d'un cordon de fil. Ce cordon sert à le retirer plus facilement de la bouche; & d'ailleurs on évite par son moïen l'inconvenient qui pourroit arriver, s'il se déplaçoit, & s'il s'engageoir dans l'œsophage, ou s'il étoit avalé par le malade; on prévient tous ces accidens sans gêner le malade, si l'on attache ce même cordon à son bonnet, pour rendre le baillon plus propre à produire sûrement son effet, en l'empêchant de glisser de dessus l'extrémité des dents. On a soin de le couvrir d'un linge fin & propre toutes les fois qu'on s'en sert. Ce sont-là les circonstances les plus essentielles à observer en pareille occasion : circonstances obmises par les Auteurs qui ont parlé de la maniere d'ouvrir la bouche.

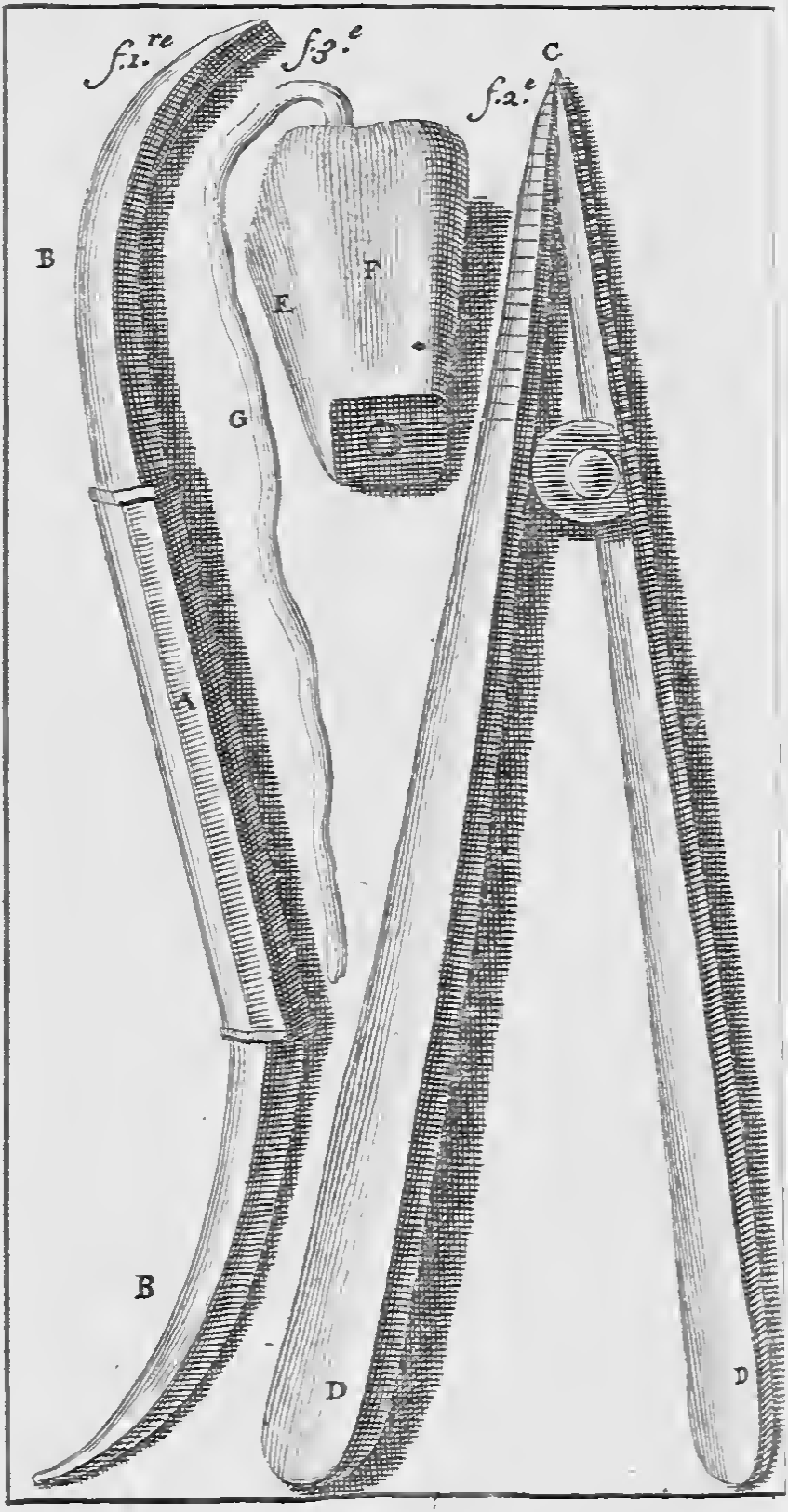
f.1.re
f.3.e
f.2.e
C
B
F
E
G
A
B
D
D

Explication de la Planche III. contenant la figure de trois Instrumens servant à ouvrir la bouche.

LA *Figure I.* represente un élevatoire, servant à ouvrir la bouche.

A. Le corps de cet instrument.

B. B. Ses deux extrémitez recourbées dans un sens opposé.

La Figure II. represente un speculum oris en forme de dilatatoire.

C. L'extrémité antérieure de ses deux branches jointes ensemble & sillonnées par leurs surfaces exterieures.

D. D. L'extrémité postérieure des branches.

La Figure III. represente un baillon fait en forme de coin à couliſſe, servant à tenir la bouche ouverte.

E. Vûë d'une de ses parties laterales.

F. Sa couliſſe.

G. Le cordon qui l'enfile, destiné à l'assujettir.

CHAPITRE XIV.

De la ſtructure, de l'étenduë, de la connexion & des uſages des gencives.

AVant que de traiter des maladies qui affligent les gencives, il eſt neceſſaire de donner une idée de leur ſtructure : cette notion ſervira à mieux faire connoître les accidens qui leur ſurviennent, à les prévenir, ou à les corriger, en ſe ſervant des remedes convenables, & en pratiquant à propos les operations que l'art indique.

La ſubſtance qui compoſe les gencives eſt ferme, & d'une matiere aſſez dure : elle eſt beaucoup plus glanduleuſe que fibreuſe : elle eſt contenuë & enveloppée entre la peau qui revêt intérieurement la bouche, & le perioſte: cette même ſubſtance eſt penetrée & arroſée par pluſieurs vaiſſeaux de differens genres, par des arteres, des veines, des nerfs & des vaiſſeaux lymphatiques,

preſque tous diviſez & multipliez en autant de vaiſſeaux capillaires, formez par la continuation des vaiſſeaux qui ſe diſtribuent aux parties les plus voiſines des gencives.

Les gencives s'étendent en chaque machoire depuis la derniere dent du côté droit, juſqu'à la derniere dent du côté gauche, tant en la machoire ſuperieure, qu'en la machoire inferieure, ſoit en dedans, ſoit en dehors. Elles s'étendent encore en dehors, ſur les côtez & ſur le devant, depuis le colet de chaque dent, juſqu'à la peau qui revêt intérieurement les joües & les lévres. Les gencives s'étendent au-dedans de la machoire inferieure, depuis le colet des dents, juſqu'à la circonference de la baſe de la langue, & au-dedans de la machoire ſuperieure, juſqu'à la circonference de la voute du palais.

Les gencives s'attachent & ſont fortement adherentes au colet de chaque dent : du côté extérieur elles adherent à la partie extérieure des dents; & du côté intétieur à leur partie intérieure : quelquefois les gencives ſe placent dans les intervales des dents, particuliérement lorſqu'une dent vient à man-

quer : pour lors les alveoles s'affaiſſant en partie & ſe retréciſſant, les gencives effacent & occupent l'eſpace des dents. C'eſt en s'uniſſant qu'elles rempliſſent cet eſpace ; de façon que la portion des gencives, qui couvroit la face intérieure du coler de la dent, vient à la rencontre de celle qui couvroit la face exterieure. S'apptochant par-là mutuellement, en s'attachant & en ſe réuniſſant à l'alveole, elles s'uniſſent à la fin entr'elles par la rencontre de leur prolongation, ou accroiſſement. C'eſt de cette façon que les gencives rempliſſent en partie le vuide des alveoles, & qu'elles couvrent la place des racines des dents, lorſque quelque dent vient à manquer.

Les gencives dans les enfans ſont naturellement unies entr'elles, & couvrent entiérement les alveoles : elles ſont diviſées par la ſortie des dents ; c'eſt pourquoi lorſque les dents tombent, les gencives ſe trouvent diſpoſées à ſe réduire à leur premier état, en occupant les mêmes eſpaces qu'elles occupoient avant que les dents par leur ſortie les euſſent diviſées & éloignées l'une de l'autre dans cet endroit.

On voit par cette deſcription, que les gencives tapiſſent non ſeulement le colet des dents; mais encore partie des ſurfaces de l'un & de l'autre os maxillaire, dans les endroits où les alveoles ſont placez dans ces deux os : on voit auſſi que l'union de la ſubſtance des gencives avec les dents & les ſurfaces des os maxillaires, ſe fait par le moïen du perioſte.

Le principal uſage des gencives, eſt de rendre les dents plus fermes & plus ſtables dans les alveoles, qui contiennent leurs racines. Les gencives ſont les conſervatrices des dents : elles contribuent auſſi à l'ornement de la bouche, quand elles ſont bien configurées & découpées en forme de demi croiſſant. Lorſqu'elles ſe manifeſtent à l'occaſion du ris, elles étalent un rouge vermeil, qui releve l'éclat de la blancheur des dents, & eſt réciproquement relevé par cette même blancheur : cette oppoſition de couleurs, avec l'ordre & la régularité des dents, & du rebord des gencives, offre à la vûë un objet des plus gracieux.

CHAPITRE XV.

Les maladies des gencives : en premier lieu celles que cauſe la ſortie des dents ; & l'operation convenable pour faciliter leur ſortie.

LA connexion & le rapport qu'il y a entre les gencives & les dents, m'engagent à traiter en particulier des maladies les plus ordinaires aux gencives. Ces maladies détruiſent le plus ſouvent le tiſſu des dents, & leur cauſent une infinité d'accidens fâcheux.

Les maladies des gencives, ſont les douleurs que les dents cauſent en ſortant ; les excroiſſances ordinaires ; l'époulis, excroiſſance très-fâcheuſe ; le paroulis, abcès très-incommode & très-dangereux ; les ulceres ; les fiſtules & le ſcorbut, &c.

Les douleurs qui accompagnent la ſortie des dents, ſur-tout celle des molaires & des canines, ſont très-cruelles : les accidens qu'elles cauſent ſont très-

dangereux; il en coute même la vie à plusieurs enfans : ces accidens cauſent une douleur très-aiguë, accompagnée de fiévre, de fluxions ſur les joües, ſur les yeux & ſur le viſage, de convulſions, de toux, de catharres, de nauſée, de vomiſſement, de diarrées & d'inſomnie.

On voit que tous ces ſimptômes ne ſont que l'effet du tiraillement, qui arrive aux fibres nerveuſes du perioſte & des gencives : c'eſt la ſortie de la dent qui cauſe ce tiraillement ; de-là vient qu'il eſt d'une grande importance d'emploïer de bonne heure tous les moïens que l'art nous preſcrit, pour prévenir des accidens ſi fâcheux.

Pour prévenir & calmer la violence de ces accidens, il faut tâcher de rendre la gencive plus molle, plus ſouple & plus flexible : lorſque la gencive eſt telle, la dent qui pouſſe à moins de peine à la percer : il faut de bonne heure donner un hochet à l'enfant ; ce hochet par ſa fraîcheur calme la douleur, & modere l'inflammation pour un peu de tems ; & par ſa dureté il facilite la diviſion de la gencive en la preſſant, lorſque l'enfant excité par la douleur, porte ce corps dur à ſa bouche. Enſuite

il faut frotter la gencive de l'enfant avec la racine de guimauve, trempée dans l'eau de mauve, ou dans le miel de Narbonne : on peut auſſi ſe ſervir utilement de la moëlle, ou de la cervelle de Liévre, de la graiſſe d'un vieux coq, ou de ſa crête fraîchement coupée & teinte de ſon ſang; ces quatre derniers remedes ſont très-recommandez par pluſieurs praticiens celebres: l'extrait qui ſe fait des racines de chiendent eſt préferable aux précedens remedes.

On peut faire auſſi des décoctions avec l'orge mondé, les raiſins de Damas, les figues graſſes & la racine de guimauve; on peut ajouter à cette décoction un peu de ſucre candi, & y tremper enſuite un linge fin, dont on humectera ſouvent la gencive : l'huile de Ben peut encore être regardée comme un très-bon remede.

Pour les convulſions des nerfs du viſage, cauſées par la douleur des dents, on ſe ſert auſſi de moëlle de veau, dont on ſe frotte le viſage.

Quant à ce qui concetne les maladies intérieures cauſées par la ſortie des dents, ſur-tout ſi l'on reconnoît que

la lymphe ſoit aigrie, il faut faire prendre à l'enfant de la gelée de corne de Cerf, diſſoute dans le lait de la nourrice, ou dans du boüillon.

Outre ce qui vient d'être dit, on ne doit pas negliger les remedes generaux ordonnez par un Médecin, tels que la ſaignée, les lavemens pour tenir le ventre libre; afin de calmer la fiévre & les convulſions. Si tous ces remedes ne ſoulagent pas l'enfant, ſi la gencive eſt rouge, gonflée & tenduë; ſi l'on voit, où ſi l'on ſent au travers de la gencive, le corps de la dent, ſoit avec le doigt ou avec la ſonde; il n'y a aucun danger à ouvrir la gencive en cet endroit; il faut même faire cette operation promptement avec l'extrémité d'un déchauſſoir bien tranchant: cette operation ſoulageant le malade ſur le champ, lorſqu'elle eſt faite à propos, peut faire ceſſer tous les ſimptômes de la maladie, & ſauver la vie à l'enfant. L'ouverture que l'on fait à la gencive dans cette occaſion, doit être proportionnée au volume de la dent: on fait l'inciſion longitudinale pour les inciſives & les canines ſuivant leur tranchant: pour les molaires on fait l'inciſion cru-

ciale, & on obſerve de couper exactement la gencive qui poſe ſur les enfoncemens & les éminences de la couronne de la dent : on fait cette inciſion cruciale, pour éviter qu'il ne reſte des brides dans les enfoncemens de la couronne de la dent dont on vient de parler. Les brides qui reſteroient ſeroient tiraillées, & pouſſées à chaque inſtant par la ſortie de la dent; ce qui cauſeroit plus de douleur qu'auparavant. Il eſt important d'obſerver ces circonſtances; ce que les Auteurs qui ont écrit ſur ces maladies, n'ont cependant pas fait.

CHAPITRE XVI.

De l'excroiſſance ordinaire aux gencives, & l'operation convenable pour traiter cette maladie.

JE reconnois differentes eſpeces d'excroiſſances des gencives. La veritable excroiſſance eſt celle qui ſurvient à la ſuite de quelque excoriation, ou

ulceration des gencives, par la prolongation ou l'alongement que le ſang & le ſuc nourricier produiſent, en s'accumulant à l'orifice des vaiſſeaux ſanguins, qui arroſent les gencives, dans l'endroit où il ſont rompus, ou dilacerez. Entre les excroiſſances de cette eſpece, il y en a de ſimplement charnuës, par une chair plus ou moins ſolide ou molaſſe: il y en a d'autres ſpongieuſes, polipeuſes, ſchirreuſes, chancreuſes, ou carcinomateuſes, même quelquefois d'oſſeuſes ou pierreuſes.

Il y a d'autres excroiſſances improprement nommées, qui dépendent ſeulement du gonflement des gencives, cauſé par l'infiltration de quelques humeurs heterogenes, qui tiennent en tenſion leur ſubſtance, tendent en même tems & prolongent les vaiſſeaux qui les arroſent, & donnent lieu à leurs bords de ſurpaſſer leurs limites. On voit de ces ſortes d'excroiſſances, ou pour mieux dire, des prolongemens des gencives, ſi grands & ſi étendus, qu'ils recouvrent quelquefois la couronne des dents.

Cette maladie eſt une de celles qui affligent le plus ſouvent les gencives: nous

la nommerons excroiſſance, pour nous accommoder au langage ordinaire; quoiqu'elle ne ſoit qu'un gonflement. Les gencives deviennent alors ſi molaſſes, ſi ſpongieuſes, ſi tendres & ſi délicates, que pour peu qu'on les touche, ou que le malade vienne à pomper ſa ſalive, on en voit ſortir du ſang; les dents s'en reſſentent quelquefois de telle façon, qu'elles deviennent chancelantes, & qu'elles périſſent à cette occaſion, ſi l'on n'y remedie promptement.

La cauſe la plus ordinaire de cette maladie, eſt le tartre qui s'accumule autour des dents, & s'inſinuë entr'elles & la gencive; d'où réſultent la compreſſion des vaiſſeaux, & l'oppoſition au paſſage des liqueurs; qui font que ces liqueurs faiſant effort, dilatent ces vaiſſeaux, & qu'elles s'infiltrent tellement, que l'abondance du ſang & des ſéroſitez rend par cet obſtacle ces mêmes vaiſſeaux ſanguins & lymphatiques, dont les parois qui ont peu de réſiſtance ſe rompent d'eux-mêmes, ou cedent aux moindres efforts; & de-là vient enfin que les gencives ſe gonflent, ſe diſtendent, ſaignent ſi facilement & ſi ſouvent.

Les dents étant chancelantes, les gencives étant gonflées & la partie étant douloureuſe, on évite de manger de ce côté-là, par la douleur que la maſtication cauſe, & qui augmente de jour en jour, lorſqu'on prend cette précaution; car la douleur ceſſeroit plûtôt, ſi la maſtication ſe faiſoit ſur ces parties affligées; parce que les alimens comprimant les dents & les gencives tuméfiées, les dégorgeroient, & par conſequent diminueroient le gonflement, & en même tems la douleur.

Si l'on neglige ces excroiſſances, elles ne manquent pas de faire des progrès plus ou moins grands, plus ou moins rapides, ou plus ou moins lents, ſelon que la compreſſion du corps étranger, eſt plus ou moins conſiderable, ou que l'humeur qu'elle arrête eſt plus ou moins abondante, liquide ou épaiſſe, benigne ou maligne. Pour lors il arrive que ces humeurs, par le long ſéjour qu'elles font dans la partie, ſoit qu'elles ſoient arrêtées dans leurs propres vaiſſeaux, ou infiltrées dans les interſtices voiſins, fermentant & s'aigriſſant, rompent, rongent & déchirent la ſubſtance des gencives; d'où il

réſulte, outre leur gonflement, des excoriations ou des ulceres plus ou moins conſiderables. Si la liqueur contenuë dans la ſubſtance glanduleuſe des gencives ne peut ſe faire jour; parce que les tuyaux excretoires qui contiennent ces liqueurs ſont bouchez, & parce que ces liqueurs ne peuvent en ſe réſolvant, tranſpirer, ou rétrograder dans la maſſe du ſang, ou s'évacuer par la ſuppuration; alors il arrive que les parties les plus liquides s'exhalent, & que les plus maſſives & les plus groſſieres s'épaiſſiſſent par leur ſéjour; & par conſequent il en réſulte une tumeur dure & quelquefois ſchirreuſe.

Il peut auſſi arriver que l'humeur qui ſe trouve ainſi infiltrée, étant ſans ceſſe frappée par les impulſions réïterées des arteres, & changeant de qualité, dégenere en une matiere capable de s'aigrir par la fermentation, de devenir corroſive, de donner lieu au ſchirre, & de ſe convertir en carcinôme ou en cancer: la même matiere peut quelquefois carier dans la ſuite les os voiſins.

Pour prévenir ces fâcheux évenemens, il faut de bonne heure avoir recours à tous les moïens convenables en

pareille

pareille occaſion ; il faut détacher avec grand ſoin le tartre, qui s'inſinuë entre la ſurface des dents & le bord des gencives ; il faut ſcarifier les gencives avec la lancette affermie & cachée dans une petite bandelette, qui ira juſqu'à la pointe de ladite lancette, (*a*) ou avec un déchauſſoir bien tranchant (*b*) & couper avec les ciſeaux l'excedent des gencives. Si les gencives ne ſont que médiocrement gonflées, & qu'il n'y ait point de tartre à ôter, il ſuffira de les dégorger, en les ſcarifiant par de petites inciſions aſſez multipliées & ſuffiſamment profondes. Après avoir obſervé ces circonſtances, il ne s'agit que de réſoudre l'humeur, qui a pû encore reſter infiltrée dans les gencives : il faut après avoir réſous cette humeur, fortifier les gencives. Comme il eſt aſſez ordinaire, qu'il y ait une cauſe intérieure qui produiſe cette ſorte de maladie, il faut toujours être attentif à combattre cette cauſe, tandis qu'on fomente ſouvent les gencives avec une décoction faite avec l'iris, la ſauge, les noix de

(*a*) Voïez la Figure 3. de la Planche 5.

(*b*) Voïez la Planche 18.

Cyprès, les feüilles ou les glands de chêne, dont on fait une décoction dans le vin rouge. Lorſqu'il s'agit d'extirper quelque portion des gencives plus ou moins excedentes, on y procede en la maniere ſuivante.

Si c'eſt pour inciſer ou retrancher les gencives ſur le devant de la bouche, on prend des ciſeaux droits, (*a*) bien tranchans & bien pointus. S'il s'agit de pratiquer une ſemblable operation ſur les côtez de l'une ou de l'autre machoire, on prendra des ciſeaux courbes, (*b*) d'ailleurs conditionnez de même que les ciſeaux droits ; mais un peu plus courbes que ceux dont on ſe ſert ordinairement en Chirurgie : enſuite l'operateur tenant les ciſeaux de la main droite, releve ou baiſſe les lévres & écarte les joües avec les doigts de la main gauche ; afin de pouvoir agir librement en operant & de mieux executer ſon operation, ſans bleſſer les parties ſaines : pour lors il extirpe dans toute ſon étenduë la partie excedente des gencives ; il comprime enſuite avec

(*a*) Voïez la Figure 2. de la Planche 5.

(*b*) Voïez la Figure 2. de la Planche 6.

le doigt indicateur de bas en haut les gencives de la machoire inferieure : au lieu qu'il doit comprimer celles de la ſuperieure de haut en bas, & cela dans l'intention de les mieux dégorger : il ſe ſert après pour les baſſiner, des mêmes remedes ci-deſſus indiquez. Par tous ces moïens on prévient les fâcheuſes ſuites que nous avons rapportées. On ſe ſert encore en certains cas des ciſeaux droits ou courbes arbitrairement dans tous les endroits de la bouche, ſelon les circonſtances particulieres.

Si nonobſtant ces ſages précautions, la maladie devenoit extraordinaire ; qu'elle eut fait de plus grands progrès, ou qu'elle eut été negligée juſqu'au point d'être dégenerée en ſchirre, en chancre, en carcinôme, ou en cancer ; pour lors il faudroit avoir recours à la méthode qui ſera indiquée à l'occaſion de ces cas, en procedant à ce traitement ſuivant le conſeil des plus excellens Médecins & Chirurgiens.

CHAPITRE XVII.

De l'époulis ou excroiſſance charnuë excedant le niveau de la ſurface des gencives : & de l'operation convenable pour traiter cette maladie.

L'Epoulis eſt une vraie excroiſſance particuliere à la gencive ; les Grecs l'ont nommée ainſi, parce qu'elle vient hors des gencives. Elle ne s'éleve point le long des interſtices des dents, comme fait le prolongement ou le gonflement des gencives, dont on a parlé dans le chapitre précedent. Cette excroiſſance procede d'une excoriation, d'une ulceration des gencives, ou d'une plaïe.

De ces excroiſſances il y en a de deux eſpeces. Dans l'une de ces eſpeces, les chairs ſont molles, blanchâtres & comme polipeuſes : elles ſont produites par un ſang chargé d'une lymphe craſſe & viſqueuſe : ces chairs ſont indolentes & même inſenſibles. Dans l'autre eſpece, elles ſont dures, rougeâtres & depen-

dantes d'un ſang abondant en bîle ou en parties terreſtres : elles ſont toujours douloureuſes, tendantes à la nature du ſchirre ou du cancer.

Ces excroiſſances ſont toujours cauſées par le vice des liqueurs, ou des ſucs, qui arroſent la ſubſtance des gencives : dans les excroiſſances qui ſont rougeâtres, ce ſont les vaiſſeaux ſanguins qui ſont les plus engorgez : dans les blanchâtres, les veines lymphatiques ſont les plus embarraſſées : les douleurs que l'on reſſent à l'occaſion de celles de cette ſeconde eſpece, dépendent en partie de la tenſion des fibres, & en partie de l'acrimonie des matieres. Ces excroiſſances blanchâtres, ſont cauſées par le vice de la lymphe. Les excroiſſances rougeâtres ou noirâtres, ſont cauſées par le vice du ſang ou de la bîle. Quelquefois les unes & les autres en s'inveterant, acquierent une telle conſiſtance ou dureté, qu'elles reſiſtent même au tranchant des inſtrumens. Cela arrive plus ſouvent à celles qui ſont cauſées par un ſang bilieux & terreſtre, qu'à celles qui ſont cauſées par le vice de la lymphe.

Ces excroiſſances ont pour l'ordinai-

re leur attache en forme de col ; les vaiſſeaux qui s'y diſtribuent, fourniſſent continuellement de nouvelles matieres, qui augmentent inſenſiblement leur volume ; ſi l'on n'a pas ſoin de les extirper de bonne heure, leur progrès devient d'une très-dangereuſe conſequence ; ce qui n'eſt que trop verifié par l'experience.

L'on verra par la figure que je donne de deux excroiſſances (*a*) de cette eſpece, quel eſt le volume qu'elles acquierent quelquefois ; puiſque la plus conſiderable a augmenté dans l'eſpace de cinq années, juſqu'au point où elle eſt repreſentée dans la planche.

Lorſque l'on veut emporter des excroiſſances dures, calleuſes, carcinomateuſes ou pierreuſes, le ſujet ſera ſitué dans un fauteüil ou dans un lit, ſon dos & ſa tête appuïez ſur des couſſins ou contre un doſſier. L'operateur doit être placé devant le ſujet, s'il eſt dans un fauteüil ; ou à la ruelle droite du lit, s'il eſt dans le lit : il tient l'inſtrument dont il doit operer, avec ſa main droite ; tandis qu'avec le pouce & l'indicateur de la main gauche il ra-

(*a*) Voïez la Planche 4.

ge les lévres & les joües, assujettissant l'excroissance qu'il veut exstirper, en la saisissant avec des pincettes de Chirurgien ou avec une airigne. (*a*) Si les doigts ne suffisent pas pour emporter cette excroissance, on l'emporte le plus près de la gencive qu'il est possible, avec les instrumens les plus convenables; & on évite soigneusement de découvrir l'os de la machoire, crainte d'occasionner la carie, en l'exposant à l'air, & aux mauvaises impressions du limon de la bouche. Si au contraire l'os est carié, on le découvre dans toute l'étenduë de la carie, & pour lors on procede à sa guérison suivant l'usage ordinaire.

Pour s'assurer de l'état de l'os, il faut avec une sonde à Dentiste, (*b*) ou bien avec un stilet ordinaire, reconnoître ce qui se passe dans la plaïe qu'on vient de faire, en extirpant l'excroissance.

Si l'excroissance est située du côté gauche, il faut se placer du même côté, tenant l'instrument de la main gauche; tandis qu'avec la main droite on éloigne les lévres & la joüe, & que

(*a*) Voïez les Figures 2. & 3. de la Planche 7.

(*b*) Voïez la Figure 3. de la Planche 6.

l'on assujettit l'excroissance. On opere d'ailleurs de même que l'on a operé au côté opposé.

Si l'on veut operer sans changer de place, il ne faut que passer le bras gauche pardessus la tête de la personne sur laquelle on opere; en observant d'ailleurs dans la maniere d'operer les circonstances que nous venons d'indiquer.

L'operation faite, on fait laver la bouche avec du vin tiede, appliquant sur la plaïe un plumaceau imbibé de vin miellé, qu'on fait soutenir avec le doigt pendant quelque tems. Si les vaisseaux coupez en operant fournissent trop de sang, il faut tremper un, ou plusieurs plumaceaux dans l'eau allumineuse ou dans quelqu'autre liqueur astringente ou stiptique, &c. Il faut aussi les recouvrir de quelques compresses graduées, pour remplir suffisamment l'espace qui se trouve entre la gencive & la joüe, & procurer un point d'appui capable de faire une compression suffisante; afin de se mieux rendre maître de l'hemorragie : on peut encore en cas qu'elle soit opiniâtre, appliquer des compresses sur la joüe, soutenuës par un bandage

dage convenable, & qui comprime ſuffiſamment l'appareil que nous avons indiqué : on a par ce moïen un point d'appui ferme & ſolide, capable d'arrêter l'hemorragie quoiqu'opiniâtre.

La cure de cette maladie après l'operation, ne conſiſte qu'à ſe rinſer ſouvent la bouche avec les remedes que nous avons indiquez : on trempe dans ces remedes des plumaceaux qu'on applique ſur la plaïe : on les renouvelle au moins deux ou trois fois par jour ; à moins qu'il ne ſe forme de nouvelles excroiſſances, ce qui arrive quelquefois : il faut en ce cas-là conſumer ces nouvelles chairs, tâchant de s'en rendre maître par les applications réïterées de la pierre infernale, que l'on porte dans la bouche du malade par le moïen de l'étuy d'argent nommé porte-pierre-infernale, (*a*) lequel doit être plus long que celui dont on ſe ſert ordinairement, afin de pouvoir appliquer plus commodément la pierre infernale dans les endroits les plus enfoncez de la bouche. Cet inſtrument étant le plus commode, & celui qui aſſujettit le

(*a*) Voïez les Figures 2. & 3. de la Planche 8.

mieux la pierre infernale, on ne doit l'appliquer dans la bouche, qu'étant montée sur cet instrument ; de crainte que cette pierre n'échappe des doigts, ou des pincettes, & qu'elle ne fasse du désordre dans la bouche, & sur-tout dans l'estomach, si malheureusement le malade venoit à l'avaler. Cet accident est quelquefois arrivé, cette pierre étant échappée des doigts, ou des pincettes: on prévient ce triste accident par la précaution que j'indique. Si l'on étoit appellé pour secourir un malade, à qui un tel accident seroit arrivé par l'imprudence de quelque operateur, il faudroit faire avaler du lait, ou de l'huile en quantité au malade, & même lui faire prendre un vomitif, & derechef lui faire boire du lait, ou de l'huile. On doit encore observer par la même raison, de bien essuyer l'humidité dans l'endroit où cette pierre doit s'appliquer ; afin d'empêcher autant qu'il est possible que la salive n'en dissolve quelques particules, qui pourroient causer du désordre dans la bouche, dans l'œsophage, & même dans l'estomach, si l'on venoit à avaler une salive imprégnée de la dissolution de cette pierre;

ce que l'on évite toujours par cette ſeconde précaution. On fait d'ailleurs rinſer pluſieurs fois la bouche du malade, tant pour ôter le mauvais goût, que pour diminuer la douleur que cette pierre cauſe. Par ce moien on guérit radicalement & en peu de tems cette maladie, à moins que l'os ne ſe trouve en même tems carié, comme nous l'avons dit, ou qu'il n'y ait une complication mauvaiſe d'une cauſe intérieure, dépendante de quelque mauvais levain ſcorbutique, ſcrophuleux, ou vérolique, &c. Dans ce cas il faut recourir au ſecours de la Médecine, & agiſſant de concert avec elle, réïterer les mêmes operations & l'uſage des mêmes remedes en cas de récidive ; car il arrive quelquefois que ces ſortes de maladies reparoiſſent, lorſque les malades ſont atteints d'ailleurs de quelque maladie qui a vicié la maſſe du ſang univerſellement.

Il ne ſuffit pas d'avoir donné une méthode pour les cas ordinaires ; il faut indiquer encore quelque circonſtance concernant la maniere d'operer dans les cas les plus extraordinaires, & lorſqu'il s'agit d'extirper quelque excroiſſance

ſurvenuë dans la bouche, qui a acquis par ſucceſſion de tems un volume énorme, en dégenerant en une conſiſtance oſſeuſe ou pierreuſe, fortement adherante & ne faiſant quaſi qu'un même corps avec la partie oſſeuſe avec laquelle elle s'eſt intimement unie. On ne peut extirper une excroiſſance de cette nature avec le ſcapel, le biſtoury, ni les ciſeaux; il faut emporter ces excroiſſances avec les inſtrumens qui ſervent à ôter les dents, en ſe ſervant du plus convenable, par rapport au volume & à la ſituation de l'excroiſſance, ou bien avec un ciſeau ſemblable à celui d'un Menuiſier, en frapant deſſus avec un petit maillet, ou en en ſciant avec une ſcie dont la lame ſera emmanchée comme un couteau. Il faut proportionner le volume & la grandeur de ces inſtrumens à la diſpoſition des parties ſur leſquelles on doit operer. Par ce moïen on peut ôter des excroiſſances ou petrifications ſemblables à celles que M. Carmeline a ôtées à M. Houſſu, & à celle que M. Baſſuel m'a communiquée, comme je le rapporte plus au long dans mes obſervations. Il faut obſerver d'ailleurs pour le panſement d'une telle ma-

f.1re

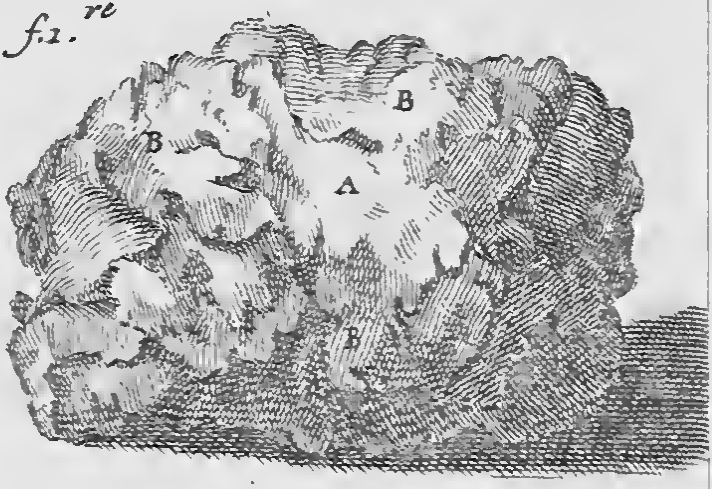

f.2e

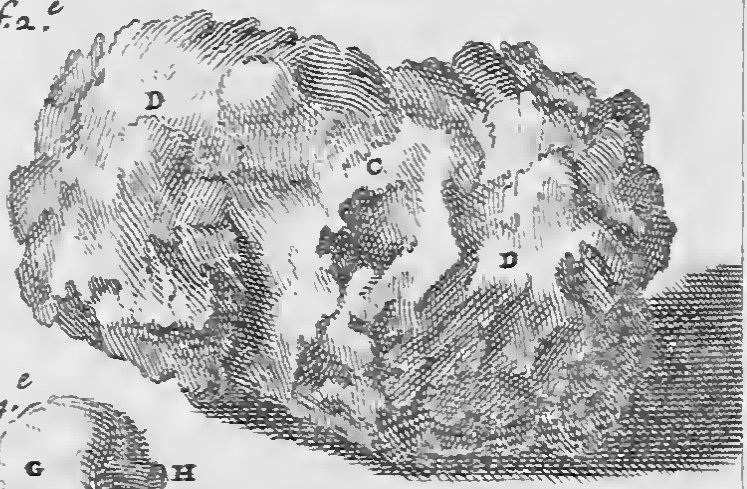

f.4e

f.5e

f.3e

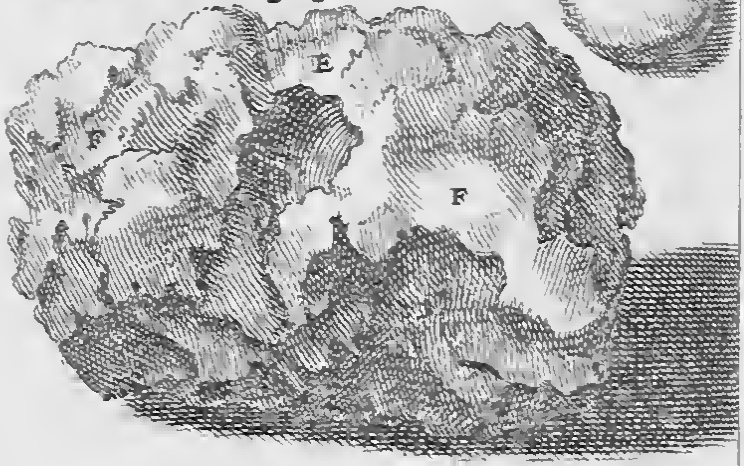

ladie après l'extirpation faite, les circonſtances requiſes, qu'il eſt aiſé de recueillir en differens endroits de ce traité.

Explication de la Planche IV. contenant la figure de differens corps pierreux.

LA *Figure I.* repreſente une grande excroiſſance, ou époulis petrifié, vû par la ſurface qui étoit attachée aux parties de la bouche.

A. L'endroit où il s'attachoit aux parties de la bouche.

B. B. B. Pluſieurs éminences raboteuſes.

La Figure II. repreſente le même corps pierreux, vû par ſa ſurface la plus convexe.

C. Un enfoncement très-profond, dont la ſurface eſt irréguliere & inégale, reſſemblant aſſez à une grotte naturelle.

D. D. Eminences raboteuſes & irrégulieres de ce corps.

La Figure III. repreſente une troiſiéme ſurface de ce même corps pier-

reux, vû par le côté où le cautere actuel a porté & fait un trou profond, en calcinant une partie de la ſubſtance pierreuſe.

E. Le trou formé par le cautere actuel.

F. F. Eminences raboteuſes & irrégulieres de ce même corps pierreux.

La Figure IV. repreſente une petite excroiſſance, ou époulis petrifié, vû de façon qu'on voit ſa tête & ſon attache.

G. Le corps de cette excroiſſance.

H. Son attache.

La Figure V. repreſente la même excroiſſance, vûë par ſon ſommet & dans ſa circonference la plus étenduë.

CHAPITRE XVIII.

Du paroulis, ou abcès qui ſe forme aux gencives par fluxion & inflammation, quelquefois par congeſtion, épanchement, & infiltration; la maniere d'operer pour traiter cette maladie.

LE paroulis ainſi nommé des Grecs, tire ſon étimologie de deux termes Grecs, qui ſignifient, proche & gencive, quoiqu'il vienne aux gencives mêmes, entr'elles & le dedans des joües. Il commence à paroître par une inflammation, preſque toujours occaſionnée par la carie de quelque dent, de quelque chicot, ou racine qu'on a negligée d'ôter, ou par l'alveole carié. L'humeur acre & corroſive qui ronge l'os en le cariant, fermentant & agiſſant avec violence, non ſeulement ſur l'os qu'elle détruit, mais encore ſur ſes enveloppes membraneuſes & nerveuſes, cauſe des divulſions qui font ſentir des douleurs très-ſenſibles : les eſ-

prits animaux ainſi irritez, refluant irrégulierement, donnent occaſion aux liqueurs qui circulent dans les vaiſſeaux voiſins, de s'arrêter en quelque maniere dans leurs tuyaux; parce que les filets nerveux devenant plus tendus qu'à l'ordinaire, les vaiſſeaux ſanguins & lymphatiques qui ſe rencontrent par leur diſtribution, comme croiſez & entrelaſſez avec eux, ſont comprimez par les nerfs ainſi tendus. Cela ſuffit pour arrêter, ou intercepter en quelque façon le cours des humeurs: de-là vient qu'il ſe forme des obſtructions, qui gonflent tellement les vaiſſeaux, qu'ils ſe rompent à la fin. Il en réſulte une tumeur avec épanchement, plus ou moins conſiderable, plus ou moins étenduë, & plus ou moins profonde, ſelon que les humeurs ſont plus ou moins diſpoſées à s'aigrir, à fermenter, ou à ſe dépoſer, par rapport à la cacochimie du ſujet, ou à la plenitude de ſes vaiſſeaux. Il peut encore arriver que l'humeur même qui ſort de la carie, venant à s'inſinuer dans les interſtices des fibres de la gencive, & les écartant les unes des autres, peut cauſer l'inflammation, le gonflement, &c.

Il peut y avoir encore d'autres causes du paroulis ; comme quelque vice particulier de la masse du sang ; ou bien quelque cause extérieure, dépendante des injures du tems, des chûtes, ou de quelques coups reçûs. Quoi qu'il en soit, cette tumeur est presque toujours la même, à quelque circonstances près ; ce qui ne change pas de beaucoup la maniere de la traiter.

Le paroulis occasionné par l'une ou l'autre de ces causes, doit être regardé dans son commencement, comme une inflammation simple ; dans son progrès, comme une tumeur disposée à s'abceder ; dans son état, comme un abcès confirmé, capable d'avoir des suites très-fâcheuses ; puisqu'il peut très souvent occasionner la carie des os des machoires ; car les gencives étant peu épaisses, la matiere à bien-tôt penetré & détruit l'enveloppe, ou le perioste de ces os, & successivement leur propre substance.

Lorsqu'on est appellé à l'occasion de ces sortes d'abcez, il faut reconnoître leur situation : ils sont situez tantôt plus bas, tantôt plus haut, tantôt plus en avant, tantôt plus en arriere : quelquefois l'inflammation ou le gonflement,

que le paroulis occasionne, s'étend dans toute la joüe depuis l'oreille, les yeux, le nez, jusqu'aux lévres, même jusqu'au menton. Il faut encore tâcher de reconnoître au vrai, quelles sont les causes qui produisent ces abcez : il faut examiner sur-tout les dents, & s'assurer de leur état. S'il y en a de cariées, & qu'il soit possible de les ôter, il ne faut pas differer de le faire ; à moins que la tension & la douleur des parties ne s'y opposent. L'extraction des dents, ou des chicots, lorsqu'elle est pratiquable, est souvent suffisante pour faire disparoître le dépôt. Elle est au contraire capable de l'augmenter, si l'on s'opiniâtre à la faire mal-à-propos, & avec trop de violence.

Si les dents sont cariées, & qu'il faille differer de les ôter, on a recours en attendant, à la saignée suffisamment réïterée, aux lavemens temperans, émollians & laxatifs ; observant la diette & le regime de vie convenable : on examine souvent la maladie, pour juger de son progrès : on a soin de bassiner souvent les gencives avec du lait, dans lequel on a fait boüillir des figues grasses, des feüilles de mauve & de guimau-

ve & un peu de parietaire : on applique ſur l'endroit de la gencive gonflée & tenduë, une ou deux figues des plus graſſes, bien cuites dans du lait, tandis qu'extérieurement on fait des onctions ſur toute l'étenduë de la joüe, avec un liniment compoſé ſeulement de parties égales d'onguent d'Altea & d'huile d'hypericum; appliquant pardeſſus un papier broüillard & une compreſſe ſimple, ſoutenant le tout ſans compreſſion par le moïen d'un bandage contentif. Ce ſont-là les moïens capables d'appaiſer la douleur, de détourner la fluxion, de réſoudre les matieres diſpoſées à la réſolution, de cuire & de digerer celles qui tendent à la ſuppuration, en relâchant & en ramoliſſant les fibres de la partie malade.

Si malgré tous ces moïens la maladie fait un grand progrès; ſi la tumeur s'éleve en quelque endroit plus qu'ailleurs, pour peu que l'on y ſente de la fluctuation, il ne faut point héſiter à donner promptement iſſuë à la matiere qu'elle contient; quand bien même la violence de la douleur ſeroit diminuée ou tout-à-fait calmée. Lorſque la tumeur eſt prête à abceder, il faut la

percer ſans attendre que la matiere perce d'elle-même; parce qu'on donneroit le tems à la matiere de penetrer juſqu'à l'os, ou de s'étendre juſqu'aux parties exterieures du viſage; ce qui cauſeroit ainſi une maladie, dont les ſuites ſeroient longues & fâcheuſes, peut-être même accompagnées de quelque difformité très-diſgracieuſe; ce qui n'arrive que trop ſouvent, lorſqu'on eſt obligé, pour avoir trop long-tems differé l'operation, de percer la tumeur en quelque endroit de la joüe, ou du menton, ou que la matiere ſe faiſant jour par elle-même, ſoit en dehors, ſoit en dedans, occaſionne des fiſtules accompagnées de carie.

Lorſqu'on ſera convaincu par la fluctuation de l'exiſtence d'une matiere dépoſée par épanchement, on fera l'ouverture de l'abcès ſans attendre davantage; afin de procurer promptement l'évacuation du pus, & de prévenir les accidens qui pourroient ſurvenir, ſi l'on ne faiſoit pas cette operation de bonne heure, en obſervant de faire l'ouverture aſſez étenduë, & dans la partie la plus inclinée.

Cette operation ſe peut faire avec

un déchauſſoir bien tranchant, ou avec une lancette dont on affermit la chaſſe avec la lame, au moïen d'une bandelette. Cette bandelette ſert auſſi à cacher la lame pour moins effrayer le malade. Il ne faut laiſſer à découvert de la lame de cet inſtrument, vers ſa pointe, que ce qu'il en faut pour faire l'inciſion. L'operateur tient cette lancette avec ſa main droite. Le malade étant ſitué de façon convenable, l'operateur eſt placé devant ou au côté droit du malade pour operer avec la main droite, ſoit ſur le devant, ou ſur le côté droit de l'une ou de l'autre machoire, tandis qu'avec la main gauche, il écartera des dents les lévres & la joüe avec l'indicateur & le pouce. L'ouverture étant faite, il preſſe les environs de l'abcès, pour exprimer & faire ſortir le pus qui peut être niché dans quelque ſinus voiſin. On fait enſuite rinſer la bouche avec une décoction de ſauge, faite dans du vin miellé, que l'on peut encore introduire dans toute la cavité de la plaïe avec une moïenne ſeringue à abcez, (*a*) dont le tuyau ſera ſuffiſamment long & courbé s'il eſt neceſſaire; afin de pou-

(*a*) Voïez la figure 1. de la Planche 8.

voir porter l'injection jusqu'au fond de la bouche sans incommoder. On seringue de cette façon la liqueur pour mieux déterger la cavité, en observant de seringuer doucement & sans violence, pour ne pas augmenter la division des parties. On continuë de même de rinser les gencives, de baſſiner la plaïe, ou de la seringuer jusqu'à la guérison parfaite, & on applique à chaque pansement un plumaceau trempé dans la même liqueur, à l'endroit de la plaïe.

Quand il faut operer au côté gauche, l'operateur sans changer de place, passant son bras gauche pardessus la tête du malade, écarte la joüe avec cette main; tandis qu'il opere de l'autre. Il peut encore passant du côté droit au côté gauche, operer de la main gauche, en écartant les parties avec la main droite, agissant d'ailleurs de même qu'il vient d'être indiqué.

Si les dents cariées ne sont point ôtées, on les ôte le plûtôt qu'il est possible. Si les alveoles ne sont point alterez, non plus que le perioste, & que la masse du sang ne soit point viciée, la guérison suit de bien près cette petite operation.

Lorſque ces abcez ſont ſituez aux gencives de la machoire ſuperieure, leur guériſon eſt plus prompte que lorſqu'ils ſont ſituez aux gencives de la machoire inferieure; parce que l'humeur ſuivant ſa pente, s'évacuë plus facilement par l'ouverture de l'abcès vers laquelle elle eſt entraînée par ſon propre poids: ce qui n'arrive pas de même à la machoire inferieure; parce que la matiere retenuë dans le ſac de l'abcès par ſa peſanteur & par ſa ſituation, ronge par ſon ſéjour & par ſon acrimonie les parties qu'elle touche, & cauſe ainſi quelquefois des fiſtules & même la carie. C'eſt pourquoi il faut être attentif à ouvrir au plûtôt ces ſortes d'abcez, particulierement ceux qui ſurviennent aux gencives de la machoire inferieure. Il faut preſſer plus ſouvent en ceux-ci les gencives de bas en haut, pour procurer une évacuation plus exacte de la matiere qui eſt contenuë dans leur cavité. On ſe ſert d'ailleurs pour en procurer plus promptement la réünion, de compreſſes qu'on applique extérieurement ſur le viſage dans l'endroit du ſinus, en comprimant toujours de bas en haut: il faut ſoutenir & embraſſer ces compreſſes avec un

bandage compreſſif; c'eſt le moïen le plus aſſuré pour procurer une prompte guériſon, & pour éviter les déſordres que la matiere pourroit faire par ſon trop long ſéjour, nonobſtant l'ouverture de l'abcès, ſi l'on n'uſoit de cette précaution.

Comme nous devons convenir que la cauſe la plus ordinaire de ces ſortes d'abcez, eſt la carie des dents; & qu'on ne peut aſſez prendre de précaution, pour prévenir le paroulis, dont les ſuites ſont quelquefois ſi fâcheuſes, nous ne ſçaurions trop recommander de ne pas negliger pour le prévenir, de ſe faire ôter de bonne heure les dents cariées, ou les chicots, ſur-tout en la machoire inferieure; puiſque c'eſt en celle-là qu'il arrive plus fréquemment. L'os de cette machoire étant un des plus ſolides du ſquelet humain, on eſt ſouvent obligé pour guérir les caries qui l'attaquent, non ſeulement d'avoir recours aux applications réïterées du cautere actuel; (*a*) mais même de détruire en partie les muſcles qui ſervent à fermer & ouvrir la machoire inferieure; tantôt en les détruiſant par des in-

(*a*) Voïez la Figure 4. de la Planche 8.

ciſions

cisions faites avec le bistoury, (a) tantôt en appliquant le cautere potentiel, pour satisfaire à la fâcheuse necessité à laquelle on se trouve réduit dans un tel cas, de découvrir l'os dans toute l'étenduë du progrès de la carie, laquelle s'étend quelquefois si loin, qu'il est arrivé qu'on a été obligé d'emporter des portions très-considerables de l'os maxillaire inferieur. Nous en avons un exemple récent en la personne de M. Hollande Concierge du Château de Meudon, qui avoit des dents molaires du côté gauche de la machoire inferieure, cariées; leur carie se communiqua aux alveoles; des alveoles elle s'étendit au corps de l'os; des dépôts très-considerables se formerent, & le mirent en peu de tems dans un très-pitoyable état. Le Roi étant venu pour quelque tems résider au Château de Meudon, M. de la Peyronie (b) fut prié de visiter ce malade: il le trouva dans une telle situation, qu'il fut obligé pour le secourir, d'avoir recours à de grandes ope-

(a) Voïez la Figure 1. de la Planche 5.

(b) Premier Chirurgien du Roi en survivance.

rations, & à des applications réïterées du cautere potentiel.

M. Lambert (*a*) a fait au fils de M. de Barcos, (*b*) il y a environ deux ans, une ſemblable cure : il eut à peu près recours aux mêmes voïes : il fut même obligé d'emporter l'os maxillaire depuis la ſymphiſe du menton, juſqu'à l'angle inferieur de la machoire inferieure : ce malade a été guéri radicalement, & la cicatrice n'eſt que fort peu apparente.

Ces deux obſervations ſont de notorieté publique : elles ont fait beaucoup de bruit à la cour, & elles m'ont été communiquées par M. Anel, (*c*) qui a vû l'un & l'autre malade.

J'ai vû pluſieurs de ces tumeurs très-conſiderables qui n'avoient d'autres cauſes que la carie des dents : je n'ignore pourtant pas qu'il y a des tumeurs, qui ſont ſuivies de carie par

(*a*) Chirurgien du Roi en ſurvivance.

(*b*) Intendant de M. le Maréchal de Villeroy.

(*c*) Ci-devant Chirurgien-Major dans les armées de France & d'Allemagne, Docteur en Chirurgie, & Chirurgien de feuë Madame Roïale de Savoye.

d'autres cauſes. Mais il eſt très-important d'être attentif à examiner de près toutes les circonſtances qui accompagnent une telle maladie.

Rien n'eſt plus fréquent que de voir ces ſortes de tumeurs plus ou moins conſiderables & dont les ſuites ſont plus ou moins fâcheuſes ſuivant les differentes cauſes qui les produiſent, ou les ſoins que l'on prend pour les prévenir, les diſſiper & les guérir radicalement lorſqu'elles ſont formées ; j'en ai traité avec ſuccès un très-grand nombre.

Lorſqu'on veut faire des inciſions aux gencives, à l'occaſion de ces ſortes de tumeurs, ou les entretenir ouvertes ; on doit faire des dilatations ſuffiſantes avec les inſtrumens tranchans, entretenir la dilatation de l'ouverture que l'on a faite, & qui ne ſe bouche ordinairement que trop tôt. Pour ne pas effrayer le malade, en introduiſant de nouveau un inſtrument tranchant dans ſa bouche ; on aura recours à l'uſage des bourdonnets & des tampons faits de charpi, ou de coton, ou bien à des tentes proprement faites, recouvertes de cire, de quelque cerat, ou emplâtre

convenable, qui ne ſoit point dégoutant par ſa ſaveur, ni par ſon odeur. On peut encore ſe ſervir, même avec plus de ſuccès, des tentes faites de racines de guimauve. Il faut préferer ſurtout en ſemblable occaſion, l'uſage de l'éponge préparée, comme la plus convenable à remplir l'intention que l'on a. On obſervera néanmoins la ſage précaution de diminuer les tentes à meſure que la profondeur de la plaïe diminuera; ſans quoi l'uſage des tentes trop long-tems continué, deviendroit très-dangereux, ce que je ſçai par experience, & qui n'arrive que trop ſouvent.

Ce n'eſt pas ſans fondement que M. Belloſte (*a*) dans ſon traité intitulé le Chirurgien d'Hôpital, a ſi fort combattu l'uſage inconſideré des tentes, après le celebre Magathus; (*b*) les experiences de M. Belloſte l'aïant conduit à ſe rencontrer du même ſentiment, ſans ſçavoir, comme il nous l'aſſure lui-même, que Magathus en eut parlé avant lui. Magathus n'avoit été

(*a*) Premier Chirurgien de Madame Roïale de Savoye.

(*b*) Medecin Italien, lequel vivoit en grande réputation il y a plus d'un ſiecle.

ſuivi de perſonne en cette méthode ; cet Auteur étoit inconnu aux Chirurgiens François ; il avoit écrit dans une langue differente de la nôtre ; il y avoit plus d'un ſiecle que cet Auteur étoit mort. Lorſque M. Belloſte fit ſa découverte, le livre de Magathus étoit déja devenu ſi rare, qu'à peine ceux qui ont fait les plus grandes recherches, ont pû parvenir à en trouver deux exemplaires ; encore n'ont-ils pû faire cette acquiſition que long-tems après l'impreſſion du livre de M. Belloſte. Ce livre contient les obſervations & les nouvelles découvertes que le celebre M. Belloſte a faites de lui-même, à l'occaſion des mauvais effets des tentes & du tamponnage des plaïes ; & quoiqu'Ambroiſe Paré eut déja parlé de cet abus, c'eſt pourtant à M. Belloſte que nous en ſommes redevables ; & c'eſt à ſon livre que tous les Chirurgiens, qui agiſſent avec reflexion & qui tendent à perfectionner leur art, doivent le goût qu'ils ont pris de s'abſtenir de l'uſage des tentes, hors les cas où il eſt impoſſible de s'en paſſer.

Quand les tumeurs des gencives ſont un peu conſiderables, on doit dilater ſuffiſamment l'ouverture occaſionnée

par l'extraction des dents ou des racines avec le biſtoury, le déchauſſoir, ou les ciſeaux. On eſt obligé quelquefois auſſi d'enlever, de ruginer & d'emporter quelque portion, non ſeulement de la gencive, mais même de l'alveole carié, ou non carié; pour procurer une ouverture ſuffiſante qui ſerve à l'écoulement des matieres & à l'introduction des médicamens.

Lorſque la tumeur eſt médiocre, & qu'elle ne fait que de paroître, l'extraction de la dent ſuffit pour ſa guériſon.

M. Winſlow m'a envoïé pluſieurs fois des perſonnes attaquées de ces ſortes de tumeurs; & en dernier lieu M. Dufaur (*a*) amena chez moi il y a environ un an, M. le Chevalier de Selve, demeurant à Etampes, lequel étoit attaqué d'un abcès de cette nature, cauſé par la carie de la petite dent inciſive du côté gauche de la machoire ſuperieure: les uns & les autres ont été radicalement guéris, après leur avoir ôté les dents cariées qui cauſoient ces abcez, ſans que j'aïe été obligé d'avoir recours à aucun remede ni à aucune autre operation.

(*a*) Chirurgien Juré à Paris.

Si les os des machoires ſe carient à l'occaſion de la carie des dents ; il faudra traiter cette carie avec differens égards, ſuivant la malignité des differentes cauſes qui l'auroient produite ; ſelon que la carie ſera plus ou moins étenduë, plus ou moins profonde, plus ou moins cachée, ou plus ou moins découverte. Si ces caries ſont conſiderables & accompagnées de circonſtances facheuſes, il faut ſe munir d'un bon conſeil. Cette reſſource eſt aiſée à trouver dans cette Ville, ſi bien pourvûë d'excellens Médecins & Chirurgiens : lors agiſſant de concert avec eux, la carie ſera traitée & guérie, ſi elle n'eſt pas abſolument incurable, par l'uſage des remedes experimentez tant de fois avec ſuccès en des occaſions ſemblables, & communiquez au public par differens Auteurs, tant anciens que modernes ; c'eſt pourquoi je me diſpenſe d'en faire ici l'énumeration. J'en indiquerai pourtant quelques-uns, pour les caries moins conſiderables & ſuperficielles, qui peuvent convenir d'ailleurs à toutes ſortes de caries.

L'eſſence de geroſle & de canelle, dont on trempe des plumaceaux qu'on

applique ſur l'os carié, eſt ſouvent un remede ſuffiſant pour procurer l'exfoliation. L'eſprit-de-vin dans lequel on fait infuſer l'iris de Florence & un peu d'euphorbe, produit encore le même effet. L'application de la pierre infernale, eſt très-recommandable pour les caries ſuperficielles; elle borne le progrès de la carie, en penetrant l'os carié, juſqu'à la partie ſaine; elle procure l'exfoliation, & elle agit à peu près de même que le cautere actuel; néanmoins avec cette difference, que ſa penetration ne va pas ſi avant, & qu'elle n'abſorbe pas ſi bien la ſanie. On peut encore ſe ſervir pour les mêmes caries, de l'eſprit-de-vin camphré, du baume de fiora venti, même du cautere actuel, &c. De quelque caractere que ſoit la carie, tel remede qu'on y puiſſe appliquer, & telle operation qu'on mette en pratique, on ne réüſſit jamais, je le repete expreſſément, ſi auparavant on n'ôte avec grand ſoin les dents & les chicots cariez; non plus que lorſque la carie eſt dépendante d'une cauſe venerienne, ſcorbutique, &c. à moins qu'auparavant on ne guériſſe la maladie eſſentielle, dont ces ſortes

de

de caries ne ſont que les ſimptomes. C'eſt ce qu'il faut bien examiner dans les fiſtules qui viennent aux gencives, aux joües & au menton, qui dépendent ordinairement de quelques-unes des dernieres cauſes que nous venons de nommer, dont la carie des dents eſt toujours le précurſeur le plus ordinaire.

CHAPITRE XIX.

Des ulceres qui ſurviennent aux gencives : operation convenable pour traiter cette maladie.

LEs gencives, quoïque naturellement d'une conſiſtance ferme & ſolide, deviennent ſouvent néanmoins tendres, molles & délicates : cela leur arrive lorſque les vaiſſeaux qui ſervent à porter les liqueurs qui les arroſent, ſont étranglez, ou qu'il ſurvient obſtruction aux glandes dont elles ſont parſemées. Le gonflement de leur ſubſtance, par l'obſtruction ou par l'infiltration des humeurs qui s'arrêtent pour lors, tant dans les vaiſſeaux, dans les

glandes, que dans les interſtices de leurs fibres, eſt d'autant plus ordinaire, que les gencives étant appuyées d'un côté ſur des parties ſolides, & de l'autre étant envelopées par une peau tenduë, les nerfs étant auſſi tendus à l'occaſion de quelque douleur, ils étranglent par leur compreſſion plus facilement & plus fortement les vaiſſeaux qui ſe rencontrent dans leur trajet; ce qui n'arriveroit pas ſi aiſément, ni ſi fréquemment, ſi les rameaux des vaiſſeaux pouvoient fléchir dans un ſens ou dans un autre; parce qu'ils cederoient en quelque maniere à la compreſſion que cauſe la tenſion des nerfs; au lieu que par la mécanique que je viens de faire obſerver, les vaiſſeaux ſanguins, ou lymphatiques étant une fois comprimez, d'un côté par la tenſion des nerfs, ils le ſont auſſi de l'autre par la ſurface des os des machoires, ou par la tenſion de la peau qui recouvre les gencives dans toute leur étenduë. Si nous joignons à ces circonſtances la plenitude des vaiſſeaux, l'épaiſſiſſement du ſang, & des humeurs; il nous ſera aiſé de comprendre, d'où vient que les gencives ſe gonflent ſi ordinairement, & qu'étant une fois gon-

flées il y ſurvient des éroſions, ou des éruptions, qui dégenerent facilement en des ulceres plus ou moins conſiderables, quelquefois produits par une cauſe ſcorbutique, venerienne, ſcrophuleuſe, &c.

Je ne prétends pas m'étendre ſur le détail des circonſtances que cette ſorte de maladie renferme; je n'en parle, qu'autant que ſon effet eſt relatif aux maladies dont je traite.

Il y a des ulceres des gencives, qui ſont quelquefois cauſez par le limon de la bouche, par la ſalive dépravée, ou par quelque coup qui a comprimé, ou meurtri la gencive, &c.

Ces ſortes d'ulceres ſont quelquefois de peu de conſequence, ſur-tout lorſque l'on a ſoin de les traiter d'abord, en détruiſant en même tems la cauſe univerſelle, & la cauſe locale. Il s'en rencontre d'autres, dont les accidens ſont fort à craindre, tels que la gangrenne, le ſphacelle, des douleurs très-vives & très-violentes, l'inſomnie & même le délire, &c. C'eſt pourquoi il ne faut rien negliger, pour prévenir ces ſortes d'accidens. Dès qu'on s'apperçoit de quelques-uns de ces fâcheux

ſimptomes, il eſt de la prudence d'avoir recours au conſeil des Médecins & des Chirurgiens les plus experimentez en ces ſortes de maladies.

Lorſque ces éroſions, ou ces ulceres, ne ſont point ſuivis de ces fâcheux ſimptomes, ou qu'ils n'ont pas fait encore un grand progrès, l'os n'étant pas découvert, ni alteré, il eſt facile de les guérir en ſe ſervant de la lotion ſuivante.

Prenez du gayac rapé deux gros; racine d'ariſtoloche trois gros; de tormentille un gros, de la veronique, de la ſauge, de la fleur de liguſtrum, de chacun une poignée; faites boüillir le tout dans une chopine d'eau meſure de Paris. Puis l'aïant paſſé & exprimé, on ajoûtera dans la colature de la teinture de myrrhe trois gros; de l'eſprit de ſel dulcifié demi gros; colcothar ou vitriol rouge un ſcrupule.

On ſe ſert de cette mixtion, pour rinſer ſouvent la bouche, & on en porte immédiatement ſur l'ulcere, en ſeringuant, ou bien avec un peu de linge fin propre & net, roulé au bout d'un petit bâton; renouvellant le linge à chaque fois qu'on voudra toucher l'ul-

cere; ou du moins aïant ſoin de laver le linge; appliquant deſſus l'ulcere ſi l'on veut, un petit plumaceau imbibé du même remede, que l'on aura ſoin de renouveller ſouvent; & obſervant de le faire ôter de la bouche chaque fois que le malade prendra quelques alimens, pour que ce plumaceau ne ſoit pas entrainé avec eux par la déglutition; ce qui pourroit cauſer quelque nauſée ou vomiſſement, incommoder l'eſtomach, rebuter le malade ou alterer de plus en plus ſa ſanté. Il faut par la même raiſon, avoir le même égard chaque fois qu'on applique quelque remede dans la bouche; car il eſt très-à-propos de la lui faire rinſer avant chaque repas, pour emporter les mauvaiſes impreſſions que les gargariſmes, ou autres remedes auroient pû laiſſer dans la bouche & pour mieux la nettoïer des parties limoneuſes & viſqueuſes, dont elle n'eſt que trop chargée dans ce tems-là.

Lorſque ce n'eſt qu'un ulcere leger & d'un caractere benin, il ſuffit de le toucher avec la pierre infernale, l'eſprit de vitriol ou eſprit de ſel. Au reſte on fait obſerver au malade un regi-

me de vie temperé & rafraîchiſſant.

CHAPITRE XX.

Des fiſtules qui ſurviennent aux gencives, à l'occaſion des maladies des dents, & l'operation convenable pour traiter ces fiſtules.

TOutes les parties du corps humain ſont ſujettes à être attaquées de cette maladie que les anciens ont nommée fiſtule, & que nous appellons du même nom par le tapport que ſon entrée & ſon fond ont avec l'entrée & la cavité de l'inſtrument, appellé flûte en François & en Latin *Fiſtula*. Les gencives ne ſont pas moins ſujettes aux atteintes de cette maladie. Ces fiſtules ne ſont pas à la verité auſſi fréquentes, que le ſont les fiſtules lacrimales & les fiſtules de l'anus; mais quelquefois elles ſont d'une plus grande conſequence, par les déſordres qu'elles cauſent aux os des machoires qu'elles attaquent juſques dans leur ſinus; comme je l'ai

fait remarquer à l'occaſion du paroulis & ailleurs; ces fiſtules ſont ordinairement la ſuite de la carie des dents, de l'époulis & du paroulis; en un mot elles ſont la ſuite de quelque ulcere ou de quelque excroiſſance, de quelque tumeur, ou d'un abcès qu'on a negligé, ou qui n'a point été traité méthodiquement.

La fiſtule des gencives eſt de même que les autres fiſtules; c'eſt un ulcere dont l'entrée eſt étroite, & le fond large; ſouvent accompagné de quelque ſinus caverneux, de duretez, de calloſitez, ou de la carie, &c.

La carie des dents étant la cauſe la plus ordinaire qui produit ces fiſtules, & qui les entretient; on ne peut réüſſir à les guérir, qu'auparavant on n'ait ôté les dents, ou les racines cariées, s'il y en a que l'on n'ait pas déja ôtées. On examine après cela l'état des gencives & des parties oſſeuſes leurs voiſines; on fait enſorte de connoître parfaitement toutes les complications de la fiſtule; qu'elles ſont les circonſtances qui accompagnent chaque complication, & qui rendent le caractere de la fiſtule plus ou moins mauvais.

Quand la fiſtule eſt ſans carie, il ſuffit pour la guérir, de la bien dilater juſques dans ſon fond; enſorte qu'il ne reſte aucune bride, ni ſinus; on enleve enſuite les calloſitez, ou bien on les conſume par l'application de la pierre infernale ſuffiſamment réïterée. Lorſque cette pierre eſt ſuffiſante pour produire cet effet, elle eſt préferable, en cette occaſion, & en toutes les maladies de la bouche, où il s'agit de conſumer, à tout autre cauſtique. On doit obſerver avec ſoin, quand on l'applique en cette partie, les circonſtances que nous avons marquées à ſon occaſion dans le chapitre de l'époulis, ou excroiſſance charnuë des gencives. La pierre infernale eſt un cauſtique, dont on dirige l'effet comme l'on veut. De plus elle produit ſon effet dans l'inſtant même de ſon application; au lieu que les autres cauſtiques agiſſent plus lentement, avec plus de violence, & attaquent quelquefois les parties ſaines, plûtôt que celles qu'on veut détruire. Outre cela comme l'on ne peut aſſujettir par un bandage, ni appareil les remedes qu'on applique dans la bouche, il ſeroit imprudent d'avoir recours à tout autre cauſtique,

qu'à la pierre infernale. Il vaudroit mieux en cas qu'elle ne fut pas ſuffiſante pour détruire quelque calloſité opiniâtre, avoir recours à l'uſage du cautere actuel, que l'on peut diriger avec le même avantage.

La calloſité détruite, & le fond de la fiſtule étant dilaté & à découvert, il faut la bien déterger, pour faciliter la réünion des chairs & leur conſolidation.

Les remedes que nous avons indiquez à l'occaſion du paroulis, ou abcès, ſont convenables & ſuffiſans pour produire ces effets.

Si c'eſt une fiſtule aux gencives qui ſoit opiniâtre & très-compliquée, on ne peut la guérir, ſans avoir auparavant les mêmes égards que nous avons recommandez dans le chapitre du paroulis, par rapport à la carie des dents. Ces égards conſiſtent à donner toute ſon application, à ôter les cauſes qui ont produit ces fiſtules ou qui les entretiennent. Au reſte ces fiſtules ſe traitent de même que celles qui ſurviennent ailleurs, par l'application des remedes ſuffiſamment connus de tous ceux qui profeſſent l'art de la Chirur-

gie ; du conſeil deſquels on ne manquera pas de ſe munir dans ces occaſions. Ce ſont-là les veritables moïens de guérir radicalement ces ſortes de fiſtules, ſans avoir recours à l'uſage de ces prétendus ſpecifiques tant vantez par certains empiriques, pour la guériſon de toutes ſortes de fiſtules.

CHAPITRE XXI.

Des mauvais effets que le ſcorbut produit ſur les dents, ſur les gencives & même ſur les os des machoires. Operation convenable pour traiter les accidens cauſez par cette maladie.

JE ne prétens pas entrer ici dans un détail fort étendu de cette maladie : mon deſſein n'eſt ſeulement que de traiter des mauvais effets que le ſcorbut produit ſur les gencives, ſur les dents, ſur leurs alveoles, & ſucceſſivement ſur les parties qui leur ſont voiſines, & d'enſeigner les principaux moïens d'y remedier.

Les maladies que le ſcorbut occaſionne aux gencives, ſont des enflures conſiderables, la lividité, la couleur jaunâtre, la demangeaiſon importune & inſuportable, les ulceres ſordides, la ſortie d'un ſang ſereux & très-puant, qui s'écoule pour peu qu'on touche les gencives, les hemorragies quelquefois conſiderables, enfin la gangrene ou le ſphacelle.

Les maladies que le ſcorbut occaſionne aux dents, conſiſtent en ce qu'il les ébranle, les déracine, les rend chancelantes & leur cauſe des caries, d'où il s'enſuit qu'elles ſont en danger de ſe détacher totalement ou en partie; ce qui arrive ſouvent par les mauvais effets de cette maladie. Tous ces ravages n'arrivent pas, ſans faire ſouffrir au malade de grandes douleurs, que l'on doit appeller pour lors des douleurs ſcorbutiques.

Le déſordre que la dépravation du ſang, ou de la lymphe, produit ſur les alveoles & ſur le corps des deux os maxillaires, n'eſt pas moins conſiderable. Les parois des alveoles ſont très-ſouvent rongez & cariez par la ſanie ſcorbutique; d'où s'enſuit non ſeulement

la perte de l'alveole ; mais encore celle de la dent. Si l'action de l'humeur ſcorbutique, corroſive & rongeante penetre plus avant, elle carie les os maxillaires dans toute l'étenduë de ſa penetration. Suivant que cette humeur agit & penetre plus ou moins, la carie eſt auſſi plus ou moins étenduë, plus ou moins profonde, ou plus ou moins conſiderable. On voit quelquefois des exfoliations des caries occaſionnées par le ſcorbut, dont la piece exfoliée contient non ſeulement les alveoles d'un côté, mais encore une partie du corps de l'os des deux maxillaires, même juſques dans leurs ſinus. De-là il réſulte quelquefois des fiſtules difficiles à guérir & très-ſouvent incurables, dont la cicatrice eſt toujours accompagnée d'une difformité très-déſagreable.

Quoiqu'il s'agiſſe principalement pour prévenir tous ces déſordres, de combattre la cauſe univerſelle contenuë dans la maſſe du ſang, & d'avoir par conſequent recours aux Médecins les plus expérimentez, les operations & les applications des remedes qui conviennent en pareille occaſion, ne laiſſent pas d'être d'une très-grande utilité, pour dé-

fendre & conſerver les dents, les alveoles & les gencives, des mauvaiſes impreſſions que la cauſe ſcorbutique a déja produites, ou qu'elle peut produire dans la ſuite. C'eſt pourquoi il faut être inſtruit des circonſtances qu'il faut obſerver pour remedier aux vices locaux des parties de la bouche, lorſque ces vices dépendent d'une cauſe ſcorbutique. L'on ne ſçauroit aſſez recommander à ceux qui ont la bouche ulcerée & endommagée par le ſcorbut, de ſe laver très-ſouvent la bouche. L'on empêche non ſeulement par ce moïen, que la ſalive des ſcorbutiques n'agiſſe avec autant de violence ſur les gencives & ſur les dents, qu'elle le feroit; mais on retire encore un autre avantage qui n'eſt pas moins conſiderable, ſi l'on eſt attentif à ſe bien rinſer la bouche, avec une liqueur convenable avant de prendre aucun aliment, ſoit ſolide, ſoit liquide; & à n'y pas manquer à chaque fois que l'on veut en prendre; l'on évite par-là que la ſalive ſanieuſe ſcorbutique deſcende dans l'eſtomach, qu'elle en déprave le ferment & qu'elle en irrite les fibres. On évite encore les dépravations que le mêlan-

ge d'une ſalive ſi corrompuë peut produire au ſuc pancreatique, à la bile & au chîle, enfin à toute la maſſe des liqueurs, en s'inſinuant par la route du chîle dans tous les vaiſſeaux ſanguins, infectant ainſi de nouveau la totalité des liqueurs; ce qui ne manqueroit pas de rendre le ſcorbut plus difficile à guérir. Par les précautions que nous venons d'indiquer, on peut prévenir tous ces déſordres.

Si les gencives ſont gonflées & engorgées d'un ſang, ou d'une humeur ſcorbutique; il faut pour les dégorger faire des ſcarifications multipliées & ſuffiſantes, avec la lancette, ou le déchauſſoir bien tranchant. On fait ces ſcarifications en ſuivant l'ordre des dents.

Lorſque les gencives ſont tellement gonflées ou excroiſſantes, qu'elles excedent leur niveau naturel, on emporte le plus près que l'on peut, tout ce qui eſt détaché des dents, ou des alveoles, avec des ciſeaux droits ou courbes bien tranchans. Nous avons déja fait remarquer dans le ſeiziéme chapitre de ce traité, dans quel cas les ciſeaux droits ſont préferables aux ciſeaux courbes, & dans quel cas les ciſeaux

courbes, ſont préferables aux ciſeaux droits.

Si les gencives ſont ulcerées, ſans être excroiſſantes ni excedantes, il n'y a d'autre operation à faire, que l'application des remedes ſuivans. On introduit ces remedes dans la bouche en les ſeringuant directement ſur la playe, ou ſur l'ulcere, & en appliquant deſſus des plumaceaux ou de petits linges imbibez d'une liqueur convenable, ou bien en baſſinant la partie avec de petits linges roulez au bout d'un petit bâton. On panſe de même les gencives où l'on a fait l'extirpation de quelque excroiſſance, ou prolongement: ces ſortes de panſemens doivent être ſouvent réïterez. On doit ſouvent rinſer la bouche dans l'intervale d'un panſement à l'autre, pour empêcher par ce moïen l'action des ſels acres & corroſifs, beaucoup plus à craindre dans cette occaſion, que dans toute autre. Ce que je dis eſt verifié par l'experience de ceux qui ſont emploïez à traiter ces ſortes de maladies; par exemple, ſur les Vaiſſeaux, dans les Ports de Mer, & dans les grands Hôpitaux, de même que dans certaines Villes marecageuſes

& aquatiques, où cette maladie contagieuſe eſt familiere & cauſe des ravages terribles. Quoiqu'elle ne ſoit ni ſi maligne, ni ſi commune à Paris & en pluſieurs autres endroits, elle ne laiſſe pourtant pas d'exercer ſa violence ſur bien des ſujets mal conſtituez.

Le ſaignement des gencives, leur gonflement, leur demangeaiſon accompagnée de douleur, l'opiniâtreté de tous ces ſymptomes, ou la récidive fréquente, indiquent évidemment, que la cauſe qui les produit eſt pour l'ordinaire une cauſe ſcorbutique, qui par conſequent ne doit pas être negligée, & exige l'uſage des remedes univerſels & particuliers.

Quoique les remedes qui conviennent le mieux pour dégorger les gencives, en réſolvant & faiſant tranſpirer les humeurs infiltrées dans leur tiſſu, ſoient indiquez dans pluſieurs Auteurs qui ont fait des ouvrages exprès pour traiter à fond de cette maladie; je ne laiſſerai pourtant pas d'en indiquer quelques-uns des plus ſpecifiques.

Pour baſſiner les gencives gonflées, on fera une lotion avec les feüilles d'hyſope, de ſauge, de cochlearia, de romarin,

marin, de nicotiane, du creſſon de fontaine, de chacun une petite poignée; racine de biſtorte une demie poignée. On fera boüillir le tout dans une quantité ſuffiſante de vin blanc & d'eau commune, parties égales; on ajoutera dans une demie chopine de cette liqueur, un gros & demi d'eſprit de cochlearia: on s'en ſervira pour baſſiner & rinſer ſouvent les gencives.

Lorſque les gencives ſeront dégonflées, on ſe ſervira pour les fortifier du remede ſuivant.

Prenez de l'eſprit de vitriol, & du ſel commun, de chacun un ſcrupule; eſprit de cochlearia deux gros; le tout mêlé dans de l'eau de roſe & de plantain, de chacun quatre onces, dont on baſſinera les gencives pour les affermir & les fortifier.

Pour les petits chancres des gencives, & pour les playes qui réſultent de quelque operation, ou par une déperdition de ſubſtance cauſée par la gangrene, il faut frotter ſouvent les gencives avec le miel roſat, dans lequel on aura incorporé quelques goutes d'eſprit de ſel, & quelques grains de tartre vitriolé. Dans l'application de ces

remedes il faut éviter autant que l'on peut, d'en toucher les dents, de peur d'en intereſſer l'émail.

Le remede ſuivant, ſans être contraire aux dents, eſt auſſi convenable.

Prenez du camfre un gros; du ſucre candi, deux onces; de l'alun de roche en poudre, deux gros; de la teinture de myrrhe, une once. Mêlez le tout dans une chopine d'eau-de-vie; on ſe ſert de cette lotion pour baſſiner de tems en tems les parties des gencives gangrenées par le ſcorbut, chancreuſes ou ulcerées par la même cauſe. On s'en ſert auſſi pour animer les lotions, ou les gargariſmes compoſez des décoctions mentionnées ci-deſſus, auſſi-bien qu'à rinſer la bouche de ceux qui ſont atteints de quelque affection ſcorbutique. Outre tous ces remedes, dont l'effet eſt preſque toujours aſſuré, lorſqu'on obſerve les circonſtances que j'ai indiquées, on peut encore avoir recours au baume deſſicatif du Perou, comme à un excellent remede, duquel on voit la recette dans le Recüeil des méthodes de M. Helvetius (*a*) pag. 410. 411.

(*a*) Medecin de ſon Alteſſe Roïale Monſeigneur le Duc d'Orleans, & Inſpecteur general des Hôpitaux de Flandres.

troiſiéme édition. Cet Auteur rapporte avec grand ſoin les vertus de ce remede en traitant du ſcorbut.

Par le moïen de tous ces topiques, l'on ſe rend maître des accidens que le ſcorbut cauſe à la bouche; pourvû que d'ailleurs le malade ait recours à l'uſage des remedes intérieurs, preſcrits & adminiſtrez à propos, & que le malade obſerve un bon regime de vie, ſans quoi la guériſon ne peut être radicale, ni même fort heureuſe.

Les mauvais effets que le ſcorbut produit dans la bouche, n'étant que les ſymptomes de la cauſe eſſentielle contenuë dans la maſſe des humeurs, il faut indiſpenſablement recourir aux puiſſans ſecours que la Médecine nous fournit en ſemblables occaſions; parce que le ſcorbut eſt une maladie très-rebelle & très-opiniâtre; c'eſt par-là que l'on peut eſperer d'être délivrez des accidens funeſtes qui l'accompagnent ordinairement.

Explication de la Planche V. contenant les figures de trois Instrumens servant aux maladies des gencives.

LA *Figure I.* represente un bistouri droit, mince, ouvert & très-pointu, vû de côté dans toute son étenduë.

La Figure II. represente une paire de ciseaux droits, pointus, & un peu ouverts, dont les lames sont fort étroites.

La Figure III. represente une lancette, dont la chasse & une grande partie de sa lame est recouverte d'une bandelette.

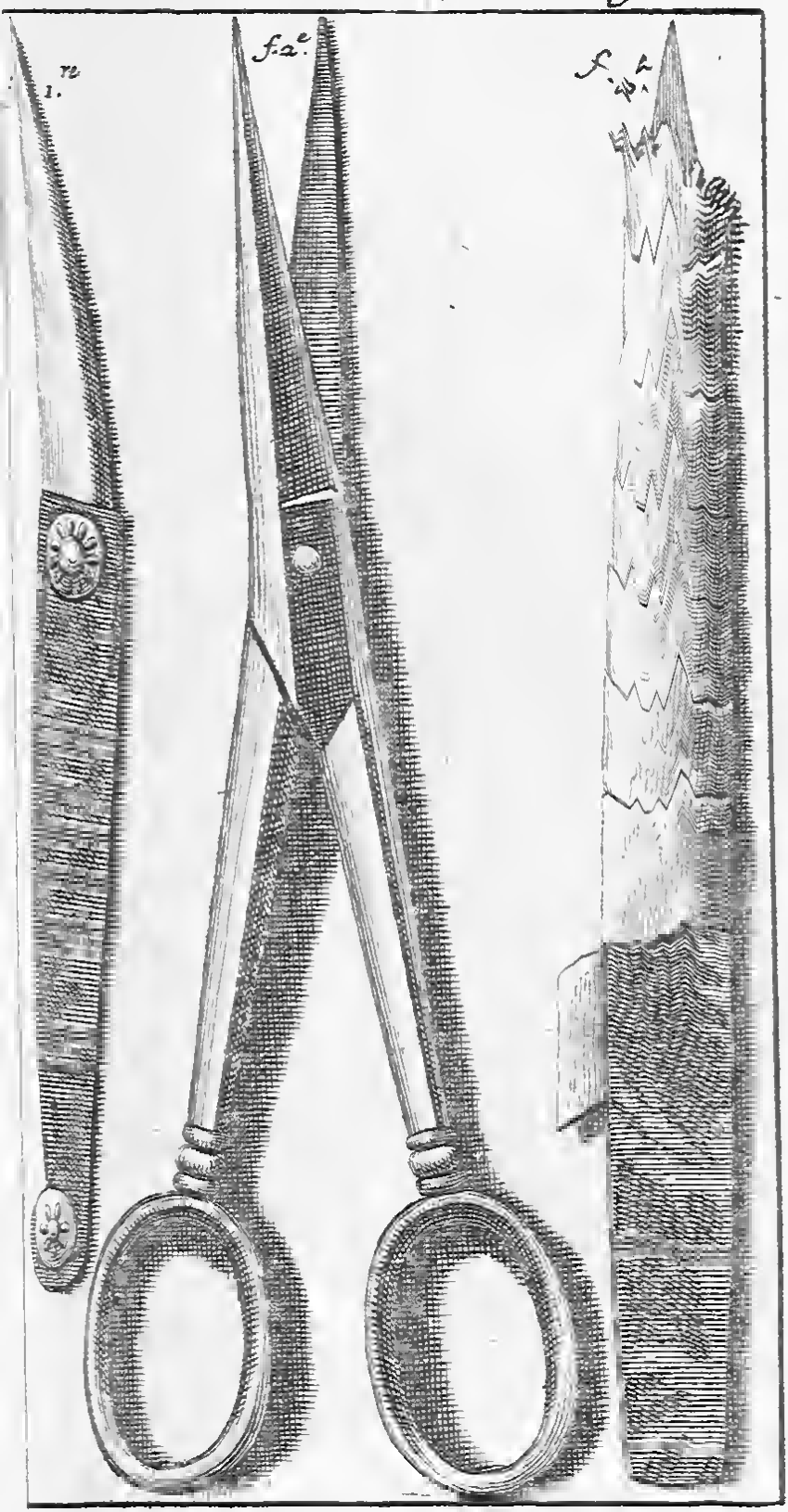
1re
f. 2e.
f. 3e.

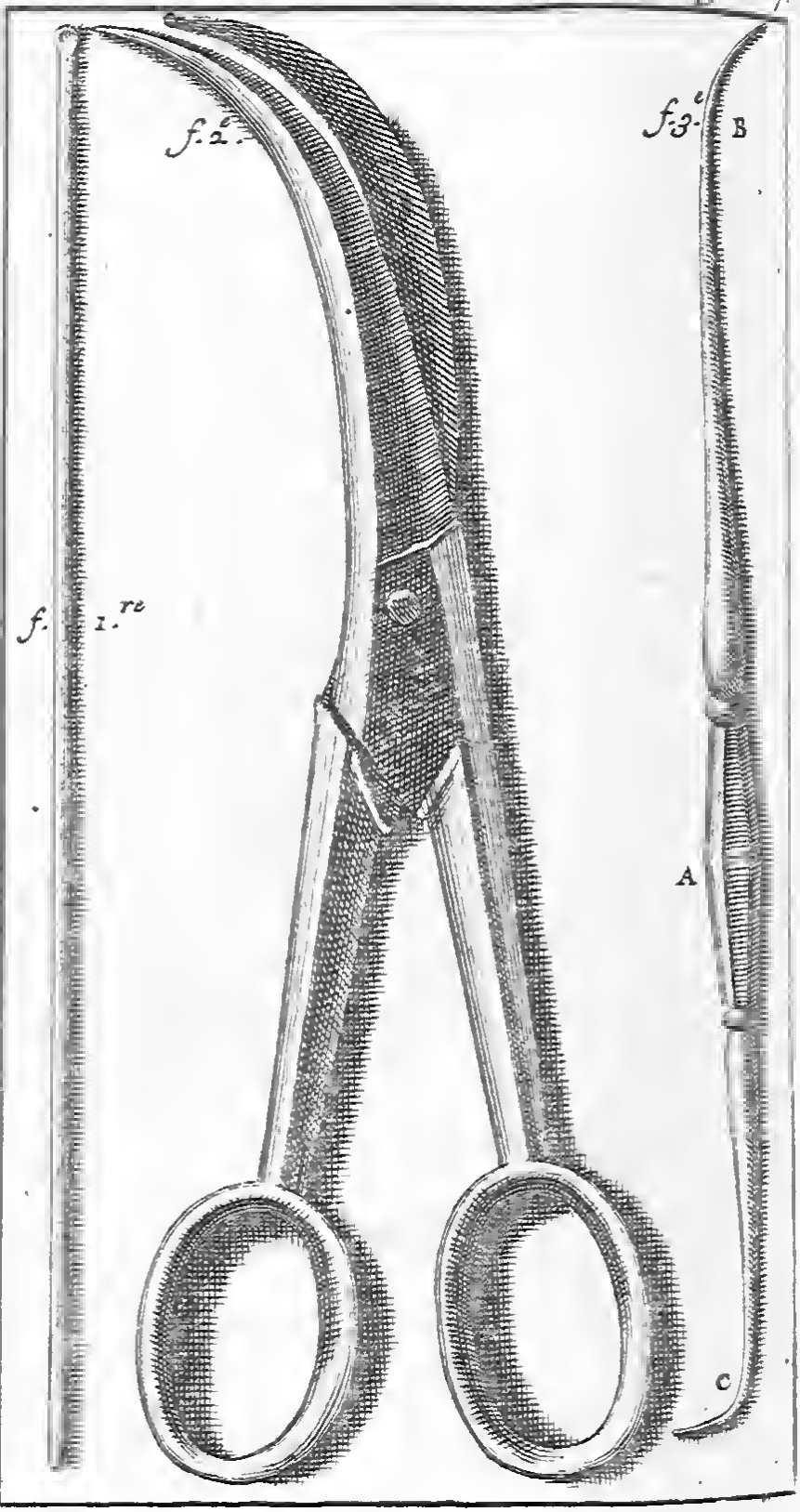
f. 2.e
f. 3.e
B
f. 1.re
A
C

Explication de la Planche VI. contenant la figure de trois Instrumens servant aux maladies des dents, des alveoles & des gencives.

LA *Figure I.* represente un stilet d'argent, aïant un bouton à l'un des bouts, l'autre bout étant mousse.

La Figure II. represente une paire de ciseaux courbes, dont les extrémitez des lames sont un peu mousses.

La Figure III. represente une sonde Dentiste recourbée du côté d'en haut de gauche à droit, du côté d'en bas de droit à gauche.

A. Son corps, ou son manche.

B. Son extrémité superieure moins recourbée, & beaucoup plus mince que l'inferieure.

C. L'extrémité inferieure plus recourbée & plus grosse que la superieure.

Explication de la Planche VII. contenant la figure de trois Inſtrumens ſervant aux maladies des gencives.

LA *Figure I.* repreſente un ſcalpel.

A. Sa lame tranchante d'un côté, pointuë par ſon extrémité antérieure, aïant un dos oppoſé à un tranchant.

B. Son manche.

La Figure II. repreſente une paire de pincettes à Chirurgien.

La Figure III. repreſente une aiguë.

C. Sa tige.

D. Son extrémité antérieure recourbée.

E. Son manche.

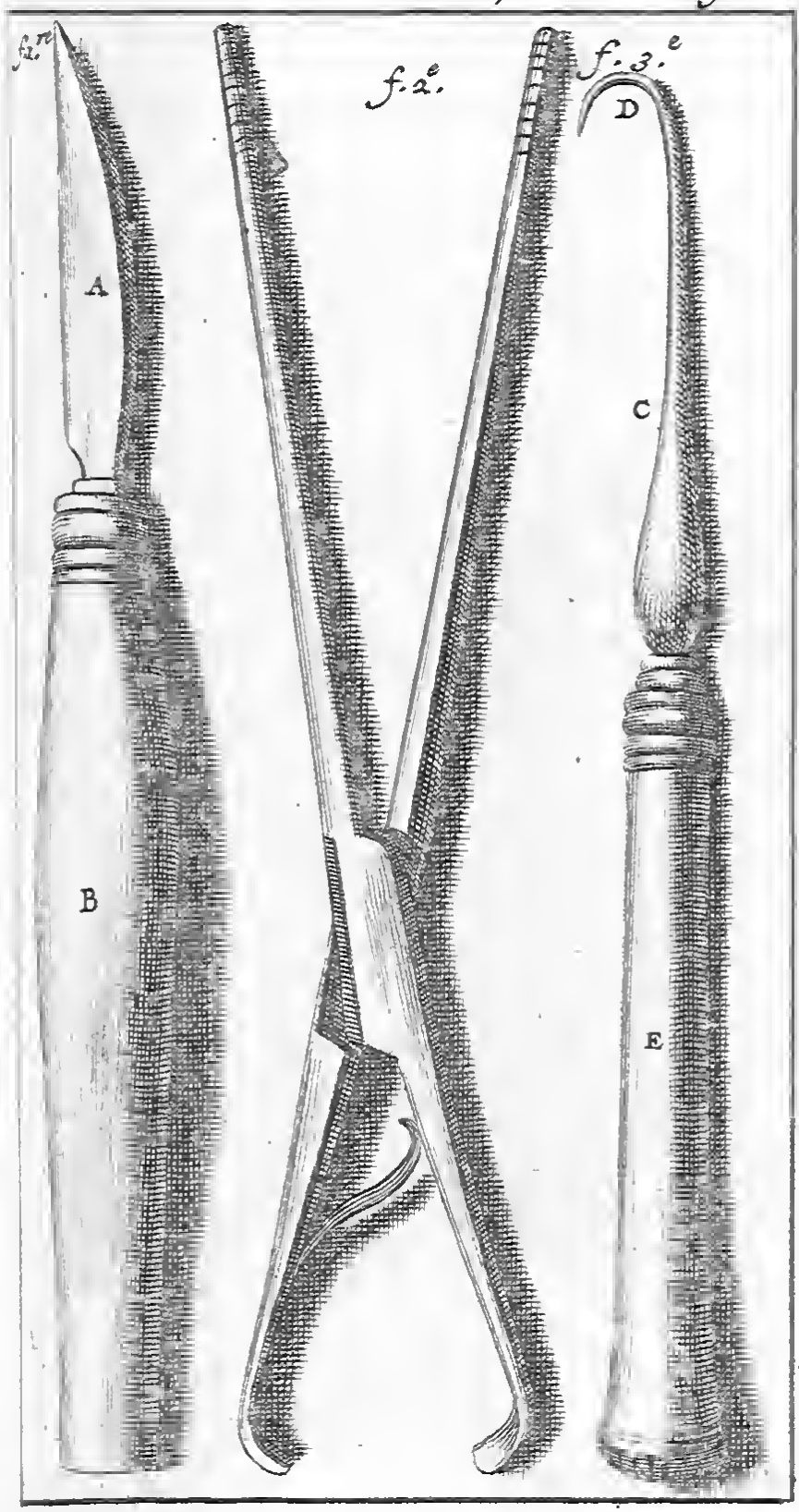
f.1re
f.2e.
f.3e
A
B
C
D
E

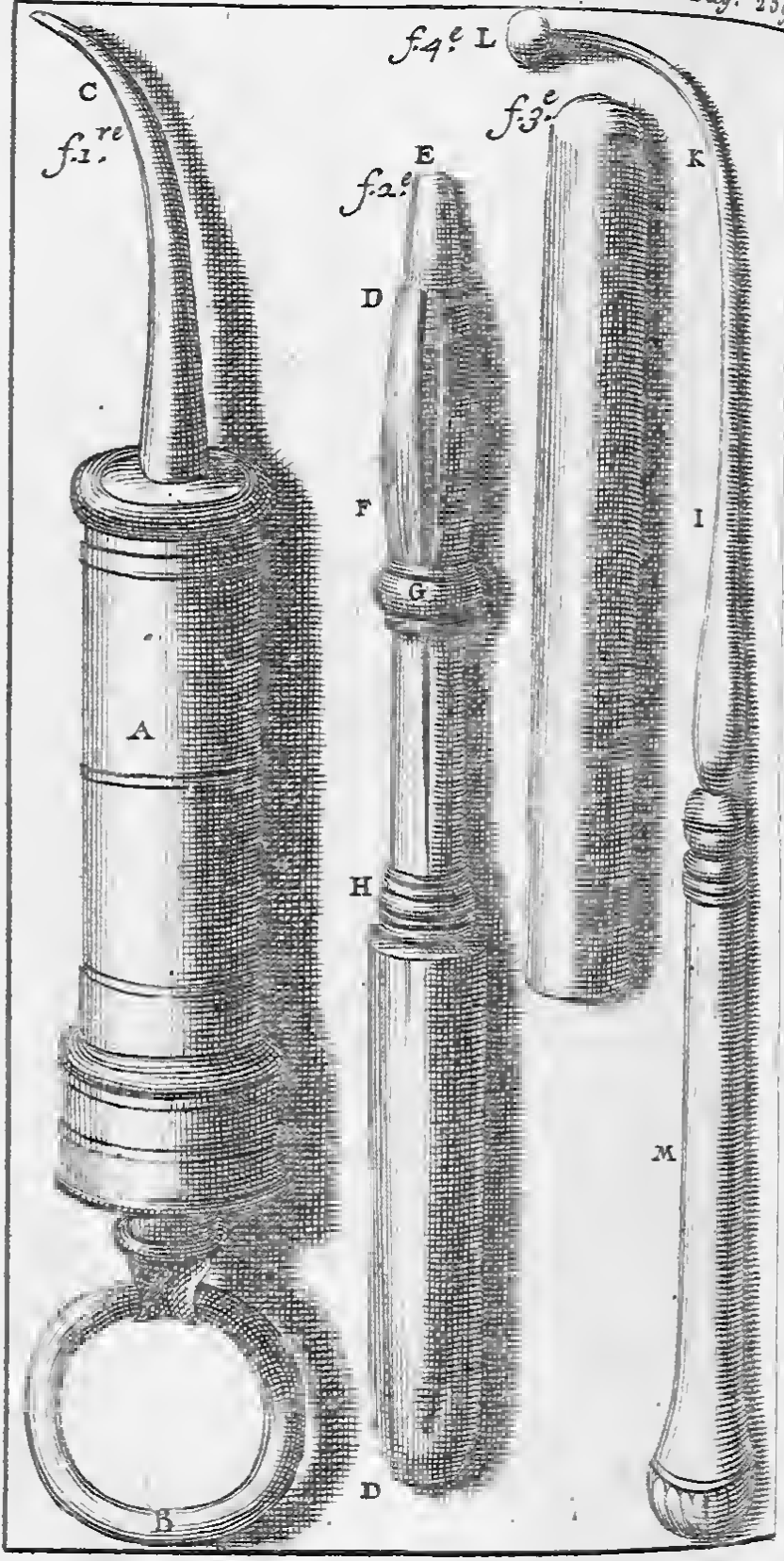
f.4e L
C
f.1re
f.3e
E
K
f.2e
D
F
I
G
A
H
M
D
B

Explication de la Planche VIII. contenant la figure de quatre Inſtrumens ſervant aux maladies des dents, des alveoles & des gencives.

LA *Figure I.* repreſente une moïenne ſeringue avec un tuyau recourbé & ſuffiſamment long, pour ſervir à la bouche.

A. Le corps de la ſeringue.

B. L'anneau du piton.

C. Le tuyau recourbé de cette ſeringue.

La Figure II. repreſente à découvert la principale partie du porte-pierre-infernale, muni de ſa pierre.

D. D. Porte-pierre-infernale.

E. Pierre infernale.

F. Porte-crayon de la pierre infernale.

G. Petit anneau ſervant à ſerrer le porte-crayon.

H. La vis du porte-pierre-infernale.

La Figure III. repreſente la partie

du porte-pierre-infernale ſervant d'étuy à la pierre & au porte-crayon.

La Figure IV. repreſente le cautere actuel.

I. Sa tige.
K. Son extrémité recourbée.
L. Son bouton.
M. Son manche.

CHAPITRE XXII.

Des accidens les plus conſiderables qui ſurviennent en conſequence de la carie des dents, aux parties qui en ſont les plus voiſines, & ſucceſſivement à d'autres plus éloignées.

APrès avoir aſſez amplement traité de tout ce qui concerne les differens états des dents & des gencives; je dois rapporter quelques-uns des plus fâcheux accidens qui ſurviennent, en conſequence des maladies des dents, aux parties oſſeuſes qui leur ſont les plus voiſines.

Les caries des dents & les fluxions qui

qui y ſurviennent, y cauſent fréquemment, ſur-tout lorſqu'elles ſont negligées, des tumeurs, ou des abcez, dont la matiere ſerpente non ſeulement entre les gencives & les alveoles; mais même entre le corps des muſcles de la face & le perioſte, & entre le perioſte & les os. Tantôt ces abcez s'étendent du côté de la machoire inférieure, tantôt du côté de la ſuperieure; juſques-là que l'on voit ſouvent des abcez qui forment des fiſtules accompagnées de carie, laquelle s'étend ſouvent depuis les alveoles juſqu'au zigoma, même juſqu'à l'angle ſuperieur de l'os maxillaire ſuperieur, ou juſqu'au conduit lacrimal, & quelquefois juſques dans les ſinus de l'une & de l'autre machoire.

La carie des dents de la machoire inférieure cauſe quelquefois des ravages, qui ne ſont pas moins étranges; elle a cauſé plus d'une fois la perte de cette machoire, totalement ou en partie. Ce qui eſt encore pire, c'eſt qu'il en a couté la vie à quelques-uns, qui n'ont péri que par des maladies ſemblables.

La carie des dents ne borne pas toujours ſon progrès ſur les ſeules parties

que je viens d'indiquer ; lorſqu'elle ſe communique aux alveoles de l'os maxillaire ſuperieur, ſouvent la voûte que forme cet os à la partie ſuperieure de la bouche, en eſt détruite ; les os du palais & le vomer ont pour lors le même ſort, & il s'y fait un tel délabrement, qu'il en réſulte ſouvent une grande déperdition de ſubſtance oſſeuſe ; ſans que ces parties puiſſent jamais ſe regenerer ; enſorte que la ſalive & les alimens s'échappent par le nez, & la morve par la bouche. L'articulation de la voix en ſouffre à un tel point, que le malade ne peut plus prononcer diſtinctement la moindre parole, & qu'il ne fait que nazonner ; l'inſpiration & l'expiration s'en reſſentent de plus d'une maniere.

Je ne prérens pas pour cela que la carie des dents ſoit la ſeule cauſe de tous ces accidens : je n'ignore pas que la verolle, le ſcorbut, les maladies ſcrofuleuſes, & les mauvais effets du mercure, &c. n'en ſoient des cauſes aſſez ordinaires ; mais il faut auſſi que l'on convienne, que la ſeule carie des dents n'eſt que trop ſouvent l'unique cauſe de tous les déſordres que je lui attribuë, & que je viens de rapporter. Cette matiere

ãant été déja traitée par des Auteurs celebres, je n'en parlerai pas davantage : je me bornerai ſeulement à rapporter dans les chapitres 20. 21. 22. & 23. du Tome II. de ce Traité la deſcription & l'uſage de pluſieurs obturateurs du palais, que j'ai nouvellement inventez, & qui me paroiſſent plus propres & plus convenables à boucher plus exactement la breche du palais, que tous ceux dont on s'eſt ſervi juſqu'à preſent. Dans le cas où la déperdition de la ſubſtance des os palatins forme un trou, ou une breche à la voûte du palais par l'exfoliation de ces mêmes os palatins, ou de quelque portion des os maxillaires, qui leur ſont voiſins, dans ce cas, dis-je, l'intention de la Chirurgie a été de boucher ce trou le plus parfaitement qu'il ſeroit poſſible; mais juſqu'ici ſes vûës n'ont été remplies que très-imparfaitement. C'eſt ce qui m'a donné lieu de travailler à la recherche de quelques inſtrumens capables de ſurmonter toutes les difficultez qui peuvent ſe rencontrer en pareilles occaſions. Je crois être parvenu à ce point par le moïen des cinq differens obturateurs, dont je parlerai &

dont je donnerai les figures aux chapitres que je viens de citer.

CHAPITRE XXIII.

Dix Observations concernant les Dents.

PREMIERE OBSERVATION.

Concernant l'usage indiscret de la lime, pratiqué mal-à-propos par un Dentiste peu versé dans la pratique.

L'Eleve d'un très-habile Dentiste, heritier de la réputation de son maître, nous a fait connoître par quelqu'une de ses operations qu'il n'a pas herité de même de toute sa capacité. Il y a quelques années qu'il lima deux dents incisives de la machoire inferieure à une jeune Demoiselle âgée d'environ quatorze ans, & lui découvrit avec la lime la cavité qui se trouve dans l'intérieur de la dent; ce qui causa à cette Demoiselle peu de tems après une douleur si cruelle & si insupportable, qu'elle résolut de se les faire ôter. Dans

te deſſein elle s'adreſſa à moi ; j'examinai ces deux dents, & je ne jugeai pas à propos de les lui ôter, eſperant que je pourrois les conſerver par d'autres moïens & la ſoulager en même tems de ſa douleur. Je reconnus une fluctuation dans la cavité de chacune de ces deux dents ; ce qui me fit juger qu'il y avoit un petit abcès, & que lorſque la matiere ſeroit ſortie, je pourrois par ſon iſſuë la guérir. Dans ce deſſein j'introduiſis l'extrémité de ma ſonde dans la cavité de la dent : je perçai la membrane qui en tapiſſe la cavité & qui couvroit la matiere contenuë dans cette même cavité, laquelle matiere en ſortit auſſi-tôt : la malade en fut très-ſoulagée, & quelques jours après elle ne ſentit plus de douleur. Au bout de deux ou trois mois, ces deux mêmes dents cauſerent à cette Demoiſelle une fluxion à la gencive, qui dégenera en abcès : je fus obligé de le percer, afin de pouvoir dans la ſuite plomber les deux dents qui avoient occaſionné ce déſordre. Dans cette intention, je laiſſai paſſer quelque tems, pour voir quelles ſeroient les ſuites de cette maladie ; n'aïant rien apperçû de

contraire à mes vûës, je les plombai pour empêcher l'air, les alimens & la ſalive d'y entrer.

La Demoiſelle dont je viens de parler, n'a pas été la ſeule victime de l'imperitie de ce même Dentiſte; puiſqu'un Abbé âgé d'environ quarante-huit ans, très-incommodé par la longueur des inciſives & des canines de la machoire inferieure, eut à peu près le même ſort après s'être adreſſé au même Dentiſte, qui lima ces dents de la même maniere; ce qui lui cauſa beaucoup de douleur, & des accidens à peu près ſemblables à ceux que je viens de rapporter dans la précedente Obſervation.

REFLEXION.

Ces Obſervations font voir, qu'il ne faut pas limer les dents mal-à-propos; qu'il faut avoir une attention ſinguliere pour remedier à un mal qui n'eſt cauſé que par l'inadvertance, ou la préſomption d'un Dentiſte peu expert. Ces mêmes Obſervations font connoître, qu'il faut conſerver autant qu'il eſt poſſible, les dents que l'on peut guérir, ſans les détruire. Ces ſortes de cas n'arrivent que rarement, &

toujours par l'ignorance ou l'imprudence de l'operateur ; puiſqu'on peut toujours limer les dents, ſans qu'il en ſurvienne aucun accident, & qu'au contraire on en retire l'avantage de pouvoir les mieux conſerver & les rendre d'un aſpect plus gracieux.

II. OBSERVATION.

Sur une dent molaire ôtée avec le Pelican ordinaire.

En 1716. l'épouſe de M. Vieuxjo Maître Boulanger à Paris, étant à Soiſſons, fut attaquée d'un cruel mal de dent, cauſé par la carie de la premiere des groſſes molaires du côté droit & par la carie de la premiere des groſſes molaires du côté gauche de la machoire inférieure : il ſe trouva ſur le lieu une perſonne de ſes amis qui s'offrit à lui ôter ces deux dents, ſe vantant d'en avoir ôté plus de deux mille, & l'aſſurant qu'elle ne devoit nullement douter de ſa dexterité. Ses promeſſes, jointes à la douleur que la malade reſſentoit, acheverent de la déterminer. Cet operateur lui ôta celle du côté droit,

avec tout le ſuccès qu'on en pouvoit attendre ; mais il n'en fut pas de même de celle du côté gauche, il la manqua pluſieurs fois avant que de la pouvoir ôter ; d'où il s'enſuivit un déchirement ſi conſiderable aux alveoles, aux gencives & à la commiſſure des lévres de ce même côté, que cette malade en eut bien-tôt le viſage affreux, ce qui fut ſuivi d'un abcès & d'une douleur ſi inſupportable, qu'il ne lui étoit pas permis de prendre d'autres alimens que ceux que ſon mari avoit la complaiſance de lui mâcher, & de lui introduire avec un chalumeau dans la bouche, qu'elle ne pouvoit preſque pas ouvrir. Cette malade demeura dans ce triſte état pendant ſix ſemaines ; heureuſement pour elle il ſe trouva dans la même Ville un Italien aſſez entendu en Chirurgie, pour rapprocher les parties qui ſe trouvoient diviſées.

REFLEXION.

On voit par cette Obſervation quelles ſont les ſuites fâcheuſes qui peuvent accompagner l'extraction d'une dent, & qu'il eſt par conſequent très-important de ne ſe confier, lorſque l'on doit s'aſ-

ſujettir à une telle operation, qu'à des perſonnes adroites & experimentées, & par conſequent capables de donner au malade un ſecours prompt & preſque toujours sûr, en cas que la choſe ſoit difficile par elle-même, & qu'il arrive des accidens.

Cette malade doit ſa conſervation à ſon mari, & ſa guériſon à l'habile Italien qui pratiqua en cette occaſion, ce qu'il ne faut jamais manquer de faire en pareil cas, & qui conſiſte à bien preſſer les parties & à les rapprocher le plus près que l'on peut les unes des autres.

III. OBSERVATION.

Dans laquelle on rapporte le concours des accidens fâcheux que cauſa une dent qui ſe fractura en mangeant.

En Decembre 1721. M. Octavien Peintre de l'Academie Roïale à Paris, mangeant d'une fricaſſée de pieds de Mouton, trouva entre ſes dents un petit os qu'il ignoroit avoir dans la bouche, & ſur lequel il preſſa fortement

par la maſtication ſans y penſer. Ce petit os par la réſiſtance qu'il fit à l'effort des machoires, lui fractura la premiere groſſe molaire du côté droit de la machoire inférieure : l'éclat qui ſe fit en cette dent, cauſa une déperdition de ſubſtance qui s'étendoit depuis la ſurface ſuperieure de cette dent, juſqu'à ſon colet du côté de la langue; le ſinus ou la cavité de la dent étant à découvert, cette dent fracturée ſans être cariée, lui occaſionna des douleurs inſupportables, cauſées par la fracture & l'ébranlement qu'elle avoit reçû. Ce malade ſe réſolut à ſe la faire ôter, dans l'eſperance d'être promptement délivré des tourmens qu'il ſouffroit. Dans cette vûë il s'en alla chez un de mes confreres, qui malheureuſement ne fut pas de cet avis, & lui dit au contraire que ce ſeroit dommage d'ôter une dent qui n'étoit point cariée, ſe contentant de lui donner un remede, duquel le malade ſe ſervit ſans aucun ſuccès. La fluxion & l'inflammation augmenterent ſi conſiderablement, que le malade fut obligé de recourir à de nouveaux ſecours; il me fit appeller, je le fus voir & le trouvai dans un fort triſte état. Il avoit

les dents ſerrées à un tel point, qu'il avoit toutes les peines du monde à recevoir les alimens les plus liquides ; leſquels on étoit obligé de lui faire prendre avec un biberon ; il avoit le viſage ſi défiguré, qu'il étoit méconnoiſſable ; il étoit accablé d'une fiévre ſimptomatique des plus aiguës, produite par la violence de la douleur. Je lui conſeillai de ſe faire promptement ſaigner, d'appliquer ſur la partie tumefiée des cataplaſmes faits avec le lait, la mie de pain, le jaune d'œuf, le ſafran & l'huile de lis, de renouveller ces cataplaſmes ſoir & matin, & de prendre des lavemens. Je lui dis que je craignois que nonobſtant l'uſage de tous ces remedes, ſa fluxion ne ſe terminât par un dépôt ſuivi d'un abcès ; en effet quoiqu'on les lui eut appliquez, il reſta en ce triſte état pendant quelques jours : on réitera la ſaignée & on continua les mêmes cataplaſmes, ſans que le malade fut aucunement ſoulagé. Quelque tems après allant pour le revoir, je rencontrai M. Juton Maître Chirurgien à Orgereus, qui connoiſſoit le malade & qui m'accompagna chez lui ; nous examinâmes enſemble ſa bouche, & n'aïant

trouvé aucune diminution dans la maladie, nous fûmes d'avis de changer les cataplasmes, & d'en substituer d'autres, faits avec les herbes émolliantes : ces derniers cataplasmes opererent avec beaucoup plus de succès que les précedens ; la tumeur s'ouvrit d'elle-même après quelques applications de ce dernier remede ; néanmoins on fut obligé de dilater avec la lancette l'ouverture de cette tumeur, de laquelle il sortit une palette de matiere : quelque tems après il se fit un nouveau dépôt, qu'on fut encore obligé d'ouvrir, d'où il sortit aussi beaucoup de matiere : enfin il se fit au bout de plusieurs jours un troisiéme dépôt, au-dessus de l'ouverture du deuxiéme. Ce dernier dépôt prit heureusement son cours par les incisions qu'on avoit été obligé de faire aux dépôts précedens. Ce malade fut cruellement tourmenté par toutes les suites fâcheuses de cette maladie, faute d'avoir fait tirer sa dent fracturée à l'heure même qu'elle commença à lui causer de la douleur. Il resta dans ce pitoyable état pendant près de deux mois, sans sortir de sa maison & sans pouvoir vaquer à ses affaires. Dès que les acci-

dens furent suffisamment calmez, je lui ôtai la dent qui lui avoit causé cette longue suite d'accidens, & par-là je terminai heureusement la cure d'une maladie, qui l'avoit tourmenté pendant longtems.

REFLEXION.

Certains cas nous causent des accidens que l'on ne peut prévoir ni prévenir, quelque précaution que l'on puisse prendre: il se rencontre quelquefois parmi les alimens des corps nuisibles, tantôt par leur qualité, tantôt par leur figure, & quelquefois par leur solidité. On a vû plusieurs fois des personnes se casser une dent par la rencontre d'une petite pierre contenuë dans le morceau qu'ils mâchoient. D'autres se sont cassé des dents en cassant des os ou des noyaux, &c. Mais il n'est pas ordinaire de voir succeder à des cas semblables au précedent, des accidens tels que je viens de les rapporter. Il est vrai que si le malade avoit été secouru promptement, on auroit pû les prévenir tous; puisqu'il ne s'agissoit que d'ôter cette dent, avant que les douleurs eussent causé les dépôts dont j'ai parlé, & les accidens qui

les ont ſuivis, que l'on ne peut imputer qu'à l'action de l'air & des matieres mordicantes, qui penetrant cette dent par la fracture, irritoient & déchiroient les parties nerveuſes & membraneuſes qui entrent dans la compoſition de la dent, & cauſoient ainſi des divulſions violentes, qui irritant de plus en plus, & preſſant les nerfs, donnerent lieu à la compreſſion des vaiſſeaux ſanguins & lymphatiques, & à la ſuppreſſion du cours des liquides en ces parties, d'où réſulterent les dépôts dont le malade fut affligé ſi long-tems, & qui furent ſi rebelles à ceder aux remedes generaux & particuliers qui ne réüſſirent que par un long uſage, & quand les nerfs & la membrane de la dent, ont été en partie conſumez; pour lors la dent & les parties voiſines ſont devenuës moins ſenſibles, & ce n'a été que dans ce tems-là que l'on a vû renaître l'occaſion de pouvoir ôter la dent fracturée, & de redonner la tranquillité & le repos à un malade qui avoit été à la veille de ſuccomber aux tourmens qu'il avoit ſoufferts, par la negligence d'un Dentiſte peu experimenté.

IV. OBSERVATION.

Sur le déſordre que cauſa une derniere molaire qui ne parut qu'à l'âge d'environ quarante ans du côté gauche de la machoire inférieure.

En 1716. M. Meuſnier Procureur du Roi à Tours ſe trouva attaqué d'un cruel mal de tête, accompagné d'une inflammation ſi conſiderable, qu'elle affectoit les muſcles de la déglutition, & l'empêchoit d'avaler les alimens même les plus liquides. Le Médecin & le Chirurgien qui le voïoient, mirent en uſage tout ce que la prudence & les regles de la Médecine purent leur ſuggerer dans un tel cas; mais voïant que la maladie ne cedoit point aux remedes, ils examinerent enfin la bouche & les dents du malade, & aïant reconnu que l'inflammation ſe continuoit juſqu'à la gencive qui s'attache à la derniere dent du côté gauche de la machoire inferieure, ils jugerent que cette dent, ou l'alveole qui la contenoit, étoit attaquée de carie, & qu'il falloit par conſequent ôter

la dent, perſuadez que la maladie pouvoit provenir de cette cauſe. Je fus mandé pour faire l'extraction de cette dent, que j'examinai d'abord; après quoi j'aſſurai qu'il ne s'agiſſoit d'aucune carie. Je convins néanmoins que la maladie pouvoit être occaſionnée par cette derniere dent, ſans qu'elle fut cariée; cette dent n'étant pas encore tout-à-fait ſortie, & n'aïant commencé à paroître qu'à l'âge d'environ quatante ans. Comme on ne pouvoit faciliter la ſortie de cette dent, par l'inciſion faite à la gencive ſur la dent même, je ne balançai pas à l'ôter, & n'aïant pas jugé le pouvoir faire avec le pelican pour la raiſon que j'ai marquée ailleurs, je me ſervis du pouſſoir & de la maſſe de plomb, comme des inſtrumens les plus convenables en cette occaſion; je m'y conduiſis de la maniere que je l'ai dit, en parlant de la maniere de tirer avec cet inſtrument, les racines & les dents qui paroiſſent tenir beaucoup & qui ne peuvent être ôtées par d'autres moïens. Cette dent aïant été ôtée, fut trouvée très-ſaine, auſſi-bien que l'os de la machoire: l'inflammation qui étoit ſurvenuë, fut ſuivie d'un abcès après la ſortie de la dent, cependant

cependant le malade fut promptement guéri.

REFLEXION.

Tous les accidens qui survinrent à ce malade, rapportez dans cette observation, ne furent causez que par la compression que souffroient les parties membraneuses & nerveuses qui se rencontrent entre la dent & l'alveole. Ces parties étoient fortement comprimées par l'accroissement de la dent & par la résistance de l'alveole : ces sortes de cas ne sont pas communs. Lorsqu'on reconnoît que les douleurs des dents, les maux de tête, &c. sont dépendans de ces circonstances, qui consistent en ce que la dent en croissant ne peut pas suffisamment s'étendre, parce qu'elle se trouve contenuë & environnée d'un alveole, dont la cavité n'est ni suffisamment étenduë, ni les parois assez flexibles pour permettre à la dent de s'étendre en croissant, il faut necessairement se résoudre à sacrifier une telle dent, & l'ôter sans differer ; afin de faire cesser les accidens qu'elle cause, à moins qu'on ne veüille tenter une autre voïe, qui consiste à rompre l'alveole, en

ébranlant fortement la dent avec le pélican ou avec le davier; ce qui pourroit ſuffire pour faire ceſſer les douleurs, ſuppoſé qu'on réüſſiſſe ſans caſſer la dent, parce que l'alveole étant une fois rompu ou écarté, la dent pourroit acquerir un accroiſſement ſuffiſant, ſans cauſer aucune douleur; mais ſi la dent vient à ſe caſſer, il faut faire ſes efforts pour en tirer les racines.

V. OBSERVATION.

Sur pluſieurs accidens cauſez par une dent ſaine & non cariée, qui cependant faiſoit ſouffrir des douleurs inſupportables, leſquelles douleurs ceſſerent auſſi-tôt que cette dent fut ôtée.

M. l'Abbé de Rothelin m'envoïa chercher l'année 1722. pour lui ôter la derniere dent molaire du côté gauche de la machoire ſuperieure, qui lui cauſoit des douleurs ſi violentes, qu'il ne pouvoit plus les ſupporter. J'examinai ſa bouche, je trouvai ſes dents fort ſaines, même celle dont il ſe plaignoit, ce qui fut cauſe que je ne voulus pas

l'ôter, quelque inſtance qu'il m'en fît. Pluſieurs de mes confreres à qui il s'adreſſa, refuſerent auſſi de l'entreprendre. Il fit pendant huit à dix jours tout ce qu'il pût pour ſoulager ſa douleur; mais voïant qu'elle ſubſiſtoit toujours dans toute ſa violence, il me manda une ſeconde fois, & voulut abſolument que je lui tiraſſe cette dent: il ajoûta même, que ſi ce n'étoit pas celle-là qui lui causât de la douleur, je lui en tirerois une autre s'il étoit beſoin; je me rendis à ſes inſtances: cette dent ſe trouva entierement ſaine & ſans carie. La douleur ceſſa dès que je l'eus tirée, & depuis ce tems-là il n'a plus reſſenti aucune douleur de dents de ce même côté.

REFLEXION.

La dent dont je viens de parler, étant une de celles qui ſont les plus tardives à venir, elle n'avoit peut-être pas trouvé un eſpace ſuffiſant pour ſe loger dans ſon alveole. Il eſt à préſumer que la nature reſerve à chaque dent un vuide ſuffiſant pour la loger: mais comme la même nature varie ſi ſouvent, on peut conjecturer que l'eſpace qui doit con-

tenir ces ſortes de dents, eſt quelquefois trop reſſerré, pour pouvoir les contenir en liberté : lorſqu'elles ont cru ſucceſſivement, le ſuc nourricier vient à les groſſir juſqu'au point qu'elles ſont preſſées par les parois de leurs alveoles : tandis que le volume de la dent groſſie par ce ſuc, écarte les parois de ces mêmes alveoles, il ſe fait des tiraillemens & des déchirures, qui compriment les parois de la racine de la dent : les nerfs qui ſe diſtribuent dans ces racines, peuvent être auſſi comprimez, & ces compreſſions peuvent être plus que ſuffiſantes pour cauſer des douleurs plus ou moins vives. Par cette Obſervation on peut expliquer comment les dents peuvent quelquefois être douloureuſes, ſans être cariées. Il y a encore un autre cas dans lequel les dents cauſent des douleurs, ſans être cariées; ſçavoir, lorſque les gencives ſont conſumées à un tel point, que les dents deviennent chancelantes de maniere, que l'air penetre ſous la voûte de la couronne, entre leurs racines; il s'enſuit de-là des inflammations & des douleurs très-violentes qui ſe communiquent aux parties voiſines, ſans néan-

moins dans l'un & dans l'autre cas, qu'il y ait aucune carie, ni qu'on puiſſe remedier à ces ſortes de douleurs par d'autres moïens que celui d'ôter la dent.

VI. OBSERVATION.

Sur les accidens fâcheux occaſionnez par les mauvais effets du tartre ſur les dents.

M. Hecquet (*a*) m'envoïa il y a environ un an, une Dame attaquée d'une très-grande douleur aux dents inciſives de la machoire inférieure. Je viſitai la bouche & les dents de cette Dame, ſans en trouver aucune de cariée. J'apperçûs cependant une croute tartareuſe qui comprimoit & gonfloit la gencive conſiderablement. Je conclus de-là que ce corps étranger étoit la cauſe de ſa douleur. J'ôtai ce tartre & j'emportai les portions des gencives que ce corps étranger avoit détachées; ce qui occaſionna une petite évacuation de ſang : je lui fis ſur le champ uſer de quelques lotions ;

(*a*) Docteur Regent en la Faculté de Médecine de Paris, & ancien Doyen de ladite Faculté.

dès le lendemain cette Dame fut très-soulagée, & trois jours après entierement guérie. Cette Dame n'aïant pas eu le soin de faire détruire de bonne heure la cause de ce mal, le tartre avoit si fort détruit les gencives, que ses dents se trouverent chancelantes; ce qui m'obligea de les raffermir avec le fil d'or, comme je l'ai expliqué ailleurs.

REFLEXION.

De tels exemples sont plus que suffisans, pour exciter l'attention d'un chacun à veiller à la conservation de ses dents; les difformitez que le tartre cause sur elles, sont capables de choquer la vûë de tous ceux qui s'en apperçoivent; d'ailleurs le tartre rend la bouche puante, il ronge les gencives, il découvre par consequent les racines des dents, les rend chancelantes & les fait souvent périr; c'est pourquoi on ne sçauroit prendre trop de précaution, pour tenir ses dents nettes, afin d'empêcher que le tartre ne se forme & ne s'accumule sur leur surface: sur-tout il faut être attentif, à ne pas negliger de faire ôter ce tartre, lorsqu'il est déja formé & qu'on a negligé de le prévenir.

VII. OBSERVATION.

Sur une dent, dont les racines étoient d'une groſſeur énorme, & occaſionnerent après que cette dent fut ôtée, une hemorragie ſi violente, que le malade courut grand riſque de perdre la vie.

M. Anel m'a communiqué cette Obſervation. Ce Chirurgien étant établi à Gennes en l'année 1692. fut mandé pour ſecourir un Banquier de cette même Ville, qui perdoit tout ſon ſang par une hemorragie violente, à l'occaſion d'une dent que le nommé Duclos Perruquier, ci-devant Garçon Chirurgien, lui avoit ôtée. Cette dent étoit une de ces molaires, qui ont les racines extrémement écartées les unes des autres, ſur-tout par leur extrémité; elle ſe trouva fortement adherente à l'alveole, ce qui fut cauſe que l'on emporta avec elle en l'ôtant, une partie de ce même alveole, & une portion conſiderable des gencives, ſans qu'on pût en attribuer la faute à celui qui avoit ôté cette dent,

étant inévitable d'operer autrement, lorſqu'une ſemblable diſpoſition ſe rencontre par un défaut de conformation.

Dès que M. Anel fut arrivé chez le malade, il ſe mit en devoir d'arrêter cette hemorragie; il eut recours ſucceſſivement aux aſtringens, aux ſtyptiques, au bouton de vitriol, & à l'application du cautere actuel; il remplit la cavité que la déperdition de ſubſtance avoit laiſſée, de bourdonnets & de plumaceaux. Il appliqua pardeſſus des compreſſes graduées, le tout imbibé de remedes convenables: cet appareil excedant de beaucoup le niveau de l'extrémité des dents voiſines, il fit approcher & ſerrer les machoires l'une contre l'autre, & les entretint ainſi fermées par l'application du bandage appellé fronde. Ce même Chirurgien voïant qu'après pluſieurs tentatives, cette hemorragie avoit redoublé cinq ou ſix fois depuis dix heures du matin, juſqu'à ſept heures du ſoir, & qu'il ne pouvoit pas s'en rendre le maître, il penſa que le défaut de ſuccès provenoit de l'imperfection de la compreſſion, attendu que les dents d'en bas qui appuïoient ſur l'appareil, ne pouvoient comprimer qu'une

qu'une partie de l'étenduë de la playe, tandis que quelque partie de la même playe reſtoit ſans compreſſion, la bréche de la machoire ſuperieure étant beaucoup plus étenduë, que ne l'étoit la largeur des dents d'en bas qui comprimoient l'appareil. Aïant ainſi panſé l'hemorragie dont il eſt queſtion, il aplatit une groſſe balle de mouſquet, il en fit une plaque de plomb ovale (*a*) ſuffiſamment épaiſſe pour faire reſiſtance, & aſſez étenduë pour qu'elle comprimât & embraſsât l'appareil; pour lors il panſa de nouveau ſon malade, il appliqua la plaque pardeſſus tout l'appareil; & retourna du côté d'en haut ſes bouts recourbez. Il fit enſuite appuïer ſur cette plaque les dents de la machoire inferieure qui y répondoient; la bouche étant fermée, tout l'appareil ſe trouva ſuffiſamment aſſujetti, & aſſez également comprimé pour ſe maintenir en ce même état auſſi long-tems qu'il fut neceſſaire; ce qui ne pouvoit pas manquer de réüſſir, parce que le même Chirurgien prit la précaution d'embraſſer derechef la machoire inferieure avec

(*a*) Voïez la Figure 2. de la Planche 25. Tome II.

une fronde, qu'il assujettit par les extrémitez au bonnet du malade, de telle façon que la machoire ne pouvoit plus s'ouvrir. Ce fut par ce dernier moïen que cette hemorragie cessa dans l'instant & ne reparut plus.

Peu de jours après cet homme qui avoit été si violemment effraïé, tourmenté & abattu par l'effusion de son sang, étant d'ailleurs d'un très-bon temperament, fut rétabli dans une parfaite santé.

Quelques mois auparavant ce même Chirurgien dit avoir vû mourir dans l'Hôpital de Genes un Domestique, qui avoit perdu tout son sang à l'occasion d'une semblable dent qu'un Chirurgien lui avoit ôtée, sans que l'on pût venir à bout par aucune voïe d'arrêter l'hemorragie que la perte de cette dent avoit causée.

REFLEXION.

Par ces Observations, & par celles que j'ai faites par ma propre experience, l'on voit combien il est important dans ces sortes d'occasions, non seulement d'appliquer des remedes propres à arrêter le sang; mais encore de bien

ranger, contenir & comprimer ſon appareil partout également; ce que les ſeules dents d'en bas, ni celles d'en haut réciproquement, ne peuvent pas toujours executer ſans le ſecours d'une plaque figurée de même, ou à peu près, que celle dont on vient de parler.

De tous les moïens convenables à arrêter les hemorragies, le plus aſſuré, c'eſt la ligature du vaiſſeau: cette ligature eſt impraticable aux hemorragies occaſionnées par l'extraction des dents; c'eſt pourquoi il ne faut pas ignorer la moindre des circonſtances qui peuvent contribuer à produire un effet ſemblable; quoique pour l'ordinaire l'hemorragie qui ſuccede à l'extirpation des dents, ſoit de ſi peu de conſequence qu'elle s'arrête quaſi d'elle-même, en preſſant ſuffiſamment la gencive avec les doigts, & en ſe rinſant la bouche avec un peu d'oxicrat: il ne faut pourtant pas s'endormir là-deſſus: on ſeroit ſouvent trompé, ſi l'on ne ſçavoit pas comment il faut ſe conduire dans des cas épineux & embarraſſans, tel que celui qui eſt rapporté dans cette Obſervation.

VIII. OBSERVATION.

Sur deux tumeurs, ou chairs excroiſſantes, ſurvenuës dans la bouche.

En l'année 1727. M. le Comte de Corneillan âgé de quarante-neuf ans, réſidant à Villefranche, Dioceſe de Rodez en Roüergue, avoit depuis longtems une tumeur carcinomateuſe aux gencives intérieures des deux petites dents molaires du côté gauche de la machoire inférieure, & une autre tumeur ſur les gencives extérieures de ces mêmes dents. La premiere tumeur étoit du volume d'un œuf de Pigeon; & l'autre tumeur étoit de la groſſeur d'une féve d'haricot. Ces deux tumeurs quoiqu'indolentes, incommodoient aſſez ce malade; parce qu'elles augmentoient en groſſeur & l'empêchoient depuis quelque tems de manger de ce même côté; ce qui lui rendoit la bouche très-mauvaiſe par des couches conſiderables de tartre qui environnoient ſes dents. Enfin craignant les ſuites fâcheuſes que ces tumeurs lui auroient pû oc-

taſionnet, il ſe détermina à venir à Paris pour ſe faire guérir. Aïant avec raiſon beaucoup de confiance en M. de la Peyronie, qui pour lors étoit à Verſailles, le malade fut obligé de s'y tranſporter; j'y fus appellé & je m'y rendis le 27. Avril de la même année pour conſultet ſa maladie avec M. Mailhes (*a*) & M. de la Peyronie : lorſque je fus arrivé & que nous eûmes examiné la bouche du malade, nous fûmes tous d'avis de commencer par emporter le tartre de ſes dents, d'emporter de même les gencives que ce tartre avoit gonflées, & d'en bien exprimer le ſang pour les dégorger; enſuite nous conclûmes qu'il falloit tirer la deuxiéme petite dent molaire du côté gauche de la machoire inferieure, quoiqu'elle fût ſaine & ſans carie; & cela dans l'intention de voir mieux l'endroit ou l'attache de ces tumeurs, & en même tems d'avoir la liberté de les extirper plus aiſément.

Nous conclûmes de même de tirer

(*a*) Conſeiller, Médecin du Roi, Docteur en Médecine de l'Univerſité de Montpellier, & Profeſſeur Roïal en celle de Cahors.

la racine de la deuxiéme petite dent molaire du côté gauche de la machoire ſuperieure ; parce qu'elle étoit très-cariée, qu'elle entretenoit une chair fongueuſe à ſa gencive & qu'elle auroit empêché le malade de manger de ce même côté. Lorſque j'eus fait ces operations que le ſieur C . . . n'avoit oſé entreprendre ; nous remîmes pour l'après midi l'extirpation de ces tumeurs, afin de ne point fatiguer le malade.

A cinq heures M. de la Peyronie s'étant rendu chez le malade, il prit un petit biſtouri courbe, avec lequel il extirpa ces tumeurs avec toute l'adreſſe qu'on en pouvoit attendre.

Pendant quelques jours nous ne mîmes ſur la gencive que de petits plumaceaux trempez dans un digeſtif fait avec le miel de Narbonne & le jaune d'œuf ; & pour conſolider cette partie, nous la fîmes ſouvent laver avec le vin rouge ferré, le miel roſat & l'eau de Rabel ; le tout mêlé enſemble : & en peu de jours le malade fut parfaitement guéri.

IX. OBSERVATION.

Sur une chair excroiſſante, d'un volume conſiderable ſurvenuë en conſequence de deux dents cariées, laquelle excroiſſance après ſon extraction donna une forte hemorragie.

Le nommé Claude Cusfaut, Vigneron à Saint-Bri, près d'Auxerre, âgé de quarante-ſix ans eut en 1725. les deux dernieres groſſes dents molaires du côté droit de la machoire inferieure ſi conſiderablement cariées, qu'il ne reſtoit plus que quelques-unes de leurs racines : leur carie occaſionna aux gencives qui les environnoient une chair excroiſſante très-conſiderable, qui en moins d'un an devint à peu près de la groſſeur d'un œuf de poule. La tumeur qu'elle formoit étoit aſſez dure & empêchoit ce malade de fermer la bouche ſuffiſamment pour mâcher les alimens ; parce que les dents molaires de la machoire ſuperieure du même côté heurtoient & appuïoient ſur la crête ou éminence de cette chair excroiſſante. Le

malade en ce triſte état, conſulta M. de Liſle ſon Chirurgien, qui lui conſeilla d'aller trouver les Chirurgiens de l'Hôtel-Dieu d'Auxerre & de les conſulter à ce ſujet; ces Meſſieurs trouverent cette tumeur conſiderable, conſeillerent au malade de venir à l'Hôpital des Freres de la Charité de Paris. Le Religieux à qui il étoit adreſſé & les Infirmiers de cet Hôpital trouverent ſa maladie extraordinaire, & la croïant contagieuſe & incurable, refuſerent de le recevoir. Pour lors un des Chirurgiens de cet Hôpital dit, qu'il ſeroit d'avis d'extirper cette tumeur. Ce malade fut enſuite trouver M. Fremont Chirurgien Juré à Paris, qui ſentant le beſoin d'un bon conſeil le fit aller à Saint Coſme pour conſulter avec lui & avec pluſieurs de ſes confreres. Ces Meſſieurs après avoir dit leur ſentiment, réſolurent de m'envoïer ce malade. J'examinai ſa maladie & je trouvai qu'elle étoit en effet de conſequence, qu'il n'y avoit rien à negliger. Je dis au malade que ſi ces Meſſieurs vouloient m'en abandonner le traitement, j'eſperois de le guérir parfaitement. M. Fremont eut la bonté de lui dire qu'il pouvoit en tou-

te sûreté se mettre entre mes mains. Le lendemain à l'heure indiquée, ce malade se rendit chez moi, où Messieurs Duplessis, Sauré & Verdier, Maîtres Chirurgiens que j'avois prévenus, se trouverent ; lorsque nous eûmes examiné la maladie, nous fûmes tous d'avis qu'il falloit extirper cette excroissance.

Pour proceder à cette operation, le malade étant assis dans un fauteüil, je lui fis assujettir la tête contre le dossier ; je pris un fil ciré en plusieurs doubles dont j'embrassai la tumeur par sa partie posterieure & par ses deux parties laterales ; afin de la tirer un peu antérieurement : tenant les deux bouts de ce fil de la main gauche, je pris avec la droite un petit bistouri courbe, avec lequel je commençai de couper cette chair excroissante par sa partie posterieure & par ses parties laterales. Je pris ensuite une airigne, avec laquelle j'assujettis ces chairs déja divisées, & je continuai de les couper avec les ciseaux courbes : par ces moïens j'emportai la plus grande partie de cette tumeur carcinomateuse. L'état du malade & l'effusion du sang furent les causes qui m'empêcherent de

l'extirper entierement : j'arrêtai pour lors cette hemorragie avec les ſtyptiques ordinaires. L'operation avoit commencé à dix heures du matin, à onze le malade partit de chez moi, pour s'en retourner à ſon Auberge dans l'Iſle S. Louis. Il revint chez moi le même jour à quatre heures après midi, après avoir bû de la bierre & du vin, fort effrayé de voir que ſon ſang couloit de nouveau abondamment ; je le raſſurai d'abord par de bonnes eſperances, & en même tems je travaillai à faire ceſſer cet accident fâcheux.

Ce jour-là M. Anel ſe rencontra chez moi, il m'aſſiſta de ſes conſeils, & voici ce que nous fîmes de concert ; après avoir en vain appliqué pluſieurs fois differens ſtyptiques, emploïé le tamponnage, la compreſſion & même alternativement le cautere actuel, le ſang couloit toujours de nouveau : à huit heures nous déliberâmes de faire reſter ce malade chez moi ; je lui donnai une chambre & un lit, ſur lequel nous le fîmes aſſeoir appuyé contre des couſſins ; après quoi nous ne fûmes occupez qu'à chercher les moïens les plus efficaces pour le ſecourir promptement.

Nous fîmes de nouveau pluſieurs applications conſiderables du cautere actuel, tant dans l'intention d'arrêter l'hemorragie, que pour conſumer en même tems ce qui reſtoit des chairs carcinomateuſes. Sur ces chairs & ſur ces vaiſſeaux tant de fois cauteriſez, nous appliquâmes des bourdonnets bien appuïez & des plumaceaux trempez dans mon eau ſtyptique, dont j'ai donné la deſcription, chap. 12. tom. 2. & nous eûmes grand ſoin de tenir cet appareil bien aſſujetti & bien comprimé. Par tous ces moïens nous nous rendions quelquefois maîtres du ſang, de maniere qu'il ſembloit que cette hemorragie fut arrêtée; enſuite elle recommençoit avec plus de violence qu'auparavant; ce qui nous détermina à avoir recours à l'application du vitriol de Chypre : nous en mîmes en poudre, nous en fîmes des boutons, nous en poudrâmes des bourdonnets & des plumaceaux, le tout fut appliqué avec ordre & circonſpection & recouvert de petites compreſſes en pluſieurs doubles, trempées dans mon eau ſtyptique. Cet appareil fut ſoutenu & comprimé avec les doigts pendant un gros quart d'heu-

re : voïant que cette hemorragie étoit arrêtée, nous abandonnâmes la compreſſion à la preſſion des machoires, & nous recommandâmes au malade de fermer continuellement & fortement la machoire inferieure, afin d'entretenir la compreſſion égale & ſuffiſante : cette hemorragie fut arrêtée à une heure après minuit. Nous ne quitâmes ce malade qu'à deux heures & nous ne fûmes nous repoſer que lorſque nous fûmes aſſurez de ſon état. Nous lui recommandâmes de reſter aſſis pendant toute la nuit, de ne point dormir, & de ne point ouvrir la bouche : ſa femme & la ſervante de la maiſon le veillerent pour faire executer au malade ce que nous lui avions ordonné. Nous le fûmes voir à ſept heures du matin, nous le trouvâmes dans la même ſituation que nous l'avions laiſſé, ſans hemorragie, ſans fiévre & ſans douleur, aïant ſeulement grande envie de dormir. Nous examinâmes ſa bouche ; nous la fîmes bien rinſer, il ne vint pas une ſeule goute de ſang, l'appareil s'y étoit comme maſtiqué. Nous lui fîmes boire du lait, tant pour le nourrir, que pour ôter les mauvaiſes impreſſions que le

vitriol avalé avec la ſalive avoit pû faire dans ſa bouche & dans les premieres voïes : après toutes ces précautions nous fûmes tranquilles & nous lui dîmes de ſe coucher tout-à-fait, de ne s'inquiéter de rien & de repoſer à ſon aiſe : je le gardai deux jours chez moi ; le troiſiéme il fut en état de retourner à ſon Auberge ſans rien craindre ; j'attendis que l'appareil ſe détachât de lui même : les eſcares que nous avions fait par les cauſtiques ou par le cautere actuel ſe détacherent le cinquiéme jour ſans qu'il ſurvint le moindre accident. Il reſtoit encore quelques chairs carcinomateuſes que j'achevai de conſumer par le cautere actuel.

Comme ce malade n'avoit pas ſouffert beaucoup de douleur dans les applications précedentes du cautere actuel, qu'elles l'avoient moins incommodé que les inſtrumens tranchans, cela me détermina d'achever de conſumer ces chairs en les cauteriſant à pluſieurs repriſes.

Lorſque les eſcares furent tombées, je tirai les racines des dents cariées qui avoient occaſionné cette maladie. J'appliquai de nouveau & pour la dernie-

re fois le cautere actuel ſur quelques chairs qu'il falloit encore conſumer, & lorſque les eſcares furent tombées, l'os de la machoire ſe trouva à découvert & ſans carie; après quoi je ne mis plus ſur la partie que quelques compreſſes imbibées du baume du Commandeur, & la cicatrice ſe fit parfaitement en trois ſemaines. Après ce tems les mêmes Chirurgiens qui avoient été preſens à l'operation ont revû le malade & l'ont trouvé entierement guéri. Pendant le cours de ce traitement ce malade eut quelques accès de fiévre, il fut ſaigné & purgé, & cette fiévre ſe guérit ſans retour; depuis ſa guériſon il eſt revenu pluſieurs fois à Paris pour quelques affaires, j'ai examiné ſa bouche & je l'ai toujours trouvée en bon état.

REFLEXION.

Il n'eſt pas ordinaire que la carie des dents produiſe des excroiſſances; les accidens qu'elle cauſe different les uns des autres ſuivant les diſpoſitions qui ſe rencontrent dans la maſſe du ſang, ou dans les parties qui environnent les dents. Si l'on avoit extirpé ou conſumé cette excroiſſance, dès qu'elle com-

mença à paroître, & que l'on eut ôté les racines des dents cariées, l'on auroit prévenu par-là cette grande maladie, sujette à de fâcheux accidens & à des operations violentes & périlleuses.

Si ce malade avoit pû me donner le tems necessaire pour operer avec toute l'attention & selon la méthode requise en pareil cas, je l'aurois préparé par le repos, la diete, les lavemens & la purgation; je l'aurois fait mettre au lit; je lui aurois ordonné un regime convenable; j'aurois extirpé la tumeur tout de suite autant qu'il m'auroit été possible. Ce que je n'aurois pû extirper, je l'aurois consumé sur le champ avec le cautere actuel, & s'il n'eut pas été suffisant pour arrêter l'hemorragie, j'aurois eu recours à l'application du vitriol; & par cette méthode je l'aurois évitée, & je lui aurois procuré une guérison plus prompte & plus assurée; car voilà comment il faut traiter une telle maladie.

X. OBSERVATION SINGULIERE.

Sur une hemorragie ſurvenuë aux gencives après les avoir coupées pour les dégorger & les raffermir.

M. Bretonnier Avocat conſultant au Parlement de Paris, âgé d'environ ſoixante-cinq ans, s'apperçut au mois d'Octobre 1725. qu'il avoit une grande dent inciſive de la machoire ſuperieure & une petite inciſive de la machoire inférieure, ſi chancelantes qu'elles ne tenoient preſque plus dans leurs alveoles, ſurpaſſant les autres de beaucoup en longueur. La rencontre de ces deux dents chancelantes & trop longues qui ſe heurtoient, lorſqu'il vouloit mâcher ou parler l'incommodoit conſiderablement. Il me vint trouver pour ſçavoir s'il n'étoit pas poſſible d'y remedier ſans qu'il perdît ſes dents : je lui dis que je pouvois le faire; mais que pour y réüſſir il falloit commencer par ôter beaucoup de tartre qui les environnoit & qui les avoit miſes dans ce mauvais état; qu'il étoit neceſſaire de

les

les racourcir pour les rendre égales aux autres dents, & de les assujettir à leurs voisines par le moïen d'un fil d'or, plus convenable que tout autre en cette occasion; qu'il étoit à propos d'emporter avec les ciseaux toutes les crêtes ou extrémitez des gencives livides & gonflées qui s'étoient détachées des dents, & que dans la suite elles se raffermiroient. Il consentit à cette operation: je commençai par lui nettoïer les dents & par racourcir celles qui étoient trop longues & chancelantes. Ensuite je coupai avec les ciseaux toutes les mauvaises gencives: je comprimai avec le doigt les autres gencives, afin d'en exprimer le sang superflu, & quand elles furent suffisamment dégorgées je cessai de les comprimer. Je crus alors que le sang devoit s'arrêter aussi-tôt, ou peu de tems après, comme il arrive ordinairement après cette operation; mais je fus trompé dans mon attente; le sang continua toujours de sortir des gencives que j'avois coupées: pour lors je dis au malade qu'il étoit impossible d'assujettir avec le fil d'or ces dents chancelantes que le sang ne fut arrête; qu'il pouvoit s'en retourner chez lui & se rin-

fer la bouche avec l'oxicrat, ce qui pourroit ſuffire pour arrêter cette hemorragie; mais elle continua, & le lendemain il m'envoïa chercher. Je trouvai que le ſang qui ſortoit des gencives n'étoit pas abondant; que même il ne venoit que par intervale; ce qui me fit juger que cette hemorragie ne pouvoit pas être importante. Je dis au malade que je croïois qu'il n'avoit rien à craindre; que la tranquillité & le repos étoient neceſſaires, & qu'il ne devoit rien prendre qui fut capable de l'échauffer; mais quoiqu'il eut obſervé le regime que je lui avois ordonné, & qu'il eut uſé de pluſieurs remedes aſtringeans qu'on lui avoit conſeillez pour ſe rinſer la bouche, l'hemorragie continua plus ou moins abondamment pendant quatre jours & quatre nuits. Cette hemorragie perſiſtant toujours, le malade en étant affoibli, je fus mandé de nouveau; je propoſai de porter le cautere actuel ſur les gencives qui fourniſſoient le ſang; M. de Juſſieu Médecin qui s'y trouva preſent, fut du même avis, & lorſque cette operation fut faite, l'hemorragie ceſſa & ne revint plus.

REFLEXION.

Cette Obſervation fait voir qu'il ſe trouve quelquefois des cas nouveaux dans leſquels il faut proceder d'une façon particuliere. Je traitois d'abord cette hemorragie de bagatelle, & je negligeai d'y remedier, parce que j'avois fait un grand nombre d'operations de cette eſpece ſur differens ſujets, ſans avoir jamais vû un pareil accident. Quoique je ſois perſuadé qu'il n'y a rien à craindre dans des operations ſemblables; parce que les vaiſſeaux ſanguins de ces parties ne ſont pas conſiderables, & que d'ailleurs ces ſortes d'hemorragies arrivent rarement, celle-ci auroit continué juſqu'au point d'extenuer le malade & de le faire ſuccomber, ſi on eut negligé plus longtems d'y remedier. Il y a apparence que cette hemorragie étoit occaſionnée par une cauſe univerſelle & par une cauſe locale; ſoit que le ſang étant ſcorbutique, fut trop fluide & trop diſſous, ou que les tuyaux ou petits vaiſſeaux des gencives fuſſent devenus variqueux: quoiqu'il en ſoit, il eſt abſolument ne-

ceſſaire en pareil cas d'emporter les mauvaiſes gencives, lorſqu'elles ſont comme celles-ci l'étoient, livides, gonflées, molles, prolongées conſiderablement, preſque toutes détachées des dents, & ſujettes à ſaigner aiſément d'elles-mêmes; c'eſt pourquoi lorſque l'on ſçait remedier à des hemorragies ſemblables & que les gencives ſe trouvent en pareil état, il ne faut jamais negliger de les couper & de les dégorger; puiſque c'eſt l'unique remede qui peut le mieux fortifier & raffermir les dents chancelantes.

CHAPITRE XXIV.

Six Obſervations ſur les dents regenerées.

PREMIERE OBSERVATION.

D'une dent regenerée à une perſonne âgée de ſoixante-neuf ans.

LE 19. de Decembre 1723. je me trouvai chez M. de Manteville, où M. Hallé Peintre ordinaire du Roi, & Profeſſeur en l'Academie Roïale de Peinture, aſſura en preſence de M. le Curé de ſaint André des Arcs, & de pluſieurs autres perſonnes notables, qu'il lui étoit venu une dent au devant de la bouche à l'âge de ſoixante-neuf ans. Je le priai de me permettre d'examiner ſa bouche, ce qu'il m'accorda; & je reconnus que cette dent regenerée étoit une canine de la machoire inférieure. Cette dent me parut à la verité plus nouvelle par ſa blancheur, que toutes ſes autres dents; ce qui me perſuada de la verité de ce

fait, qui n'eſt certainement pas commun; étant plus ordinaire de voir qu'à un tel âge on n'ait plus de dents dans la bouche, que de voir qu'il en revienne pour lors de nouvelles.

Il y a quelque tems que M. Hallé & moi nous nous rencontrâmes chez M. Tartanſon Chirurgien Juré à Paris: M. Hallé nous aſſura qu'à l'âge de ſoixante-quinze ans, il lui étoit venu une autre dent au devant de la bouche & du côté droit de la machoire ſuperieure. J'examinai cette dent, & je trouvai qu'elle étoit la pareille de la précedente qui s'étoit cariée.

REFLEXION.

La regeneration des dents qui viennent ſi tard, eſt difficile à expliquer. Si elles ſe regenerent par des germes; comment ces germes ont-ils pû ſe conſerver ſi long-tems ſans ſe manifeſter, ou bien ſans s'endurcir dans les alveoles, juſqu'au point de ne pouvoir plus être en état de vegeter, & de percer les gencives, de même que les dents s'endurciſſent après leur ſortie? Si ces dents au contraire ſe regenerent ſans germe, quelle eſt donc la matiere qui ſert à les former, & par quelle route eſt-elle

portée dans l'alveole ? Je crois qu'il vaut mieux attendre pour l'explication d'une telle reproduction, que l'on ait mieux découvert quelles en ſont les veritables cauſes ; ce qui pourra ſe faire par le moïen de quelque Obſervation, en foüillant dans les machoires des vieillards : ſi l'on eſt aſſez heureux de faire là-deſſus quelque nouvelle remarque, on ſe fera ſans doute un vrai plaiſir d'en faire part au public.

II. OBSERVATION.

Sur une groſſe dent molaire regenerée.

En 1708. Mademoiſelle Deshayes à preſent épouſe de M. de Seve demeurant à Paris, ruë de Baune, étant pour lors âgée de quatorze ans, eut la premiere groſſe dent molaire de la machoire inférieure cariée. La douleur que cette dent lui cauſoit, la fit réſoudre à ſe la faire ôter, pour cet effet elle me vint trouver, & je la lui tirai. L'année ſuivante elle revint chez moi pour ſe faire nettoïer la bouche, & j'obſervai en la lui nettoïant, que cette dent étoit entierement regenerée.

III. OBSERVATION.

Concernant une deuxiéme groſſe dent molaire regenerée.

En 1721. le fils de M. Duchemin Comedien ordinaire du Roi, pour lors âgé de ſeize ans vint chez moi pour ſe faire tirer la deuxiéme groſſe dent molaire du côté gauche de la machoire inférieure, laquelle étoit très-cariée. Je la tirai, & au bout d'un an & demi, elle ſe regenera parfaitement.

IV. OBSERVATION.

Sur une groſſe dent molaire regenerée deux fois.

En 1723. M. Larchevêque très-habile Médecin de Roüen, étant pour lors à Paris, envoïa chez moi le nommé le Duc Domeſtique du College du Pleſſis, auquel je tirai la deuxiéme groſſe dent molaire du côté gauche de la machoire inférieure. Cette dent avoit été caſſée auprès du colet par un Dentiſte qui avoit eſſaïé de l'ôter, & qui manqua

manqua ſon operation, parce que la couronne de cette dent lui échappa ſans doute de l'inſtrument avec lequel il l'avoit embraſſée : cette couronne ſe nicha entre la gencive & l'alveole, où elle reſta pluſieurs mois : ce corps étranger cauſa beaucoup de ravage en la bouche de ce garçon ; ce qui rendit ſon haleine très-puante, empêchant la réünion des gencives, entretenant un vuide qui ſe rempliſſoit des reſtes des alimens & de limon puant & pourri. Dès que ce même corps étranger fut ôté, les gencives ſe réünirent & la puanteur ceſſa. Je ne ſçai ce que les racines de cette dent ſont devenuës ; mais je ſuis aſſuré qu'il eſt parfaitement guéri. Ce Domeſtique qui pour lors avoit environ quarante ans, nous aſſura, à M. Larchevêque & à moi, que c'étoit pour la deuxiéme fois que cette dent s'étoit regenerée, & qu'il la faiſoit ôter.

V. OBSERVATION.

Sur une groſſe dent molaire renouvellée fort tard.

M. Fauchard ci-devant Chirurgien & à preſent Marchand de Toile, ruë des Déchargeurs, m'a aſſuré depuis peu, qu'une des premieres groſſes dents molaires de la machoire inférieure lui étant tombée fort tard, s'étoit regenerée à l'âge de vingt-ſept ans.

REFLEXION.

Quoique la plûpart des Anatomiſtes prétendent qu'il n'y ait que vingt dents qui ſe renouvellent; ſçavoir, les huit inciſives, les quatre canines & les huit petites molaires; l'on voit par ces quatre Obſervations, & par pluſieurs autres à peu près ſemblables, que ces Meſſieurs ont negligé de bien examiner ce fait; puiſque ſouvent les groſſes molaires ſe régenerent non ſeulement une fois; mais quelquefois deux, & même juſqu'à trois fois. Ce fait eſt inconteſtable: je l'ai vû arriver plus d'une fois, & je m'étonne qu'il y ait quelques Ana-

tomiſtes qui ne ſoient pas inſtruits de la regeneration de ces ſortes de dents. Je ne prétens pas avancer qu'elles ſe regenerent toujours ; mais ſeulement faire obſerver, que les groſſes molaires ſe regenerent ſouvent, & qu'enfin on n'a pas raiſon de dire, qu'elles ne ſe regenerent point. Pour la regeneration des groſſes molaires, il n'y a pas un rems marqué, comme pour la regeneration des autres dents. Les groſſes molaires peuvent ſe regenerer en tout tems, & en tout âge : quelquefois elles paroiſſent après la chûte de celles qui les précedent : d'autrefois elles ne paroiſſent que pluſieurs années après que les premieres ont manqué. Si les dents ſe regenerent en tout tems par des germes, il y a donc de ces germes qui ſont bien tardifs à manifeſter leur production. Sans doute pluſieurs germes périſſent ſans former une dent ; & de-là vient que certaines dents ne ſe regenerent jamais.

VI. OBSERVATION.

Sur un abcès conſiderable ſoudainement formé, promptement guéri & ſuivi de la regeneration d'une petite dent molaire qui périt par diſſolution & de la regeneration d'une grande inciſive.

En 1712. Madame Martinot, veuve de feu M. Marion Marchand Joüaillier à Paris, ſe trouva attaquée d'une grande fluxion ſur la gencive du côté droit de la machoire inférieure dans l'endroit des petites molaires. Cette fluxion fut ſi violente, qu'elle cauſa à cette Dame des douleurs inſupportables. Elle dégenera en abcès en moins de douze heures, & cet abcès s'étendoit juſqu'à l'eſpace vuide d'une des petites molaires que cette Dame s'étoit fait tirer une année auparavant par le Frere Paſchal Religieux de la Charité de Paris; ce Frere avoit ôté cette dent toute entiere. Cette Dame fut ſi tourmentée par la douleur de cet abcès, qu'elle fut obligée

d'avoir recours à M. Baſſuel (*a*) qui après avoir examiné ce même abcès, jugea à propos d'en faire l'ouverture avec une lancette; ce qu'il executa ſur le champ: il ſortit par cette ouverture plus d'une demie palette de pus; la malade fut par-là délivrée de la douleur qu'elle ſouffroit: elle ne fit enſuite que baſſiner ſa bouche pluſieurs fois par jour avec le vin chaud & preſſer ſouvent la partie, pour exprimer la matiere & approcher les gencives: en cinq jours de tems la cicatrice ſe ferma & la guériſon fut parfaite. Le lendemain il parut une dent nouvellement regenerée au même endroit où le Frere Paſchal avoit tiré celle dont nous avons parlé. Cette Dame étoit âgée d'environ quarante-quatre ans lorſque cette dent ſe regenera. Après cet évenement ſingulier, il perça encore une autre dent à cette même Dame, ſans lui cauſer aucune douleur; ce fut la grande inciſive du côté gauche de la machoire ſupérieure qui lui manquoit depuis deux ans ou environ; ces deux dents parurent également formées. Les autres dents de cette Dame ne differoient des dernieres percées,

(*a*) Chirurgien Juré à Paris.

que par leur couleur qui étoit moins blanche. Ces deux dents regenerées ne sembloient pas être bien émaillées; la premiere se consuma par dissolution en moins d'un an, sans causer aucune douleur & sans être cariée : son corps & sa racine disparurent quasi insensiblement, sans que personne ait mis la main pour ôter la moindre de ses parties: elle s'est entierement consumée & la gencive s'est parfaitement cicatrisée.

Quant à la seconde de ces deux dents regenerées, elle ne subsista qu'environ un an, ensuite elle tomba par morceaux sans causer de douleur : il ne resta de cette derniere dent qu'un chicot que je lui tirai au commencement de Janvier 1724. Ce chicot ne l'incommodoit que depuis peu de jours, quoiqu'il y eut environ onze ans qu'elle le gardât. Il est si vrai que cette dent s'étoit regenerée, qu'on n'a pû soupçonner en aucune maniere que ce fut une dent de lait; puisque cette Dame avoit été obligée de se faire ôter celle qui la précedoit, par un Dentiste qui la lui cassa, de laquelle il resta un chicot que le sieur Dumont lui ôta à la fin; & ce ne fut que quelque tems après l'extraction de

ce chicot, que cette dent se regenera.

REFLEXION.

Il y a apparence que la compression que la premiere dent regenerée prête à percer faisoit à la gencive, occasionna cet abcès. Il s'y joignit sans doute une disposition prochaine à la fluxion, dépendante de la plenitude des vaisseaux. Ces deux circonstances furent suffisantes pour former si soudainement ce dépôt. La guérison ne fut si prompte, que parce que l'ouverture de cet abcès fut faite à propos, & avant que la matiere eut le tems de carier l'os. L'inondation de la matiere ne fit point périr la dent prête à se regenerer, parce que la dent avoit acquis sans doute, avant que de comprimer la gencive, une consistance suffisante, capable de resister à l'action de la matiere putride. Si l'on avoit pansé cet abcès avec des bourdonnets & avec des tantes; qu'on eut sondé & seringué cette playe, on auroit non seulement retardé la guérison; mais on auroit pû faire périr cette dent avant qu'elle eut paru. La seconde dent regenerée ne perça sans douleur, que parce qu'elle rencontra une heureuse

diſpoſition dans la gencive, & que l'évacuation des matieres ſupurées par l'abcès de la premiere deſemplit les vaiſſeaux; ce qui fit que la dent qui ſortit la derniere ne cauſa aucun mal devant ni pendant la ſortie. Ces deux dents regenerées pour la ſeconde fois, ne paroiſſoient pas émaillées, ou ne l'étoient que très-peu ou très-mal, & leur oſſification n'étant pas parfaite, elles ne pouvoient pas manquer de périr, comme elles ont péri en s'uſant & en ſe diſſolvant aiſément, tant par l'action de la maſtication, que par l'impreſſion de l'air & du diſſolvant qui arroſe la bouche, lequel eſt plus ou moins actif, ſuivant les differentes diſpoſitions dans leſquelles on ſe rencontre.

Le peu de durée de ces deux dents regenerées pour la deuxiéme fois & un peu tard, fait voir combien il eſt important que les dents ſoient très-ſolides, & bien recouvertes d'un bon émail; puiſque ſans ces deux conditions, les dents ne ſont pas d'un grand uſage, ni d'une longue durée.

CHAPITRE XXV.

Obſervations faites ſur les dents qui viennent tard, ou qui ne viennent point du tout.

ON apperçoit ſouvent des bouches dégarnies de dents; ce qui dépend quelquefois de ce que les dents ne ſont jamais venuës ou qu'elles ne ſe ſont point regenerées. J'ai obſervé pluſieurs fois en ceux qui ont été richaîs ou en chartre, que les dents ne leur ſont venuës que fort tard. J'ai encore obſervé en des ſujets ſemblables, qu'elles ne ſe regenerent qu'en fort petit nombre. J'ai vû à Tours un petit garçon âgé d'environ cinq à ſix ans, auquel la plus grande partie de ſes dents n'avoit jamais paru; il n'en avoit ſeulement que quelques-unes au devant de la bouche.

J'ai obſervé diverſes fois en pluſieurs adultes, que quelques-unes des dents inciſives de la machoire inférieure, ne s'étoient point regenerées. J'ai obſervé

auſſi en d'autres adultes, que les dents laterales ou moïennes inciſives, ne leur manquoient que parce qu'elles ne s'étoient jamais renouvellées. Enfin j'ai de plus remarqué qu'en certains ſujets quelques-unes des canines & petites molaires, ne s'étoient nullement regenerées après la chute des dents de lait; quoique les dents de lait fuſſent tombées d'elles-mêmes.

REFLEXION.

Il eſt ordinaire de voir que les dents ſe regenerent après qu'elles ſont tombées d'elles-mêmes, ou qu'on les a ôtées à propos, & même ſans qu'elles ſoient tombées, ni qu'on les ait ôtées: on en voit quelquefois reparoître d'autres à côté des dents de lait qui doivent tomber, lorſque ces dents de lait manquent de le faire; mais il eſt rare de voir que la nature manque de reproduire de ſecondes dents. Lorſque ce cas arrive, cela ne peut dépendre que de ce que le germe des ſecondes dents a péri par quelque cauſe qui ne nous eſt pas toujours connuë; ou bien parce qu'il n'a été jamais formé de germe pour reproduire les dents qui auroient dû ſe re-

nouveller ſuivant le cours ordinaire. Quoiqu'il en ſoit, l'on ne peut fournir en cette occaſion d'autres ſecours, que de ſupléer au défaut des dents qui manquent, en ſubſtituant à leur place des dents poſtiches, naturelles ou artificielles.

CHAPITRE XXVI.

Cinq Obſervations concernant les dents diverſement reünies enſemble.

PREMIERE OBSERVATION.

De deux dents cariées & reünies enſemble, ne faiſant preſque qu'un même corps, toutes les deux ôtées à la fois.

EN 1705. un R. P. Recolet, de la ville du Lude en Anjou, vint chez moi pour ſe faire ôter une groſſe dent molaire qui lui cauſoit beaucoup de douleur. J'examinai ſa bouche, je reconnus que cette dent étoit très-gâtée, & qu'il n'y avoit point d'autre parti à prendre pour le ſoulager, que celui d'e-

xecuter ſon deſſein. Quoique je n'euſſe ſaiſi avec l'inſtrument dont je me ſervis pour faire cette operation, que la dent qu'il s'agiſſoit d'ôter, j'en tirai néanmoins deux à la fois. Je crus dans le moment avoir fait une grande faute; mais je trouvai que la dent qui avoit ſuivi la premiere, étoit gâtée de même que l'autre, & qu'elles étoient toutes les deux ſi adherentes enſemble, & unies de telle maniere par leurs racines, qu'elles ne faiſoient preſque qu'un même corps. Ce Recolet croïant toujours que je m'étois trompé, eut la curioſité d'examiner, ſi ce que je lui diſois étoit vrai : pour nous en aſſurer mieux, nous prîmes un couteau, duquel nous mîmes la lame ſur les deux dents : nous frappâmes deſſus cette lame avec une pierre, nous ne pûmes jamais venir à bout de ſéparer ces deux dents l'une de l'autre, qu'en les caſſant par morceaux; ce qui fut ſuffiſant pour perſuader ce Religieux, qu'il étoit impoſſible d'ôter l'une, ſans l'autre. La peine que je me donnai pour inſtruire ce Religieux d'un fait qui nous intereſſoit également, fit que nous nous quittâmes ſatisfaits l'un de l'autre.

REFLEXION.

Lorſque les dents ſont unies entr'elles ſeulement par leurs racines, on ne peut s'en appercevoir qu'après les avoir ôtées. Il n'en eſt pas de même lorſque les dents ſont unies par leurs corps: dans ce dernier cas on doit avant que d'operer avertir ceux qui ont de telles dents, qu'on ne peut ôter l'une ſans l'autre ; par ce moyen on évite toute diſcuſſion ; mais lorſqu'on n'a pû reconnoître une adherence cachée, que par l'examen de la dent ôtée, il faut auſſi-tôt qu'on apperçoit l'adherence, en informer la perſonne pour ſe juſtifier dans ſon eſprit, & pour éviter qu'il impute à l'art ou au défaut d'experience, un accident qui dépend uniquement de la diſpoſition naturelle.

II. OBSERVATION.

Sur deux dents réünies enſemble, ne faiſant qu'un même corps.

Le 20. Decembre 1723. Mademoiſelle Le Moyne âgée de huit ans, demeurant à Paris près ſaint Magloire,

fut amenée chez moi ; elle étoit fort incommodée des douleurs qu'elle ſouffroit aux dents : en examinant ſa bouche, je trouvai que la canine & l'inciſive ſa voiſine du côté droit de la machoire inférieure, étoient ſi étroitement unies enſemble qu'elles ne formoient qu'un même corps. Entre l'une & l'autre de ces dents il paroiſſoit une eſpece de goutiere peu profonde, qui regnoit tout le long de leurs corps, & un petit intervale vers leur extrémité. Cette double dent étoit formée de deux dents de lait : elle étoit encore bien affermie. Je ne l'ôtai point, de crainte d'endommager les germes, qui doivent naturellement produire les dents qui leur ſuccedent. Le hazard fit que ce jour-là M. Anel ſe rencontra chez moi ; je lui fis voir cette ſingularité ; ce fait lui parut curieux, de même qu'à pluſieurs autres Meſſieurs qui s'y rencontrerent auſſi dans ce moment.

III. OBSERVATION,

A peu prés ſemblable à la précedente.

Le 16. Janvier 1724. je me tranſportai chez M. Auger Marchand Epicier en gros, ruë de la Verrerie : j'examinai les dents de Mademoiſelle ſa fille âgée d'environ huit ans. Je remarquai qu'elle avoit la dent de lait laterale ou moyenne inciſive du côte droit de la machoire ſuperieure, unie avec la canine ſa voiſine, ce qui n'eſt point ordinaire. Je fis remarquer ce fait à M. ſon pere, à Madame ſa mere, à M. Dandreau Auditeur des Comptes, & à pluſieurs autres perſonnes qui ſe trouverent preſentes.

REFLEXION.

Il n'eſt pas aiſé de diſtinguer, ſi l'union des dents joinres enſemble dépend de ce que deux germes ſe ſont confondus : la cloiſon mitoyenne de deux alveoles n'aïant pas été formée, ces deux alveoles ne formenr qu'une ſeule cavité, & par conſequent une dent dou-

ble ou jumelle. C'eſt toujours un grand déſavantage d'avoir de pareilles dents; parce que ſi l'une de ces dents jumelles vient à périr par quelque accident, l'autre eſt en grand danger d'avoir le même ſort.

IV. OBSERVATION SINGULIERE.

Sur une dent ſaine, qu'on penſa tirer avec une dent cariée ſa voiſine, parce que l'une & l'autre étoient adherentes à la cloiſon de l'alveole.

En 1711. un Maître Cordonnier de Nantes, me vint trouver pour lui tirer la premiere petite dent molaire du côté droit de la machoire ſuperieure. Cette dent étoit cariée & lui cauſoit une douleur inſupportable : quoique cette dent me parût aſſez difficile à ôter, je ne laiſſai pas de l'entreprendre, & d'y réüſſir. Heureuſement je m'apperçus en operant, que la ſeconde petite molaire ſortoit de ſon alveole, de même que celle que je voulois ôter. Dans l'inſtant je lâchai priſe, jugeant par-là que la portion exterieure & la cloiſon mitoyenne des alveoles

veoles ſe trouvant fortement adherentes à ces dents, cette cloiſon s'étoit rompuë & ſéparée du reſte de l'alveole, par l'effort que j'avois été obligé de faire : dès que je m'en apperçus, je fis auſſi-tôt rentrer les deux dents dans leurs cavitez, je les aſſujettis, & je ſéparai avec la lime les parties des alveoles qui les tenoient unies enſemble. Par ce moyen j'achevai d'ôter aiſément la dent cariée, & ſa voiſine qui avoit été ébranlée, fut raffermie de même qu'elle l'étoit auparavant. Si je ne m'étois pas aviſé d'avoir recours à cet expedient, j'aurois fait une très-grande breche à l'os maxillaire ſuperieur dans l'endroit des alveoles, auſſi-bien qu'aux gencives, & de plus j'aurois ôté une bonne dent, qui n'auroit pas manqué de ſuivre la mauvaiſe.

REFLEXION.

Il arrive tous les jours que l'on rencontre en ôtant une dent, de nouvelles difficultez que l'on ne peut pas prévoir. S'il y a un moyen pour éviter les accidens qui peuvent les ſuivre, c'eſt d'operer avec prudence & ſans précipitation. Il faut ménager les premieres ſe-

couſſes que l'on donne à une dent, & bien obſerver la réſiſtance que les dents font à ces premiers efforts, ſur-tout être attentif à ce qui ſe paſſe pendant ce tems-là aux dents qui leur ſont voiſines. Si l'on voit que les dents voiſines s'ébranlent, on doit inferer de-là que ces dents ſe touchent par quelque endroit. Si leur ébranlement eſt plus conſiderable, il y a grande apparence que les dents voiſines ſont adherentes entr'elles, qu'elles adherent à la cloiſon mitoyenne, ou en quelqu'autre partie de l'alveole : en tel cas, il faut proceder de même qu'on l'a fait remarquer dans cette Obſervation, & qu'il eſt plus amplement enſeigné dans le douziéme chapitre de la maniere d'ôter les dents, du preſent Tome de ce Traité. Quand on eſt bien inſtruit, circonſpect, aviſé & ingenieux, on eſt en état non ſeulement d'éviter pluſieurs accidens : mais encore d'inventer par la pratique, de nouvelles manieres d'operer, dont le public peut retirer de grands avantages.

V. OBSERVATION.

Sur deux dents unies par un corps moyen.

En 1712. un Archer de la Maréchaussée de Nantes à qui la deuxiéme grosse dent molaire du côté gauche de la machoire superieure causoit beaucoup de douleur, s'adressa à moi pour la lui ôter. J'examinai sa bouche, & ayant trouvé cette dent gâtée, j'entrepris de la tirer ; mais comme j'ai toujours la précaution de ne pas tirer trop rapidement les dents que je doute être adherentes, je m'apperçus en ôtant cette dent, que la derniere molaire sa voisine ne vouloit pas l'abandonner & qu'elle la suivoit : je suspendis pour lors l'extraction de la premiere, croiant pouvoir la détacher de la derniere, avec la lime ou autrement ; mais son éloignement des autres ne permettant pas de pouvoir la conserver, je fus obligé de prendre le parti de les ôter toutes deux. Je remarquai ensuite que l'alveole leur étoit aussi intimement attaché qu'il le pouvoit être aux précedentes.

REFLEXION.

Cette Obſervation nous fait voir que l'on doit être toujours circonſpect en ôtant les dents ; parce qu'il s'en rencontre, qui ſont très-fortement engagées dans les alveoles par la configuration de leurs racines ; ce qui cauſeroit de grands éclats, ſi l'on n'y prenoit garde : il s'en rencontre encore d'autres qui ſont unies entr'elles par leurs racines ou par leurs corps, ſans que cette adherence paroiſſe : quelquefois même les dents voiſines ſont unies par un corps moyen, c'eſt-à-dire, par quelques portions des alveoles, auxquelles elles adherent réciproquement : dans tous ces cas, ſi l'on peut reconnoître les adherences, après avoir ébranlé une dent, avant que de l'ôter tout-à-fait, l'attention & le ménagement que l'on apportera, pourra ervir de beaucoup à mieux réüſſir.

CHAPITRE XXVII.

Douze Obſervations ſur les dents difformes & mal arrangées.

PREMIERE OBSERVATION.

Sur des dents inégales, gâtées & difformes, leſquelles après beaucoup de ſoins, ſont devenuës très-belles & très-bonnes.

EN 1723. M. Feydeau alors âgé d'environ quatorze ans, avoit les dents mal arrangées, très-inégales, minces & pointuës à leur extrémité, ſillonnées, parſemées d'une infinité de petits trous & de taches noires couvertes d'un grand nombre de tuberoſitez & comme heriſſées ſur la ſurface extérieure de leur émail, & ſes gencives étoient fort gonflées. Il avoit la bouche ſi déſagréable, qu'il ne ſembloit pas qu'il eut des dents, ou du moins il ne paroiſſoit les avoir que très-mauvaiſes. Ce jeune homme faiſoit ſes études au College du Pleſſis où je m'étois tranſporté pour d'autres

perſonnes ; il me fut preſenté par M. de Gaallon Prêtre, ſon Précepteur, pour ſçavoir s'il étoit poſſible de remedier à ſa bouche : ayant jetté les yeux ſur ces dents, je fus ſurpris au premier aſpect de les voir dans un ſi triſte état ; je penſai qu'elles étoient toutes cariées & hors d'état de pouvoir être conſervées ; mais les ayant examinées de près, je jugeai que je pouvois y apporter beaucoup de remede ; je dis à M. de Gaallon, & à ceux qui ſe trouverent preſens, que j'eſperois avec le tems les rendre d'une telle beauté, qu'elles ſurprendroient tous ceux qui les avoient vûës, & qui les voyoient dans cet état : ſon Précepteur manda au pere & à la mere de ce jeune homme ce que je faiſois eſperer à ce ſujet : ils ordonnerent à leur fils de venir chez moi & de ſe mettre entre mes mains. Pour lors je commençai par lui emporter le ſuperflu des gencives & à en exprimer ſuffiſamment le ſang pour les dégorger. Je lui nettoyai les dents, & les limai ſur toutes les ſurfaces, qui en avoient beſoin, j'arrangeai celles qui étoient hors de rang avec les fils & la lame d'argent : de maniere qu'ayant operé chaque jour, ou de

deux jours l'un aux dents de M. Feydeau, je les rendis en moins de deux mois telles que je l'avois assuré; & elles sont aujourd'hui aussi belles & aussi bonnes qu'elles avoient paru auparavant difformes & mauvaises.

REFLEXION.

Les dents de ce jeune homme n'étoient devenuës dans un si mauvais état, que parce que l'on avoit negligé d'en avoir soin. Si on les avoit nettoyées de bonne heure, le limon & les parties des alimens n'auroient pas fait de telles impressions sur leur émail, ni sur la substance spongieuse des gencives. Si l'on eut differé plus long-tems à y apporter du remede, il auroit été impossible d'operer avec succès; les gencives même auroient été rongées & consumées, de façon que les dents auroient été ébranlées & comme détachées des gencives & des alveoles, & que la plûpart des dents auroient péri par-là, & les autres auroient été entierement détruites par la carie. Les réparations que je fis à la bouche de ce jeune homme, quoi qu'un peu tard, ont prévenu heureusement tous ces fâcheux accidens,

& ont ſi bien rétabli ſes dents, qu'à peine s'apperçoit-on à preſent qu'elles ayent été gâtées.

II. OBSERVATION.

Sur des dents mal arrangées, dont l'extrémité du corps inclinoit vers le palais.

En 1723. la fille de M. Rolland Auditeur des comptes, demeurant à Paris, âgée d'environ quatorze ans, avoit les dents laterales ou moyennes inciſives de la machoire ſuperieure conſiderablement dérangées ; l'extrémité de leur corps inclinoit vers le palais. Je commençai d'abord par les ſéparer de leurs voiſines, ce que je fis avec la lime, pour leur donner un paſſage libre; cette operation me ſervit à les ramener & à les placer dans leur ordre & dans leur état naturel, en y employant de plus le ſecours du fil, & celui de la lame d'argent; par ces moyens je parvins à les mettre en bon état en moins de trois ſemaines.

III. OBSERVATION.

A peu près ſemblable à la précedente.

En la même année M. Daſtuart âgé d'environ douze ans, fils de M. le Marquis de Murs & petit-fils de M. le Prevôt des Marchands de Paris, avoit les deux dents laterales ou moyennes inciſives, dérangées & très inclinées vers le palais; je les arrangeai avec le fil & la lame d'argent; ce qui me réüſſit parfaitement bien, en cinq ſemaines de tems.

IV. OBSERVATION.

Concernant pluſieurs dents inciſives dérangées & inclinées en differens ſens.

En la même année 1723. on amena chez moi le fils de M. de Verville Ecuïer de la petite Ecurie du Roi. Ce jeune homme étoit âgé d'environ dix à douze ans, il avoit deux dents inciſives de la machoire inférieure fort dérangées

& inclinées du côté de la langue, une troiſiéme inciſive de la même machoire panchée & un peu croiſée ſur l'une des deux précedentes dents ; le dérangement des dents de ce jeune homme ne ſe bornoit pas ſeulement au déſordre, & à la confuſion de celles de la machoire inférieure, les dents de la machoire ſuperieure étoient auſſi mal arrangées que celles de l'inférieure : la moyenne inciſive du côté droit de cette machoire étoit inclinée vers le palais ; l'une des parties laterales de la grande inciſive étoit un peu tournée en dehors, & l'autre partie laterale de cette même dent étoit tournée en dedans : je rétablis parfaitement toutes ces dents dérangées ; ce qui me réüſſit en quinze jours par le moyen de ſept applications de fil, ſans employer aucun autre ſecours.

Depuis peu j'ai encore arrangé les dents au fils de M. de Pleurre Conſeiller au Parlement de Paris. Ce jeune Monſieur âgé d'environ douze ans, avoit toutes les dents inciſives conſiderablement dérangées & difformes : l'extrémité des unes inclinoit en dedans, l'extrémité des autres inclinoit en dehors :

ce qui lui rendoit la bouche très-désagréable & défectueuse. Après les avoir nettoyées, égalisées & séparées avec la lime, je les lui arrangeai par l'usage des fils: ce qui m'a parfaitement bien réüssi en moins de six semaines.

Peu de tems après Madame Joly de Fleury épouse de M. le Procureur general au Parlement de Paris, m'envoïa au Couvent des Religieuses de Liesse, près la barriere de Seve, pour visiter la bouche de Mademoiselle sa fille, âgée d'environ quatorze à quinze ans, qui pour lors étoit en pension dans ce Couvent: je trouvai ses dents incisives & canines très en désordre, dérangées & inégales en longueur, sillonnées & parsemées d'un grand nombre de taches: les unes se portant par leur extrémité en dedans, & les autres excessivement en dehors, je remediai à tous ces accidens de même que je l'ai enseigné ailleurs, & j'eus grand soin de les séparer suffisamment pour qu'il me fût plus facile de les redresser & de les arranget: ce qui me réüssit à merveille en douze applications de fil.

V. OBSERVATION.

Sur la fracture d'une grande dent inciſive à ſon extrémité inferieure, & ſur celle de la moyenne inciſive voiſine qui étoit caſſée entierement.

Au mois de Janvier 1727. le fils de M. le Preſident Amelot de Gournay, âgé de treize ans, tomba ſur une pierre, il ſe caſſa une portion aſſez conſiderable de l'extrémité inférieure de la grande dent inciſive du côté gauche de la machoire ſuperieure, & ſe caſſa entierement la moyenne dent inciſive voiſine, de maniere qu'il n'en reſtoit plus que la racine. Ce jeune homme fut amené chez moi, je lui tirai cette racine, & j'approchai la dent canine & la premiere petite molaire vers le grand intervale que la dent caſſée entierement avoit laiſſé; j'approchai de même les trois autres dents inciſives : de façon que cet intervale eſt ſi bien rempli, qu'il ne paroît pas aujourd'hui qu'il ait perdu une dent au devant de la bouche. Cette operation m'a réuſſi par le moïen

des fils que je mettois de deux jours l'un, & cela pendant l'espace de cinq semaines : après quoi j'ai limé les dents trop longues & limé de même la dent cassée à son extrémité : de maniere qu'il ne paroît presque pas que cette dent ait été fracturée.

VI. OBSERVATION.

Sur des dents mal arrangées & très-difformes, par laquelle on reconnoîtra la possibilité de redresser & replacer avec le pelican, ces sortes de dents dans leur état naturel.

En 1712. l'épouse de M. Maziere, alors premier Commis de M. de la Serre, Directeur des Aydes & Gabelles à Angers, demeurant à Paris, rüe du Renard, m'envoïa Mademoiselle sa fille, pour lors âgée d'environ onze ans, à present Religieuse dans le Couvent des Filles-Dieu, rüe S. Denis. Cette jeune Demoiselle avoit deux dents au devant de la bouche & du côté droit de la machoire superieure, fort mal arrangées & inclinées en dedans du côté du pa-

lais. Pour arranger ces deux dents, je me ſervis du pelican, je les dreſſai & les mis dans leur place naturelle, ſans lui faire ſouffrir beaucoup de douleur. J'aſſujettis ces deux dents avec du fil à l'ordinaire, pour les maintenir en place & pour éviter que le reſſort de l'alveole & des gencives ne les renversât de nouveau. Je réüſſis ſi bien, qu'il ne paroît en aucune maniere qu'elle ait eu les dents difformes. Huit jours après j'ôtai le fil, & cette Demoiſelle reſta avec ſes dents bien affermies & bien arrangées. Perſonne n'avoit conſeillé à Madame ſa mere de faire faire cette operation à ſa fille; ce qui n'empêcha pas que cette Dame ne ſe déterminât à me l'envoyer, à l'inſçû de pluſieurs Dames qui étoient chez elle, leſquelles furent agréablement ſurpriſes d'un changement ſi prompt & ſi avantageux.

REFLEXION.

La Chirurgie n'a point d'operation dont le ſuccès ſuive l'execution de ſi près, lorſque le Dentiſte eſt adroit, ingenieux & experimenté. Eſt-il queſtion d'ôter les corps étrangers qui s'attachent & s'uniſſent très-fortement aux dents, de les

nettoyer & blanchir ? Il ne faut que le tems d'opérer, pour mettre les dents dans un ſi bon état, qu'elles ſemblent avoir été renouvellées. S'agit-il de limer les dents, pour les ſéparer les unes des autres, ou pour leur donner une forme convenable, l'operation finie, elles ne ſont pas reconnoiſſables, & paroiſſent beaucoup plus uniformes & plus régulieres, qu'elles n'étoient auparavant ? Combien de fois arrive-t-il que l'on délivre ſur le champ ceux qui ſont tourmentez de violentes douleurs de dents, par des operations promptes & aſſurées ? Les dents ſont-elles mal placées, rendent-elles par-là une bouche défectueuſe, vilaine & inſupportable aux yeux, on n'a qu'à ſouhaiter de ſe défaire de cette difformité, recourir à un habile Dentiſte, ſe confier à lui & le laiſſer faire, l'arrangement des dents changera de telle maniere, qu'on aura le plaiſir de ſurprendre ceux qui ne ſeront pas accoutumez à voir ces petits prodiges de l'art. C'eſt ce qui arriva à cette compagnie que Mademoiſelle Maziere fut rejoindre deux heures après que j'eus redreſſé ſes dents.

VII. OBSERVATION.

Sur des dents difformes & mal arrangées, par laquelle on verra comment ſe produit le dérangement des dents, & comment on répare cette difformité.

M. de Creſpy de la Mabiliere, demeurant à Angers, n'ayant jamais voulu conſentir dans ſon bas âge, qu'on lui ôtât ſes dents de lait qui s'oppoſoient à la ſortie des ſecondes dents inciſives & canines, ſa répugnance fut cauſe que ſes dents de lait reſterent trop long-tems en place & firent que les ſecondes dents inciſives & canines vinrent hors de rang, & lui rendirent la bouche très-difforme. Ses parens & ſes amis lui ayant fait faire attention aux conſequences de cette difformité, il ſe réſolut de ſe faire ôter celles qu'on ne pourroit lui conſerver : ce ne fut qu'à l'âge de vingt-deux ans qu'il ſe détermina entierement à cette operation. J'avois l'honneur d'être connu & aimé de lui & de ſa famille ; je fus mandé en

l'année 1696. pour rétablir ſes dents dans leur ordre naturel. J'examinai avec attention l'état de ſes dents, que je trouvai dans un grand dérangement, & ne pouvoir être arrangées ſans en ôter quelqu'une : je commençai par lui ôter les dents canines, tant de la machoire inférieure, que de la ſuperieure, qui s'oppoſoient à l'arrangement naturel de ſes autres dents : j'en ôtai trois d'une groſſeur & d'une longueur ſi conſiderables, qu'elles ſe portoient exceſſivement au dehors de la bouche, tandis que la plûpart des inciſives étoient panchées du côté de la langue & croiſées les unes ſur les autres derriere les canines. Après que j'eus ôté ces trois dents, j'ébranlai avec le pelican les inciſives dérangées pour les ramener, & les arranger ainſi les unes après les autres, dans le même ordre qu'elles doivent être naturellement arrangées; après quoi je me ſervis de leurs voiſines pour aſſujettir les dents que j'avois redreſſées, par le moyen du fil ciré, que je laiſſai environ quinze jours; après lequel tems, ayant ôté ce fil, ces dents ſe trouverent ſi bien raffermies & ſi bien arrangées, qu'il ne paroît pas aujourd'hui que les

dents en queſtion ayent jamais été difformes. Les circonſtances qu'il y a à obſerver pour raffermir les dents ſeront rapportées au chapitre 9. tom. 2.

REFLEXION.

On ne ſçauroit prendre aſſez de précaution pour empêcher le dérangement des dents, preſque toujours cauſé par l'obſtacle que forment les premieres dents, à la ſortie des ſecondes. Lorſque les premieres dents ne tombent pas, les ſecondes ne trouvant pas la place vuide, au lieu de percer en ligne directe, percent obliquement: on les voit paroître à travers les gencives, tantôt en dedans, tantôt en dehors, tandis que les dents de lait ſe maintiennent dans leur état: c'eſt dans ce tems-là qu'il ne faut pas manquer d'ôter les premieres dents, pour leur faire ceder la place qu'elles ne cederoient pas autrement aux ſecondes. Si l'on ne procede pas de même, il arrivera qu'elles ſeront la cauſe que les ſecondes dents ſeront panchées; de-là il réſultera que les unes & les autres ſeront confuſément placées, les unes panchantes en dedans, & les autres en dehors; ce qui rendra

la bouche difforme. On ne pourra remedier à cet inconvenient, qu'en ôtant quelquefois certaines dents, qu'en redreſſant & raffermiſſant les autres. Plus on attendra, plus cette operation ſera difficile, & plus long-tems on aura le malheur de ſouffrir & de déplaire. On n'ignore plus à preſent la poſſibilité de cette operation, ni le bon ſuccès qui l'accompagne.

VIII. OBSERVATION.

Sur deux dents inciſives mal arrangées.

En 1719. Madame Oneil, demeurant à Saint Germain en Laye, amena chez moi Mademoiſelle ſa fille âgée de dix ou douze ans. Cette Demoiſelle avoit les deux moyennes inciſives de la machoire ſuperieure conſiderablement dérangées. Je les redreſſai avec mon pelican, & les remis dans leur état naturel, en preſence de Madame ſa mere & de l'épouſe de M. Duval Chirurgien Juré à Paris : enſuite je les attachai avec du fil, que j'ôtai quelques jours après. Les dents de cette jeune

Demoiſelle ont reſté parfaitement bien raffermies, & ſi bien arrangées qu'il ne paroît nullement qu'elles aïent été jamais autrement. Elles ne l'avoient été, que parce qu'on avoit attendu trop tard à ôter les dents de lait.

IX. OBSERVATION.

Sur une dent qui paroiſſoit ſituée au palais, laquelle fut placée au rang des autres.

La même année 1719. M. de la Barre âgé d'environ trente ans, ayant la dent canine du côté droit de la machoire ſuperieure placée vers le palais, & cette dent le faiſant paroître comme ébreché, il me pria de la lui arranger, ce que je fis avec le pelican, & l'aſſujettis ſi promptement avec le fil, que j'eus beaucoup de peine à lui perſuader que cette dent redreſſée étoit la même qui ſe recourboit auparavant vers ſon palais; il me ſoutenoit toujours que je lui en avois mis une poſtiche; ſon opiniâtreté alla ſi loin, que nous nous fâchâmes tous deux. Je penſai me repentir cette fois d'avoir ſi bien réüſſi.

Il ne pût ſe perſuader de l'exiſtence de cette dent, qu'au bout de huit jours, que j'ôtai ce fil, & qu'il vit ſa dent ſi bien raffermie, qu'il ne diſconvint plus que ce ne fût ſa dent naturelle.

X. OBSERVATION.

A peu près ſemblable à la précedente.

La même année Mademoiſelle Marie-Anne Renoult, niece de M. Duchemin, Comedien ordinaire du Roi, ayant une ſemblable dent placée de même que l'étoit celle dont nous venons de parler, vint chez moi pour ſe la faire arranger : ce que je fis dans le moment avec le pelican. J'employai les mêmes moyens dont je m'étois ſervi pour arranger celles de M. de la Barre ; ce qui me réüſſit de même.

REFLEXION.

L'on voit par ces cinq Obſervations, qu'il eſt ſouvent fort aiſé de redreſſer certaines dents : pourvû néanmoins que l'on ſoit muni des inſtrumens convenables, qu'on les ſçache bien manier,

& que l'on obſerve toutes les circonſtances qu'on rapportera au chapitre 8. tom. 2. où l'on verra qu'il ſe trouve des dents, qui ne ſont pas ſi faciles à redreſſer, & qu'il y a en d'autres, qu'il ne faut point entreprendre de redreſſer; parce qu'il ſe rencontre quelquefois en celles-là des difficultez inſurmontables.

XI. OBSERVATION.

Concernant des dents mal arrangées & très-difformes.

En 1719. M. l'Abbé Morin de Chartres en Beauſſe, âgé d'environ vingt-deux ans, ayant les dents canines & les inciſives très-dérangées & très-difformes, fut voir à ce ſujet pluſieurs de mes confreres, pour ſçavoir d'eux s'il étoit poſſible de les lui arranger. Quelques-uns trouverent la choſe ſi difficile, qu'ils lui conſeillerent de n'en rien faire : le hazard voulut qu'il vint chez moi, dans le tems qu'il s'y rencontra un de mes confreres : nous examinâmes tous deux ſa bouche avec beaucoup d'attention. Comme ce Dentiſte étoit mon ancien, & que je le croyois

plus experimenté que moi, je le priai de me donner ſon avis ſur la méthode qu'il falloit ſuivre pour réüſſir dans un cas ſemblable : ſoit que mon confrere ne voulut pas m'inſtruire, ou qu'il ne fut pas en état de m'aider de ſon conſeil, il ne me répondit pas comme je l'aurois ſouhaité ; ce qui m'obligea de lui dire, que j'eſperois que dans trois ou quatre jours les dents de ce Monſieur ſeroient parfaitement bien arrangées. Ce Dentiſte ignoroit que cela ſe pût faire ſi promptement. Au bout de ce tems, ſa curioſité l'obligea de revenir chez moi, & il fut tout étonné de voir les dents de M. l'Abbé Morin parfaitement bien arrangées : il reſta pour lors convaincu de la verité que je lui avois avancée.

REFLEXION.

Les choſes les plus aiſées à executer, paroiſſent impraticables à ceux qui ne ſont pas ſuffiſamment inſtruits. Tous les jours nous voyons des exemples qui confirment cette verité. Ce que l'un tient pour impoſſible, eſt facilement executé par un autre. M. l'Abbé Morin a fait cette heureuſe experience par

lui-même. S'il s'en étoit tenu au sentiment de plusieurs Dentistes, ses dents seroient encore difformes & hors d'état de bien executer toutes leurs fonctions.

XII. OBSERVATION.

Sur une dent incisive dérangée & redressée en très-peu de tems avec le pelican.

Il y a quelque tems que l'épouse de M. Gosset Correcteur des Comptes, qui demeure ruë Boutlabbé, m'aïant mandé pour examiner les dents de Mademoiselle sa fille, alors âgée de douze ans, je trouvai que cette jeune Demoiselle avoit la moyenne dent incisive du côté gauche de la machoire superieure fort dérangée & inclinée vers le palais: Madame sa mere me demanda s'il étoit possible de donner à cette dent son arrangement naturel, & d'ôter par ce moyen la difformité qu'elle causoit à la bouche de la jeune Demoiselle: je répondis que je le pouvois faire facilement dans huit ou dix jours de tems, par le moyen des fils; pourvû qu'elle

envoyât

envoyât Mademoiſelle ſa fille tous les jours chez moi; mais comme differens maîtres d'exercices ſe trouvoient chaque jour chez elle à certaines heures pour l'inſtruire, ma propoſition ne fut point acceptée, parce qu'on ne vouloit pas l'en détourner : cela m'obligea de lui dire que ſi elle ſouhaitoit, je placerois cette dent dérangée dans ſon état naturel en quelques minutes.

Surpriſe du peu de tems que je demandois pour executer cette operation, elle conſentit ſans balancer que j'operaſſe ſur le champ. Je commençai par ſéparer avec la lime la dent dérangée, parce qu'elle étoit fort preſſée par ſes voiſines, & qu'elles avoient un peu diminué l'eſpace que la dent dérangée devoit occuper. Cela fait, je redreſſai cette dent avec mon pelican, & la remis dans ſon arrangement naturel, comme je l'avois propoſé; ce qui ſurprit beaucoup cette Dame, Madame ſa ſœur & pluſieurs autres perſonnes qui ſe trouverent preſentes, & qui me dirent, qu'elles avoient ſouvent vû redreſſer & arranger des dents par feu M. Carmeline & par pluſieurs autres; mais que ce n'avoit jamais été par une

méthode ſemblable & en ſi peu de tems. Si-tôt que j'eus mis cette dent au rang des autres, je l'aſſujettis aux dents voiſines par le moyen d'un fil commun que j'y laiſſai huit jours; & pendant ce tems-là je fis rinſer la bouche de la Demoiſelle quatre à cinq fois par jour avec l'eau ferrée mêlée avec moitié d'eau vulneraire. Cette dent s'eſt ſi bien raffermie, qu'il ne paroît pas qu'elle ait été jamais dérangée de ſa ſituation naturelle.

CHAPITRE XXVIII.

Obſervation par laquelle on reconnoîtra la vraie luxation d'une dent, & quelles furent les adherences qui ſurvinrent en conſequence.

LE 15. Janvier 1724. Jeanne Varien femme du nommé Jean Huet, dit la Garenne, Soldat aux Gardes Françoiſes, Compagnie de M. de Viſé, demeurant Fauxbourg S. Germain, ruë

de la Corne, amena chez moi Cathetine Huet ſa fille, âgée d'environ neuf ans; elle étoit très-tourmentée des douleurs qu'elle ſouffroit à la bouche, occaſionnées par la luxation complette d'une petite molaire du côté gauche de la machoire inférieure : j'examinai la bouche de cette enfant; j'obſervai que cette dent étoit entierement hors de ſon alveole, & renverſée de telle façon entre les deux dents voiſines, que l'extrémité de ſon corps touchoit la langue; que ſon colet & partie de ſa racine étoient recouverts de la gencive; que l'extrémité de ſa racine avoit percé & lardé la gencive, & que l'extrémité de cette même racine perçoit & lardoit encore la ſurface intérieure de la lévre inferieure près le commencement de la joüe. Il ne me fut pas difficile d'emporter cette dent, en la pinçant par ſon corps; je le fis ſans violence. Après que cette dent fut ôtée, j'examinai l'endroit où elle s'étoit logée depuis long-tems. Je trouvai l'alveole affaiſſée, les gencives déchirées & ulcerées en divers endroits, & même la gencive extérieure ſe rencontra fortement adherente avec la lévre; ce qui m'obligea de

couper cette adherence avec un biſtouri : je fis laver la bouche à cette enfant avec de l'oxicrat, & pour empêcher que la gencive ne ſe réünît de nouveau avec la lévre, dans l'endroit où l'ulceration réciproque de la ſurface de la gencive & celle de la joüe ſe rencontroient, je mis entre la lévre & la gencive, un peu de linge trempé dans le miel roſat. Cette enfant fut panſée de même ſoir & matin & guérie en très-peu de jours. Le déplacement de cette dent dépendoit d'une cauſe intérieure; ſi l'aveole n'avoit pas été effacé, j'aurois tenté de replacer dans cet alveole cette dent, qui d'ailleurs n'étoit nullement cariée; mais l'alveole étant rempli, il n'étoit pas poſſible d'entreprendre ce remplacement, ſuppoſé qu'elle n'eut pas été dent de lait.

REFLEXION.

Cette dent ne s'étoit ainſi déplacée, qu'en conſequence d'une cauſe intérieure : les ſucs qui abreuvent la gencive & la membrane qui enveloppe la dent, étant devenus corroſifs, avoient pour ainſi dire diſſequé la gencive & ſéparé la dent de l'alveole; de telle façon que la

dent venant à ſe déboëter, inclina vers la langue, & perça par ſes racines la gencive extérieure. Cette dent reſtant placée dans cette ſituation, fut recouverte des gencives, incommoda la langue par l'extrémité de ſon corps & ulcera la joüe par l'extrémité de ſes racines; ce qui occaſionna l'adherence qui s'étoit formée entre la gencive & la joüe. Si l'on avoit negligé plus longtems d'ôter cette dent, elle auroit ulceré la langue, & donné occaſion aux gencives de s'ulcerer d'avantage, & aux chairs excroiſſantes déja formées à ſon occaſion, d'acquerir un plus grand volume. D'où nous devons conclure, que lorſqu'on trouve des dents ainſi luxées, il ne faut pas differer à les ôter, en procedant de même que je l'ai fait en cette occaſion. En ſuivant cette méthode, on ſera certain de délivrer entiérement la perſonne à laquelle il ſera arrivé un pareil accident.

CHAPITRE XXIX.

Cinq Obſervations ſur les Dents remiſes dans leurs mêmes alveoles, ou tranſplantées dans une bouche étrangere.

PREMIERE OBSERVATION.

Sur une dent cariée, ôtée & remiſe dans ſon même alveole, laquelle dent reprit fort heureuſement.

EN 1721. je remis en cette Ville une dent inciſive de la machoire inférieure à M. le Fort, duquel je ne ſçai ni la qualité, ni la demeure. Cette dent étoit reſtée ſur ma table près d'un quart d'heure après avoir été ôtée, avant que je la lui remiſſe; cependant elle s'eſt ſi bien réünie & raffermie dans ſon même alveole, qu'elle eſt encore aujourd'hui auſſi ſtable qu'elle l'étoit auparavant, quoiqu'elle fut cariée. Je m'étois propoſé de la plomber; mais ne cauſant pas de douleur, ce Monſieur a negligé de me venir voir. Depuis peu de

tems l'aïant rencontré plusieurs fois, je n'ai pas manqué d'examiner dans quel état étoit cette dent ; je l'ai trouvée dans celui où elle étoit avant l'operation.

II. OBSERVATION.

A peu près semblable à la précedente.

Le 10. Avril 1725. la fille aînée de M. Tribuot Facteur d'Orgues du Roi, vint chez moi : elle étoit attaquée d'une grande douleur causée par une carie de la premiere petite dent molaire du côté droit de la machoire superieure : cette Demoiselle balança sur le parti qu'elle avoit à prendre ; elle souhaitoit de se faire ôter sa dent, pour se délivrer de la douleur qu'elle souffroit ; mais elle avoit beaucoup de peine à s'y résoudre, par rapport à la difformité qu'auroit causée la perte de cette dent : ce qui l'engagea à me demander, s'il n'étoit pas possible de lui remettre cette dent après l'avoir ôtée, comme je l'avois fait à sa sœur cadette.

Je lui répondis que cela pouvoit se faire aisément ; pourvû néanmoins que

cette dent pût être ôtée ſans ſe caſſer, ſans faire éclater quelques portions de l'alveole, & ſans faire quelque déchirement conſiderable à la gencive. Pour lors elle ſe détermina entierement. Je lui ôtai cette dent avec tant de précaution & ſi heureuſement, qu'elle ne fût nullement caſſée, & que l'alveole & les gencives ne furent point offenſés; ce qui m'engagea à remettre ſur le champ cette dent cariée dans ſon alveole.

Ainſi je lui fis occuper la même place qu'elle rempliſſoit auparavant: enſuite j'eus ſoin de l'attacher aux dents voiſines avec un fil commun & de l'y aſſujettir pendant quelques jours.

Cette dent s'eſt ſi bien raffermie, qu'il ne paroît pas qu'elle ait été tirée de ſon alveole, & qu'on l'y ait remiſe. Elle cauſa ſeulement quelques douleurs pendant deux jours après avoir été remiſe; ce qui pouvoit proceder de quelque irritation dont ſe reſſentoit la membrane qui tapiſſe l'alveole: peut-être que cette douleur pouvoit encore être produite par la compreſſion que la racine de la dent faiſoit contre quelques petits lambeaux ou quelque petite portion de cette même membrane. Quoi-

qu'il

qu'il en ſoit, ce remplacement a réüſſi, ſans qu'il ſoit arrivé aucun autre accident, & la dent fait ſa fonction accoûtumée comme les autres: elle eſt inſenſible, & j'ai plombé ſon trou carié, pour la mieux conſerver.

III. OBSERVATION.

Sur une dent cariée ôtée de ſon alveole & remiſe avec ſuccès.

Le 29. Avril 1727. Mademoiſelle de la Roche, Gouvernante des enfans de M. de Blanc-Meſnil de Lamoignon Préſident à Mortier, demeurant à l'Hôtel de Lamoignon, ruë Pavée au Marais, âgée de trente ans, vint chez moi pour ſe délivrer d'une douleur occaſionnée par la premiere petite dent molaire du côté droit de la machoire ſuperieure, cariée à ſa partie laterale & poſterieure. Ayant examiné cette carie, je dis à cette Demoiſelle qu'il n'y avoit point d'autre moyen pour la guérir, que de tirer cette dent : mais comme elle avoit toutes les autres dents fort belles & fort ſaines, & qu'il lui étoit fâcheux de perdre celle-ci par la difformité que

ſon extraction auroit faite à ſa bouche, je lui dis que ſi je pouvois ôter cette dent ſans la rompre & ſans cauſer trop de déchirement à l'alveole & à la gencive, il me ſeroit aiſé de la lui remettre & la bien affermir : à quoi ayant conſenti, je tirai cette dent cariée, & la remis dans le moment dans ſon même alveole ; je l'aſſujettis avec un fil aux dents voiſines, & je fis rinſer la bouche de cette Demoiſelle cinq à ſix fois le jour avec une lotion faite d'une chopine de vin rouge ferré, une once de miel roſat & une bonne cueillerée de mon ſtyptique aſtringent, le tout mêlé enſemble. Le douziéme jour j'ôtai la ligature de fil qui avoit ſervi à aſſujettir cette dent, qui ſe trouva très-bien raffermie. Quelque tems après j'en ai nettoyé le trou carié & l'ai plombée ; depuis ce tems-là elle n'a cauſé aucune douleur, & lui ſert de même que les autres dents.

J'ai fait dans la ſuite une ſemblable operation à une Demoiſelle de l'âge d'environ vingt-trois ans, & je puis aſſurer qu'elle m'a encore mieux réüſſi que la précedente.

IV. OBSERVATION.

Sur une dent ſaine, qui fut ôtée par la faute de la malade & promptement remiſe avec ſuccès dans ſon même alveole, ſans que la malade s'en apperçût.

En 1722. la fille cadette du même M. Tribuot dont j'ai parlé, alors âgée d'environ dix-huit ans, vint chez moi pour ſe faire tirer la deuxiéme petite molaire du côté droit de la machoire inférieure. Cette dent étant cariée, cauſoit des douleurs inſupportables. La jeune perſonne qui les ſouffroit appréhendoit tellement de ſe faire ôter cette dent, qu'elle eut toutes les peines du monde à s'y déterminer. Cette dent étoit très-petite, extrémement applatie par ſes parties laterales, & fort ſerrée entre les autres dents. Ces circonſtances m'obligerent de me ſervir d'une des branches du pelican des plus étroites, & capable de paſſer librement entre les deux dents voiſines, pour ne pas les intereſſer, en tirant celle qu'il s'agiſſoit d'ôter. J'avertis cette jeune

perſonne que cette dent n'étoit pas des plus aiſées à tirer ; que je la priois de ſe tranquilliſer, de bien prendre garde à ne pas remuer ſa tête, ni porter ſes mains ſur les miennes ; ce qu'elle faiſoit, lorſque j'introduiſois l'inſtrument en ſa bouche ; que c'étoit m'expoſer à manquer ſa dent, ou de s'en faire tirer une autre ; que j'aimois mieux ne pas l'entreprendre que de l'expoſer à un tel inconvenient. Elle me promit de ſe tranquilliſer ; mais lorſque j'eus porté l'inſtrument ſur ſa dent, & que je voulus donner le mouvement de poignet pour l'ôter ; ſa crainte la porta à me ſaiſir le bras avec force, à tourner & retirer ſa tête ; ce qui fit que l'inſtrument gliſſa malgré moi ſur la petite molaire ſa voiſine, & qu'il l'emporta. Je ne me déconcertai point, je redoublai dans le moment mon coup de main, & j'ôtai auſſi celle qu'il s'agiſſoit d'ôter. Cela fit croire à cette perſonne que cette dent avoir été manquée la premiere fois. Je lui remis promptement ſa dent ſaine que je tenois dans ma main, ſans néanmoins lui dire pour lors qu'elle avoit été tirée entierement ; je lui fis croire qu'elle n'étoit ſeulement

qu'ébranlée. J'assujettis cette dent à sa voisine par le moïen d'un fil ciré, & après que ce fil y eut resté huit à dix jours, cette dent se trouva si bien raffermie, sans avoir changé de couleur, qu'il ne paroît pas aujourd'hui qu'elle ait été tirée de son alveole. Environ un an après, cette personne revint chez moi se faire accommoder les dents, je limai de même que celle que j'avois ôtée & remise dans son même alveole, les autres, pour les rendre égales en longueur : cette dent se trouva aussi ferme & aussi sensible, que si elle n'avoit jamais été tirée. Ce fut alors que je dis à cette Demoiselle ce qui s'étoit passé ; elle me dit qu'on lui avoit ôté la pareille du côté gauche de la même maniere, sans que celui qui lui avoit ôtée eut pris la sage précaution de la remettre dans son alveole.

Quand par quelque accident on ôte une dent saine, il faut toûjours la remettre le plus promptement qu'il est possible dans son même alveole, & le plus souvent elle s'y raffermit.

V. OBSERVATION SINGULIERE,

Sur la ſenſibilité d'une dent étrangere, laquelle aïant été plâtée dans une autre bouche, cauſa peu de tems après des douleurs conſiderables.

En 1715. me trouvant à Angers. M. de Romatet Capitaine dans le ſecond Bataillon de Bourbonnois, vint chez moi, pour ſe faire ôter une dent canine du côté gauche de la machoire ſuperieure : cette dent étoit très-gâtée : il me demanda s'il n'étoit pas poſſible d'en remettre une autre recemment tirée d'une autre bouche. L'ayant aſſuré que la choſe ſe pouvoit, il envoya chercher ſur le champ un Soldat de ſa Compagnie qu'il avoit déja prévenu. J'examinai la pareille dent de ce Soldat, laquelle je trouvai trop large & trop épaiſſe ſur la ſurface intérieure. Néanmoins comme nous n'avions point à choiſir, je fus obligé de m'en ſervir, me propoſant de la diminuer avec la lime ; je tirai la dent de ce Soldat, je limai ce qu'elle avoit de trop en lon-

gueur & en épaiſſeur. Cela n'aïant pû être executé, ſans découvrir l'intérieur de la cavité de cette dent, je me propoſai de la remplir de plomb, ſi-tôt que cette même dent ſeroit raffermie dans l'alveole où je la tranſplantai : elle fut affermie douze à quinze jours après, & pour lors je la plombai : cette dent étrangere ne fut pas plûtôt plombée, qu'il ſurvint une douleur inſupportable à M. de Romatet. Cette douleur dura juſqu'au lendemain, que je fus obligé de déplomber cette dent. Je ne pouvois m'imaginer qu'une dent transferée d'une bouche dans une autre, fut ſuſceptible de douleur, attendu que le nerf & les membranes en avoient été ſéparez ; cependant lorſque j'eus ôté le plomb la douleur ceſſa dans le moment, de même que ſi je lui avois ôté cette dent, laquelle lui a ſervi ainſi que ſes autres dents naturelles.

M. de Romatet étant venu à Paris vers la fin de l'année 1723. m'a aſſuré, M. Anel preſent, & pluſieurs autres Meſſieurs dignes de foi, que la dent que je lui avois tranſplantée, lui avoit duré ſix ans, & qu'il l'auroit encore, ſi le corps de cette dent ne s'étoit point

alteré & rompu par la carie que la découverte de la cavité y avoit occasionnée, & qu'aïant voulu en faire ôter la racine par M. de Grand-Champs à Bayonne, il ne pût lui ôter cette racine sans ouvrir auparavant la gencive, & sans causer beaucoup de douleur en tirant cette racine.

REFLEXION.

Que penser de la douleur que M. de Romatet a ressentie au sujet de cette dent que je transplantai dans sa bouche, si nous n'admettons que quelques filets nerveux de l'alveole ont trouvé quelques conduits dans les racines de cette dent, propres à les laisser passer jusques dans la cavité, & à les rendre capables par leur réünion à donner de la sensibilité à la dent, de même que si c'eût été sa dent naturelle?

On dira sans doute que les canaux des dents, & les vaisseaux qui y entrent, sont très-fins ; que les liqueurs qui entrent dans les vaisseaux divisez, ne tardent gueres à être coagulées par l'impression de l'air qui les a touchées ; & que cela doit être un obstacle à la circulation des sucs de la dent. J'a-

voüe que de telles diſpoſitions forment de grandes difficultez ; mais lorſque l'eſpace du tems n'eſt pas conſiderable, il ne faut point craindre que la réünion manque de ſe faire. Les liqueurs quivienent du côté de l'alveole, ſuffiſent pour ſurmonter ce même obſtacle, & par ce moyen commercer de l'alveole à la dent & de la dent à l'alveole, à peu près de même que ſi ces parties n'avoient jamais été diviſées. La réunion & la diſtribution des nerfs dans une telle dent paroît très-certaine ; puiſqu'on remarque qu'une dent ſortie de ſon alveole, qu'on y remet ou qu'on tranſplante ſur le champ, eſt quelquefois auſſi ſenſible à l'action de la lime, après qu'elle eſt repriſe & raffermie, que celles qui ont toujours reſté dans leur place naturelle.

Il peut encore arriver que quoiqu'une dent ſemblable à celle dont il s'agit, n'ait point de liaiſon avec les parties ſenſibles de l'alveole, le plomb introduit dans ſa cavité cauſe la douleur dont nous venons de parler, en ce que rempliſſant la cavité de la dent, il empêche l'iſſuë de la liqueur qui s'épanchoit par les extrémitez des tuyaux rompus ; & il arrive de-là, que cette li-

queur devient un corps étranger, qui comprimant les vaiſſeaux de toutes parts, produit cette douleur.

Cette liqueur arrêtée, s'alterant par ſon ſéjour, & agiſſant ſur les filets nerveux qu'elle picote, cauſe des divulſions qui produiſent ainſi les douleurs que l'on reſſent. Quoi qu'il en ſoit, la douleur doit ceſſer lorſqu'on a ôté le plomb; parce que la liqueur retenuë, ayant la liberté de ſortir, ce qu'il y avoit d'acre & de corroſif eſt emporté par l'iſſuë de cette même liqueur, & par celle que fourniſſent les alimens & la ſalive, laquelle s'inſinuant dans la cavité de la dent, en reſſort de même, lave & déterge ſuffiſamment l'endroit que la matiere renfermée par le plomb irritoit; cela ſuffit à la verité pour ôter la douleur, mais non pour guérir la carie: c'eſt pourquoi il faut veiller à tout ce qui ſe paſſe en pareille occaſion, & tâcher de prendre ſon tems à propos, pour ruginer & plomber la dent de nouveau, de même qu'on le fait aux dents cariées qui ne ſont pas remplacées ou tranſplantées.

On avoit crû, & pluſieurs croyent encore, qu'il n'eſt pas poſſible que les

dents ſe réüniſſent & ſe raffermiſſent dans leurs mêmes alveoles, lorſqu'elles en ont été entierement ſéparées ; on avoit encore plus de peine à concevoir, qu'une dent tranſplantée dans une bouche étrangere, pût ſe réünir & s'y raffermir.

Certains Auteurs avoient conſeillé de ſuivre cette méthode, tandis que d'autres y étoient tout-à-fait oppoſez. L'heureux ſuccès que nous avons vû par la pratique de cette même méthode, nous confirme la poſſibilité de la réüſſite.

M. Mauquets ſieur de la Motte Chirurgien à Valognes, dans ſon Traité complet de Chirurgie, tom. 1. Obſervation deuxiéme, rapporte dans la réflexion qu'il fait concernant cette deuxiéme Obſervation, ce qu'il a remarqué à l'occaſion des dents ôtées & remiſes dans leurs mêmes alveoles. Il fait remarquer d'abord, qu'il eſt très-préjudiciable d'ôter une dent qui n'eſt point cariée, & dont la douleur ne dépend que de l'irritation de la membrane qui enveloppe la racine de la dent. Il conſeille, ſi l'on a ôté une telle dent, de la remettre promptement en ſa place. Il aſſure qu'elle s'y reprend aiſément,

pourvû néanmoins qu'on ait ſoin de l'y conſerver les premieres jours : il dit avoir vû pluſieurs experiences d'un tel fait, entr'autres celle faite ſur un Gentilhomme de Valognes, auquel on avoit arraché une belle dent qu'il ſe fit remettre à l'inſtant, laquelle reprit ſa place, & ſe réünit parfaitement bien; il eſperoit que le petit nerf qui la retenoit dans le fond de l'alveole étant rompu, il ne ſouffriroit plus de douleur dans la ſuite; mais cependant il fut trompé dans ſon attente; puiſque quelques années après il en reſſentit de ſi cruelles, qu'il fut obligé de prendre le parti de ſe la faire arracher une ſeconde fois; cela ne fut executé qu'après pluſieurs repriſes & en entraînant une portion de la machoire inférieure avec elle, d'où il s'enſuivit des douleurs outrées; ce qui fait conclure à M. de la Motte, qu'il n'eſt gueres de plaiſirs ſans peine; cependant il conſeille de pratiquer la même operation en pareil cas, c'eſt-à-dire, de remettre une dent ſaine en ſa place, lorſqu'on l'a ôtée par inadvertance; parce que, dit-il, il y a tout lieu d'eſperer que les ſuites n'en ſeront pas également fâcheuſes. Il aſſure qu'il a vû

réüſſir cette pratique avec ſuccès, &c.

Le même Auteur explique enſuite de cette façon le déſordre qui arriva à l'extraction de la dent de ce Gentilhomme. « La membrane, dit-il, ayant « ſouffert quelque déperdition d'une « partie de ſa ſubſtance, & la partie de « l'alveole s'en étant trouvée dépoüillée, « la dent ſe réünit à cette portion d'os « découvert qui ne fit plus qu'un corps « avec elle ; ce qui fut cauſe qu'on ne « pût arracher cette dent, ſans emporter « une portion de cette machoire, & ce « qui arriveroit toujours par la même « raiſon en cas pareil; mais comme elle « n'a lieu que par hazard, cette réü- « nion n'eſt point à craindre. » Par ce raiſonnement cet Auteur nous fait concevoir, que quand on remettra une dent qui ſera revêtuë d'une membrane, ou que l'alveole ſera tapiſſé de quelque membrane, pour lors on ne doit point craindre, que l'os de la dent ſe réüniſſe avec celui de l'alveole ; parce qu'il n'y aura que les membranes qui ſe réüniront entr'elles, & qu'ainſi on pourra l'ôter une ſeconde fois, ſans craindre d'emporter aucune portion de l'alveole.

Les Obſervations que M. de la Motte vient de nous communiquer à ce ſujet, confirment la poſſibilité de remettre avec ſuccès les dents dans leur place, & même celle de les tranſplanter d'une bouche dans une autre bouche : à la verité elles ne réüſſiſſent pas toutes ; car il s'en trouve qui ne ſont pas de longue durée.

CHAPITRE XXX.

Deux Obſervations ſur des dents qui furent enfoncées dans le ſinus maxillaire ſuperieur droit & dans l'aveole, en voulant les ôter.

PREMIERE OBSERVATION.

Sur une dent qui fut enfoncée par un Charlatan dans le ſinus maxillaire ſuperieur droit, & ſur les ſuites de cet accident.

POur faire ſentir combien il eſt important de ne ſe fier dans des cas de conſequence qu'à des perſonnes ex-

perimentées, je rapporterai ici l'état fâcheux dans dans lequel ſe trouva en l'année 1720. M. Henri Amariton fils de M. Amariton Ecuyer, Seigneur de Beaurecœüil, demeurant dans ſon Château de Beaurecœüil, Paroiſſe de Nonette, ſur la riviere d'Allier, près la ville d'Iſſoire en la Limagne d'Auvergne, pour s'être mis entre les mains d'un Charlatan. Il s'agiſſoit d'une dent canine qui l'incommodoit beaucoup par ſon volume & par ſa ſituation. Elle étoit ſituée ſur la ſurface intérieure de la premiere petite molaire du côté droit de la machoire ſuperieure, & elle inclinoit conſiderablement vers le palais. L'embaras & la peine que cette dent cauſoit à ce Monſieur le déterminerent à ſe la faire ôter, & dans cette réſolution, au commencement du Carême de la même année, il ſe mit entre les mains du nommé la Roche Operateur, demeurant audit Nonette, qui le plaça de la maniere qu'il jugea la plus convenable; enſuite il appliqua une clef perçée ſur la couronne de la dent, puis il frappa à grands coups avec une pierre ſur cette clef: par cette manœuvre il enfonça la dent preſque de travers

dans le ſinus maxillaire ſuperieur de ce même côté, de maniere qu'on ne la voyoit plus. Lorſque cette dent eut ainſi diſparu, cet empirique aſſura les aſſiſtans que le malade l'avoit avalée; cela paroiſſoit aſſez vai-ſemblable, puiſqu'on avoit chetché cette dent ſans la pouvoir trouver. Quelque tems après le malade dont il s'agit, ſentit une douleur aſſez grande en cet endroit; ce qui l'obligea d'envoyer querir M. Duver ſon Medecin, lequel trouva une petite tumeur dure, ſans inflammation, qui s'étoit manifeſtée ſur la joüe près du nez, & ayant examiné le dedans de ſa bouche, il y apperçut trois trous fiſtuleux très-petits qui donnoient paſſage à une humeur ſereuſe très-fœtide; quelque tems après il ſe fit deux autres petits trous fiſtuleux ſur la tumeur. Pluſieurs conſultations furent faites à ce ſujet, par les Chirurgiens de la ville de Clermont, où le malade s'étoit tranſporté, & à Paris, par Meſſieurs Arnault (*a*) & Petit. (*b*) Ces derniers

(*a*) Chirurgien Juré à Paris, & ancien Prevôt de ſa Compagnie.

(*b*) Chirurgien Juré à Paris, ancien Prevôt de ſa Compagnie & Anatomiſte à l'Academie des Sciences.

ayant

ayant examiné le memoire qui contenoit le détail de la maladie, reconnurent qu'elle étoit assez considerable pour être traitée dans les formes. Ils donnerent leur sentiment, lequel fut envoyé à Clermont; les Chirurgiens de cette Ville n'ayant pas entrepris la cure, soit que le cas leur parût trop difficile, ou qu'on n'eut pas assez de confiance en eux, le malade dans le mois de Juillet de la même année vint à Paris; il eut recours aux mêmes Messieurs Arnault & Petit. Ces deux Chirurgiens tirerent bien-tôt le malade d'affaire. Au bout de dix à douze jours de pansement, M. Petit tira la dent heureusement, ce qu'il executa par une incision qu'il avoit été obligé de faire à la tumeur, qu'il jugea occasionnée par l'extrémité de la racine de la dent. Ayant découvert cette racine, il la saisit avec les pincettes droites & tira la dent entiere. Enfin peu de jours après le malade fut guéri par les remedes ordinaires, sans qu'il ait le visage difformé en aucune maniere, à peine peut-on connoître qu'on lui ait fait une incision. Cette Observation m'a été communiquée par M. Amariton du Plaisir, parent de M.

Amariton de Beaurecœüil auquel le cas que je viens de rapporter eſt arrivé, & elle m'a été confirmée par M. Petit.

II. OBSERVATION.

D'une dent enfoncée dans un alveole voiſin.

Me trouvant à Angers en 1717. un Cardeur de laine de la même ville, eut le malheur d'avoir un accident ſemblable à celui dont nous venons de parler; à la difference près que la dent du Cardeur de laine fut logée dans l'alveole d'une dent voiſine qui avoit été ôtée, & que ce malade eut plus promptement du ſecours. Il me vint trouver ſept jours après ſon accident. Je lui ôtai ſa dent avec les pincettes droites, quoiqu'auparavant il n'y eût aucune apparence de dent en cette endroit, à cauſe du gonflement qui y étoit ſurvenu. Cette dent ne fut pas plûtôt ôtée que le malade ſe trouva guéri, comme ſi je n'avois fait que lui tirer ſimplement une autre dent.

REFLEXION.

Rien n'eſt plus ordinaire, que de ſe

ſivrer au premier que l'on rencontre pour ſe faire ôter une dent : on auroit même de la peine à comprendre le danger que l'on court quelquefois dans l'execution d'une operation qui paroît d'abord ſi ſimple & ſi commune ſi les exemples des accidens fâcheux qui arrivent à ce ſujet, ne nous faiſoient appercevoir les riſques que l'on court en pareille occaſion ; ſur-tout lorſqu'on ſe confie à des ignorans, ou à des impoſteurs, qui pour en impoſer, ſont capables de tout entreprendre témérairement. Les deux Obſervations ci-deſſus confirment ces fâcheuſes veritez. L'une & l'autre de ces deux perſonnes qui ont enfoncé les dents dont nous venons de parler, n'ont procedé de même que parce qu'ils ſe ſont ſervis d'inſtrumens non convenables. Ces prétendus operateurs ne pouvant ôter ces dents, & voyant qu'elles avoient diſparu, voulurent perſuader que les malades les avoient avalées, & l'on ne pût s'appercevoir que trop tard du contraire. Si les Chirurgiens qui furent appellez les premiers en conſultation, après ces accidens ſurvenus, avoient été inſtruits par quelques Obſervations à

peu près ſemblables ; qu'ils euſſent été bien informez de la ſtructure de ces parties, & qu'ils euſſent refléchi ſérieuſement ſur la manœuvre qu'on avoit executée en operant ſur ces dents, il leur auroit été aiſé de reconnoître le fait dont il s'agiſſoit, & d'y remedier, avant que la maladie eut fait de ſi grands progrés ; ce qui auroit été d'une tres-grande utilité ; ils auroient par-là ſoulagé les malades, & guéri radicalement leur maladie dans ſon commencement.

CHAPITRE XXXI.

Trois Obſervations ſur les excroiſſances pierreuſes formées ſur les dents, ou dans leur voiſinage.

PREMIERE OBSERVATION très-remarquable.

Sur une excroiſſance pierreuſe, formée à l'endroit des dents molaires, laquelle excroiſſance fut précedée d'un abcès & du concours de pluſieurs accidens fâcheux qui ſe ſuccederent les uns aux autres pendant l'eſpace de vingt mois.

M. Houſſu neveu de M. le Cointre Muſicien & Penſionnaire de l'Academie Roïale de Muſique, demeurant ruë des Poitevins, proche S. André des Arcs, tomba de cheval avec ſa nourrice, étant alors âgé de quatre ans; en tombant il ſe heurta le côté droit de la machoire inférieure, & dans le même endroit il parut quelques jours après une contuſion qui ſe termina par

un abcès. Trois ou quatre ans après, la partie inférieure de la joüe du même côté ſe gonfla peu à peu : la matiere infiltrée cauſa une tumeur dure & indolente ; ce qui fit préſumer aux Chirurgiens qui viſiterent pour lors le malade, que ſa machoire avoit été fracturée lors de ſa chûte : ils préſumerent auſſi que cette tumeur n'étoit que la matiere du calus entaſſée dans l'endroit & aux environs de l'os maxillaire, qu'ils ſuppoſoient avoir été fracturé : ils conclurent qu'il étoit neceſſaire d'ôter les dents qui répondoient à cet endroit & qu'ils ſoupçonnoient cariées : ils crurent par-là prévenir les ſuites que la carie des dents auroit pû occaſionner. Cette operation fut faite à ce malade, ſans qu'il en reçut aucun ſoulagement ; il arriva même qu'à l'âge de ſeize ans la derniere dent molaire du côté droit de la machoire inférieure voulant paroître, occaſionna un ſecond abcès cauſé par les tiraillemens que ſouffrirent les gencives dans cette occaſion. Cet abcès fut plus conſiderable que le premier, par rapport à la compreſſion que faiſoit la dureté que les gencives enveloppoient.

La matiere de cet abcès eut ſon iſſuë par le dedans dela bouche; la tumeur dure & inſenſible ne ſe diſſipa point: ce qui obligea un Chirurgien de cette Ville, de tenter par l'application des cataplaſmes, la réſolution, ou la ſuppuration des matieres dépoſées. Ces remedes n'ayant pas eu plus de ſuccès que les précedents, ce même Chirurgien s'aviſa de percer la tumeur en dehors, il ne ſortit que du ſang des lévres de la playe. Cette mauvaiſe réüſſite devoit ſuffire pour rendre ce Chirurgien plus retenu; mais ſon opniâtreté fit qu'il ne pût s'empêcher de faire le troiſiéme jour une ſeconde inciſion : il ne ſortit pareillement de cette ſeconde inciſion, que du ſang; ce qui ne pût encore le détourner de pourſuivre ſon entrepriſe : il tourmenta vainement ſon malade. Au bout de ſix ſemaines il opera de nouveau, il fit une inciſion cruciale dans le même endroit, & par cette inciſion il coupa un rameau d'artere, qui cauſa une hemorragie que l'on n'arrêta qu'avec beaucoup de peine. Ces differentes inciſions ne donnerent iſſuë qu'à du ſang qui ſortit des vaiſſeaux mal-à-propos, ſans diminuer aucunement le vo-

lume de la tumeur qu'il croyoit attaquer par ces operations.

Pendant le cours des panſemens qui durerent dix-huit mois, on appliqua pluſieurs fois le cautere actuel pour diſſiper cette tumeur. Toutes ces operations furent inutiles. Enfin on abandonna ce malade, qui reſta cinq ans dans ce triſte état, ſans aucun ſecours ni ſoulagement; au contraire pendant ce tems-là le volume de la tumeur augmenta conſidérablement. Les parens de ce jeune homme ennuyez de la durée de cette maladie, conſulterent feu M. Carmeline Chirurgien Dentiſte, qui reconnut que cette tumeur n'étoit attachée à la gencive que par une fort petite baze, d'où il conclut qu'il lui ſeroit fort aiſé de l'extirper. Elle n'étoit point d'ailleurs adherente à la joüe. Il executa ce qu'il s'étoit propoſé quinze jours après ſa premiere viſite. L'extirpation étant faite, la joüe ſe rapprocha de la gencive. La playe qu'on avoit ci-devant faite à cette même joüe par des operations inutiles & mal entenduës, fut legerement panſée, & ne tarda pas à ſe guérir. La playe qu'on avoit faite à la gencive, en extirpant cette excroiſſance

excroiſſance guérit bien-tôt pareillement.

Ce fut par cette operation, bien differente des premieres, que M. Carmeline termina avec un heureux ſuccès, une maladie qui avoit duré tant d'années, & qui avoit expoſé ce malade à des dangers dont les ſuites avoient été ſi fâcheuſes. Cette excroiſſance (*a*) peſe actuellement une once cinq gros: elle doit avoir été plus peſante & d'un plus grand volume lorſqu'on l'extirpa. Il ne fut pas poſſible de cicatriſer l'ulcere de la joüe occaſionné en conſequence des operations pratiquées indiſcretement, ſans qu'il reſtât une cicatrice difforme & incommode, qui formoit un trou dans lequel on pouvoit introduire le petit doigt: ce trou étoit cicatriſé dans toute ſa circonference, il perçoit d'ailleurs la joüe de part en part, & occaſionnoit par cette diſpoſition la ſortie de la ſalive & des alimens mâchez. Le malade par ſon induſtrie trouva le moyen de remedier à cet inconvenient: il s'imagina de boucher ce trou avec un tampon de cire introduit par le dedans de la joüe; en-

(*a*) Voïez la Planche 4. Tome I.

ſorte que rien ne pût paſſer du dedans de la bouche en dehors, cachant d'ailleurs la difformité extérieure avec une mouche bien gommée. Je ſuis devenu poſſeſſeur de ce même corps pierreux, M. Houſſu ayant eu recours à moi pour faire quelque réparation conſiderable à ſa bouche, m'en a fait preſent avant ſon départ pour un voïage de long cours.

REFLEXION.

Le corps pierreux dont il s'agit dans cette Obſervation, eſt d'une telle contexture, qu'il ne paroît pas être formé par une matiere tartareuſe; mais bien plûtôt par un ſuc oſſeux qui s'eſt échapé de la ſubſtance de l'os même, par la rupture de quelques fibres oſſeuſes; à peu près de même qu'il arrive dans la formation des exoſtoſes. Les cauſes qui peuvent avoir donné lieu à une maladie auſſi bizarre & auſſi ſinguliere, ne me ſont pas ſuffiſamment connuës; parce que je n'ai point ſuivi cette maladie, & que je n'ai pas même eu occaſion de conferer à ce ſujet avec les Médecins & Chirurgiens qui ont traité le malade. C'eſt pourquoi je me diſpenſe de raiſonner, & de former des con-

jectures ſur l'origine & les progrès de ce mal. N'étant pas, comme je viens de le dire, ſuffiſamment informé de toutes les circonſtances qui regardent ce fait, je craindrois de faire un raiſonnement vague & indéterminé, qui loin d'inſtruire le Lecteur, pourroit l'induire à erreur. Ainſi je me ſuis borné à ne rapporter ici que les principales circonſtances que cette Obſervation renferme, & celles qui m'ont été les mieux verifiées; ce qui m'a paru ſuffiſant pour pouvoir parvenir à reconnoître une ſemblable maladie, & pour proceder à ſa guériſon, en cas que dans la pratique on vint à en rencontrer une à peu près du même caractere.

II. OBSERVATION.

Sur une excroiſſance devenuë pierreuſe, reſſemblant à peu près à un petit champignon.

En 1721. l'épouſe de M. Begon Banquier, ruë de Clery à Paris, me conſulta ſur une tumeur excroiſſante qui lui étoit ſurvenuë à la gencive du côté droit de la machoire inférieure. Cette

excroiſſance étoit à peu près de la même nature de celle dont j'ai parlé dans la précedente Obſervation ; je remarquai que c'étoit une excroiſſance très-dure, dont l'attache ou baze étoit peu étenduë, & figurée en forme de col. Le corps de cette excroiſſance avoit à peu près la figure d'un champignon; ce corps étoit du volume d'une noiſette. Je ne jugeai pas qu'aucun médicament fut capable de détruire ce corps étranger : je fus d'avis d'en faire l'extirpation. Je préferai l'inſtrument tranchant à la ligature, d'autant plus que ces excroiſſances ne fourniſſent ordinairement que très-peu de ſang. Cette Dame ne ſe rendit point alors à toutes les raiſons dont je me ſervis pour la réſoudre à ſouffrir cette operation, qu'elle éluda juſqu'à l'année ſuivante; au bout duquel tems s'étant apperçuë que cette tumeur s'étoit de beaucoup augmentée, elle me manda de nouveau, étant entierement réſoluë à ſe la faire ôter : ce que je fis à l'inſtant au grand étonnement de la malade, qui ne ſouffrit que très-peu. L'operation faite, j'examinai à loiſir cette excroiſſance; je la trouvai très-dure, comme oſſeuſe ou

pierreuſe, d'une conſiſtance à peu près égale à la ſolidité de celle que M. Carmeline avoit ôtée au malade dont j'ai parlé. Celle que j'ai extirpée à cette Dame, quoiqu'à peu près du même caractere, n'avoit pas reçû un ſi grand accroiſſement; parce qu'elle avoit été emportée de bonne heure. Le ſuccès en fut très-heureux; il ne ſortit que très-peu de ſang de cette extirpation & la guériſon en fut prompte. Cette Dame n'a depuis reſſenti aucune incommodité, ni n'a aucune apparence de récidive.

Du ſuccès heureux de cette Obſervation & de celui de pluſieurs autres à peu près ſemblables que la pratique nous a fournies, nous pouvons conclure que le moyen le plus certain pour guérir promptement, radicalement & avec moins de violence ces ſortes d'excroiſſances oſſeuſes, eſt celui de les extirper, en ſe ſervant à ſon choix d'un ſcalpel, dont la lame ſera à dos, à peu près ſemblable à celle d'un biſtouri, ou bien en ſe ſervant des ciſeaux, ſuivant qu'il conviendra le mieux, par rapport à la ſituation, au volume, à la figure, & à la conſiſtance de ces ſortes d'excroiſſances.

REFLEXION.

Il n'eſt pas ſurprenant de voir qu'il ſe forme des corps pierreux, & même de veritables pierres dans la bouche, puiſque l'on en rencontre ſouvent qui ſe ſont formées dans toutes les parties du corps. Cela dépend des cauſes qui donnent occaſion aux matieres plâtreuſes ou pierreuſes de ſe dépoſer, tantôt dans une partie, tantôt dans une autre. Quelquefois ces cauſes ſont intérieures, quelquefois extérieures, & d'autres fois les cauſes extérieures & intérieures concourent également à la formation de ces corps ſolides.

Lorſque c'eſt dans la bouche que l'on apperçoit ces ſortes de tumeurs, ſi c'eſt dans leur commencement que l'on fait cette découverte, il faut tâcher de les réſoudre, ou de les faire ſuppurer le plus promptement qu'il eſt poſſible; & ſi l'on ne peut par ces voïes-là venir à bout d'en terminer heureuſement la guériſon, il faut ſans heſiter en venir à l'extirpation. Si l'on differe de la faire, il arrivera que leurs progrès deviendront de jour en jour plus conſiderables. Pour éviter alors les ſuites qu'on en doit ap-

préhender, il ne ſuffit pas toujours que l'operateur ſe détermine à prendre ce parti; il faut auſſi que le malade & ceux qui s'intereſſent à ſa ſanté y conſentent; mais ſouvent il ſe rencontre qu'on les trouve fort peu diſpoſez à prendre une bonne réſolution, parce que chacun craint les operations qui ſont inſéparables de la douleur. C'eſt pourquoi ceux qui ſont appellez auprès de ces malades timides, doivent faire tous leurs efforts pour diſſiper leur crainte & leur répugnance, en leur faiſant comprendre autant qu'il eſt poſſible, le danger où ils s'expoſent, en éludant des operations dont leur guériſon dépend uniquement.

III. OBSERVATION SINGULIERE.

Sur une petrification formée ſur une des dents molaires.

M. Baſſuel, curieux de ce qui concerne ſa profeſſion, m'a fait voir une piece tartareuſe ou pierreuſe très-rare. C'eſt ſur une dent molaire du côté droit de la machoire inférieure qu'elle s'eſt

formée, étant preſque toute couverte d'un tartre petrifié.

Ce corps étranger qu'il a ôté il y a nombre d'années, à une femme fort âgée, eſt du volume d'un œuf de Poule (*a*) convexe & aſſez arrondi par ſes parties ſuperieures, à quelques éminences près, concave, raboreux & très-irrégulier par ſes parties inférieures: l'endroit de ce corps ſur lequel les dents oppoſées appuyoient, eſt un peu concave & enfoncé: il a ſa ſurface aſſez polie: la partie de ce corps qui touchoit la langue eſt unie & égale: celle qui touchoit la peau de la bouche du côté du muſcle maſſeter & de l'apophiſe coronoïde eſt un peu enfoncée, cependant aſſez unie; s'étant figurée ainſi par la preſſion des parties: la ſurface tournée du côté de la joüe eſt la plus ſaillante, la plus convexe, la plus raboteuſe & la plus arrondie. La dent a ſuivi ce corps pierreux, ſes racines reſtant entierement à découvert. Le corps de la dent eſt enchaſſé & caché dans cette ſubſtance pierreuſe à laquelle il eſt intimement uni & fortement attaché. Cette matiere tartareuſe ou pierreuſe,

(*a*) Voïez la Planche 2. de ce volume.

s'étoit étenduë ſur les gencives, tant antérieurement, que poſtérieurement. Ce corps étranger eſt actuellement du poids de ſept gros : ſans doute il peſoit davantage lorſque ce Chirurgien l'ôta de la bouche de cette femme, la matiere ayant dû ſe deſſecher depuis ce tems-là. Quant à la groſſeur & à la figure, il faut remarquer que peut-être ce corps étranger n'a pas été ôté en entier ; qu'il peut en être reſté quelque partie dans la bouche, & que l'inſtrument qui a ſervi pour le tirer peut en avoir détruit quelque portion. Ce même corps avant que d'être ôté, faiſoit paroître la joüe tumefiée par ſa preſſion : on auroit crû à voir cette joüe, qu'elle étoit attaquée d'une tumeur humorale d'un volume conſiderable. Ce corps empêchoit encore que les dents de la machoire ſuperieure & celles de l'inférieure ne s'approchaſſent les unes des autres par leurs extrémitez, comme elles s'approchent ordinairement.

REFLEXION.

Ce corps tartareux ou pierreux, ne s'eſt augmenté juſqu'à ce point, que

parce qu'on a negligé de l'ôter dans ſon commencement. Les perſonnes que cette femme a d'abord conſultées, ont ignoré quelle étoit la nature de ce corps étranger, & quel étoit le moyen de le détruire ; ce qui a été la cauſe que cette maladie n'a pas été guérie, avant qu'elle eut fait de tels progrès. Le Public éprouve tous les jours des avantures ſemblables, ſans s'appercevoir que les maladies ne deviennent le plus ſouvent ſi invéterées, que par la negligence, ou l'ignorance de ceux à qui ils ſe confient ſans diſcernement. D'ailleurs la crainte mal fondée que l'on a pour les operations, fait que le malade eſt toujours porté à ſuivre l'opinion de celui qui les élude. On ne ſe réſout à ſouffrir aucune operation qu'à la derniere extrémité, & ſouvent lorſqu'il n'eſt plus tems de la faire avec ſuccès, ou ſans encourir de grands dangers. Il eſt difficile de concevoir comment cette femme avec ce corps pierreux entre les dents, a pû faire la maſtication, ſans que ſa machoire ſe ſoit luxée en quelque maniere ; mais il eſt aiſé de s'appercevoir que jamais operation n'a été mieux indiquée, ni plus heureuſement

executée que celle que M. Baſſuet fit à cette femme en cette occaſion.

CHAPITRE XXXII.

Quatre Obſervations ſur les violentes douleurs de tête, &c. cauſées par les dents.

PREMIERE OBSERVATION.

Sur la carie d'une dent, qui cauſoit une douleur d'oreille très-violente, ſans que la dent fut douloureuſe, laquelle douleur ceſſa après que la dent fut ôtée.

MAdemoiſelle de la Gibonnais, demeurant à Nantes, étant venuë à Paris, m'envoïa chercher il y a environ un an & demi pour lui nettoyer les dents. J'apperçus en viſitant ſa bouche, qu'une groſſe molaire du côté droit de la machoire inférieure étoit cariée. Je m'informai d'elle, ſi cette dent lui faiſoit quelque douleur, elle me dit qu'elle ne lui en cauſoit aucune; mais qu'elle avoit du côté de la dent cariée une douleur à l'oreille qui

ſubſiſtoit depuis long-tems, ſans y avoir pû, trouver aucun ſoulagement, quoiqu'on y eut fait pluſieurs remedes. Je ne jugeai pas que la dent fut la cauſe de cette douleur; ainſi je me contentai de la plomber, pour l'empêcher de ſe gâter davantage. La même douleur ſubſiſtant toujours, quoique la dent fût plombée, cette Demoiſeille conſulta M. Coutier (*a*) qui lui dit que la dent cariée pouvoit être la cauſe de ſon mal d'oreille, & qu'ainſi il falloit commencer par faire ôter cette dent. L'avis fut ſuivi & cette Demoiſelle fut guérie entierement peu de tems après.

REFLEXION.

Par cette Obſervation & par pluſieurs autres, on voit que la carie des dents peut être le principe de differentes maladies. Quelquefois la douleur que cette carie cauſe, fait ſouffrir toute la tête : d'autrefois elle n'en afflige qu'une ſeule partie; ce qui ſe paſſe ſouvent d'une maniere ſi cachée, qu'à peine penſe-t-on qu'un tel effet dépende de ſa veritable cauſe. C'eſt pourquoi il ne faut pas manquer en des cas à peu

(*a*) Médecin de la Faculté de Paris.

près ſemblables, de bien examiner l'état des dents, de les ſacrifier s'il le faut, pour ſe délivrer plûtôt des maladies qu'elles occaſionnent, & dont les ſuites pourroient être très-fâcheuſes.

II. OBSERVATION.

Dans laquelle on verra que les douleurs de dents cauſent des maux de tête, qui guériſſent par la ſeule extraction de la dent.

En 1715. Madame de Maubreüil, demeurant à Nantes, étant affligée d'un trés-grand mal de tête, conſulta à cette occaſion ſon Médecin & ſon Chirurgien, qui lui ordonnerent pluſieurs remedes. Cette Dame fut ſaignée & purgée pluſieurs fois; mais comme ſon mal ne diminuoit point, ces Meſſieurs lui ordonnerent le bain, & l'application des ſangſuës à la tête; elle executa de point en point leur ordonnance. Tous les remedes qu'elle fit, ne la ſoulagerent nullement. Cette Dame avoit deux dents gâtées, qui depuis long-tems lui cau-

ſoient de la douleur, & l'empêchoient de manger. Cela lui fit penſer que ces deux dents pouvoient être la cauſe de tous les maux qu'elle ſoufftoit. Comme j'avois l'honneur d'être connu d'elle particulierement, elle ſe réſolut de me venir trouver à Angers où je demeurois pour lors. Etant arrivée chez moi je viſitai ſa bouche, & trouvai qu'elle avoit deux dents molaires très-cariées, l'une au côté droit de la machoire inférieure, & l'autre au côté gauche de la même machoire : je jugeai que ces deux dents étoient la ſeule cauſe de ſon mal de tête. Je la déterminai pour lors à ſe les faire ôter ; ce que je n'eus pas plûtôt fait, que cette Dame ſe trouva entierement délivrée d'une douleur qui l'avoit tourmentée pendant plus de ſix mois. Cette Dame que j'ai vûë pluſieurs fois depuis mon établiſſement à Paris, m'a aſſuré n'avoit plus ſouffert du mal de tête.

REFLEXION.

Il n'y a pas de maladie plus commune que celle que l'on nomme mal de tête, donr les cauſes ſont infinies. Quelquefois il eſt occaſionné par la ca-

rie des dents, & pour lors on n'en peut être délivré qu'en ôtant les dents malades. L'Obſervation ſuivante en ſervira de preuve.

III. OBSERVATION.

Sur un grand mal de tête cauſé par pluſieurs dents cariées ; ce que l'on n'avoit pendant long-tems, ni reconnu, ni ſoupçonné.

Madame la Marquiſe de Trans, demeurant en Bretagne, étant incommodée depuis long-tems d'une douleur qui lui occupoit toute la tête, conſulta pluſieurs Médecins & Chirurgiens habiles, qui l'aſſurerent que ſon mal de tête, n'étoit qu'un rumatiſme. Fondez ſur cette opinion, ils lui firent beaucoup de remedes, dont elle ne reçût aucun ſoulagement. Cette ſituation fâcheuſe la fit réſoudre il y a quatre ans, d'aller aux eaux de Bourbon qu'on lui avoit ordonnées : dans ce deſſein cette Dame vint à Paris, où elle conſulta un Médecin celebre, qui fut d'abord de l'avis des premiers, traitant ſon mal, de ru-

matiſme. Les remedes qu'il emploïa pour la guérir, furent inutiles. La Dame ſe plaignant toujours de la douleur exceſſive qu'elle ſentoit à la tête & aux dents, ce Médecin conjectura à la fin, que le grand mal de tête dont elle ſe plaignoit pouvoit être occaſionné par les dents; & ſur cette conjecture, il conſeilla à cette Dame de voir un Dentiſte. Comme j'avois l'honneur d'être connu d'elle depuis pluſieurs années, je fus mandé pour la voir. Ayant examiné ſes dents, je trouvai une groſſe molaire du côté gauche de la machoire inférieure, & deux dents de la ſuperieure du côté droit, cariées conſiderablement. Les gencives qui touchoient ces trois dents étoient gonflées & enflammées : après avoir ſondé ces trois dents, je dis à cette Dame, que leur carie étoit parvenuë à un tel point qu'il étoit impoſſible de les conſerver, & que je ne doutois nullement que cette même carie ne fût la ſeule cauſe de ſon mal de tête; qu'enfin je croyois qu'il falloit lui ôter ces trois dents. Elle répugna d'abord à mon avis; mais ayant fait attention qu'il étoit conforme à celui de ſon Médecin, elle me permit enfin d'en ti-

rer

ter deux. La douleur n'étant pas entierement paſſée par l'extraction de ces deux dents, elle me fit appeller cinq jours après, pour lui ôter la troiſiéme : ce fut la derniere groſſe molaire de la machoire ſuperieure que je lui ôtai. Son mal ſe diſſipa promptement, & depuis ce tems-là cette Dame n'a reſſenti aucune atteinte de douleur de tête, ni de dents.

REFLEXION.

Le mal de tête de cette Dame étoit ſimptomatique & tout-à-fait dépendant de la carie de ſes dents ; puiſqu'il a ceſſé lorſqu'elles ont été ôtées. Tels remedes que l'on eût pû pratiquer, ce mal de tête n'auroit jamais ceſſé de la tourmenter : il ne s'agiſſoit pas de combattre une cauſe univerſelle, mais une cauſe locale qui conſiſtoit en la carie de ces trois dents. Sans avoir fait de telles obſervations, on auroit de la peine à s'imaginer que la carie des dents fût capable de produire un mal de tête, dont la ſource étoit ſi équivoque, qu'il a trompé pendant long-tems pluſieurs Médecins & Chirurgiens habiles, & qui auroient fait traîner à cette Dame une vie languiſſante, ſi j'avois

balancé à executer une telle operation, qui la délivra entierement de ce rumatiſme prétendu, & qui lui épargna la peine & les frais d'un voïage, ſans compter que par-là elle fut garantie de courir le riſque des effets dangereux que les bains pris mal-à-propos auroient pû produire.

IV. OBSERVATION.

Sur de très-grandes douleurs aux dents, à la temple & à l'oreille du côté gauche, au menton, au palais & à la gorge, ſans que l'on pût ſçavoir ce qui pouvoit les occaſionner.

En l'année 1727. Mademoiſelle Chabot, demeurant à Orleans, fut attaquée à l'âge d'environ vingt-ſept ans, de douleurs trés-violentes à toutes les dents du côté gauche, à la temple & à l'oreille de ce même côté, au palais, au menton & à la gorge. Cette malade conſulta M. Euſtache habile Médecin, & M. Noël Maître Chirurgien dans la même Ville. Ces Meſſieurs crurent que

ce ne pouvoit être qu'un rumatiſme ; parce que cette malade diſoit ne ſentir pas plus de douleur à une ſeule dent qu'à toutes les autres de ce même côté, & que d'ailleurs il ne paroiſſoit aucunes parties tumefiées ni enflammées. Ils ordonnerent les ſaignées, les lavemens, les purgations & les cataplaſmes : la malade fut ſaignée deux fois au bras & deux fois au pied, reçut pluſieurs lavemens, fut purgée deux fois & continua les cataplaſmes, ſans en recevoir aucun ſoulagement. Pendant le cours de ce traitement, cette malade s'apperçut qu'elle avoit la deuxiéme petite dent molaire du côté gauche de la machoire ſuperieure cariée. Elle la fit voir au Garçon Chirurgien de M. Noël, qui la lui tira. On crut alors avoir trouvé & emporté la cauſe de cette maladie ; mais une heure après elle recommença avec autant de violence qu'auparavant, & dura encore quelques mois, après quoi elle ſe diſſipa d'elle-même. Au commencement du mois de Fevrier de l'année 1728. cette perſonne étant venuë à Paris, fut atteinte de la même maladie, ſans ſçavoir encore d'où elle pouvoit provenir. Elle fut trouver

M. Petit, pour le conſulter : cet habile Chirurgien conſeilla à cette malade de me voir à ce ſujet ; attendu que ces douleurs pouvoient être cauſées & entretenuës par quelque dent cariée, & que les remedes qu'on feroit d'ailleurs pourroient être plus nuiſibles à ſa ſanté que ſalutaires. Cette malade m'ayant fait venir chez elle, & m'ayant fait le détail de ſa maladie, j'examinai ſa bouche, où je trouvai la deuxiéme groſſe dent molaire du côté gauche de la machoire inférieure aſſez cariée pour lui cauſer tous les déſordres dont elle ſe plaignoit, & je reconnus que pour les terminer il n'y avoit point d'autre parti à prendre que d'ôter cette dent. La malade y conſentit, & cette dent ne fut pas plûtôt ôtée, que les douleurs vives & extrémes qui avoient tourmenté cette perſonne ſe diſſiperent entierement & ſans aucun retour.

Ce que je viens de rapporter dans cette Obſervation eſt à la connoiſſance de M. le Chevalier de Louville, qui s'eſt trouvé preſent à cette operation.

REFLEXION.

Il n'eſt pas ordinaire de ſentir des

douleurs ſemblables, ſi équivoques & ſi compliquées, cauſées par les dents : cependant on ne voit encore que trop fréquemment de ces ſortes de cas, & perſonne ne peut être sûr de n'y pas tomber, à moins qu'on n'ait la précaution & qu'on ne ſoit à portée de les prévenir. Si cette malade s'étoit miſe d'abord entre les mains d'un Dentiſte experimenté, elle auroit évité les douleurs cruelles qui l'ont tourmentée longtems ; elle auroit évité l'uſage de pluſieurs remedes qui pouvoient plûtôt être contraires que propres à ſa ſanté. Sur cet exemple & ſur pluſieurs autres qui ſont rapportez dans mes Obſervations, nous devons conclure qu'il ne faut rien negliger pour notre inſtruction, ni pour prévenir ou guérir les maladies qui peuvent nous affliger ; qu'il ne faut point mépriſer ce que nous ne connoiſſons pas, ni ce que nous ne pouvons executer par nous-mêmes ; parce qu'il n'eſt point de parties qui ne ſoient ſujettes à des accidens, qui pour l'ordinaire ſont accompagnez d'une infinité de circonſtances, & qu'il faut une longue experience & une très-grande application pour en connoître & en combattre toutes les maladies.

CHAPITRE XXXIII.

Deux Obſervations ſur les déſordres que cauſe le ſcorbut dans la bouche.

PREMIERE OBSERVATION.

Sur le ravage que le ſcorbut fit à la bouche d'une pauvre femme.

EN 1711. une pauvre femme de Nantes, âgée de cinquante-cinq ans, étant attaquée du ſcorbut qui lui avoit fort endommagé la bouche, entra à l'Hôtel-Dieu de la même Ville, où elle fut traitée pendant près d'un mois. Après ce traitement elle en ſortit ſans être parfaitement guérie; ce qui l'obligea quelque tems après de s'adreſſer à moi. Elle ſe plaignoit d'une grande douleur qu'elle ſouffroit dans la bouche: cela me donna de l'attention, & fit que j'examinai ſa bouche avec grand ſoin: pour lors je trouvai des trous fiſtuleux aſſez conſiderables, qui perçoient du dedans de la bouche en de-

hors, deſſous le menton. Je ſondai ces deux trous, & je découvris par-là qu'il y avoit une grande partie des alveoles cariées; ce qui me détermina à lui ôter quelques dents molaires chancelantes qui lui reſtoient encore : je lui tirai auſſi hors de la bouche trois exfoliations des alveoles, dont la plus conſiderable étoit de la longueur d'un pouce & demi, & large d'un pouce : J'emportai de même toutes les chairs pourries. Je panſai cette pauvre femme avec le baume deſſicatif du Perou, dont je faiſois injection deux fois le jour dans les trous fiſtuleux : au bout de vingt-huit jours, cette pauvre femme fut parfaitement guérie.

REFLEXION.

Cette femme ſortit de cet Hôpital ſans être guérie, ni ſoulagée des déſordres que le ſcorbut avoit fait en ſa bouche; parce qu'on avoit negligé d'examiner la cauſe locale, & de la combattre par les operations & les remedes convenables. Si je n'avois fait des inciſions pour découvrir la carie, afin de donner jour à la matiere de s'évacuer & l'empêcher de ſéjourner dans des ſinus; ſi je n'a-

vois pas ôté les chairs corrompuës & les pieces d'os cariez, je n'aurois jamais pû ſoulager ni guérir cette pauvre femme, & cette cure ne m'a réüſſi, que parce que j'y ai apporté toute mon attention.

II. OBSERVATION.

Sur les excroiſſances, les caries, les ulceres & les abcez, que le ſcorbut avoit produits dans la bouche d'un jeune homme.

En 1713. un Domeſtique de M. le Curé de la Paroiſſe de ſaint Germain de Rennes en Bretagne, fut attaqué du ſcorbut à la bouche. Il ſe mit entre les mains d'un Maître Chirurgien des plus habiles de la même Ville; qui le traita pendant un tems aſſez conſiderable, ſans pouvoir le guérir: mais ce Domeſtique voyant que ſa maladie continuoit toujours, s'adreſſa à moi. Je commençai par viſiter ſa bouche: enſuite je lui ôtai quelques mauvaiſes dents & pluſieurs petites exfoliations & petites eſquilles des alveoles cariés: je coupai avec les ciſeaux toutes les chairs

chairs excroiſſantes, ulcerées & pourries qui lui rendoient l'haleine d'une odeur inſupportable; j'en exprimai beaucoup de ſang; je lui nettoyai enſuite les autres dents. Je le fis ſaigner & purger une fois, & lui fis uſer de fois à autres pendant quelques jours pour ſe laver la bouche, d'une lotion faite avec une pinte de vinaigre du plus fort, dans lequel j'avois fait infuſer ſur les cendres chaudes, une once de graine de moutarde concaſſée. Je continuai enſuite à lui faire laver la bouche tous les jours pluſieurs fois, avec une autre lotion faite d'une chopine de vin blanc, d'une chopine d'eau de plantain, d'un verre d'extrait de creſſon, de deux onces d'eſprit de cochlearia, de deux onces de miel roſat, & de quatre gros d'alun calciné, le tout mêlé enſemble. Ayant traité ce malade de cette façon pendant trois ſemaines, il fut parfaitement guéri.

REFLEXION.

On ne peut s'empêcher de convenir que ce Chirurgien avoit negligé dans la pratique la connoiſſance des maladies de la bouche; car il ne s'agiſſoit pour faire cette cure, que de dilater de

petits ſinus, d'emporter des excroiſſances, de procurer l'exfoliation de l'os carié, de déterger, de mondifier les ulceres & d'ôter les mauvaiſes dents; ce que les Chirurgiens pratiquent journellement avec ſuccès en pareille occaſion: il n'étoit queſtion que de ſuivre la même méthode dans le cas dont il s'agiſſoit, pour terminer heureuſement la guériſon de cette maladie: par conſequent on ne peut imputer l'inutilité de ſon premier traitement qu'à la negligence de ce Chirurgien.

CHAPITRE XXXIV.

Douze Obſervations qui concernent les dépôts, tumeurs & abcez, occaſionnez par les dents.

PREMIERE OBSERVATION.

Sur un dépôt cauſé par une dent canine, non cariée; mais uſée par la rencontre d'une autre dent.

LE 19. Decembre 1723. M. l'Abbé Cherier Licentié de la Faculté de Paris, avoit la dent canine du côté gauche de la machoire ſuperieure, ſaine, très-ſolide & ſans carie; mais ſeulement uſée par la rencontre & le frottement des autres dents & des alimens. Cette dent lui cauſa néanmoins une douleur ſi conſiderable, qu'il fut obligé d'appeller M. de Manteville Chirurgien; qui examina ſes dents, & n'en trouvant aucune de cariée; il lui conſeilla de me faire venir. J'allai voir ce malade, j'examinai ſes dents & je reconnûs que

la fluxion dont il s'agiſſoit, étoit ſi conſiderable, qu'elle tendoit à former un abcès. Je conſeillai à M. l'Abbé Cherier de couper par morceaux une racine de guimauve & deux ou trois figues graſſes, de les mettre boüillir dans du lait doux, ce lait étant un peu tiede, d'en tenir de tems en tems dans ſa bouche du côté de la douleur, & par intervale appliquer une portion de ces figues ſur la gencive tumefiée; de faire des cataplaſmes avec le lait & la mie de pain, les jaunes d'œufs & le ſafran, & de les appliquer ſur la joüe enflée, & de ſe tenir chaudement. Ce qui ayant été executé, l'abcès ſe forma très-promptement ſur la gencive de la dent uſée, & dès le lendemain au ſoir le Chirurgien perça cet abcès. Il comprima ſuffiſamment par dehors & par dedans les gencives; par ce moyen il fit ſortir beaucoup de matiere. Nous conſeillâmes au malade de faire boüillir de l'orge & de l'aigremoine dans de l'eau, d'y joindre un peu de miel roſat, & de s'en laver chaudement la bouche de tems en tems, ce qui ayant été fait, le malade fut en en peu de jours parfaitement bien guéri.

II. OBSERVATION.

Sur une tumeur & une fiſtule cauſées par la carie d'une dent molaire.

En 1720. le fils de M. Clezié Marchand Quinquaillier, demeurant à Paris, ruë des Mauvais-Garçons, pour lors âgé de vingt-cinq ans, avoit la deuxiéme groſſe molaire du côté droit de la machoire inférieure cariée très-conſiderablement; ce qui lui cauſa une tumeur de la groſſeur de la moitié d'un jaune d'œuf. Cette tumeur étoit ſituée à la partie extérieure de la joüe du même côté. Cette même tumeur ayant abcedé & percé d'elle-même, ſuppuroit par intervale. Ce malade s'adreſſa d'abord à un Maître Chirurgien de cette Ville, qui crut que pour guérir cette tumeur, il ne falloit que l'ouvrir d'avantage avec la lancette, & y mettre quelque emplâtre, ce qu'il executa; mais il fut trompé dans ſon eſperance, car il reſta après ce traitement un trou fiſtuleux à la joüe, par où il ſortoit tous les jours une matiere ſanieuſe. Enfin au bout de

quelque tems, ce jeune homme s'étant adreſſé à moi, je viſitai ſa bouche, & je reconnus que ſon mal ne pouvoit provenir, que de la carie de ſa dent, je ne balançai point à la lui ôter ; & cette dent étant hors de ſa bouche, en peu de tems, ce malade fut parfaitement guéri.

III. OBSERVATION.

Sur un abcès ſurvenu à la pommette de la joüe, en conſequence de trois racines ou chicots, d'une groſſe dent molaire cariée du côté gauche de la machoire ſuperieure.

En 1722. le fils du ſieur Saint Michel Tambour des Mouſquetaires, ayant un abcès fiſtuleux ſur la pommette de la joüe du côté gauche, ſa mere s'adreſſa à un Chirurgien de cette Ville. Ce Chirurgien ayant examiné la maladie de ce jeune homme, crut qu'il ne s'agiſſoit que d'y donner quelque coups de ciſeaux, & d'y appliquer quelques remedes ; ce qu'il fit ſans aucun ſuccès. Cette maladie continuant toujours, cet-

te femme consulta M. Tutsan Chirurgien-Major des Gendarmes, qui lui conseilla de s'adresser à moi. Elle m'amena son fils, pour lors âgé de quatorze à quinze ans : J'examinai sa maladie, & je trouvai qu'il avoit trois racines d'une dent molaire du même côté, très-profondes & cachées dans les gencives qui étoient fort gonflées ; ce qui rendoit ces racines très-difficiles à ôter ; néanmoins je les lui ôtai. Ce garçon fut guéri peu de tems après, & il ne lui a resté qu'une cicatrice dans le même endroit ; ce qui arrive ordinairement à ces sortes de maladies, & qui dépend du trop long séjour de la matiere, qui consume les cellules graisseuses, & y laisse toujours une perte de substance, pour peu que ces maladies soient negligées.

IV. OBSERVATION.

Sur un abcès ſurvenu au-deſſous du maxillaire inférieur par la carie d'une groſſe dent molaire, & guéri par la ſeule extraction de la dent cariée.

En 1722. la fille de M. Verneüil Marchand Tapiſſier, demeurant à l'Hôtel de l'Alliance près la Comedie Françoiſe, pour lors âgée de douze ans, avoit une groſſe dent molaire du côté gauche de la machoire inférieure très-cariée. Cette carie cauſa à cette jeune fille un petit abcès qui dégenera en fiſtule au-deſſous du maxillaire inferieur. Elle vint chez moi pour ſe faire ôter cette dent gâtée. Je la lui ôtai à l'inſtant; & cette petite operation fut ſuffiſante, pour faire diſparoître promptement l'abcès, & guérir radicalement cette maladie.

V. OBSERVATION.

Sur une fiſtule ſurvenuë aux gencives du devant de la bouche à la machoire inférieure.

Le 12. Decembre 1723. M. du Rouret Mouſquetaire, me fut adreſſé au ſujet d'un effort très-violent qu'il avoit fait avec les dents du devant de ſa bouche. Cet effort lui occaſionna quelque tems après une fiſtule, ſituée entre la racine de la petite inciſive & la canine du côté droit de la machoire inférieure. Cette fiſtule étoit aſſez profonde; il en ſortoit des matieres putrides à la moindre preſſion. Je ſondai cette fiſtule : j'y fis une petite incision de haut en bas, de la longueur d'environ trois ou quatre lignes; & lorſque j'eus découvert l'alveole, je trouvai qu'il étoit percé d'un petit trou, qui commençoit à ſa partie ſuperieure & moyenne, & qui ſe terminoit vers la partie laterale de l'extrémité de la racine de la dent inciſive. Je panſai cette fiſtule ſoir & matin pendant huit jours avec de tres-petites tantes de charpie, que

j'introduiſois juſqu'au fond de la fiſtule, après les avoir imbibées dans deux parties égales d'eau de rhüe & de vin blanc, dans lequel je mêlois quelques gouttes d'huile de vitriol ; après quoi je me ſervis du beaume du Commandeur pour imbiber mes petites tantes, leſquelles je diminuai à chaque panſement ; ce qui dura encore huit autres jours, après quoi le malade fut radicalement guéri de ſa fiſtule.

REFLEXION.

Il eſt rare de voir guérir ces fiſtules, ſoit parce que la plûpart de ceux qui en ſont atteints, les negligent, ou bien, parce qu'ils s'adreſſent à des perſonnes peu verſées dans la pratique de panſer ces ſortes de maladies, qui d'ailleurs ne ſont pas incurables par leur propre caractere ; puiſqu'il ne s'agit pour les guérir, que de les traiter comme j'ai traité celles-ci.

VI. OBSERVATION.

Sur l'effet de la carie de deux racines d'une dent, qui occaſionna une tumeur & un abcès du côté gauche de la machoire inférieure.

Le 6. Decembre 1723. l'épouſe de M. Brizard Concierge & Garde meuble de l'Hôtel de Conty, ayant les deux racines de la deuxiéme groſſe molaire du côté gauche de la machoire inférieure cariées depuis pluſieurs années, la carie de ces racines lui cauſa une tumeur conſiderable du même côté. Je fus appellé pour examiner cette tumeur, & pour extirper ces deux racines; ce que je fis en preſence de M. Finot (*a*) & de M. Darmagnac. (*b*) Le vuide que ces deux racines laiſſerent, me facilita l'introduction de mon ſtilet, que j'introduiſis dans la tumeur: par ce moyen

(*a*) Docteur Regent de la Faculté de Médecine de Paris & Médecin de S. A. S. Madame la Princeſſe de Conty Doüairiere.

(*b*) Apotiquaire de S. A. S. Monſeigneur le Prince de Conty.

je m'aſſurai de ſa profondeur, qui s'étendoit juſqu'à la baze de l'os maxillaire inférieur. Je reconnus pour lors que cet os étoit découvert : je fis une inciſion ſuffiſante à la partie ſuperieure de la gencive, afin de donner plus facilement iſſuë à la matiere; & pour empêcher que l'ouverture de la playe ne ſe fermât trop tôt, je panſai cette Dame avec une tante de charpie couverte d'un peu de cire blanche. Je renouvellai cette tante ſoir & matin, & je ſeringuois le dedans de la playe toutes les fois que je la panſois, avec une lotion faite de deux onces d'eau vulneraire, d'eau de canelle orgée, de beaume de ſioraventi & de miel roſat, de chacun une once, le tout mêlé enſemble: le quatriéme jour je ceſſai l'uſage des tantes, & je continuai de ſeringuer la plaïe comme auparavant, juſqu'au vingt-cinquiéme jour que la malade fut parfaitement guérie.

REFLEXION.

Si l'on avoit differé davantage d'ôter ces deux racines cariées, & de dilater ſuffiſamment cet abcès, le ſéjour de cette matiere auroit formé de nouveaux

ſinus, & fait de plus grands progrès ; alors il n'auroit peut-être pas été poſſible de terminer auſſi heureuſement la cure de cette maladie.

VII. OBSERVATION

Sur un abcès fiſtuleux cauſé par une dent cariée & guéri promptement par la ſeule extraction de la dent.

En 1712. le fils aîné de M. Petit Procureur à Nantes, ayant une groſſe dent molaire cariée du côté droit de la machoire inférieure, & cette dent lui ayant cauſé pluſieurs fluxions, il lui ſurvint à la joüe droite un abcès, qui dégenera bien-tôt en fiſtule, de laquelle il ſortoit pluſieurs fois le jour de la matiere putrefaite & ſanieuſe. Ce malade s'étoit fait traiter par un des plus habiles Chirurgiens de la même Ville, lequel fit à cette fiſtule pluſieurs inciſions & la traita par differens panſemens. De tous ces traitemens il ne reſulta que des cicatrices apparentes, ſans aucun ſuccès ; ce qui détermina ce malade à venir me conſulter. J'examinai ſa bouche, & je

reconnus que cette fiſtule n'étoit entretenuë que par la dent cariée, & que pour obtenir une proinpte & parfaite guériſon, il s'agiſſoit de lui ôter cette dent. Le malade eut peine à ſe perſuader que cette ſimple operation pût être capable de le guérir; ce qui l'engagea à conſulter d'autres perſonnes, dont les avis furent oppoſez au mien. Cependant quelque tems après ce malade revint à moi, & me pria de vouloir encore conſulter ſa maladie avec M. Boutin très-habile Chirurgien de la même Ville. Aptès avoir examiné ſa bouche, nous convinmes qu'il falloit abſolument ôter cette dent; ce que je fis à l'heure même, & quelques jours aprés ce malade ſe trouva parfaitement guéri de ſa fiſtule: il m'aſſura que les remedes inutiles qu'on lui avoit faits auparavant, lui avoient coûté beaucoup d'argent ſans en retirer aucun avantage.

REFLEXION.

S'il y a des circonſtances dans leſquelles il faille éluder le plus long-tems que l'on peut d'ôter certaines dents cariées, le fait rapporté dans cette Obſervation, fait voir qu'il y en a de con-

traires, où il ne faut point héſiter à ôter ces ſortes de dents; comme lorſqu'il s'agit de guérir une fiſtule qu'elles entretiennent. Dans un pareil cas, on ne doit pas avoir regret de perdre une dent; puiſqu'on ſe délivre à peu de frais d'une fiſtule qui défigure le viſage, & qui pourroit à la fin devenir incurable, laiſſer des difformitez affreuſes, faire ſouffrir long-tems un malade & épuiſer ſa bourſe.

VIII. OBSERVATION.

Sur un abcès occaſionné par une dent cariée.

Le fils de M. Galois Marchand Epicier, ruë des Boucheries, Fauxbourg S. Germain, avoit la premiere groſſe dent molaire du côté droit de la machoire ſuperieure cariée à un tel point, qu'elle lui occaſionna une tumeur ſituée ſur le milieu de la ſurface externe du maxillaire ſuperieur, s'étendant juſqu'auprés de l'orbite: elle étoit du volume d'un jaune d'œuf de poule. La permanence & la durée de cette tumeur obligerent le pere & la mere de ce jeune

enfant âgé de douze ans de consulter M. Petit Chirurgien, qui ayant examiné cette maladie, connut qu'elle dépendoit de la dent cariée. Il leur conseilla de me consulter aussi sur ce fait. Madame Galois suivit l'avis de M. Petit; elle accompagna son fils chez moi le 5. Mai 1724. Je remarquai que cette tumeur contenoit une matiere épanchée, & je jugeai que ce dépôt avoit été causé par la carie de la dent. Je n'hésitai pas pour lors à déterminer cette Dame à consentir que cette dent fût ôtée, pour prévenir les fâcheuses suites qui arrivent presque toujours dans ces sortes de maladies, & je l'assurai que c'étoit le seul moyen qu'il y avoit à pratiquer en cette occasion pour obtenir une prompte & sûre guérison, sans avoir recours à aucun autre remede. Cette Dame y consentit d'autant plus volontiers, que mon sentiment se trouva conforme à celui de cet habile Chirurgien. L'extraction de cette dent ne fut pas plûtôt faite qu'il sortit une quantité assez considerable de matiere sereuse & jaunâtre par l'endroit que les racines de cette même dent occupoient avant l'extraction : j'introduisis mon stilet dans l'alveole

l'alveole, & je trouvai que cet abcès s'étendoit juſques dans le ſinus maxillaire ſuperieur. Enſuite je comprimai la région de cette tumeur en tous ſens, & par-là je procurai l'évacuation d'un reſte de matiere ſanguinolente, épaiſſe & noirâtre. L'extirpation de cette dent & la totale évacuation de la matiere firent auſſi-tôt diſparoître cette tumeur, & cette maladie fut en peu de jours guérie parfaitement.

IX. OBSERVATION.

Sur deux dents molaires très-cariées qui cauſerent une fluxion, ſuivie d'un abcès, dont les accidens furent très-dangereux.

En l'année 1719. le ſieur Nicolas de Louviers Relieur de Livres à Paris, eut les deux dernieres dents molaires du côté gauche de la machoire inférieure très-cariées; elles lui cauſerent une fluxion ſi extraordinaire, & des douleurs ſi inſupportables, qu'il penſa en perdre la vie; ſon viſage en devint monſtrueux; trois glandes ſous le menton ſe tumefierent, paroiſſant chacune de la groſſeur d'un œuf de Pigeon; ſa

gorge & ſa bouche ſe gonflerent à un tel point qu'il lui étoit preſque impoſſible de l'ouvrir, & de faire paſſer les alimens les plus liquides dans ſon eſtomach. Se voyant dans un ſi triſte état, il envoya prier M. Chauvet Chirurgien Juré à Paris, de le venir voir : y étant venu, il examina ſa maladie, jugea à propos de le ſaigner ſur le champ, & lui fit appliquer un cataplaſme émolliant ſur les parties les plus tumefiées ; mais malgré ces remedes la maladie augmenta de telle ſorte, & les parties de la bouche & de la gorge ſe gonflerent ſi conſiderablement, que le malade ne pouvoit plus avaler, ni retenir ſa ſalive qui lui couloit auſſi abondamment que s'il eut eu un pthyaliſme occaſionné par l'effet de quelques remedes mercuriaux.

M. Chauvet étant retourné voir ce malade, fut ſi ſurpris de le trouver en ce pitoyable état, qu'il crut que cette maladie étoit une eſquinancie confirmée ; ce qui l'obligea de conſeiller au malade d'appeller un Médecin. On alla auſſi-tôt prier M. de Juſſieu (*a*) de le ve-

(*a*) Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, de l'Academie Royale des Sciences, & Profeſſeur en Botanique au Jardin Royal des Plantes.

nit visiter. Ces deux Messieurs qui le virent ensemble eutent assez de peine à examiner sa bouche ; patce qu'il ne pouvoit l'ouvrir suffisamment pour donner lieu de connoître la cause de sa maladie; néanmoins M. de Jussieu jugea qu'elle n'étoit occasionnée que par des dents cariées. La gencive du même côté étoit si tumefiée, qu'elle surpassoit ces mêmes dents ; ce qui leur fit juger qu'il y avoit un abcès formé à cette partie, & qu'il falloit l'ouvrir pour donner promptement issuë à la matiere. M. Chauvet ayant ouvert cet abcès, il n'en sortit que très-peu de pus, parce que la plus grande quantité de cette matiere étoit renfermée dans le fond des alveoles, & aux environs de l'angle de cette machoire : cependant cette petite évacuation, donna lieu de détendre un peu ces mêmes parties, & de faciliter d'avantage l'ouvetture de la bouche. M. de Jussieu conseilla au malade de m'envoyer chercher, pour se faire tirer les dents qui causoient tout son mal, s'il étoit possible d'y porter l'instrument. M'étant donc transporté chez ce malade, je trouvai en examinant sa bouche, que c'étoit les deux dernieres dents

molaires du côté gauche de la machoire inférieure qui étoient cariées & qui avoient causé tout ce désordre, comme M. de Jussieu l'avoit tres-bien observé. J'eus beaucoup de peine à ouvrir assez la bouche de ce malade, pour y introduire la branche de mon pelican. Je choisis une de celles dont le crochet étoit moins long & le plus large pour le pouvoir porter plus aisément sur la surface intérieure des deux dents cariées, afin de les pouvoir tirer d'un seul coup, & d'éviter par ce moyen la récidive de l'effort & de l'ébranlement; ce qui me réussit tres-bien. Aussi-tôt que ces deux dents furent ôtées, il se fit une évacuation de pus si considerable par les alveoles qui contenoient les racines de ces deux dents, qu'il en sortit plus de trois palettes : ce pus étoit verdâtre & d'une puanteur insupportable. Ce malade avoit été tourmenté de très-cruelles douleurs pendant huit à dix jours, desquelles il fut délivré bien-tôt après l'extraction de ces deux dents cariées & l'évacuation de cette quantité de pus; ce qui procura la prompte guérison d'une maladie si considerable.

X. OBSERVATION.

Sur la carie d'une dent, qui pour avoir été negligée, cauſa des accidens funeſtes & donna lieu à de très-grandes operations de Chirurgie.

François le Blanc Compagnon Maçon à Ville-Neuve-le-Roi, près Paris, à l'âge de cinquante-ſept ans, au mois d'Octobre 1725. s'apperçût par des douleurs ſi violentes, & une fluxion ſi conſiderable, qu'il ne pouvoit plus y réſiſter, qu'il avoit la derniere groſſe dent molaire du côté droit de la machoire inférieure cariée; il eut recours à ſon Chirurgien ordinaire, qui le ſaigna & lui ordonna des cataplaſmes. Ces remedes furent inutiles, la fluxion perſiſta, & il ſe forma un abcès à côté de la dent cariée. La douleur & la fluxion parurent diminuer; mais la matiere renfermée qui n'avoit point été évacuée reflua dans la maſſe du ſang, & cauſa une fiévre violente avec délire, qui mit le malade en danger de perdre la vie; dans cet état il fut encore ſai-

gné deux ou trois fois, & même purgé.

Peu de tems après, l'abcès s'ouvrit de lui-même dans la bouche; mais la matiere qui en ſortoit continuellement n'étoit que la plus ſéreuſe & la plus fluide, & elle étoit d'une fœtidité inſupportable.

L'évacuation de cette matiere fit ceſſer la fiévre & le délire; mais comme la joüe du malade reſtoit toujours tres-tumefiée, à cauſe que la matiere la plus épaiſſe n'en avoit point été évacuée, le Chirurgien qui le voyoit employoit des cataplaſmes & des embrocations dans l'intention de réſoudre cette tumeur.

Il le traita de même pendant un mois entier ſans aucun ſuccès.

Monſieur Montaut Maître Chirurgien au même lieu, fut appellé: il examina la joüe de ce malade, il la trouva tres-dure & groſſe comme un pain d'une livre. La machoire inférieure avoit perdu ſon action & les dents inférieures n'étoient écartées des ſuperieures que d'un travers de petit doigt, ce malade remuoit à peine les lévres pour cracher & prendre du boüillon.

Ce dernier Chirurgien jugea que la partie la plus épaiſſe de la matiere étoit

reſtée dans le ſac, tandis que la plus fluide ſortoit continuellement.

Le Chirurgien ordinaire du malade ne fut point de cet avis, & ſoutenoit qu'il n'y avoit point de matiere; parce qu'il n'y ſentoit point, diſoit-il, de fluctuation; mais le Chirurgien Conſultant conclut qu'il n'y avoit point d'autre moyen pour guérir ce malade, que d'ouvrir cette tumeur par le dedans de la bouche, ce qu'il falloit faire abſolument, afin que ſi par hazard l'os de la machoire n'étoit pas carié, cette tumeur pût ſe guérir par cette ſimple ouverture.

Tandis que le Chirurgien ordinaire perſiſtoit dans ſon ſentiment & qu'il refuſoit de faire cette operation, Monſieur Montaut prit une lancette à abcez & la plongea dans le ſac: il fit une ouverture aſſez grande horiſontalement, de laquelle ſortit une matiere fort épaiſſe, mais en petite quantité; ce qui l'obligea de prendre un biſtoury avec lequel il agraindit l'ouverture déja commencée avec la lancette.

Enſuite il appuya avec la main gauche ſur la joüe: par cette compreſſion il fit ſortir toute la matiere, laquelle étoit

très-dure & en forme de caillots gros comme des noiſettes.

Après avoir vuidé ce ſac, il appliqua un bandage expulſif ſur la joüe du malade.

Le ſoir il le panſa de nouveau : il prit alors un ſtilet qu'il introduiſit par l'ouverture qu'il avoit faite le matin, & il le conduiſit juſques ſous l'angle inférieur de la machoire : ce qui le détermina à faire une contre-ouverture le lendemain au matin.

Il introduiſit par cette derniere ouverture une ſonde, qu'il fit penetrer juſques ſous l'angle de la machoire inférieure, & avec un raſoir il inciſa ſur cette même ſonde, à la faveur de laquelle il introduiſit encore une autre ſonde, & il diviſa tranſverſalement avec un biſtoury les tégumens & les chairs qui couvroient les ſinus.

Ayant découvert la machoire, il la trouva cariée : il reconnut par le moyen de la ſonde que la carie s'étendoit juſqu'au condille & juſqu'à la cavité glenoïde de l'os temporal : ce qui l'obligea à continuer ſes inciſions qui formoient la figure d'un T. renverſé.

En faiſant cette derniere ouverture, il

il ne put éviter de couper un rameau considerable de la carotide externe ; ce qui causa une forte hemorragie : il s'en rendit maître par la ligature & le point d'appui.

Il tamponna la playe autant qu'il lui fut possible, afin de pouvoir dans la suite porter les médicamens necessaires sur l'os carié : dans cette intention il se servit d'injections spiritueuses, dessicatives & vulneraires: il fit principalement usage de l'esprit de vin, dans lequel il faisoit infuser de la canelle & du gerofle. Il pansoit cette playe deux fois le jour avec des bourdonnets trempez dans cette liqueur, avec un digestif pardessus.

Quinze jours après l'operation, l'exfoliation se fit, & il tira quatre pieces d'os très-considerables, qui consistoient en une portion de l'apophyse coronoïde, le condille entier de la machoire, une moyenne portion de son angle, & une autre portion plus considerable du même angle. Lorsque cette derniere piece se détacha, elle entraîna avec elle la dent cariée, qui avoit causé ce désordre.

L'exfoliation faite, ce Chirurgien eut la liberté de voir ce qui se passoit à la

partie inférieure de l'os temporal, où ce malade disoit sentir depuis longtems une grande douleur avec quatre ou cinq batteurs de ciment ; c'étoit ainsi qu'il s'exprimoit.

Dans cette partie si douloureuse & si sensible, son Chirurgien reconnut que les os étoient à découvert, que la cavité glenoïde étoit découverte & de même l'apophise zigomatique & le stilloïde, que tous ces os étoient dépoüillez jusqu'au trou auditif externe ; ce que ce Chirurgien découvrit au moyen de son stilet, avec lequel il rencontra l'os temporal carié à un tel point, que son stilet le traversa jusqu'à la dure mere ; il le passa pardessous l'arcade zigomatique, & il penetra jusqu'à la fente orbitaire externe : comme il ne faut jamais désesperer entierement dans les cas les plus fâcheux, il se servit en continuant le traitement de cette maladie, de son injection qu'il jetta dans le fond des sinus, tamponnant autant qu'il lui fut possible. Craignant toujours qu'il ne se fît quelque forte exfoliation du temporal & du sphenoïde, accompagnée de quelque accident mortel, & n'aïant pas la liberté de porter le remede dans tant

de cavitez, tout ce qu'il pouvoit faire, c'étoit de ſeringuer la playe avec la même injection deux fois le jour; ce qui réüſſit ſi bien, que les battemens ceſſerent & la douleur ſe diſſipa.

Après toutes ces operations & deux mois de panſement, tous les accidens diſparurent; mais il reſta une fiſtule incurable, le canal excréteur de la glande parotide ayant été coupé par le milieu. La liqueur que cette glande filtroit prit ſon cours par dehors, à l'endroit où l'operation fut faite: cet accident fut la principale cauſe de cette fiſtule, qui eſt une de celles qui ordinairement ne guériſſent point.

La paupiere inférieure de l'œil du même côté eſt reſtée erraillée, & eſt demeurée paralitique par la deſtruction d'un rameau du nerf de la cinquiéme paire qui ſe diſtribuë à la face: il paroît une cataracte qui commence à ſe former, qui ſelon toute apparence eſt cauſée par l'obſtruction qui s'eſt communiquée au corps graiſſeux & aux vaiſſeaux ſanguins, qui ſe diſtribuent au globe de l'œil. A ces accidens près, le malade joüit à preſent d'une parfaite ſanté.

REFLEXION.

On voit par cette Obſervation le danger où a été expoſé ce malade par la negligence de ſon Chirurgien ordinaire : elle nous apprend que l'on doit toujours remedier promptement aux maladies qui paroiſſent les plus legeres dans leur commencement ; prévoir les accidens qui peuvent arriver, & apporter ſes ſoins pour les prévenir. Il arrive ſouvent, ou que ceux qui en ſont affligez ſe flattent & croyent qu'elles paſſeront d'elles-mêmes, ou que les Chirurgiens peu experimentez, auxquels ils s'adreſſent, n'en prévoïant pas les ſuites & n'y apportant point les remedes neceſſaires, elles deviennent d'une très-grande conſequence dans leurs progrès, & mettent les malades en danger de la mort, comme on vient de le voir.

Meſſieurs Winſlow, de Manteville, Verdier, de Saint Yves (*a*) & moi avons vû & examiné le malade après ſa guériſon, & les pieces d'os qui ſe ſont exfoliées de ſa machoire.

C'eſt M. Montaut qui a fait cette cu-

(*a*) Chirurgien Oculiſte à Paris.

te, & qui m'a communiqué cette Observation.

XI. OBSERVATION.

Sur une petite dent inciſive, qui ſans être cariée, avoit cauſé pluſieurs fluxions, ſuivies d'un abcès conſiderable.

En 1724. M. Pierre Mathieu de Nîmes en Languedoc, étant à Paris, fut attaqué à l'âge de vingt ans d'une fluxion ſi conſiderable, qu'il fut obligé d'avoir recours à M. de Juſſieu; mais comme ſes occupations de Médecine ne lui permettoient pas alors de pouvoir ſe tranſporter chez ce malade, il me fit dire de m'y rendre de ſa part, pour examiner la maladie, & voir ce qui pouvoit cauſer la douleur & la fluxion dont il étoit attaqué: je m'y rendis, j'examinai ſon viſage & ſa bouche, & je remarquai qu'il avoit le menton enflé & farci de pluſieurs glandes groſſes comme des pois. J'examinai avec toute l'attention poſſible ſes dents, ſans en trouver une ſeule de cariée; l'inciſive du milieu, & du côté gauche de la ma-

choire inférieure se trouvoit très-sensible lorsqu'on la touchoit, & même un peu chancelante; ce qui étoit causé par l'engorgement de l'humeur qui avoit écarté l'aveole & les gencives qui environnoient cette dent. Je demandai au malade s'il avoit reçû quelque coup, ou fait quelque effort violent sur cette dent: il me dit, que non; mais qu'il y avoit quatre ans qu'elle lui avoit fait un peu de douleur, & que huit mois après, elle lui avoit causé une fluxion & une douleur assez considerable pendant trois ou quatre jours; mais bien differente de celle qu'il ressentoit depuis cinq à six jours. Quoique cette dent ne fût point cariée, je ne laissai pas de soupçonner qu'elle causoit tous ces désordres, par l'effet de la liqueur épanchée & arrêtée dans les vaisseaux de sa cavité, ou sur la membrane de l'alveole; qu'ainsi cet engorgement causoit lui seul la douleur vive, & l'inflammation que toutes les parties du menton ressentoient; ce qui pouvoit causer un abcès. Ce malade avoit été saigné à propos par le conseil de son Chirurgien. Je lui conseillai pour topique une lotion faite avec deux figues grasses & une racine

de guimauve coupée par morceaux, boüillies deux ou trois boüillons dans une chopine de lait doux, avec une petite poignée de feüilles de mauves & une cueillerée d'orge, & de tenir ſouvent dans ſa bouche, une portion de cette lotion, après l'avoir fait tiedir; & l'application d'un cataplaſme fait avec la mie de pain, le lait, le jaune d'œuf & le ſaffran ſoir & matin ſur la partie tumefiée, ce qui fut executé : je fus le lendemain avec M. de Juſſieu chez le malade; nous trouvâmes qu'il avoit la lévre beaucoup plus enflée qu'auparavant, le menton de même & fort tendu; ce qui étoit accompagné d'une petite rougeur dans un ſeul endroit : nous jugeâmes par tous ces ſignes, que l'abcès pouvoit être formé dans le fond de l'alveole, & que le ſéjour de la matiere cauſeroit infailliblement quelque déſordre en cette partie, & ſe porteroit juſqu'au dehors, ſi l'on n'y donnoit ordre promptement. Nous conclûmes delà, qu'il falloit ſans differer ôter la dent; afin que la matiere s'évacuât; ce qui arriva comme nous l'avions penſé. Cette dent étoit tout-à-fait hors de rang, & portée vers la langue. Les deux dents

voiſines remplirent en partie l'eſpace qu'elle devoit ſeule occuper. Une dent ainſi ſituée, ne pouvoit être sûrement ôtée qu'avec le pouſſoir; ce fut pour cette raiſon, qu'après avoir ſitué ce malade ſur une chaiſe ordinaire, & que je me fus ſitué avantageuſement derriere lui, ſa tête étant affermie contre mon corps, je portai l'extrémité dentée du pouſſoir ſur la ſurface extérieure & moyenne de la dent qui cauſoit la douleur; je frappai un ſeul coup ſur l'extrémité du manche de cet inſtrument avec une livre de plomb en maſſe; ce qui fut ſuffiſant pour ôter cette dent, & pour procurer l'évacuation de beaucoup de pus par l'alveole, qui renfermoit la racine de la dent même. Nous conſeillâmes au malade de ſe faire ſaigner une ſeconde fois, de continuer ſon cataplaſme, & de tenir ſouvent dans ſa bouche du même lait, dont il s'étoit ſervi; ce qui fut continué juſqu'au lendemain; & peu de jours après, il fut entierement guéri & délivré par cette operation, des douleurs qui le tourmentoient, & d'une dent incommode & hors de rang, qui étoit non ſeulement inutile; mais même défectueuſe.

Lorſque cette dent fut tirée, il ne s'y trouva aucune carie; mais nous remarquâmes, que depuis le milieu de ſa racine juſqu'à ſon extrémité, elle étoit intérieurement très-livide; & pour empêcher que cette dent ne ſe deſſéchât trop-tôt, je l'enveloppai d'un papier moüillé, & dès que je fus rentré chez moi, je limai juſqu'à la cavité l'endroit de la racine qui paroiſſoit livide; alors il ſortit de la cavité de cette racine une odeur très-fœtide, ſans que j'apperçuſſe aucune carie, ni aucune matiere purulente. Je penſe que cette puanteur dépendoit de quelques ſoufres, qui s'étoient exhalez d'une matiere fermentée dans le voiſinage de l'extrémité des racines de cette dent, & qui s'étoient inſinuez dans ſa cavité par le trou qui donne paſſage aux vaiſſeaux; & que s'y étant introduits, ils y étoient reſtez enfermez, juſqu'à ce que limant cette dent, j'euſſe ouvert la cavité qui les contenoit.

XII. OBSERVATION.

Sur un abcès cauſé par une petite dent molaire, précedé d'une fluxion très-douloureuſe, & ſuivi d'une fiſtule.

Le 20. Decembre 1723. M. le Nain Lieutenant de Roi de la Province de Dunxerque & Colonel d'Infanterie, demeurant à Paris, ruë Saint André des Arcs, ayant la deuxiéme petite molaire du côté droit de la machoire inférieure un peu uſée, cette dent lui cauſa une fluxion & une douleur ſi conſiderable, que la joüe du même côté en devint extrémement tumefiée : il m'envoya chercher : ayant examiné ſa bouche, je trouvai ſa gencive un peu tenduë & fort enflammée ; ce qui me fit juger, qu'elle avoit de la diſpoſition à s'abceder. Je lui conſeillai de ſe faire ſaigner, de prendre une demie poignée d'orge, une poignée d'aigremoine, ou de feüilles de mauve, deux figues graſſes, & une racine de guimauve coupée par morceaux, & de faire boüillir le tout dans une pinte d'eau commune,

d'en tenir ſouvent dans ſa bouche, après l'avoir fait un peu tiedir, & de faire un cataplaſme avec la mie de pain, &c. comme ci-devant, & d'en appliquer chaudement ſoir & matin ſur la joüe enflée; ce qui ayant été fait pendant deux fois vingt-quatre heures, M. Sauré Maître Chirurgien, & moi, nous étant rendus chez ce malade, nous trouvâmes l'abcès en état d'être ouvert: ce Chirurgien en ayant fait l'ouverture, il en ſortit beaucoup de matiere: le lendemain le malade fut encore ſaigné; il continua quelques jours à tenir de la même liqueur de tems en tems dans ſa bouche; cela le délivra de ſa fluxion & de ſa douleur, mais n'emphêcha pas qu'il ne reſtât une fiſtule accompagnée d'inflammation à la gencive, d'où il ſortoit une matiere purulente à la moindre preſſion qu'on y faiſoit, & même ſans y toucher. Cette fiſtule obligea M. le Nain trois ſemaines après de me faire revenir chez lui, afin de ſçavoir ce qu'il y auroit à faire pour guérir cette maladie: je lui dis qu'il n'y avoit qu'à ôter la dent qui lui avoit occaſionné ſa fluxion, & qu'il ſeroit bien-tôt délivré de ſa fiſtule, ou que s'il vouloit conſerver

ſa dent, il falloit faire quelques inciſions à l'endroit de la fiſtule, & la panſer regulierement tous les jours ; que par ce moyen j'eſperois que cette fiſtule ſeroit guérie parfaitement : il aima mieux prendre le dernier parti que de perdre ſa dent. Je commençai après avoir ſondé la fiſtule, à y faire une inciſion cruciale juſques dans ſa profondeur; pour empêcher que les lévres de la playe ne vinſſent à ſe réünir trop-tôt, j'en coupai les angles avec des ciſeaux, & pour la panſer, je me ſervis d'égales parties de vin blanc, d'eau de rhuë & d'eau vulneraire, d'un peu de miel roſat, & de quelques goutes d'huile de vitriol, dont je fis un mélange, pour y imbiber un petit tampon de charpie, que j'introduiſois dans l'ouverture de la fiſtule, & que je renouvellois ſoir & matin ; ce que je fis pendant cinq à ſix jours, après quoi je m'apperçûs qu'il y avoit un peu au-deſſus de la fiſtule quelque portion de l'alveole, qui avoit de la diſpoſition à s'exfolier ; ce qui m'obligea d'y faire une ſimple inciſion, & de continuer le même panſement. Au bout de trois ou quatre jours il s'exfolia trois petites portions de l'alveole. Je

continuai enſuite d'appliquer pendant neuf à dix jours dans cette fiſtule de petits tampons de charpie, imbibez du baume du Commandeur, leſquels tampons je diminuois toutes les fois que je panſois cette fiſtule. Le malade fut parfaitement guéri par cette méthode, & il a conſervé ſa dent.

REFLEXION.

Cette Obſervation de même que les précedentes, fait connoître, que la douleur & la carie des dents occaſionnent ordinairement des tumeurs, des abcez & des fiſtules, non ſeulement aux gencives, mais encore en pluſieurs autres parties du viſage; & que ces accidens n'arrivent le plus ſouvent, que parce qu'on a negligé de remedier d'abord à la carie des dents; que l'on s'eſt ſervi de remedes contraires ou inutiles; ou que l'on n'a pas ôté aſſez-tôt les dents ou les chicots; que l'on n'a pas ſaigné & purgé le malade à propos; ou que l'on n'a pas eu recours à des remedes dérivatifs & évacuans, avant que les dépôts ſe fuſſent formez; ou bien parce qu'étant une fois formez, on a negligé de les réſoudre ou de les ou-

vrir dès que cette matiere a été formée; ce qui a donné occaſion à la matiere de découvrir & de penetrer l'os, & par conſequent de produire une maladie dont la guériſon eſt très-difficile. Ainſi pour n'avoir pas panſé méthodiquement ces ſortes d'abcez, il ſe forme à la fin des fiſtules. Or la plûpart de ces fiſtules reſtent incurables, non qu'elles le ſoient par elles-mêmes; mais parce que peu de perſonnes ſe ſont appliquées à les bien traiter; & que ceux qui en ont été attaquez, n'ont pas toujours eu le bonheur de rencontrer des Praticiens aſſez experimentez dans le traitement de cette eſpece de fiſtules. D'où il faut conclure qu'il y a de certains moyens ſeuls efficaces, pour guérir certaines maladies, qui ne ſont connus que de peu de perſonnes; quoique la connoiſſance de ces mêmes maladies, & de ces mêmes moyens ne ſoit pas difficile à ceux qui ſe ſont ſérieuſement attachez à acquerir la capacité, l'experience & l'adreſſe neceſſaire. Sans le ſecours de tels Dentiſtes, les perſonnes atteintes de ces maladies ſe trouvent expoſées à courir de très-grands riſques; parce qu'étant negligées, le progrès de leur

mal a ſouvent des ſuites ſi fâcheuſes, qu'elles ſont obligées d'eſſuyer des operations longues & douloureuſes; enſorte que des ſujets foibles & cacochimes ſont quelquefois en danger de perdre la vie.

CHAPITRE XXXV.

Obſervation ſur les excoriations calleuſes de la langue, des joües & des gencives, cauſées par le frottement des chicots ou dents éclatées, &c.

LE 12. Janvier 1724. M. Helvetius le pere, m'envoya une pauvre femme qui avoit le côté de la langue & le dedans de la joüe du côté gauche de la machoire inférieure, très-calleux, & même excoriez par des dents cariées & rompuës: leurs chicots frottant ſans ceſſe contre ces parties avoient occaſionné ces excoriations calleuſes. Je limai les pointes aiguës de ces chicots, & en peu de tems, cette pauvre femme ſe trouva parfaitement guérie.

Le 13. Janvier de la même année, M. le Mercier Imprimeur & Marchand Libraire, ruë S. Jacques à Paris, ayant des excoriations à peu près ſemblables à celles que j'ai rapportées ci-deſſus, cauſées par le frottement de la derniere dent molaire du côté droit de la machoire inférieure, conſulta le même Médecin, qui lui conſeilla encore de s'adreſſer à moi. Ce malade m'étant venu trouver, j'examinai ſa bouche, & je remarquai que la derniere molaire du côté droit de la machoire inférieure éroit cariée, qu'il s'étoit rompu une portion de ſon corps, & que le reſte de cette dent avoit des pointes très-tranchantes, qui lui avoient excorié le côté de la langue du côté de la même dent, & y avoient fait un petit trou; je limai les parties aiguës de cette dent: ce qui lui procura en peu de jours une guériſon parfaite.

CHAPITRE XXXVI.

Sur des ulceres calleux ſituez au dedans de la joüe & aux gencives, cauſez & entretenus par la compreſſion d'une derniere dent molaire.

LE 18. Mars 1724. Mademoiſelle de Neuf-Chaiſe fille d'un Gentilhomme de Poitiers, vint chez moi après avoir ſouffert pendant un an des douleurs violentes, occaſionnées par la derniere dent molaire du côté droit de la machoire ſuperieure. Cette dent avoit cauſé des ulcerations & des excroiſſances calleuſes aux gencives & à la joüe, proche les muſcles fermeurs de la machoire, qui étoient extrémement tendus & qui lui empêchoient d'ouvrir la bouche. Près de ces muſcles il y avoit un enfoncement dans lequel la partie extérieure du corps de cette dent ſe trouvoit logée : j'ôtai cette dent & je la trouvai un peu cariée à ſon colet, & même à la partie extérieure de l'extré-

mité de ſon corps. Cette Demoiſelle fut un mois entier ſans pouvoir ouvrir la bouche, & fut obligée pendant ce tems de ſe nourrir avec les alimens les plus liquides : peu de jours après l'extraction de cette dent, elle fut parfaitement guérie, en ſe lavant ſouvent la bouche avec du vin rouge tiede, dans lequel on diſſolvoit un peu de miel roſat.

REFLEXION.

On doit conclure de ces remarques de pratique, qu'il ſe rencontre des excoriations ou des ulceres calleux à la ſurface de la langue, ou à la ſurface intérieure des joües ou des lévres, qui ne dépendent que du frottement des dents, des chicots, ou de quelqu'unes de leurs eſquilles, contre les parties charnuës; puiſque la ſeule extraction du corps étranger ſuffit pour guérir ces ulcerations, qui ſans cette operation, loin de guérir, ne manqueroient pas d'augmenter par le frottement actuel de ces corps raboteux, poignans ou tranchans, contre des parties molles & ſenſibles. De tels cas nous engagent à examiner avec attention les ulceres de la bouche; afin

de reconnoître quelle eſt la veritable cauſe qui les produit, & qui les entretient; parce qu'il eſt très-important de ne pas s'y tromper, pour ne pas confondre ces ulceres ſimples, avec les ulceres veneriens ou les ſcorbutiques, &c. Cela eſt d'autant plus de conſequence, que ſi l'on prenoit l'échange en pareille occaſion, l'on engageroit ſans neceſſité un malade à faire des remedes dont l'uſage lui ſeroit plus nuiſible que profitable.

CHAPITRE XXXVII.

Six Obſervations ſingulieres.

PREMIERE OBSERVATION.

Sur une excroiſſance fongueuſe & charnuë, ſituée dans une cavité cariée de la couronne d'une groſſe dent molaire, & contigüe au cordon des vaiſſeaux dentaires.

LE 5. Avril 1724. l'épouſe de M. Bouret Lieutenant general de Giſors, amena chez moi Mademoiſelle ſa

fille âgée de quinze ans, pour lui faire accommoder ſes dents; je remarquai en operant qu'elle avoit la premiere des groſſes molaires du côté gauche de la machoire inférieure ſi conſiderablement cariée à l'extrémité de ſa couronne, qu'elle ne pouvoit depuis long-tems mâcher ſur cette dent; ce qui cauſoit que le tartre s'accumuloit beaucoup ſur les dents de ce même côté. Je conſeillai à cette jeune Demoiſelle de conſentir que je la lui ôtaſſe; afin qu'elle eut la liberté de mâcher aiſément des deux côtez. J'avois déja remarqué dans la cavité de cette dent une excroiſſance charnuë & fongueuſe, de la groſſeur d'un pois, & que cette chair étoit très-ſenſible au moindre attouchement; je crus néanmoins que cette excroiſſance n'étoit qu'un prolongement de la gencive qui s'étoit dilacerée & étenduë par ſon gonflement dans la cavité cariée de la dent, comme il arrive quelquefois, lorſqu'on ne peut faire la maſtication ſur les dents cariées; mais après avoir tiré cette dent & l'avoir examinée, j'obſervai que cette excroiſſance charnuë ne provenoit que du cordon des vaiſſeaux dentaires, qui s'étoient dilatez & gonflez juſqu'au

point que je viens de le rapporter.

REFLEXION.

Il n'eſt pas ordinaire de voir en pareil cas des excroiſſances ſemblables. Pour expliquer de quelle façon celle-ci a pû ſe former, il n'y a qu'à ſe rappeller qu'il eſt poſſible que toutes les parties charnuës & membraneuſes produiſent des excroiſſances fongueuſes, lorſqu'une fois elles ſont rompuës, dilacerées ou ulcerées, & qu'elles ſont abreuvées de quelque ſuc vicié : c'eſt par rapport à ces circonſtances que les excroiſſances ordinaires ſe produiſent, & c'eſt auſſi par des cauſes à peu près ſemblables que celle-ci s'eſt formée. Lorſqu'une dent eſt auſſi conſiderablement cariée, que l'étoit celle dont je viens de parler, & que ſes vaiſſeaux occaſionnent une excroiſſance dans ſa cavité cariée, on tenteroit vainement de vouloir guérir ces deux maladies & de conſerver la dent ; c'eſt pourquoi il faut l'extirper promptement, pour prévenir les accidens fâcheux qui en pourroient ſurvenir.

II. OBSERVATION.

Sur une dent cariée par une carie ſéche, qui degenera ſucceſſivement en carie molle, & qui penetra juſqu'à la cavité de la dent par une route imperceptible.

M. le Marquis de Parabere, Brigadier des Armées du Roi, avoit depuis nombre d'années la premiere groſſe dent molaire du côté gauche de la machoire inférieure, cariée d'une carie ſéche, ſans qu'il eut reſſenti à cette dent aucune douleur.

Cette carie changea en partie de caractere : elle devint peu à peu molle & pourriſſante dans un petit endroit, & penetra aſſez avant dans le corps de la dent pour découvrir les parties ſenſibles, & permettre à l'air de les frapper aſſez rudement pour cauſer au malade beaucoup de douleur.

Ce Marquis me fit appeller le 18. de Juillet 1724. Etant arrivé chez lui j'examinai ſa dent avec attention; la carie en queſtion étoit ſi peu apparente

qu'il me fut difficile de la connoître, & quoiqu'à la fin je m'en fuſſe aſſuré, je ne pouvois me perſuader qu'elle fût capable de lui cauſer une douleur auſſi vive que celle qu'il reſſentoit : la carie ne me paroiſſant pas aſſez conſiderable pour la produire, & cette dent étant très-neceſſaire à la maſtication, je ne pouvois me réſoudre à la lui ôter : quoique le malade y fut déterminé par la violence des douleurs qu'il ſouffroit.

Après avoir mûrement refléchi ſur la ſingularité de cette maladie, je jugeai que quoique cette carie fut peu apparente, elle pouvoit par quelques petits conduits s'être communiquée dans la cavité du corps de la dent, par où l'air s'étant introduit, avoit penetré les parties membraneuſes & nerveuſes renfermées dans cette cavité, qu'il avoit irritées & enflammées en alterant les liqueurs qui y circulent ; de maniere qu'il s'y étoit formé un abcès.

Je jugeai encore qu'en ouvrant davantage la cavité, je donnerois par ce moyen iſſuë à la matiere ; que le malade ſe trouveroit guéri, & conſerveroit ſa dent.

Pour ſatisfaire à mon intention, je

pris une de mes plus petites ſondes courbes, j'appuyai fortement ſon extrémité pointuë dans la petite carie ; cette ſonde fut ſuffiſante pour penetrer la carie juſqu'à la cavité de la dent, & je n'eus pas plûtôt retiré mon inſtrument de cette cavité, qu'il en ſortit du pus & du ſang, comme je l'avois prévû.

Je dis à ce Marquis & à d'autres perſonnes de diſtinction qui ſe trouverent preſentes, que j'étois perſuadé que la cauſe de cette douleur étoit entierement emportée, & que la dent ſe conſerveroit : ils eurent beaucoup de peine à m'en croire, ils vouloient même que j'ôtaſſe cette dent ſans differer davantage. Pour les tranquilliſer, gagner leur confiance & fortifier mon pronoſtic, je leur dis que j'avois quantité d'experiences ſemblables, & que ſi le ſuccès ne répondoit pas à mon attente, j'en ſerois fort ſurpris ; qu'enfin, il ſeroit toujours tems d'en venir à cette operation ; que je les priois d'attendre juſqu'au ſoir, & que ſi la douleur n'étoit point ceſſée, on me le fit ſçavoir. Cela ne fut pas neceſſaire, car la douleur ne revint point. J'allai voir ce Marquis pluſieurs jours après, & je le trouvai entierement guéri.

Il

il n'y a point eu de récidive, & cette dent ne lui ſert pas moins que les autres.

III. OBSERVATION.

Sur une dent canine, & ſur le pus qui s'étoit formé dans ſa cavité, lequel fut évacué par un trepan perforatif.

Le 12. de Novembre 1724. M. Tartanſon Chirurgien Juré à Paris & ancien Prevôt de ſa Compagnie, fut attaqué d'une cruelle douleur aux dents inciſives & canines de la machoire inférieure; il me manda pour ſçavoir d'où pouvoit provenir une douleur ſi vive, ſans que ſes dents fuſſent cariées, n'étant ſeulement qu'un peu uſées à leurs extrémitez. Après les avoir examinées & touchées avec ma ſonde, je remarquai ce qui en étoit, & je l'aſſurai qu'il n'y avoit que la ſeule canine du côté droit de la même machoire qui fût la plus ſenſible & qui lui causât cette douleur, ce qui provenoit de ce que cette dent étant plus uſée que les autres par ſon extrémité, le nerf qui entre dans ſa

cavité avoit été plus frappé de l'air que ceux des autres dents.

Je lui dis, que j'étois perſuadé qu'il y avoit une matiere purulente épanchée dans cette cavité, & qu'il falloit perforer cette dent pour l'évacuer; que par ce moyen la douleur ceſſeroit bientôt, & qu'en en uſant ainſi, on lui conſerveroit ſa dent. Lorſque j'eus perſuadé M. Tartanſon de l'utilité de cette operation, je pris un burin qui me ſervit de perforatif, dont je portai la pointe ſur l'extrémité de la dent dans l'endroit de ſa cavité, & en le tournant de droit à gauche & de gauche à droit, je commençai l'ouverture de cette même cavité; enſuite je pris un équarriſſoir, dont je me ſervis en le tournant de la même maniere, pour agrandir & approfondir l'ouverture que j'avois déja commencée, & auſſi-tôt que la cavité de cette dent abcedée fut ouverte, il en ſortit du pus & du ſang aſſez conſiderablement; ce que je fis voir au malade par le moyen d'un miroir, en preſence du ſieur Larreyre ſon Garçon Chirurgien. Ce fait parut ſingulier à M. Tartanſon, quoique très-habile dans ſon art; & à la verité il n'eſt pas ordinai-

re de voir une ſemblable maladie. Quelques Auteurs ont rapporté avant moi des cas à peu près ſemblables ; mais je ne crois pourtant pas que l'on ait penſé auparavant de mettre en uſage les moyens convenables pour les guérir, dont le principal eſt de trépaner la dent, comme je le fis en cette occaſion, pour donner iſſuë à la matiere renfermée dans ſa cavité.

M. le Nain dont j'ai déja parlé, a eu pluſieurs dents attaquées de maladies ſemblables, qui lui ont cauſé beaucoup de douleur ; je les ai toutes guéries par le moyen que je viens d'indiquer. Quelques mois après j'ai plombé ſes dents, ſans que depuis elles lui ayent cauſé la moindre douleur, & elles lui ſervent comme les autres dents.

Depuis peu Madame de Saint-Benoît Religieuſe au Couvent du Chaſſe-Midi, étant attaquée d'une grande douleur occaſionnée par une ſemblable maladie à la premiere petite dent molaire du côté droit de la machoire ſuperieure, elle eut recours à moi : je me ſervis de la même méthode qui me réüſſit avec tant de ſuccès, que la douleur ceſſa preſqu'auſſi-tôt, & cette

Religieuſe a conſervé ſa dent.

Il ne faut donc jamais negliger de trépaner une dent en pareille occaſion ; de même qu'on fait cette operation ſur le crane & ſur d'autres os, pour donner iſſuë aux matieres qui ſont épanchées dans les cavitez de ces os, où elles ſe ſont formées contre l'ordre naturel.

IV. OBSERVATION.

Sur une exoſtoſe carcinomateuſe des plus conſiderables, accompagnée de la perte de pluſieurs dents.

Nicolas Bataille, fils d'un Vigneron de Nogent-ſur-Marne, âgé d'environ dix-huit ans, fut atteint de violentes douleurs aux dents molaires du côté gauche de la machoire inférieure. Ces douleurs furent bien-tôt ſuivies d'une fluxion conſiderable qui gonfla la joüe du même côté. Cette fluxion ſe diſſipa en partie ; mais il reſta aux gencives une petite tumeur fixe, dure & indolente, qui augmenta peu à peu. Les deux dernieres dents molaires de la même ma-

choire & du même côté où la douleur & la fluxion s'étoient manifeſtées, ſe carierent en même tems : la carie de ces deux dents fit un ſi grand progrès en une année, qu'il ne reſta que leurs racines : la tumeur augmenta de telle ſorte, qu'elle devint de la groſſeur du poing. Cette tumeur occupoit toute la baſe de l'os de la machoire inferieure & toute la joüe gauche, ſans néanmoins cauſer au malade d'autre incommodité que celle de lui empêcher d'ouvrir la bouche à ſon ordinaire.

Voyant que cette tumeur s'augmentoit de plus en plus, il prit le parti de ſe tranſporter chez M. Helvetius le pere, pour le conſulter. Les occupations de ce celebre Medecin ne lui permirent pas pour lors d'examiner ce malade. M. Verdier Chirurgien Juré à Paris, s'étant trouvé-là par hazard, examina ſon mal, & jugeant qu'il demandoit un prompt ſecours, il lui conſeilla de me venir trouver, & de ſe faire ôter les dents qu'il croyoit être la cauſe de ce déſordre. Le malade vint chez moi le 19. d'Août 1724. j'examinai ſa bouche, où il me fut preſqu'impoſſible d'introduire mon pelican, ne la pouvant

ouvrir ſuffiſamment. Les racines ou chicots qu'il s'agiſſoit d'ôter, étoient fort cachez par l'élevation des gencives gonflées. Nonobſtant toutes ces difficultez je réüſſis à les ôter, & il ne s'écoula qu'un peu de ſang à l'ordinaire. J'introduiſis enſuite une ſonde courbe dans les cavitez des alveoles des racines que j'avois ôtées, pour connoître ſi ces cavitez avoient quelque communication avec la tumeur, les ayant pour lors ſoupçonnées d'être cariées; mais ayant reconnu qu'il n'y avoit aucune communication des cavitez des alveoles avec la tumeur, j'examinai les autres dents, & je découvris aux gencives un petit trou fiſtuleux, ſitué près la ſeconde petite molaire, quoiqu'elle ne fût point cariée. Ce trou penetroit juſqu'à la partie la plus déclive de la tumeur, qui s'étendoit juſqu'à la baſe de l'os de la machoire inférieure.

Je fis entendre au pere du malade, que l'extraction des racines que j'avois ôtées, contribueroit peu à la guériſon de ſon fils, & que pour mieux connoître cette maladie, il falloit neceſſairement ôter la ſeconde petite dent molaire, quoiqu'elle ne fût point cariée,

& même emporter la portion de l'alveole où étoit le trou fiſtuleux ; afin que l'on eût une ouverture ſuffiſante pour voir ce qui paſſoit dans la tumeur. Je leur dis d'aller trouver M. Verdier & de lui communiquer ce que j'avois obſervé & ce que je propoſois de faire à ce ſujet ; M. Sauré & M. Verdier vinrent enſuite enſemble chez moi ; ils examinerent la maladie & ſe trouverent de mon ſentiment.

Pour lors j'ôtai la dent dont je viens de parler, & une portion de l'alveole, d'où il ne ſortit qu'un peu de ſang à l'ordinaire, & cette operation ayant procuré une ouverture ſuffiſante à y pouvoir introduire l'extrémité du doigt, elle donna le moyen de reconnoître l'état de la maladie, que nous reconnûmes être une vraye exoſtoſe des plus conſiderables. L'ouverture que l'extraction de la dent & la portion de l'alveole avoient faite, n'étant pas ſuffiſamment grande pour guérir cette maladie, de laquelle ces Meſſieurs voulurent bien me laiſſer le traitement, je fis pour lors une inciſion depuis la ſynphiſe du menton, juſqu'au muſcle maſſeter, dans l'endroit où les gencives s'uniſſent avec

la joüe ; ce que j'executai avec un biſtouri & des ciſeaux courbes bien tranchans. Enſuite j'introduiſis mon doigt par cette ouverture dans la tumeur, où je trouvai beaucoup de chairs fongueuſes & calleuſes contenuës dans la capacité d'une exoſtoſe carcinomateuſe. Cette exoſtoſe étoit figurée de telle maniere qu'elle repreſentoit aſſez bien une eſpece de calotte. Elle étoit concave du côté des gencives & convexe du côté de la joüe, & ſon épaiſſeur étoit à peu près de l'épaiſſeur d'un liard. Cette exoſtoſe s'étendoit depuis l'angle de la machoire inférieure, juſqu'à la ſynphiſe du menton, & depuis la baſe de la même machoire juſqu'au zigoma du même côté. J'emportai quelques portions de ces chairs fongueuſes que je détachai avec le doigt; enſuite j'appuyai fortement le pouce de la main gauche ſur la convexité de la joüe; de façon qu'ayant ſuffiſamment enfoncé du côté de la bouche cette exoſtoſe, j'introduiſis en même tems dans ſa capacité avec la main droite, l'extrémité tranchante d'un petit ciſeau en forme de bec d'âne; avec cet inſtrument en dédolant un peu, je fis ſi bien,

que je vins à bout de rompre cette exoſtoſe & d'en ôter quelques portions & quelques parties des chairs calleuſes qui étoient adherentes à la ſurface concave de la calotte qui formoit l'exoſtoſe : enſuite je panſai le malade avec pluſieurs gros bourdonnets chargez d'un digeſtif fait avec le miel de Narbonne & le jaune d'œuf. Je continuai ce panſement une fois le jour pendant huit à dix jours ; toutes les fois que je trouvois l'occaſion de détacher des chairs fongueuſes ou calleuſes, & même des portions d'os, je le faiſois à meſure que la ſuppuration m'en procuroit le moyen; ce que j'executois quelquefois avec le doigt, & quelquefois avec les pincettes droites ou avec les pincettes courbées en bec de Gruë, ou de Corbeau. Lorſque j'eus ôté à pluſieurs repriſes les portions les plus conſiderables de l'exoſtoſe & des excroiſſances carcinomateuſes, je changeai de remede & je me ſervis de la teinture de mirrhe & d'aloës, dont j'imbibois mes bourdonnets, & j'en continuai l'uſage environ douze à quinze jours. Je fus attentif à ôter les portions des corps étrangers exoſtoſez ou carcinomateux, à meſure qu'elles

étoient disposées à se détacher.

Après tous ces pansemens, ces exfoliations, ces extirpations & suppurations de la tumeur; je pansai le malade deux fois le jour avec le baume du Commandeur, dont j'imbibois mes bourdonnets, les diminuant en nombre & en volume, à mesure que la capacité de la tumeur diminuoit. Je pansai de même le malade pendant douze à quinze jours; mais m'étant apperçû que ce baume seul desséchoit & racorniſſoit en quelque maniere les chairs, je ne mis plus qu'un ou deux bourdonnets dans le fond de la tumeur, imbibez du même baume, & pardessus d'autres bourdonnets imbibez dans le vin rouge boüilli avec le miel de Narbonne.

Je continuai ainsi de panser le malade pendant quinze autres jours, de maniere que par ces operations & ce traitement, l'exostose disparut presqu'entierement en deux mois de tems, la joüe se trouva dégagée, les gencives se rétablirent dans leur état naturel, la machoire conserva son mouvement, & qu'il n'est resté d'autres vestiges considerables de cette maladie, qu'un peu d'élevation à la partie extérieure de la

baſe de la machoire inférieure, dans le même lieu où cette exoſtoſe avoit ſans doute pris ſon origine : d'ailleurs le viſage du convaleſcent reprit ſon teint & ſa forme naturelle ; ce jeune homme recouvra ſon embonpoint ordinaire, ſans ſentir aucun mal, il travailla comme il faiſoit auparavant, & parut joüir de la meilleure ſanté.

Je n'ai pourtant regardé cette cure que comme palliative, & je n'ai point entrepris la cure radicale ; parce que ce Vigneron n'étoit point en état de ſupporter les frais qu'il auroit fallu faire pour avoir un lieu commode, des alimens convenables, une garde, quantité de bons remedes, &c. toutes choſes abſolument neceſſaires, ſi l'on eut entrepris de plus grandes operations, & que l'on eut auſſi travaillé à purifier la maſſe de ſon ſang, des vices de laquelle dépendoit ſans doute l'origine de cette maladie. Quoique ce Vigneron fût dépourvû de tous ces ſecours, les ſoins que j'avois pris charitablement pour lui, avoient de beaucoup ſurpaſſé mon attente.

Sa ſanté paroiſſoit bien rétablie ; mais quelque tems après il mourut d'une

maladie aiguë : quoiqu'elle n'ait paru avoir aucun rapport avec celle dont je l'ai traité, on peut cependant conjecturer que le levain cancereux pourroit bien avoir cauſé cette derniere maladie, & par conſequent la mort.

V. OBSERVATION.

Lettre adreſſée à l'Auteur par M. Juton Maître Chirurgien à Orgereus, ſur un abcès conſiderable ſurvenu en conſequence d'une carie de dents negligée.

MONSIEUR,

Je ſuis perſuadé que vous êtes très-curieux des faits qui concernent votre profeſſion, & que je vous ferai plaiſir de vous faire l'hiſtoire d'un abcès conſiderable qui a ſuccedé à une douleur de dents.

Le 22. Août 1724. je fus mandé pour voir le nommé Louis Anjauran habitant du Hameau du Moutiers. Je trouvai ce malade avec un peu de fiévre, affligé d'une tumeur beaucoup plus

groſſe qu'un œuf de Poule d'Inde, ſituée du côté droit de la machoire inférieure; tout le viſage de ce même côté étoit gonflé, & ſur-tout les paupieres. A peine ce malade pouvoit-il ouvrir la bouche pour qu'on y pût introduire l'extrémité du petit doigt, au moyen duquel on ſentoit le dedans de la bouche gonflé, plus dur que l'extérieur de la joüe, & ſans que la douleur fût vive. Cela me fit juger que cette tumeur avoit pour cauſe quelque mal de dents; je fus confirmé dans mon opinion, lorſque le malade m'avoüa qu'il avoit reſſenti quelques douleurs aux dents avant ſon accident. Je touchai la tumeur ſaillante en dehors, je diſtinguai la fluctuation & je m'apperçus qu'il étoit tems de donner iſſuë à la matiere qu'elle renfermoit. Je propoſai d'ouvrir cette tumeur par une inciſion, l'on n'y conſentit pas; mais le lendemain le malade & ſes amis furent fâchez d'avoir differé, & bien ſurpris de voir que la matiere avoit tout d'un coup changé de place, & qu'elle étoit deſcenduë le long du col, entre les tégumens & les muſcles, où elle avoit formé une tumeur dont le volume étoit ſix fois

plus conſiderable que ne l'étoit celui de la tumeur qui avoit paru le jour précedent, laquelle par la ſituation & par l'abondance de la matiere étouffoit le malade. Lorſque ces accidens furent parvenus à ce point, on me vint chercher au plus vîte : dès que je fus arrivé je fis l'ouverture de cet abcès ; je fus ſurpris de voir jaillir une matiere preſque limphatique & d'une odeur inſupportable, dont la quantité fut d'une pinte, ou environ, meſure de Paris. Je m'apperçus à chaque panſement qu'elle couloit abondamment ; & elle ne commença à diminuer & à perdre ſon odeur puante, qu'au bout de quatre jours. Les évacuations & les cataplaſmes convenables, n'ayant point ramolli ni relâché les muſcles & la peau qui étoient extrémement engorgez, il me fut impoſſible d'ouvrir la bouche du malade & d'appercevoir où étoit la dent que je ſoupçonnois être la cauſe du mal, qu'un mois après l'operation. Les muſcles & la peau s'étant réduits peu à peu à leur état naturel, pour lors je viſitai la bouche du malade, & je m'apperçus que depuis la premiere molaire juſqu'au fond de la bouche, il ne reſ-

toit à la machoire inférieure du même côté de l'abcès, que les racines des quatre molaires ſuivantes ; que la racine de la derniere dent étoit vacillante, & que ſon alveole étoit carié ; j'ôtai la racine de cette dent & je laiſſai les racines des trois autres. Je vis enſuite l'injection que j'introduiſois par la playe, ſortir par cette nouvelle ouverture que laiſſoit la racine ôtée, qui bien-tôt après l'exfoliation ſe cicatriſa & ſe guérit parfaitement, en même tems que l'ouverture de l'abcès ſe termina par un ſuccès auſſi heureux. Cette guériſon m'a paru aſſez ſurprenante ; car il étoit à craindre qu'il ne reſtât une fiſtule après les ſuites d'un abcès auſſi compliqué ; d'autant plus que l'abondance des matieres qui ſe ſont évacuées dans les divers panſemens & dans les intervales des uns aux autres, tiroit ſa ſource en partie de quelques vaiſſeaux ſalivaires ouverts.

J'eſpere, Monſieur, que vous accompagnerez cette Obſervation de vos judicieuſes reflexions & que vous ferez connoître inceſſamment au Public le danger auquel il s'expoſe en negligeant les maladies qui arrivent aux dents. Je ſuis, &c.

A Orgereus, ce 27. Mars 1727.

Réponſe de l'Auteur à M. Juton.

MONSIEUR,

Je vous ſuis très-obligé de votre attention, & je vous remercie de la bonne opinion que vous avez de moi. L'application que j'ai donnée à la partie de la Chirurgie que j'ai embraſſée, m'a engagé dans une entrepriſe qui m'a coûté plus que je ne l'avois cru. Il y a pluſieurs années que je travaille à faire un Traité des maladies des dents. J'ai augmenté mes cahiers depuis que je n'ai eu l'honneur de vous voir, de plus des trois quarts. J'ai été fort attentif à ne rien obmettre de tout ce qui peut contribuer à la conſervation des dents & à la guériſon d'un très-grand nombre de maladies qui arrivent à la bouche, leſquelles ſont preſque toujours relatives aux dents. J'avois cru d'abord que je donnerois moins d'étenduë à mon Ouvrage; mais je tentois en vain de me preſcrire des bornes; plus je voulois ne faire qu'un petit Livre, plus l'étenduë de la matiere m'offroit de nouvelles

velles occaſions de l'augmenter. Enfin de peur d'être trop diffus, j'ai fixé l'étenduë de mon Livre a deux volumes in-douze. J'ai fini le premier Tome par un Recüeil d'Obſervations ſur les maladies des dents, auxquelles je joindrai la vôtre avec bien du plaiſir; elle ſera accompagnée de quelques autres qui ont un grand rapport avec elle. C'eſt avec raiſon, Monſieur, que vous me conſeillez d'engager le Public à faire attention aux grands accidens que peuvent cauſer les maladies des dents, lorſquelles ſont negligées. La méthode que j'ai ſuivie en écrivant mon Livre, vous fera connoître que je l'ai informé des conſequences fâcheuſes qui peuvent naître du peu de ſoin qu'on prend pour prévenir de bonne heure ces accidens. J'ai enſeigné ſans reſerve les moyens de les éviter; & par-là j'ai reglé mon zele pour le bien public, ſur le vôtre. L'Obſervation que vous me communiquez, eſt aſſurément digne de reflexion, par la violence des accidens qui ont ſuccedé à la maladie dont il s'agir, par les difficultez que vous avez rencontrées à les ſurmonter, & par un ſuccès ſi heureux, qu'il a preſ-

que ſurpaſſé votre attente. La carie des dents avoit donné occaſion à la carie de l'alveole ; une ſanie avoit ſans doute fermenté entre la gencive & l'alveole ; elle avoit diſſequé ſes parties & formé un abcès : la matiere a fuſé, elle s'eſt étenduë & augmentée par le continuel dépôt qui s'eſt fait d'une lymphe acre & irritante, en conſequence des vaiſſeaux ſalivaires rongez & corrodez.

Le dépôt de cette lymphe augmentée juſqu'à un certain point, s'eſt manifeſté au dedans de la bouche & à la ſurface extérieure de la joüe : vous n'avez pas été le maître d'évacuer cette matiere auſſi-tôt que vous l'avez apperçuë : par ſa qualité, par ſon poids & par ſa quantité, elle a changé de place, en ſe gliſſant dans les interſtices des muſcles ; elle s'eſt portée ſur une partie plus déclive ; elle a comprimé la trachée artere & les muſcles du larinx ; enſorte qu'elle étoit prête à ſuffoquer le malade, ſi vous ne l'aviez pas ſecouru à propos par l'ouverture que vous fîtes de ce grand abcès. Le traitement qui a ſuccedé à votre operation, a dégagé les parties ; les muſcles de la bouche ont repris leur ton naturel ; pour lors il vous

a été facile d'examiner la bouche, de découvrir l'endroit de la carie, & de détruire la cauſe de tous ces déſordres. Vous avez par-là donné lieu à la nature de rétablir promptement les parties lezées dans leur premier état. Voilà l'idée que je conçois de la maladie, dont la guériſon eſt dûë à la bonne conduite que vous avez tenuë dans ce traitement.

Je ſouhaite, Monſieur, que vous réüſſiſſiez de même dans toutes vos entrepriſes, & je vous prie inſtamment de continuer à me faire part des Obſervations que la pratique de votre Art vous donnera occaſion de faire. Je ſuis, &c.

A Paris, ce 15. Avril 1727.

VI. OBSERVATION.

Sur le diagnoſtic qui ſe tire de l'inſpection des dents.

Il ne ſuffit pas d'avoir enſeigné dans ce Traité comment ſe fait la generation des dents, leur accroiſſement, la maniere dont elles ſe regenerent, quelle

eſt leur ſtructure, quelles ſont les cauſes qui les détruiſent, ce qu'il y a de plus convenable pour leur conſervation, en combien de façons l'art peut réparer leurs difformitez & remedier aux maladies qui les attaquent.

Il faut encore que je faſſe remarquer certaines circonſtances qui concernent les diagnoſtics & pronoſtics, qui ſe prennent de l'inſpection des dents, leſquelles ſervent à acquerir une plus parfaite connoiſſance de pluſieurs maladies qui ſurviennent au corps humain.

Hippocrate, Galien, Avicenne, Aëce, Riviere, Lommius, (*a*) Gordon dans ſa Pratique, & pluſieurs autres Auteurs celebres, rapportant les ſignes de certaines maladies aiguës, ont grand ſoin de faire obſerver, non ſeulement les ſignes que l'on peut prendre de l'inſpection des yeux, des temples, des oreilles, du nez, de la langue & des lévres, &c. mais encore ceux que donne la differente couleur des dents.

Souvent dans des cas ſemblables, la couleur des dents eſt un indice de la grandeur d'une maladie, ou de ſon opi-

(*a*) Dans la traduction du Tableau des maladies par M. le Breton.

niâtreté, & quelquefois elle eſt un indice d'une mort prochaine.

C'eſt par l'inſpection des gencives & par celle des dents, que l'on reconnoît combien le ſcorbut eſt plus ou moins inveteré.

L'on tire auſſi de cette inſpection, des indices pour mieux connoître les differens temperamens.

Ceux dont les dents ſe conſervent le mieux, ſont ordinairement les plus ſains, les plus robuſtes, les moins valetudinaires, & ceux qui vivent le plus long-tems.

L'inſpection des dents ſert encore à reconnoître les differens âges de certains animaux.

Lorſque l'on neglige d'avoir ſoin de ſes dents, ces mêmes indices deviennent équivoques. La negligence détruit ſouvent des dents qui auroient duré long-tems, pour peu qu'on ſe fût donné le ſoin de les conſerver.

Si les dents ne ſont pas bien nettes, lorſque l'on vient à être attaqué de quelque grande maladie, leur couleur ne peut rien indiquer de poſitif; l'on peut ſe tromper en imputant aux effets de la maladie les mauvaiſes couleurs des

dents, dépendantes d'ailleurs d'une malpropreté habituelle, occaſionnée par le limon ou par le tartre, qui ſéjournant ſur leur ſurface depuis long-tems, s'y eſt collé, ou y a fait une impreſſion ſuffiſante, pour en varier la couleur.

Pour éviter de ſe méprendre en ces occaſions, il faut s'informer dans quel état étoient les dents du malade avant ſa maladie; s'il n'a point pris du mercure; ſi ſa bouche n'a pas été depuis peu gargariſée ou rinſée avec quelques ingrédiens capables de colorer les dents, de même que le font les préparations de Saturne, pluſieurs autres remedes & certains alimens; & par-là l'on évitera de ſe tromper & de faire un faux pronoſtic.

Puiſque l'inſpection des dents que l'on a conſervées en bon état ſert à mieux connoître des maladies conſiderables, de quelle importance n'eſt-il point de les entretenir toujours propres & bien nettes?

J'ai cru que pour intereſſer les negligens à la conſervation de leurs dents, je devois joindre ce motif à tant d'autres que j'ai indiquez dans ce Traité, qui tendent tous à faire voir qu'on ne

doit rien negliger pour la conſervation des dents & des parties qui les environnent.

Ceux qui negligent la propreté de leur bouche, ſont du moins amateurs de la vie, & ils pourront s'appercevoir par la lecture de ce Traité, combien les dents ſervent à la conſervation, ou au rétabliſſement de la ſanté, & combien il importe d'en prendre un ſoin tout particulier.

J'aurois pû encore groſſir ce Traité, ſi j'avois voulu rapporter les fables que pluſieurs Auteurs racontent concernant les dents.

Il y en a qui ont prétendu que l'on pouvoit par la connoiſſance des ſignes tirez de l'inſpection des dents, prédire l'avenir & apprendre à chacun quel ſeroit ſon ſort. Il eſt étonnant que des Auteurs ſenſez ſe ſoient laiſſez prévenir par de telles erreurs, dont l'expérience a découvert la fauſſeté.

Au ſurplus, j'ai pris grand ſoin de n'avancer rien dans ce Traité, que ce que j'ai exactement verifié par la pratique. Pour cette raiſon je me ſuis abſtenu d'expliquer un grand nombre de faits très-curieux qui concernent les

dents & leurs maladies; parce que cette diſcuſſion auroit pû m'engager à hazarder des conjectures vagues ſur des choſes qui ne ſont pas encore ſuffiſamment connuës. Ces conſiderations m'ont déterminé à me renfermer dans de juſtes bornes, dans leſquelles je croirai cependant avoir recüeilli une moiſſon aſſez abondante, lorſqu'à cette premiere partie j'en aurai joint une ſeconde, où je vais expliquer avec le plus de clarté & de juſteſſe qu'il me ſera poſſible, pluſieurs manieres d'operer pour l'embelliſſement, la conſervation & la guériſon des dents, & où je décrirai pluſieurs inſtrumens & machines qui étoient déja en uſage à ce ſujet, & quelques autres plus commodes & plus utiles, qui ſont de mon invention.

Je ſouhaite néanmoins que ceux qui me ſuccederont travaillent encore avec plus de ſuccès ſur cette matiere.

Fin du premier Tome.

TABLE

TABLE
DES MATIERES, contenuës dans ce premier volume.

A.

AGACEMENT des dents. Ce que c'eſt. Differens agacemens. 73. 97. Opinion commune ſur le ſiege & ſur la cauſe de l'agacement. 106. 107. Diſſertation ſur cette opinion. 107. Opinion differente de l'Auteur & l'explication phiſique qu'il en donne. 107. 108. 109. 110.

Alimens qui ſont nuiſibles aux dents. 41. 42. 43.

Alveoles. Ce que c'eſt ; leur ſituation ; leur uſage ; leur nombre. 2. 3. Diviſez en autant de loges qu'il y a de racines aux dents. 10. Leur reſſort. 15. 16. Comment ils ſont dans le fœtus. Comment ils ſe diſtinguent avant la ſortie des dents. 25.

Arteres des dents.

Quelles elles ſont. 21. 22.

B.

BAILLON en couliſſe & en forme de coin. Son uſage & la maniere de s'en ſervir. 169. 170.

Broſſes, &c. dangereuſes pour les gencives & les dents. 51.

C.

CANINES (Dents) leur ſituation; leur nombre; leur figure & leur uſage. 5. 6.

Carie des dents & ſes differentes eſpeces. 85. 86. Celle qui provient des cauſes intérieures eſt la plus difficile à connoître. 86. 87. Elle eſt incurable quand elle a fait un certain progrès. 88. Quelle eſt celle qui eſt la plus ou la moins à craindre. 88. Age auquel elle fait le plus de ravage. 88. 89. Sa formation & ſes cauſes, tant extérieures, qu'intérieures. 111. 112 113. Cauſée par les coups & les efforts violens. Pourquoi. 112. Occaſionnée par l'action de la lime. Comment. 112. Par la ſalive dépravée, les alimens acres, les corps rongeans. De quelle façon. 113. Ses cauſes provenant de la maſſe du ſang. 113. Son progrès

ſenſible ou inſenſible. Les raiſons de cette ſenſibilité ou inſenſibilité. 113. 114. Il n'y faut point toucher à moins qu'elle ne ſoit conſiderable. Ce qu'il y faut faire en ce dernier cas. 114. 115. Les dents y ſont plus ſujettes que les autres os. Pourquoi. 115. Les molaires plus que les autres. 116. Quand une dent eſt cariée, ſa pareille de l'autre côté eſt ſujette à la devenir. Conjecture ſur la cauſe de cet effet. 116. Difficulté de la guérir quand la cavité ſituée au milieu du corps de chaque dent eſt découverte. 121. Pourquoi certains remedes particuliers, dont on ſe vante mal-à-propos, ont paru réüſſir. 122. Impoſture des empiriques à l'égard des liqueurs, emplâtres, &c. qu'ils diſent emporter la douleur des dents. 123. 124. 125. Opinion très-ſuſpecte de M. Valſava ſur la maniere de guérir les dents en ſcarifiant ou cauteriſant les oreilles. 124. Remede ridicule pour guérir la douleur des dents, dont parle M. de Brantôme. 125. Trois moyens de guérir la carie, quand elle n'a point, ou qu'elle a peu intereſſé la cavité de

la dent. 126. Remede dangereux que M. Dionis conſeille quand la carie eſt ſur la tablette de la dent. Pourquoi il eſt dangereux. 126. 127. Ce qu'il faut faire quand la carie eſt legere, ou quand elle penetre un peu avant. 127. 128. 215. 216. Quand la carie a cauſé un abcès dans la cavité de la dent. 128. 129. Quelques topiques peuvent contribuer à calmer les douleurs des dents. Comment ils le peuvent. 129. Remedes pour cela. 130. 131. Moyens de leur donner plus d'efficacité. 131. 132. Suites dangereuſes de la carie. 208. 209. Deux exemples là-deſſus. 209. 210. Ce qu'on doit faire, quand les os des machoires ſont cariez. 215. 216. Neceſſité d'ôter les dents cariées. 216. 217. Progrès que la carie fait ſur les parties voiſines des dents, & ſes mauvais effets. 240. 241. 242.

Chancres des gencives. Remedes pour les guérir. 233. 234.

Citron. L'effet de ſon jus ſur les dents. 49.

Conformation vicieuſe des dents peut avoir de fâcheuſes ſuites. 98.

Couleur des dents changée. Pourquoi. Elle peut ſe rétablir,

Il eſt dangereux de s'y opiniâtrer. 96.

Curedents d'or, d'argent, d'acier & de fer, nuiſibles aux dents. 44. 45.

D.

DEchaussoir. Son uſage & ſa deſcription 124. 125.

Dents. Leur deſcription dans leur état naturel. 2. 3. 4. 5. &c. Leur ſituation; leurs noms en particulier; la ſituation & le nom de leurs parties. 140. *juſqu'à* 143.

Dents ſurnumeraires. 3.

Dents compoſées de deux ou trois germes. 12. 14.

Dent née entre les racines de deux autres. 13.

Dents comparées aux leviers. Pourquoi. 17. 18. Leur reſſemblance au levier les rend difficiles à ôter de leurs alveoles. 18. 19. Elles ſont compoſées de deux ſubſtances. 22. Les petites ornent davantage, ſont plus de durée & plus fermes que les grandes & longues. 25. Trois diſpoſitions requiſes pour que les dents ſortent facilement. 29. Dents des richais ne ſortent point. Pourquoi. 29. Dents neceſſaires pour l'agrément de la voix, pour la prononciation, le ménagement de la poitrine & le ſoutien des joües &

des lévres. 39. 40. Leurs maladies produites par des cauſes extérieures. 71. Celles qui ſurviennent aux parties des dents contenuës dans les alveoles, ou entourées des gencives. 77. Celles occaſionnées par les dents, que l'on peut nommer accidentelles, ou ſimptomatiques. 79. *juſqu'à* 82.

Digeſtif propre à panſer une playe où ſe trouvent des chairs fongueuſes & calleuſes. Autres remedes à ce ſujet. 441. 442.

Douleurs des dents ſans qu'elles ſoient cariées. D'où elles proviennent. Elles ne doivent pas être negligées. 98. 99. Differences de ces douleurs. Leurs cauſes, ſoit dans la carie, ſoit dans les fluxions. 104. 105. 106.

Douleur qui accompagne la ſortie des dents eſt une maladie des gencives. Ses ſimptomes & ſes remedes. 176. *juſqu'à* 180.

Drap. Dangereux pour les gencives & les dents. 51.

E.

EAu tiede. Bonne pour nettoyer les dents. 51.

Efforts faits avec les dents, leur ſont très-nuiſibles. 44. 68.

Email des dents. Son épaiſſeur; ſes qualitez. 22. 23.

Remarques de M. de la Hire ſur les filets qui le compoſent, ſur leur accroiſſement & leur deſtruction. 23. 24. La dent ne périt pas toujours, quoiqu'il s'uſe. 24. 25. Ses fibres uſées ne ſe réparent plus. Accidens qui en ſurviennent. 25. La partie émaillée des dents eſt ſujette à une maladie qui reſſemble à la carie. Ce que c'eſt, & le remede. 95. 96. Email des dents ſujet au tartre. Ce tartre eſt facile à détruire. Sa cauſe principale. 96. 97.

Emplâtre pour les maux des dents. 130.

Enfans. Comment les premieres dents leur viennent. Qu'elles ne ſont pas ſans racines. Germe extraordinaire ſous leurs dents molaires, qui peuvent renaître. 7. 8. Leurs dents percent plûtôt ou plûtard ſuivant leur force. 29. 30. Tems differens auxquels elles leur percent. L'ordre que la nature garde en cela. 30. 31. Tems de la chûte des dents de lait. Cauſe de cette chûte ignorée. 32. Maniere dont les ſecondes remplacent les premieres. 32. 33. Dents de lait qui quelquefois ne ſe renouvellent jamais. 33. Lait des nourrices propre par ſa bonté à fai-

ſe ſortir les dents des enfans. 65. Prurit ou démangeaiſon des gencives ; premiere maladie des dents. 83. Ptialiſme ou ſalivation de l'enfant, quand les dents doivent percer. *ibidem.* Gonflement qui ſurvient alors à ſes gencives. Maladies dont il eſt ſuivi. Gonflement des amigdales & des parotides. 83. 84. Aphtes ou petits ulceres qui ſurviennent aux enfans lors de la ſortie de leurs dents. 84. Germes dont ſe forment les dents courent grand riſque dans ces maladies. *ibidem.* Secours qu'on donne aux enfans pour la ſortie de leurs dents. 84. Il ne faut point ôter de dents de lait à moins qu'elles ne ſoient diſpoſées à tomber, ou qu'il ne ſe rencontre quelque cas indiſpenſable. Pourquoi. 149. 150. Erreur de ceux qui de deux dents mal arrangées dans la bouche d'un enfant, dont l'une eſt tortuë, l'autre droite, choiſiſſent la tortuë pour l'ôter. 151. Regle pour ne pas ſe méprendre en tirant des dents de lait pour d'autres. 153. 154. Les gencives des enfans ſont unies entr'elles avant la ſortie de leurs dents. 174. Dou-

leurs qui accompagnent la ſortie des dents. Accidens qui en arrivent. Leurs cauſes & leurs remedes. 177. *juſqu'à* 179. Ce qu'il faut faire quand les accidens qui accompagnent la ſortie des dents ne ſe peuvent arrêter par des remedes doux. 179. Maniere d'ouvrir les gencives des enfans. 179. 180.

Eponge fine, propre aux dents. 51.

Epoulis. Ce que c'eſt. Ses differentes eſpeces. Cauſe qui le produit. 188. 189. Maniere de l'extirper en quelque endroit qu'il ſoit. 190. 191. 192. Ce qu'il faut faire après ſon extirpation, & pour en procurer l'entiere guériſon. 192. 193. Maniere d'operer pour le guérir dans des cas extraordinaires. 195. 196.

Eſprit de vitriol & celui de ſel. Leurs effets ſur les dents. 49.

Excroiſſances des gencives. Quelle eſt celle qu'on peut nommer la veritable excroiſſance, & comment elle ſe produit. 180. 181. Quelles ſont les excroiſſances improprement nommées. Leur cauſe. 181. 182. 183. On ne doit point les negliger. Quels en ſont les mauvais effets. Ce qu'il faut faire pour les pré-

venir. 183. *juſqu'à* 185. Maniere de les inciſer, & les inſtrumens neceſſaires pour cette operation. 186. 187.

F.

FISTULE des gencives. Son origine. Sa définition. Ce qu'il faut faire avant d'en tenter la guériſon. 223. Maniere de la guérir. 224. 225.

Fluxion ſur les dents. Ce qu'il faut faire ſi elle eſt conſiderable; ſi le mal n'eſt qu'aux gencives & à la joüe du même côté; s'il s'y forme un abcès. 155. 156.

Fomentation pour arrêter le gonflement des gencives. 185. 186.

Fractures des dents. Comment, & en combien de manieres elles ſe font. 75. 89. 90. Les parties des dents une fois diviſées ne ſe réüniſſent jamais. Pourquoi. 90. Chicots qui reſtent à la dent fracturée ſervent à la réparer. 91.

Froid & chaud conſécutifs, nuiſibles aux dents. Pourquoi. 47. 48. 68.

G.

GENCIVES. Ce que c'eſt, & leur uſage. 4. 175. Leur reſſort & ſes effets. 15. 16. 17. Quelles ſont leurs maladies. 101. 176. Leur deſcrip-

tion ; leur ſituation. 172. 173. Quelquefois elles ſe placent & s'uniſſent dans les intervales des dents, quand quelque dent vient à manquer. 173. 174. Pourquoi elles deviennent molles, gonflées & ulcerées. 217. 218. 219.

Groſſeſſe des femmes peut endommager & faire perdre leurs dents. Pourquoi. 66. 67.

Guimauve. Sa racine propre à nettoyer les dents. 52. Diverſes préparations qu'il eſt à propos de lui donner. 57. *juſqu'à* 60.

H.

HEMORRAGIE. Operations & remedes pour l'arrêter. 264. *juſqu'à* 267. 275. 282.

I.

JAUNISSE très-contraire aux dents. 67.

Inciſives (dents) leur ſituation ; leur uſage ; leur figure ; leurs differences, 4. 5.

Injection ſpiritueuſe, deſſicative & vulneraire pour baſſiner une playe. 409.

Injures du tems nuiſibles aux dents. 68.

Inſtrumens propres à ouvrir la

bouche de force. 163. Ceux qui ſont neceſſaires pour couper les excroiſſances des gencives. 186. Ceux qui ſervent pour le paroulis. 205.

L.

LIME. L'uſage indiſcret en eſt dangereux pour les dents. 101.

Limphe viciée. Elle cauſe des maladies aux dents. 64. 66.

Linge. Dangereux pour les gencives & les dents. 51.

Liqueur pour blanchir les dents. Autre liqueur pour le même uſage. 56.

Lotion pour raffermir les gencives & corriger la puanteur de la bouche. 61. Autre pour le même uſage. 63. Autre pour guerir les ulceres des gencives. 220. Autre pour baſſiner les gencives gonflées par le ſcorbut, & remede dont il faut ſe ſervir enſuite. 232. 233. Autres Lorions propres à nettoyer la bouche quand il s'y eſt formé quelques ulceres ou abcès. 385. 426. Lotion & cataplâme pour faire percer un abcès & calmer une inflammation. 388. 414. 415. 418. Lotion propre à ſeringuer une playe. 396. Autre pour baſſiner une fiſtule. 420.

Luxations ou

déplacemens. De combien de ſortes. Ce que c'eſt que luxation complette & incomplette. 76. 77. 91. 92. 93. Quelles dents ſe luxent le plus ſouvent en dedans ou en dehors, & quelles ſont les moins incommodes ou les plus fâcheuſes luxations. 94. 95. Ce qu'il faut faire pour y remedier. 95.

M.

MASTICATION imparfaite cauſe des déſordres dans la ſanté. 42.

Mercure, ou vif-argent, grand ennemi des dents. Pourquoi, & ſes effets à cet égard. 69. 70.

Molaires (dents) leur ſituation; leurs differences; leur figure, leur uſage. 6. 7. Elles réſiſtent plus facilement aux compreſſions. Pourquoi. 17. Elles ſont plus difficiles à ſortir par leur configuration. 29. Les quatre dernieres, ou dents de ſageſſe, ne viennent quelquefois qu'à cinquante ans. Accidens qui peuvent alors ſurvenir, & pourquoi. 31. 32.

N.

NEGLIGENCE de faire nettoyer ſes dents leur eſt pernicieuſe, & cauſe le tartre & la puanteur de la bou-

che. 69. 136. Moyens de remedier à ces déſordres. 136.

Nerfs des dents. 20. 21.

O.

OBSERVATION concernant l'uſage indiſcret de la lime, pratiqué mal-à-propos par un Dentiſte peu verſé dans la pratique. 244. 245. 246. Reflexion à ce ſujet. 246. 247.

Autre, ſur une dent molaire ôtée avec le pelican ordinaire. 247. 248. Reflexion là-deſſus. 248. 249.

Autre, dans laquelle on rapporte le concours des accidens fâcheux que cauſa une dent qui ſe fractura en mangeant. 249. *juſqu'à* 253. Reflexion. 253. 254.

Autre, ſur le déſordre que cauſa une derniere molaire qui ne parut qu'à l'âge d'environ quarante ans du côté gauche de la machoire inférieure. 255. 256. Reflexion. 257. 258.

Autre, ſur pluſieurs accidens cauſez par une dent ſaine & non cariée, qui cependant faiſoit ſouffrir des douleurs inſupportables, leſquelles douleurs ceſſerent auſſi-tôt que cette dent fut ôtée. 258. 259. Reflexion. 259. 260. 261.

Autre, ſur les accidens fâcheux occaſionnez par les mauvais effets du tartre ſur les dents. 261. 262. Reflexion. 262.

Autre, ſur une dent, dont les racines étoient d'une groſſeur énorme, & occaſionnerent après que cette dent fut ôtée, une hemorragie ſi violente que le malade courut grand riſque de perdre la vie. 263. *juſqu'à* 266. Reflexion. 266. 267.

Autre, ſur deux tumeurs, ou chairs excroiſſantes, ſurvenuës dans la bouche. 268. 269. 270.

Autre, ſur une chair excroiſſante, d'un volume conſiderable, ſurvenuë en conſequence de deux dents cariées, laquelle excroiſſance après ſon extraction donna une forte hemorragie. 271. *juſqu'à* 278. Reflexion. 278. 279.

Autre Obſervation ſinguliere, ſur une hemorragie ſurvenuë aux gencives après les avoir coupées pour les dégorger & les raffermir. 280. 281. 282. Reflexion. 283. 284.

Autre, ſur une dent regenerée à une perſonne âgée de ſoixante-neuf ans. 285. 286. Reflexion. 286. 287.

Autre, ſur une groſſe dent molaire regenerée. 287.

Autre, concer-

nant une deuxiéme groſſe dent molaire regenerée, 288.

Autre, ſur une groſſe dent molaire regenerée deux fois. 288. 289.

Autre, ſur une groſſe dent molaire renouvellée fort tard, 290. Reflexion. 290. 291.

Autre, ſur un abcès conſiderable ſoudainement formé, promptement guéri, & ſuivi de la regeneration d'une petite dent molaire qui périt par diſſolution, & de la regeneration d'une grande inciſive. 292. 293. 294. Reflexion. 295. 296.

Autres Obſervations faites ſur les dents qui viennent tard, ou qui ne viennent point du tout. 297. 298. Reflexion. 298. 299.

Autre, ſur deux dents cariées & réünies enſemble, ne faiſant preſque qu'un même corps, toutes les deux ôtées à la fois, 299. 300. Reflexion. 301.

Autre, ſur deux dents réünies enſemble, ne faiſant qu'un même corps. 301. 302.

Autre à peu près ſemblable à la précedente. 303. Reflexion. 303. 304.

Autre Obſervation ſinguliere ſur une dent ſaine, qu'on penſa tirer avec une dent cariée ſa voiſine, parce que l'une & l'autre étoient

étoient adherentes à la cloiſon de l'alveole. 304. 305. Reflexion. 305. 306.

Autre, ſur deux dents unies par un corps moyen. 307. Reflexion. 308.

Autre, ſur des dents inégales, gâtées & difformes, leſquelles après beaucoup de ſoins, ſont devenuës très-belles & très-bonnes, 309. 310. Reflexion. 311.

Autre, ſur des dents mal arrangées, dont l'extrémité du corps inclinoit vers le palais. 312.

Autre à peu près ſemblable à la précedente. 313.

Autre, concernant pluſieurs dents inciſives, dérangées & inclinées en differens ſens, 313. 314. 315.

Autre, ſur la fracture d'une grande dent inciſive à ſon extrémité inférieure, & ſur celle de la moyenne inciſive voiſine, qui étoit caſſée entierement. 316. 317.

Autre, ſur des dents mal arrangées & très-difformes, par laquelle on reconnoîtra la poſſibilité de redreſſer & replacer avec le pelican ces ſortes de dents en leur état naturel. 317. 318. Reflexion. 318. 319.

Autre, ſur des dents difformes & mal arrangées, par laquelle on verra

comment ſe produit le dérangement des dents, & comment on répare cette difformité. 320. 321. 322. Reflexion. 322. 323.

Autre, ſur deux dents inciſives mal arrangées. 323. 324.

Autre, ſur une dent qui paroiſſoit ſituée au palais, laquelle fut placée au rang des autres. 324. 325.

Autre à peu près ſemblable à la précedente. 325. Reflexion ſur les cinq Obſervations qui précedent. 325. 326.

Autre, concernant des dents mal arrangées & très-difformes. 326. 327. Reflexion. 327. 328.

Autre, ſur une dent inciſive dérangée & redreſſée en très-peu de tems avec le pelican. 328. 329. 330.

Autre par laquelle on reconnoîtra la vraye luxation d'une dent, & quelles furent les adherences qui ſurvinrent en conſequence 330. 331. 332. Reflexion. 332. 333.

Autre, ſur une dent cariée, ôtée & remiſe dans ſon même alveole, laquelle dent reprit fort heureuſement. 334. 335.

Autre à peu près ſemblable à la precedente. 335. 336. 337.

Autre, ſur une dent cariée, ôtée de ſon alveole & remiſe avec ſuccès. 337. 338.

Autre, ſur une dent ſaine, qui fut ôtée par la faute de la malade, & promptement remiſe avec ſuccès dans ſon même alveole, ſans que la malade s'en apperçût. 339. 340. 341.

Autre, ſur la ſenſibilité d'une dent étrangere, laquelle ayant été placée dans une autre bouche, cauſa peu de tems après des douleurs conſiderables. 342. 343. 344. Reflexion. 344. *juſqu'à* 350.

Autre, ſur une dent qui fut enfoncée par un charlatan dans le ſinus maxillaire ſuperieur droit, & ſur les ſuites de cet accident. 350. *juſqu'à* 354.

Autre, ſur une dent enfoncée dans un alveole voiſin. 354. Reflexion. 354. 355. 356.

Autre très-remarquable, ſur une excroiſſance pierreuſe, formée à l'endroit des dents molaires, laquelle excroiſſance fut précedée d'un abcès & du concours de pluſieurs accidens fâcheux, qui ſe ſuccederent les uns aux autres pendant l'eſpace de vingt mois. 357. *juſqu'à* 362. Reflexion. 362. 363.

Autre, ſur une excroiſſance devenuë pierreuſe reſſemblant à peu près à un petit champignon. 363. 364. 365. Reflexion. 366. 367.

Autre, ſur une pétrification formée ſur une des dents molaires. 367. 368. 369. Reflexion. 369. 370.

Autre, ſur la carie d'une dent, qui cauſoit une douleur d'oreille très-violente, ſans que la dent fût douloureuſe, laquelle douleur ceſſa après que la dent fut ôtée. 371. 372. Reflexion. 372. 373.

Autre, dans laquelle on verra que les douleurs de dents cauſent des maux de tête, qui ſe guériſſent par la ſeule extraction de la dent. 373. 374. Reflexion. 374. 375.

Autre, ſur un grand mal de tête cauſé par pluſieurs dents cariées; ce que l'on n'avoit pendant long-tems ni reconnu, ni ſoupçonné. 375. 376. 377. Reflexion. 377. 378.

Autre, ſur de très-grandes douleurs aux dents, à la temple & à l'oreille du côté gauche, au menton, au palais, & à la gorge; ſans que lon pût ſçavoir ce qui pouvoit les occaſionner. 378. 379. 380. Refle-

xion. 380. 381.
Autre, ſur le ravage que le ſcorbut fit à la bouche d'une pauvre femme. 382. 383. Reflexion. 383. 384.
Autre, ſur les excroiſſances, les caries, les ulceres & les abcès, que le ſcorbut avoit produits dans la bouche d'un jeune homme, 384. 385. Reflexion. 385. 386.
Autre Obſervation, ſur un dépôt cauſé par une dent canine, non cariée, mais uſée par la rencontre d'une autre dent. 387. 388.
Autre, ſur une tumeur & une fiſtule cauſées par la carie d'une dent molaire. 389. 390.
Autre, ſur un abcès ſurvenu à la pommette de la joüe, en conſequence de trois racines ou chicots d'une groſſe dent molaire cariée du côté gauche de la machoire ſuperieure. 390. 391.
Autre, ſur un abcès ſurvenu au-deſſous du maxillaire inferieur par la carie d'une groſſe dent molaire, & guéri par la ſeule extraction de la dent cariée. 392.
Autre, ſur une fiſtule ſurvenuë aux gencives du devant de la bouche, à la machoire inférieure. 393. 394. Reflexion. 394.
Autre, ſur l'effet

de la carie de deux racines d'une dent qui occaſionna une tumeur & un abcès du côté gauche de la machoire inférieure. 395. 396. Reflexion. 396. 397.

Autre, ſur un abcès fiſtuleux, cauſé par une dent cariée, & guéri promptement par la ſeule extraction de la dent. 397. 398. Reflexion. 398. 399.

Autre, ſur un abcès occaſionné par une dent cariée. 399. 400. 401.

Autre, ſur deux dents molaires très - cariées qui cauſerent une fluxion, ſuivie d'un abcès, dont les accidens furent très-dangereux. 401. *juſqu'à* 404.

Autre, ſur la carie d'une dent, qui pour avoir été negligée, cauſa des accidens funeſtes, & donna lieu à de très - grandes operations de Chirurgie. 405. *juſqu'à* 411. Reflexion. 412.

Autre, ſur une petite dent inciſive, qui ſans être cariée avoit cauſé pluſieurs fluxions ſuivies d'un abcès conſiderable. 413. *juſqu'à* 417.

Autre, ſur un abcès cauſé par une petite dent molaire, précedé d'une fluxion tres - douloureuſe & ſuivi d'une fiſtule. 418. *juſqu'à*

421. Reflexion. 421. 422. 423.

Autre, ſur les excoriations calleuſes de la langue, des joües & des gencives, cauſées par le frottement des chicots ou dents éclatées, &c. 423. 424.

Autre, ſur des ulceres calleux ſituez au dedans de la joüe & aux gencives, cauſez & entretenus par la compreſſion d'une derniere dent molaire. 425. 426.

Reflexion. 426. 427.

Autre, ſur une excroiſſance fongueuſe & charnuë, ſituée dans une cavité cariée de la couronne d'une groſſe dent molaire & contiguë au cordon des vaiſſeaux dentaires. 427. 428.

Reflexion. 429.

Autre Obſervation ſur une dent cariée par une carie ſéche, qui dégenera ſucceſſivement en carie molle, & qui penetra juſqu'à la cavité de la dent par une route imperceptible. 430. 431. 432.

Autre, ſur une dent canine & ſur le pus qui s'étoit formé dans ſa cavité, lequel fut évacué par un trépan perforatif. 433. *juſqu'à* 436.

Autre, ſur une exoſtoſe carcinomateuſe des plus conſiderables, accompagnée de la

perte de pluſieurs dents. 436. *juſqu'à* 444.

Autre Obſervation dans une Lettre adreſſée à l'Auteur, ſur un abcès conſiderable ſurvenu en conſequence d'une carie de dents negligée. 444. *juſqu'à* 448. Réponſe. 448. *juſqu'à* 451.

Autre, ſur le diagnoſtic qui ſe tire de l'inſpection des dents. 451. *juſqu'à* 456.

Operations qui ſe pratiquent ſur les dents. 138. Qualitez qu'elles demandent dans l'operateur. 138. 139. Il y faut conſiderer les obſtacles que cauſe la ſituation des joües, de la langue & des lévres, &c. 143. Situations diffetentes où doit être le ſujet, pour que les operations ſoient plus aiſées. 143. 144. Attitudes de l'operateur, ſoit qu'il ſoit placé au côté droit, ou au côté gauche pour operer. 145. 146. 147. Situations dépendantes de la neceſſité par rapport aux incommoditez & aux maladies du ſujet. 147. 148. On doit ſe mêler d'une ſeule profeſſion. Gens qui paſſent les bornes de la leur en travaillant aux dents. Exemple de la mal-habileté d'un de ceux-là. 151. 152. 153.

Opiates. Quelles ſont celles qui nuiſent aux dents. 49. Opiate excellente pour les dents & les gencives. 52. 53. Maniere de s'en ſervir. 53. Deux autres opiates bonnes pour les dents. 54.

Oſeille. L'effet de ſon ſuc ſur les dents. 49.

Oter les dents. Differens cas où il faut les ôter. 149. Ce qu'il faut faire quand une dent mal arrangée ne peut être redreſſée. 154. Quand la carie des dents ne peut être guérie. Quatre raiſons de les ôter. Quelles ſont ces raiſons. 154. 155. Ce qu'il faut faire lorſque la douleur eſt trop violente & que le malade ne peut manger ſur la dent cariée. 156. Quand le gonflement ne permet pas de l'ôter. 156. 157. Quand la douleur & le gonflement ceſſent. Quand la douleur reſte quoique le gonflement ait ceſſé. 157. Quand les douleurs des dents ſont violentes & opiniâtres, quoiqu'elles ſoient ſans carie & ſans difformité. 157. Si l'on peut ôter les dents aux femmes groſſes & aux nourrices. Ce qu'on doit faire en pareille occaſion. 157. 158. 159. Quelles dents & en quelles occa-

ſions elles ſe tirent, avec tel ou tel inſtrument. 159. Circonſtances qu'il faut obſerver à ce ſujet. 159. 160.

Ouvrir la bouche, eſt une des principales operations entre toutes celles des Dentiſtes. 160. 161. Précautions qu'il faut prendre lorſqu'il faut l'ouvrir de force. 163. Maniere de proceder à l'ouverture des dents. 163. 164. 165. N'appuyer les inſtrumens que ſur des dents fortes. 165. Méthode preſcrite par l'Auteur peut n'être pas toujours ſuffiſante pour ouvrir les dents. Pourquoi. 165. 166. Ce qu'il faut faire alors. 166. 167. L'operation d'ôter une dent pour ouvrir la bouche, ne ſe doit faire qu'à l'extrémité. Inconvenient qui s'y rencontre. Maniere de l'éviter. 167. Obſervations qu'il faut faire, quand on ôte une dent pour cela, en la pouſſant en dedans. 167. 168. Ce qu'il faut examiner avant d'ôter une dent pour ouvrir la bouche. Moyen de couler du boüillon dans la bouche pour ne point ôter la dent. 168. Ce qu'il faut faire lorſque les cicatrices qui réſultent des abcès des parotides, ou des

brides cauſées par le flux de bouche, la tiennent fermée. 169.

P.

PAROULIS. En quel endroit il naît. Comment il ſe forme. Ses differentes cauſes. 199. 200. 201. Obſervations qu'il faut faire pour ſa guériſon. 201. 202. Maniere de le guérir & remedes. 202. 203. Operation. 204. *juſqu'à* 207. Ce qu'on doit faire pour le prévenir. 208. 209.

Paſſions violentes peuvent cauſer des maladies aux dents. Comment. 66.

Pâte pour diſſiper les fluxions des dents & en appaiſer les douleurs. L'effet de ce remede. 130. 131.

Perte des dents. Les déſavantages qui la ſuivent. 102.

Pierre infernale. Maniere de s'en ſervir pour la guériſon de l'épouliſ. 193. Ce qu'il faudroit faire ſi par malheur un malade l'avoit avalée dans le tems de l'operation. 194. 195.

Poudre propre à nettoyer les dents. 55.

Puanteur de la bouche. D'où elle provient. 102.

R.

RACINES des dents. Ce que c'eſt. 4. Leur groſſeur; leur nombre;

leur figure. 8. 9. &c. Elles ont chacune une caviré qui diminuë à meſure qu'on avance en âge. 19. Cette cavité eſt tapiſſée d'une membrane. 20.

Régime de vie pour la conſervation des dents. 41. La maniere de vivre peut contribuer à leur perte. 65.

Reſſerrement des dents & de la bouche. Ses differentes cauſes. 161. 162. 163. 169.

S.

SCorbut. Ses mauvais effets ſur les gencives, les dents & les alveoles. 227. 228. Maniere d'en prévenir les déſordres. 228. 229. Ce qu'il faut faire quand les gencives ſont gonflées d'une humeur ſcorbutique. 230. Quand elles ſont ulcerées, ſans être excroiſſances. 231. Indications du ſcorbut. 232. Remedes qui y conviennent pour le réſoudre & en faire tranſpirer l'humeur. 232. *juſqu'à* 235.

Sel d'albâtre. Sa compoſition. Il eſt plus nuiſible que profitable aux dents. 49.

Senſibilité des dents. Opinions diverſes à ce ſujet. Ses differences. 104.

Sobrieté. Elle eſt neceſſaire pour conſerver les dents. 44.

Suc nourricier trop abondant ou vicié. Il produit des effets dangereux pour les dents. 65.

Sucreries, nuiſibles aux dents. 43. 68.

T.

TABAC en fumée. Nuiſible aux dents. Comment. 45. 68. Avantageux pour leur conſervation. Comment. 46.

Tabac en poudre ne peut leur nuire que par l'excès, & peut leur être utile. 46.

Tartre. Il forme quelquefois des tumeurs pierreuſes ſur les dents. 100. Ce que c'eſt que le tartre ou tuf. 132. Ses effets. 132. 133. 135. Trois cauſes principales du tartre. 133. 134. Corps étrangers & pierreux trouvez à la racine de la langue. 134. 135. Formation du tartre. 135. Il eſt moins ſujet à s'attacher à la ſurface intérieure des inciſives de la machoire ſupérieure qu'aux autres dents. Pourquoi. 135.

Tentes & tamponnages des playes ſont dangereux. Pluſieurs opinions à ce ſujet. 212. 213.

Tranſparence des dents. 98.

Trepaner une dent. En quelle occaſion. Utilité de ce remede. Exem-

ples. 434. 435. 436.

Tumeurs aux gencives. Comment on doit y faire des incisions & les entretenir ouvertes. 211. 212. Ce qu'il faut faire quand elles sont considerables. 213. 214. Quand elles sont médiocres l'extraction de la dent suffit. Exemples à ce sujet. 214.

V.

VAPEURS de l'estomac & du poumon, nuisibles aux dents, 67.

Veines des dents. 21. 22.

Vers des dents. Ce que l'Auteur en pense. 100. Opinion du vulgaire & de certains Auteurs sur ces vers. 117. Sentiment de Riviere à ce sujet. 118. Celui de M. Andry & la description qu'il fait de ces vers. 118. Experiences faites par l'Auteur pour en découvrir, qui ont été inutiles. 119. Raisons qui démontrent que la carie s'engendre sans ces vers. 120.

Ulceres des gencives. Leurs differences & leurs accidents. 219. Moyens de guérir ceux qui n'ont pas fait beaucoup de progrès. 220. 221.

Fin de la Table des Matieres.

Errata du Tome premier.

PAge 53. ligne 24. une, *liſez* un.
Page 196. ligne 9. ſcapel, *liſez* ſcalpel. Et lig. 17. en en ſciant, *liſez* en la ſciant.

Pag. 237. lig. 13. après une ſonde, *ajoutez* de.

Pag. 239. lig. 11. piton, *liſez* piſton.

Pag. 285. lig. 20. inférieure, *liſez* ſupérieure.

Pag. 308. lig. derniere, ervir, *liſez* ſervir.

Pag. 325. lig. 18. celles, *liſez* celle.

Pag. 351. lig. 2. dans dans, *liſez* dans.

Pag. 377. lig. penultiéme, auroient, *liſez* auroit.

Pag. 388. lig. penultiéme & derniere, en en, *liſez* en.

Errata du Tome ſecond.

PAge 27. ligne 27. de ce volume, *liſez* du premier volume.
Pag. 117. lig. 8. ſa, *liſez* ſon.
Pag. 140. lig. 19. montre, *liſez* monte.
Pag. 148. lig. 19. *effacez* de.
Pag. 168. lig. 16. rous, *liſez* tous.
Pag. 184. lig. 23. après les inciſives, *ajoutez* les canines.
Pag. 189. lig. 12. dans, *liſez* de.
Pag. 228. lig. 14. forme, *liſez* ferme.
Pag. 255. lig. 24. ajoute, *liſez* ajuſte.
Pag. 328. lig. 4. démontré, *liſez* démonté.

Nota, que page 302. dans le titre qui eſt à la tête du chapitre 22. on nomme par mépriſe quatriéme petit obturateur, celui qui eſt appellé cinquiéme obturateur page 331. dans l'explication de la planche 40. & qui y eſt repreſenté ſous la figure 18.